

L'URBANISME DES VILLES DU NORD DE LA GAULE

VOLUME 2



CATALOGUE
DES VILLES
AU BAS-EMPIRE

Dissertation présentée en vue
de l'obtention du grade de Docteur
en Archéologie et Histoire de l'Art
par Catherine Coquelet

Directeur: Professeur R. BRULET



BGSH-BMAG

Lv

44041

UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN
FACULTE DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Département d'Archéologie et Histoire de l'Art

Louvain-la-Neuve, 2005

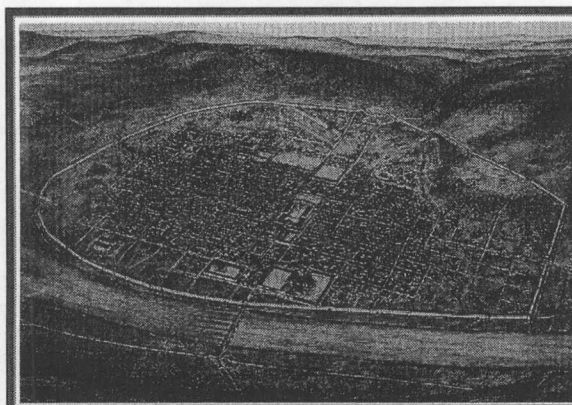
Illustration de couverture : Amiens, aquarelle de J.-C. Golvin
extraite de : COULON/GOLVIN 2002, p. 13.
© Editions *ACTES SUD – ERRANCE*.



DEUXIEME PARTIE :

**CATALOGUE DES VILLES
DU NORD DE LA GAULE**

AU BAS-EMPIRE



TREVES

**METROPOLIS CIVITAS
TREVERORUM**

La ville de Trèves vers 300 après J.-C. (d'après KUHNEN 2001b, p. 147, fig. 3).

1. LE STATUT DE CHEF-LIEU AU BAS-EMPIRE

De nombreux récits font allusion à la ville de Trèves comme une métropole opulente, capable de rivaliser avec Rome au Bas-Empire, en particulier le panégyrique de Constantin¹ et le récit d'Ammien Marcellin. La ville devient capitale provinciale de Belgique Première et capitale impériale à partir de la Tétrarchie et sous Constantin², après avoir été l'une des capitales de l'« Empire Gaulois » (entre 261 et 274 après J.-C.), où l'on bat monnaie. Elle abrite aussi, entre 286 et 293 après J.-C., la résidence impériale de la partie occidentale de l'Empire et devient le siège du préfet du prétoire de la partie gauloise de l'Empire. Selon H.-P. Kuhnén³, le fait que la ville ait assuré un rôle historique de premier plan à partir de la période de transition entre le Haut- et le Bas-Empire, a pesé de façon déterminante sur le développement de l'urbanisme de la ville de l'Antiquité tardive.

2. LA CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIE DU III^e SIÈCLE

La seconde moitié du III^e siècle est marquée par une série d'abandons tant en rive gauche qu'en rive droite, et aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enceinte. Les réelles traces de violentes destructions y sont absentes, et ces abandons se vérifient davantage dans le domaine privé que dans le domaine public en raison de la carence des données chronologiques sur la durée d'utilisation des monuments. Néanmoins, il est nécessaire de garder à l'esprit que beaucoup de vestiges repérés lors des suivis archéologiques menés avant les années 60-70 n'ont pu être datés et que nous ne disposons que d'une vue très partielle de la situation urbaine de la fin du III^e siècle.

En rive droite, beaucoup de lotissements privés ne sont plus reconstruits après cette période sur l'ensemble de l'espace *intra muros*, tant vers le centre ville, autour des constructions monumentales, qu'en périphérie, près de l'enceinte. Rien ne permet d'affirmer que des

¹ CONSTANTIN, Panégyriques, VII, 5.

² NOTITIA DIGNITATUM OCC., IX, 37-38; XI, 58 et 77; XII, 26.

³ KUHNEN 2004a, p. 69.

LES VILLES DE BELGIQUE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

réoccupations ponctuelles ont lieu après ces abandons. En bordure de la fortification, le quartier de potiers qui jouxte la courtine sud (Abteiplatz/Pacelli Ufer/Auf der Steinrausch) est délaissé.

La survie des bâtiments publics à l'intérieur de l'enceinte est plus difficile à apprécier: la destruction d'importants édifices religieux comme le sanctuaire de la rive gauche dédié à Lenus Mars est bien attestée fin du IIIe siècle, tout comme celle du théâtre cultuel de l'Altbachtal. L'absence de données stratigraphiques ne permet pas de mesurer les éventuels dégâts opérés sur les autres monuments de la ville (forum, thermes, etc...).

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (fig 225)

3.1. La formation du *castrum*

a. L'enceinte du Bas-Empire

Les données chronologiques issues de certains sondages pratiqués sur l'enceinte du Haut-Empire suggèrent qu'elle a subi des remaniements tardifs dont la portée exacte est variable suivant la localisation des interventions et par conséquent, difficile à mesurer actuellement. Tous les indices ont été enregistrés sur la partie méridionale de la ville, depuis l'amphithéâtre jusqu'à l'extrémité occidentale du front sud de l'enceinte, une portion de tracé de la fortification antique qui n'a pas été repris par la muraille médiévale.

Les fouilles récentes, qui visaient l'étude de la relation stratigraphique existant entre l'aqueduc de Ruwer et la fortification, qui se croisent à hauteur de la Schützenstraße et de la Bergstraße, ont en effet démontré sa postériorité sur la canalisation, dont la chronologie suit celle des thermes impériaux, datés eux-mêmes de la fin du IIIe siècle⁴. Il faut donc admettre, à moins de prouver que la construction de l'aqueduc remonte à une date plus haute - hypothèse qui ne peut être écartée -, que le tronçon de courtine est postérieur au programme monumental du début du IVe siècle.

L'antériorité de l'aqueduc n'est pas le seul point d'achoppement de la datation de l'enceinte antique: la chronologie exacte du tronçon de muraille dont la courtine forme la jonction avec l'amphithéâtre reste aussi hésitante⁵. Les derniers aménagements de l'édifice de spectacle remontent en effet à la fin du IIIe siècle (machinerie en bois sous l'arène), et la fréquentation du site aux IIIe et IVe siècles est bien attestée par les trouvailles monétaires⁶, sans pour autant prouver, bien entendu, que l'édifice est resté en fonction jusqu'à cette époque⁷. En outre, une intervention pratiquée à la Hawstraße sur la face sud de l'enceinte a fourni un TPQ du milieu du IVe siècle⁸ pour la construction de ce tronçon de courtine.

⁴ KOETHE 1936b ; KUHNEN/CLEMENS 2001, fig. p. 220-222.

⁵ KUHNEN/THIEL 1997, p. 22.

⁶ KUHNEN/CLEMENS 2001, p. 96-97.

⁷ D'autant que des inhumations et des incinérations des IIIe et IVe siècle ont été repérées aux alentours de l'amphithéâtre (KUHNEN/THIEL 1997). On considère actuellement que l'amphithéâtre a été abandonné à la fin du IIIe siècle.

⁸ CÜPPERS 1973, p. 149.

Plusieurs indices suggèrent que certaines tours ont été modifiées durant le Bas-Empire: celle de la Rotbachstraße aurait été détruite et remplacée à une époque tardive (mais indéterminée) par une porte d'accès; celle de la Töpferstraße, en revanche, aurait été conservée et réparée.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

* Sur le plan topographique

Les modifications de l'espace *intra muros* sont perceptibles à travers la phase de rénovation globale de la voirie. Le rehaussement moyen des niveaux de circulation tardifs par rapport à celui des niveaux du Haut-Empire est de 1,50 m à 2,30 m. Par rapport au terrain naturel, le ballast de certaines rues atteint donc une épaisseur totale de 3,50 m. La périodisation établie par R. Schindler repose sur l'idée que la pose du dallage de la voirie résulte d'un aménagement unique⁹. Il doit être considéré comme un horizon chronologique de référence, soulignant la dynamique urbanistique enregistrée à Trèves entre le milieu/dernier quart et la fin du III^e siècle, soulignée par l'importance des recharges (jusqu'à quatre opérations comprenant chacune plusieurs couches).

* La réorganisation du réseau viaire

Les transformations du réseau viaire sont liées à plusieurs facteurs. Vers l'est, tout d'abord, le long de la voie principale est-ouest menant au pont, la construction des thermes impériaux condamne la distribution du réseau immédiatement au nord de cet axe, donnant accès à l'un des *vomitoria* de l'amphithéâtre. Par ailleurs, les découvertes de la Moselstraße, au nord de la ville actuelle, confirment le développement de constructions domestiques hors du quadrillage urbain mais dans les limites de l'enceinte existante¹⁰.

De nombreuses rues reçoivent au Bas-Empire un revêtement plus luxueux que celui qu'elles possédaient durant le Haut-Empire. En effet, les derniers niveaux de circulation enregistrés sont caractérisés par une couverture de grandes dalles calcaire ou de basalte souvent fondées sur une couche de sable ou de gravier servant de préparation. L'état de conservation de ce dallage est très variable (dans leur position d'origine ou partiellement ou totalement démonté, voire souvent en remblais), et seule la voie principale est-ouest de la ville porte des traces d'ornières à l'approche du pont¹¹.

La chronologie de ces aménagements repose sur différents critères. Les témoins datants contenus dans le ballast des chaussées se limitent à deux trouvailles monétaires du IV^e siècle. Les principaux éléments de datation ont été dès lors déduits de la périodisation relative issue de la stratigraphie¹².

⁹ SCHINDLER 1979.

¹⁰ PFAHL 1999, p. 53-56.

¹¹ SCHINDLER 1979, p. 159, n° 60 (Boollwerk).

¹² SCHINDLER 1979, p. 135.

LES VILLES DE BELGIQUE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

* La rétraction de la superficie urbanisée

La ville du Bas-Empire, qui récupère manifestement l'infrastructure défensive qu'elle avait acquise durant le Haut-Empire, conserve, fait exceptionnel pour cette période, l'étendue de son territoire (285-290 ha).

3.2. L'architecture publique au Bas-Empire

a. L'architecture monumentale héritée du Haut-Empire

* Le réaménagement des thermes de la Viehmarktplatz

L'édifice du Haut-Empire bénéficie dans un second temps d'une phase de rénovation et d'embellissement importante¹³, au cours de laquelle il est équipé d'un chauffage par hypocauste (installation de chambres de chauffe en contact avec les différentes chambres de chaleur par le percement des murs). L'ensemble des sols de circulation est dès lors rehaussé. Deux excavations pratiquées dans le sol des salles B et C, ainsi équipées, reçoivent deux grandes piscines d'eau chauffées au moyen de *testudines*, par des chaudières placées sur les *praefurnia* à canaux installés vraisemblablement au nord de la construction. La conduite au sud du bâtiment a certainement permis l'évacuation de l'eau des piscines. La fonction des salles dans cette seconde phase ne fait aucun doute: B et C ont servi de *caldarium*, A de *tepidarium*, D de *frigidarium* et F, dans laquelle fut installée une grande piscine froide, de *natatio*. Le bâtiment dispose d'une palestre environnée de portiques et d'une entrée monumentale. Ces transformations, qui portent désormais la surface des thermes à une superficie équivalente à celle de l'*insula* qu'il occupe, soit 8000 m², sont intervenues vraisemblablement dans la seconde moitié du III^e siècle. La durée de fonctionnement du complexe balnéaire est inconnue.

b. Le renouvellement de l'architecture publique

* Les thermes impériaux (fig. 226 à 228)¹⁴

Les thermes impériaux ont été érigés à l'extrémité est de l'axe principal de la ville (*decumanus maximus*) qui reliait déjà les principaux édifices du Haut-Empire (thermes de Sainte-Barbe, forum et amphithéâtre), à hauteur de son croisement avec la voie cardinale menant vers le nord, à la *Porta Nigra*. Les deux *insulae* de la périphérie urbaine, densément occupés par des *domus* luxueuses durant tout le Haut-Empire¹⁵, ont fait l'objet d'importants travaux de nivellement avant d'accueillir la nouvelle construction publique de plus de 33 000 m².

La conception du bâtiment représente l'exemple le plus abouti du type impérial, tant du point de vue de l'agencement harmonique et du principe de dédoublement des salles, que de la

¹³ Il est nécessaire de souligner qu'entre les niveaux de sols correspondant aux deux phases a été repérée une stratigraphie d'occupations intermédiaires dont la signification échappe totalement à la compréhension de l'édifice.

¹⁴ KRENCKER/KRÜGER/LEHMANN/WACHTLER 1929; HUSSONG/CÜPPERS 1972; KENTENICH 1908; KENTENICH 1927; REUSCH 1964a; REUSCH 1971; REUSCH 1972; REUSCH 1975; REUSCH 1995; REUSCH 1956a, p. 401-403; KUHNEN/CLEMENS 2001, p. 122-134.

¹⁵ REUSCH 1964c, p. 241-244.

conservation maximale d'énergie¹⁶. Le plan très ramassé s'articule en deux grandes parties alignées sur un axe parallèle au *decumanus*: la zone chaude des thermes (*caldarium-tepidarium*), conçue en un seul bloc, fait saillie sur le front est de l'édifice, tandis que la partie froide, comprenant essentiellement la palestres et le *frigidarium*, est tournée vers le centre urbain. Tout comme dans les thermes de Sainte-Barbe, c'est sur cette partie des bains que l'accent décoratif a été naturellement placé (nymphée monumental, fontaines, etc...).

C'est sur le plan technique que le bâtiment se distingue particulièrement des autres établissements thermaux en tant que modèle d'économie d'énergie: l'ensemble des foyers est desservi par un couloir de service continu qui ceinture et isole le bloc chaud sur son pourtour extérieur. Les chambres de chaleur des différentes salles communiquent entre elles pour récupérer toute l'énergie disponible. Toute la partie inférieure de la zone chaude des thermes est édifiée en carreaux de terre cuite et renforce l'isolation générale des sources de production calorifique. Le rejet des bassins sur le périmètre des salles, placés ainsi au contact direct des foyers, est une autre mesure toujours prise en ce sens. L'impact du fonctionnement d'une telle construction sur l'environnement urbain et la gestion des ressources forestières de la cité demeure néanmoins très important.

Au terme d'une période de fonctionnement dont l'existence même est remise en cause¹⁷, le plan des thermes est remanié en profondeur: les baignoires sont remblayées et le système de chauffage condamné; le *frigidarium* est arasé et la palestres, agrandie; le *tepidarium* sert désormais d'entrée principale au bloc construit (fig. 228). De petites cellules de 5 x 6 m sont aménagées dans les deux ailes encadrant l'ancienne cours d'exercice, et le portique est réduit à sa plus simple expression. L'entrée monumentale est remplacée par une simple porte, tandis que deux accès secondaires sont percés dans les faces est et ouest de la construction. Finalement, la fonction thermique est reléguée dans la construction d'un petit établissement de bains sur le coin nord-est de l'ancien complexe, comprenant l'équipement balnéaire minimal. L'interprétation de ces réaménagements est problématique : on a vu successivement dans la transformation des thermes impériaux sa reconversion en un nouveau forum, puis en un bâtiment d'apparat impérial, tandis que l'équipement de la palestres aurait accueilli la garde militaire rapprochée¹⁸.

La chronologie générale du bâtiment n'a été établie que dans les grandes lignes et repose sur des critères de datation insuffisants. Aucune réparation n'a été décelée au sein de sa première phase d'utilisation. Les témoins datants se limitent aux découvertes numéraires prises dans les maçonneries des thermes, comparées au monnayage issu de la stratigraphie générale antérieure, qui s'étend jusqu'au règne de Dioclétien. C'est donc dans la seconde moitié du III^e siècle, sans plus de précision, qu'il convient de placer la construction des thermes. La transformation des

¹⁶ Voir à ce sujet: COQUELET/CHEVALIER 2002; DESPIERRES 2001. La consommation des thermes est ramenée entre 4000 et 5000 tonnes de bois par an.

¹⁷ GRENIER 1960, p. 379-384.

¹⁸ GRENIER 1925, p. 59.

LES VILLES DE BELGIQUE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

thermes en bâtiments d'apparat est datée du règne de Valentinien ou de Gratien (seconde moitié du IV^e siècle), toujours uniquement d'après le numéraire.

* Les entrepôts du quartier Saint-Irmine (fig. 229)

C'est en aval de l'occupation urbaine, sur la rive droite de la Moselle, qu'ont été implantés des bâtiments de stockage dont la taille imposante suggère sans hésiter une fonction publique et collective. Deux ensembles d'entrepôts se sont ainsi succédé au sein d'une seule *insula* au nord-ouest de la ville du Bas-Empire.

Les premiers *horrea* ont été dégagés sur la plaine alluviale, en bordure du quadrillage urbain dont ils respectent l'orientation, tout en débordant des limites présumées des *insulae* dans cette partie de la ville¹⁹. Le plan de la construction (70 m sur 50 m) est divisé en trois grandes parties: deux bâtiments parallèles, comprenant trois nefs séparées par deux rangées de piliers, s'articulent sur un espace central mononef. Tous les murs porteurs sont renforcés à intervalles réguliers par des contreforts, et un portique continu uniformise la façade des trois parties de la construction sur son côté nord, suggérant que les principaux accès au bâtiment donnaient sur une des voies décumanes de la ville. Les *horrea* disposaient néanmoins d'autres entrées secondaires sur les faces est et ouest ainsi que sur la face sud, bien que les entrepôts n'occupent que la moitié du lotissement.

A à peine 30 m à l'est de ces premières structures ont été mis au jour les vestiges d'un bâtiment allongé interprété en raison de son plan comme un second *horreum*. Seul le quart sud-est de la construction a été réellement fouillé. La superficie totale du plan est donc inconnue, mais la mise en relation de ces vestiges avec les bribes de constructions environnantes permet de penser que les entrepôts couvraient une surface d'au moins 7000 m². La construction, divisée en deux parties par une file de piliers²⁰, s'étend sur 100 m de long dans le sens nord-sud²¹, et présente une orientation légèrement décalée par rapport aux premiers entrepôts. L'amorce de son doublet a été dégagée à faible distance du côté des berges du fleuve.

La chronologie des deux bâtiments n'est pas précisément définie. La construction des premiers *horrea* est placée au tournant du IV^e siècle, tandis que les seconds sont datés de la seconde moitié du IV^e siècle. La période d'utilisation respective des deux bâtiments est inconnue.

* La basilique palatiale ou l'*Aula Palatina* (fig. 231 (a))²²

L'*aula Palatina* est un bâtiment de plan basilical, construit au nord-est de la ville, dans un quartier urbanisé du Haut-Empire. L'intégration du monument au paysage urbain a entraîné d'importantes modifications du réseau viaire, puisque la nouvelle construction, qui respecte son orientation, est bâtie à cheval sur deux *insulae* et la voie qui les sépare à l'origine, déjà condamnée au II^e siècle par la construction d'une salle de plan également basilical, de taille plus réduite et bien intégrée au

¹⁹ KUHNEN/CLEMENS 2001, fig. p. 59.

²⁰ CLEMENS/LÖHR 1998, p. 419-420 (Vereinigte Hospitien, Küchentraktneubau); REUSCH 1956a, p. 400.

²¹ KUHNEN/CLEMENS 2001, p. 171-173.

²² BINSFELD 1977a; DAHM 1988; REUSCH 1949; REUSCH 1956b; ZAHN 1991; KRETZSCHMER 1955.

schéma urbain antérieur. La filiation des deux constructions pourtant strictement superposées n'est pas établie, mais la reprise d'une fonction déjà présente dans la demeure luxueuse du Haut-Empire est fort probable, et concrétiserait l'ascension du statut de la ville, abritant à la fin du Haut-Empire le procureur des trois provinces du nord de la Gaule, puis l'empereur lui-même²³.

L'édifice, couvrant une surface de 2300 m² environ, était bâti entièrement en briques cuites, et équipé d'un chauffage classique par hypocauste. Il faisait partie en réalité d'un complexe beaucoup plus vaste comprenant deux cours à portique sur ses flancs est et ouest, ainsi qu'une entrée monumentale plaquée contre sa façade sud, dont le front déborde par rapport au passage de la voirie décumane qui limite les deux anciennes *insulae*. L'exploration des vestiges situés au delà de la cours à portique du front est du complexe, a mis en évidence un ensemble de salles, qui indiquent le caractère résidentiel et privé du palais (découverte de mosaïque, installation balnéaire, etc... sous le musée provincial), interprété comme le premier lieu de résidence des empereurs Maximien ou Constance Chlore. La datation de l'*aula* est placée entre 305 et 311²⁴.

* Les origines du groupe épiscopal (quartier cathédral) (fig. 231(b/c))

Les premières constructions paléochrétiennes occupent deux *insulae* alignées dans le secteur nord-est de la ville. Elles succèdent à des lotissements résidentiels et artisanaux, en grande partie ruinés durant les incursions germaniques qui marquèrent la transition du Haut- au Bas-Empire.

Les transformations progressivement apportées au quartier induisent un changement de fonction important : l'aménagement d'une salle à abside, dès le III^e siècle, dans la partie sud de l'*insula* est, confirme le caractère de plus en plus officiel de ce secteur de la ville. Les premières structures tardives sont en effet assimilées à un autre complexe résidentiel qui aurait appartenu à Hélène, la mère de Constantin.

L'ensemble des constructions est ensuite rasé et fait place alors aux premières structures religieuses : au début du IV^e siècle, un bâtiment à trois nefs doté d'une petite abside est érigé. Dans la seconde décennie du IV^e siècle, est édifié à l'est de ce premier bâtiment une seconde construction à trois nefs, de surface plus importante. Peu avant le milieu du siècle, les deux constructions sont enfin réunies et forment un plus vaste complexe religieux. Durant cette phase, un troisième édifice à triple nefs est implanté au nord du premier bâtiment, selon le principe d'une église double (nord et sud). L'entrée des constructions aux axes désormais parallèles est précédée d'un atrium édifié sur leur façade ouest. Dans l'espace séparant les deux églises, prirent enfin place un baptistère et d'autres pièces plus petites. Le complexe religieux subit ensuite une transformation : une nouvelle construction de plan carré renouvelle l'ancienne disposition de la partie est du complexe. Il s'agit probablement une « *memoria* », mais cette interprétation demeure hypothétique. Dans la seconde moitié du IV^e siècle, l'architecture de ce bâtiment est améliorée :

²³ KUHNNEN/CLEMENS 2001, p. 135-142.

²⁴ CÜPPERS 1990, p. 601-604.

LES VILLES DE BELGIQUE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

les fondations sont consolidées, des pilastres sont appliqués aussi bien sur les façades extérieures et les parois intérieures.

* L'aqueduc de Ruwer²⁵

Le parcours de l'aqueduc de Ruwer est bien établi: la conduite acheminait l'eau en ville sur une distance de 12 km dans un canal parfois dédoublé, dont le point de départ se situe près de l'actuel réservoir principal de la ville. Son entrée en milieu urbain a été localisée près de l'amphithéâtre, après quoi, il devait déboucher sur un réservoir de distribution non localisé. La canalisation voûtée, construite en briques revêtues sur le parement intérieur d'une couche de mortier rose, comportait également de nombreuses pierres de récupération, suggérant une chronologie de construction basse, directement associée à celle des thermes impériaux.

* Autres constructions monumentales du Bas-Empire

La ville aurait été équipée d'un cirque, hypothèse associée à la découverte d'un mur massif de 2,40 m de large dans la Helenenstraße²⁶. Situé en dehors du quadrillage urbain, dans la partie nord-est de l'enceinte, il aurait été érigé conformément à la disposition topographique des lieux, dans le sens nord-ouest/sud-est. Sa construction se serait déroulée sous le règne de Constantin.

Signalons aussi que le long de l'Ostallee, des vestiges tardifs ont été interprétés comme ceux d'une place publique²⁷. Dans l'Altbachtal, suite à l'abandon du théâtre cultuel, s'est développée une petite construction interprétée comme la maison d'un prêtre de Mithra.

3.3. L'architecture privée au Bas-Empire

L'usage de la pierre perdure au Bas-Empire, même dans les constructions privées. Le développement de l'architecture en bois n'est pas documenté, et les habitats en dur tardifs recensés appartiennent vraisemblablement à une classe plus aisée²⁸.

Les recherches récemment menées dans la Moselstraße ont permis d'étudier des constructions privées érigées au Bas-Empire²⁹, vraisemblablement de standing (salles à absides, système de chauffage par hypocauste avec complexe balnéaire, sols de mosaïque³⁰). La vue partielle des vestiges ne permet pas d'en dresser un plan général. Ces habitats ont la particularité de disposer de foyers domestiques rectangulaires allongés.

²⁵ NEYES 1975; NEYES 1983.

²⁶ REUSCH 1956a, p. 433.

²⁷ TREVES 1939, p. 240 (Ostallee 79).

²⁸ La carence des données chronologiques sur la plupart des anciennes fouilles constitue un obstacle supplémentaire à l'élaboration d'une mise au point sur ce thème.

²⁹ PFAHL 1999.

³⁰ Dans la Hawstraße (CLEMENS/LÖHR 1997, p. 368).

3.4. Les matériaux mis en oeuvre dans la construction

On dispose de peu d'informations sur l'identification des pierres employées dans les constructions du Bas-Empire. Les carrières de l'Eiffel auraient approvisionné le chantier des thermes impériaux³¹, qui compte aussi parmi ses vestiges, de nombreux fragments de tuf interprétés comme les restes d'un voûtement. Par ailleurs, l'usage d'un appareil exclusivement constitué de carreaux de terre cuite liaisonnés au mortier a été rencontré dans deux constructions publiques de grande envergure (dans les thermes impériaux et dans l'*Aula Palatina*), dont le trait commun, peut-être à l'origine de son utilisation dans les deux cas, est de disposer d'un appareil de chauffage.

Le grès (rouge et multicolore) continue d'être utilisé tant dans l'architecture publique que privée. Le calcaire, matériau privilégié pour la réalisation du dallage de la voirie du Bas-Empire, est également employé dans les constructions domestiques³².

3.5. Les structures économiques du chef-lieu du Bas-Empire

Peu d'activités artisanales sont renseignées à l'intérieur de l'enceinte, alors que la Notice des Dignités mentionne l'existence d'une fabrique d'armes et de vêtements³³. On sait aussi qu'un atelier monétaire y avait été créé à la fin du IIIe siècle et que son activité s'était étendue jusque dans le courant du IVe siècle. Sur le plan archéologique, on ne peut citer qu'un foyer appartenant à un atelier de potiers dans les fouilles de la Moselstraße.

3.6. La chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

Le renouvellement urbanistique de Trèves s'amorce dès la fin du IIIe et au début du IVe siècle par l'apparition d'une première vague de constructions publiques dont la monumentalité dépasse celle des édifices du Haut-Empire, autant en superficie qu'en qualité technique d'exécution. Le geste urbain le plus frappant est la restauration du réseau viaire du cœur de la ville, qui reçoit pour la première fois un revêtement en dalles calcaire, alors que le traitement des rues du Haut-Empire était tout à fait commun (simple ballast de gravier). La construction des thermes impériaux au bout de l'artère est-ouest de la ville en renforce l'importance dans la structuration du quadrillage urbain en deux parties. Pour la première fois, si l'on s'en tient aux éléments de datation actuels, l'existence d'un aqueduc est assurée. Par ailleurs, la position des autres constructions publiques tardives (*horrea*, basilique) dans la moitié nord de la cité conditionne déjà les traits spécifiques de la ville du Haut Moyen Age et l'importance de son contact avec le fleuve, par l'entremise du pont et de ses infrastructures portuaires. Dans la moitié sud, le quartier de l'Altbachtal subit quelques transformations qui attestent de sa continuité d'utilisation au Bas-Empire: à l'emplacement du théâtre cultuel abandonné à la fin du Haut-Empire, est construit un bâtiment interprété comme la résidence d'un prêtre de Mithra.

³¹ WIGHTMAN 1960, p. 100.

³² PFAHL 1999, p. 58.

³³ NOTITIA DIGNITATUM OCC., IX, 37-38; XI, 58 et 77; XII, 26.

LES VILLES DE BELGIQUE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

La dynamique urbanistique du début du IV^e siècle à Trèves est davantage perceptible dans la réalisation de ce programme monumental attribué traditionnellement à Constantin (basilique palatiale et formation du groupe épiscopal) que dans la reprise des activités dans le domaine privé, pour laquelle la documentation est pratiquement inexistante et postérieure d'ailleurs à l'initiative impériale évoquée précédemment. Quelques chantiers témoignent en effet du nouvel essor de l'architecture privée, dont l'intégration et le respect de la structure viaire héritée du Haut-Empire est toute relative: à défaut de s'insérer correctement dans les *insulae*, les nouvelles constructions s'alignent néanmoins sur l'orientation du quadrillage. Leur implantation a lieu dans certains cas sur des terrains non bâtis jusqu'à cette époque, hors du quadrillage urbain.

Les traces d'occupation domestiques les plus tardives sont enregistrées jusque dans la seconde moitié du IV^e siècle³⁴. C'est à cette époque que l'on place également la reconversion des thermes impériaux en salle d'apparat impériale (?). Les thermes du Viehmarkt restent en service au moins jusqu'à cette même date, et il en va probablement de même pour les thermes de Sainte-Barbe vu leur position privilégiée dans l'espace urbain. Néanmoins, les trois nécropoles les plus importantes du Haut-Empire, au nord de la ville (Saint Maximin), au sud (Saint-Matthias) et à l'est de l'amphithéâtre continuent de fonctionner et de se développer. Sur la rive gauche de la Moselle, la zone funéraire du faubourg ouest de la ville a également livré plusieurs inhumations du IV^e siècle.

³⁴ Dans la Bernhadstraße, la Moselstraße. L'arrêt du fonctionnement de l'Altbachtal et du temple de Lenus Mars est situé dans le dernier quart du IV^e siècle.



METZ

**METTIS / CIVITAS
MEDIOMATRICUM**

METZ, le petit amphithéâtre, gravure de Claude Chastillon, 1614 (d'après BRUNELLA/HECKENBENNER/LEFEBVRE/THION 1988, p.12, fig. 3).

1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

La ville, qui conserve son statut de chef-lieu, est désormais intégrée à la Belgique Première¹, mais administre un territoire plus restreint. La réorganisation des provinces sous Dioclétien a conduit en effet à l'amputation de la partie occidentale de la cité au profit de la création de la *civitas verodunensium* (Verdun).

2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIE DU III^e SIÈCLE

La crise urbanistique de la seconde moitié du III^e siècle a eu une grande incidence sur l'urbanisme de la ville du Haut-Empire. Des incendies plus précoces déjà, datés du milieu du III^e siècle, ont laissé des traces bien perceptibles sur différents chantiers (Foyer des jeunes ouvriers par exemple²). L'absence de chronologie détaillée ne permet pas, la plupart du temps, de préciser clairement les transformations du paysage urbain de cette époque de transition. On peut néanmoins affirmer qu'une grande partie de la parure monumentale de la ville, à moins de subir d'importantes destructions, cesse à tout le moins de fonctionner. C'est le cas d'une partie du quartier des thermes du Musée et du Carmel, tandis que les thermes de l'îlot Saint-Jacques, l'édifice de spectacle et le bâtiment de la rue des Clercs, disparaissent. Dans le domaine privé, les constructions du III^e siècle présentent déjà dans leur structure des matériaux de remploi³. De même, le quartier d'Outre-Seille⁴ et l'îlot Saint-Nicolas⁵ sont totalement abandonnés⁶.

¹ FREZOULS 1982a, p. 345.

² HATT 1960a, p. 220.

³ Cité administrative, chantier rue Four-du-Cloître (HATT 1964a, p. 350).

⁴ FAYE 1995.

⁵ GALLIA 1992b, p. 131.

⁶ DAUTREMONT 1989.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN⁷ (fig. 232)

3.1. La formation du *castrum*

a. La construction de l'enceinte défensive

* Morphologie et tracé de l'enceinte

Le tracé de l'enceinte a pu être vérifié sur toutes ses faces sauf sur le flanc occidental, longeant le bras oriental de la Moselle⁸. Vers le nord, la courtine suivait une direction parallèle au grand axe routier conduisant à Trèves et au quadrillage urbain du Haut-Empire, à hauteur de la rue du Haut-Poirier⁹, en recoupant les structures thermales du Carmel et du Musée¹⁰. Vers le nord-est, le parcours de l'enceinte a été reconnu sous l'église Saint-Martin¹¹. Les plus grandes incertitudes se concentrent sur le tracé ouest du *castrum*. Un sondage effectué dans l'îlot des Roches a conduit à identifier un tronçon de courtine appartenant à l'enceinte médiévale, considérées comme une extension du *castrum* en direction de la Moselle¹², ce qui laisse penser que l'enceinte antique devait longer plus en retrait la Moselle.

Aucune tour n'a été découverte à ce jour, et le nombre de portes d'accès au *castrum* n'est pas arrêté. Trois d'entre elles, localisées au nord, à l'est, et au sud de l'enceinte, peuvent être considérées assurément comme des structures d'origine antique, mais aucune opération n'a permis jusqu'ici de les repérer sur le terrain.

* Technique de construction

Les fondations de l'enceinte ont été bâties sur un radier de petits moellons supportant une maçonnerie en libage, constituée à l'aide de différents types de matériaux de remploi arrachés aux constructions du Haut-Empire¹³. En élévation, la courtine présente des parements exécutés en *opus vittatum*. Le noyau de la maçonnerie est formé de pierres disposées en oblique, alternant avec une couche de mortier comme dans les hérissons de fondation. On ne connaît pas largeur exacte de la fortification.

* Chronologie de l'enceinte

La chronologie de l'enceinte n'est pas encore arrêtée¹⁴.

⁷ BRUNELLA/DAUTREMONT/THION/WAGNER 1992, p. 25-32.

⁸ FREZOULS 1982a, p. 314-315.

⁹ BURNAND 1982a, p. 324.

¹⁰ GALLIA 1992b, p. 126.

¹¹ BURNAND 1982a, p. 325.

¹² BURNAND 1982a, p. 325.

¹³ WOLFRAM 1901 ; BILLORET 1966c, p. 290 (parking de l'Esplanade et rue Poncelet); BILLORET 1976a, p. 363-367 (îlot Saint-Jacques).

¹⁴ GRENIER 1931, p. 64-69. Peut-être fin du III^e siècle? Datation reprise dans BRUNELLA/DAUTREMONT/THION/WAGNER 1992, p. 25.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

* Sur le plan topographique

On ne sait rien des transformations de la topographie rectifiée de la ville antique et notamment, des secteurs présentant un traitement urbanistique en terrasses. D'importantes quantités de remblais accumulées à la suite des divers incendies qui ont marqué le paysage urbain dans la seconde moitié du III^e siècle et la première moitié du IV^e siècle, ont pourtant été enregistrées en divers endroits de la ville. Les traces d'un endiguement du IV^e siècle ont aussi été relevées au boulevard Paixhans¹⁵. Le versant nord de la colline Sainte-Croix conserve l'étagement créé au Haut-Empire pour y installer de l'habitat, mais est réinvesti par des structures funéraires dans le milieu du IV^e siècle¹⁶.

* Réorganisation du réseau viaire

L'évolution du réseau viaire durant le Bas-Empire reste largement méconnue. La voie de Scarponne (Lyon-Trèves) est utilisée au moins jusqu'à la fin du IV^e siècle d'après les découvertes récentes¹⁷. Néanmoins, si les limites imposées au bâti par l'implantation du quadrillage urbain sont encore systématiquement respectées par les nouvelles constructions, certaines chaussées disparaissent manifestement du paysage au profit de l'établissement de nouveaux bâtiments. L'édifice reconstruit au début du IV^e siècle sur l'îlot de la Visitation condamne ainsi une rue du Haut-Empire¹⁸, peut-être déjà hors service depuis la construction de l'enceinte toute proche, puisque l'on sait qu'elle a abouti, par le choix de son tracé, à la désaffectation et la condamnation d'autres voies de la ville. L'utilisation de plusieurs rues est cependant attestée par le rechargement de leur ballast à l'aide de gravier au IV^e siècle¹⁹, ou par les réoccupations riveraines dont elles font l'objet.

* Rétraction de la superficie urbanisée

Le périmètre du *castrum* est évalué à 58 ha en fonction de la restitution de son tracé²⁰. La superficie du quartier tardif *extra muros* de Pontiffroy organisé sur l'axe routier franchissant la Moselle ne peut être définie précisément²¹. Le secteur de l'amphithéâtre est investi par une nécropole du IV^e siècle²², tout comme celui de la Chambre des Métiers, juste au nord de l'enceinte²³.

¹⁵ ROHMER 1997a.

¹⁶ BRESSOUD 1999.

¹⁷ GRAPIN 1998b.

¹⁸ HATT 1958c, p. 328; HECKENBENNER 1992, p. 32, fig. 22 (rue 6).

¹⁹ BILLORET 1966c, p. 291 (rue antique nord-sud sondée sous la rue Serpenoise).

²⁰ HECKENBENNER 1992, p. 10.

²¹ D'autant que la densité de réoccupation du quartier est difficile à apprécier. Voir: MASSY 1989a, p. 113; THION 1994a (boulevard Sérot: abandon des structures après le III^e siècle); MILUTINOVIC 1995 (*idem*). FREZOULS 1982a, p. 340 et note 144; BURNAND 1982a, p. 324; BURNAND 1984, p. 344.

²² THION 1995b. L'amphithéâtre lui-même est mentionné dans Paul Diacre, *Histoire des évêques de Metz*, I. Il aurait reçu un sanctuaire chrétien au Ve siècle. Les fouilles ont en effet mis en évidence des traces de remaniement tardives, que l'on a tenté de rapprocher de la description du sanctuaire tirée du récit de Paul Diacre. Voir: GRENIER 1958, p. 701-703; FREZOULS 1982, p. 251 et p. 325-326.

²³ Voir: FILIPPO 1996; FREZOULS 1982a, p. 318, fig. 9.

LES VILLES DE BELGIQUE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

3.2. Mise en œuvre des matériaux

Hormis les matériaux de remploi provenant des constructions du Haut-Empire que l'on a dégagés du soubassement de l'enceinte du *castrum*, on ne dispose d'aucune donnée sur l'identification des pierres calcaire utilisées dans les constructions tardives. Dans les habitats, l'usage des matériaux périssables redevient un phénomène courant; là aussi, l'usage de tuiles en remploi pour en édifier le soubassement des constructions est également signalé.

3.3. Architecture publique au Bas-Empire

a. Architecture monumentale héritée du Haut-Empire

Des édifices thermaux du Haut-Empire, seul le complexe du Musée et du Carmel présente des traces de réfection bien nettes et une partie de l'édifice semble remise en état au IV^e siècle²⁴, ce qui ne prouve pas une réutilisation des structures dans leur fonction thermique initiale. Impasse Saint-Jean, un édifice de spectacle (amphithéâtre ?) aurait été rebâti à partir des structures du théâtre du Haut-Empire²⁵, mais le plan n'a pu être ébauché²⁶.

b. Renouveau de l'architecture publique

* Saint-Pierre-aux-Nonnains (fig. 233)²⁷

Le site, consacré durant le Haut-Empire à des activités artisanales, est intégré dans le *castrum* du Bas-Empire. Un nouveau rôle est affecté à ce quartier qui abrite désormais une construction publique dont la destination pose problème. La construction, conçue sur le mode du plan basilical, comprend deux parties, une première salle rectangulaire de 630 m², augmentée d'une abside polygonale sur son petit côté sud-est. L'ensemble de la construction est élevé en *opus vittatum mixtum*, à l'exception des ouvertures cintrées à l'aide carreaux de terre cuite. Deux chambres de chauffe encadrant l'abside indiquaient qu'il avait été prévu manifestement d'équiper le bâtiment d'un système de chauffage. En outre, la découverte de plusieurs bassins circulaires chauffés, contemporains de la construction de la basilique et raccordés dans une phase ultérieure à cette dernière ne manque pas d'évoquer en effet la proximité d'un établissement de bains. La question de l'interprétation des structures, soit en une basilique romaine, à l'image de l'*Aula Palatina* de Trèves, soit comme le *vestibulum* d'un édifice thermal inachevé en relation avec les bassins chauffés²⁸, n'a jamais pu être tranchée réellement, même si l'on convient, à cette heure, qu'une destination balnéaire est fortement probable²⁹. La chronologie du monument demeure incertaine:

²⁴ HATT 1960a, p. 216-217; BILLORET 1966c, p. 293-295.

²⁵ JOLIN 1979, p. 35 ; LEFEBVRE 1980; SEILLY 1993a.

²⁶ HATT 1958c, p. 328; FREZOULS 1982a, p. 331-332.

²⁷ DELESTRE 1988a, p. 20-28; GRENIER 1958; BILLORET 1976a, p. 367; MASSY 1989a, p. 121-123; GENNESON 1958; FREZOULS 1982a, p. 325-327.

²⁸ HATT 1962a.

²⁹ JOLIN 1985. A moins qu'il s'agisse d'un baptistère, solution alternative, proche de la fonction basilicale de l'édifice, selon R. Jolin (voir le même article). Les recherches récentes considèrent la construction comme un complexe thermal (BRESSOUD 1998a).

les datations archéomagnétiques pratiquées sur les terres cuites placent sa construction dans une fourchette allant de la seconde moitié du IV^e siècle au tournant du V^e siècle³⁰.

* Autres constructions publiques

Dans l'ensemble, des découvertes ponctuelles de maçonneries édifiées avec soin et associées à du matériel caractéristique du IV^e siècle, laissent supposer l'existence d'autres constructions publiques (ou privées de standing) dans le *castrum*³¹. L'architecture religieuse aurait connu par ailleurs un essor très important avant la fin du V^e siècle, concrétisé par le développement des églises *extra muros*, notamment la basilique des Saints-Apôtres, assimilée aux vestiges de la basilique cimétériale reconnus sur la Lunette d'Arçon³².

3.4. Architecture privée au Bas-Empire

a. Sur le plan topographique

Une première catégorie d'habitat s'est développée, sous forme de structures précaires, dans les ruines des constructions monumentales du Haut-Empire. C'est le cas par exemple des thermes du Musée et du Carmel. Cependant, la réutilisation des habitats du Haut-Empire, notamment les *domi*, durant les IV^e et V^e siècles, est également assurée par les découvertes de la rue Taison³³. La reconstruction des habitats sur le plan des structures antérieures n'est pas assurée, d'autant que l'on ne dispose que d'informations très partielles sur les bâtiments domestiques tardifs. Les maisons sont fréquemment édifiées au sommet de remblais scellant les destructions et les couches d'incendie du III^e siècle.

b. Sur le plan technique

L'usage de la pierre comme celui des matériaux périssables est bien attesté³⁴. Sur les Hauts de Sainte-Croix, l'élévation de l'habitat qui s'y développe à partir de la fin du III^e siècle³⁵ est constitué d'un solin de tuiles, soutenant une structure portante dont les parois sont exécutées en adobe.

c. Sur le plan morphologique

On ne dispose d'aucun plan de construction d'habitat tardif à Metz, malgré les recherches récentes³⁶.

3.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

* La métallurgie

Un premier atelier du travail du fer a été repéré dans l'angle d'un îlot *intra muros*, non loin de la basilique Saint-Pierre-aux-Nonnains. C'est la concentration des déchets issus de cette activité qui a

³⁰ DELESTRE 1988b.

³¹ Rue du Chanoine Collin (BILLORET 1974a, p. 353-355).

³² FREZOULS 1982, p. 325-329.

³³ MASSY 1989a, p. 118; THION 1988.

³⁴ FREZOULS 1982a, p. 340, note 144.

³⁵ MASSY 1986b, p. 298.

³⁶ BRESSOUD 1996b.

LES VILLES DE BELGIQUE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

permis d'y reconnaître un centre de traitement et de fabrication d'objets en fer et en bronze, fonctionnant dans la seconde moitié du III^e siècle³⁷. Deux phases se succèdent sur le site: la première est caractérisée par un ensemble de foyers, tandis que la seconde se signale davantage par des traces de piquets et des fosses dépotoirs.

* La tabletterie

Un important atelier de taille de l'os, daté du IV^e siècle, a été reconnu à l'îlot Saint-Jacques. Les structures artisanales mal conservées ont réutilisé celles du bâtiment thermal du Haut-Empire, dont les maçonneries ont servi de base à la construction d'un sol en mortier rose³⁸.

3.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

Beaucoup de sites ont livré des témoins tant *intra* que *extra muros* de l'occupation de la ville au Bas-Empire, et des transformations qui ont profondément affecté l'urbanisme hérité du Haut-Empire. En effet, certains quartiers sont totalement abandonnés, comme celui d'Outre-Seille et la ville se replie autour du bras oriental de la Moselle. Cependant, en dépit de leur intégration dans l'enceinte du *castrum*, d'autres îlots *intra muros* sont aussi définitivement désertés: il s'agit par exemple de l'occupation relevée à la rue Dupont-des-Loges³⁹ et sur les Hauts-de-Sainte-Croix⁴⁰. Nombreuses sont les constructions pour lesquelles, en revanche, on n'a aucune certitude de l'abandon. C'est le cas pour la *domus* du quartier de l'Arsenal de Ney au sud de la ville. Parmi les édifices publics, les thermes de l'îlot Saint-Jacques sont désaffectés. Rue des Clercs⁴¹, les structures interprétées comme celles d'un lieu de culte sont détruites et le site est reconverti en habitat.

La première moitié du IV^e siècle apparaît d'ailleurs comme une période de rénovation et de reconstruction: la topographie de la ville est remaniée en maints endroits à partir de cette période. Beaucoup de chantiers localisés dans le secteur sud-ouest du *castrum* portent ainsi les vestiges d'habitats érigés à cette époque: à la Visitation⁴², rue des Clercs (où il supplante le sanctuaire) et dans le quartier de l'Arsenal Ney. Le quartier accueille un nouveau complexe thermal de grande envergure, et le réseau viaire est restructuré à cette même période.

L'observation stratigraphique des incendies du IV^e siècle⁴³ reste difficile à exploiter étant donné qu'on ne dispose d'aucune vue globale sur ces phénomènes et que l'interprétation des destructions contemporaines est trop vite associée aux grandes catastrophes rapportées par les sources auxiliaires. Ainsi, le passage des Alamans et des Francs est à l'origine de la dévastation du quartier de la Visitation en 352 précisément, et celle des Huns, en 451, aurait eu d'importantes

³⁷ LEROY et coll. 1990.

³⁸ BILLORET 1974a, p. 356.

³⁹ LEFEBVRE 1980, p. 117; BURNAND 1980a.

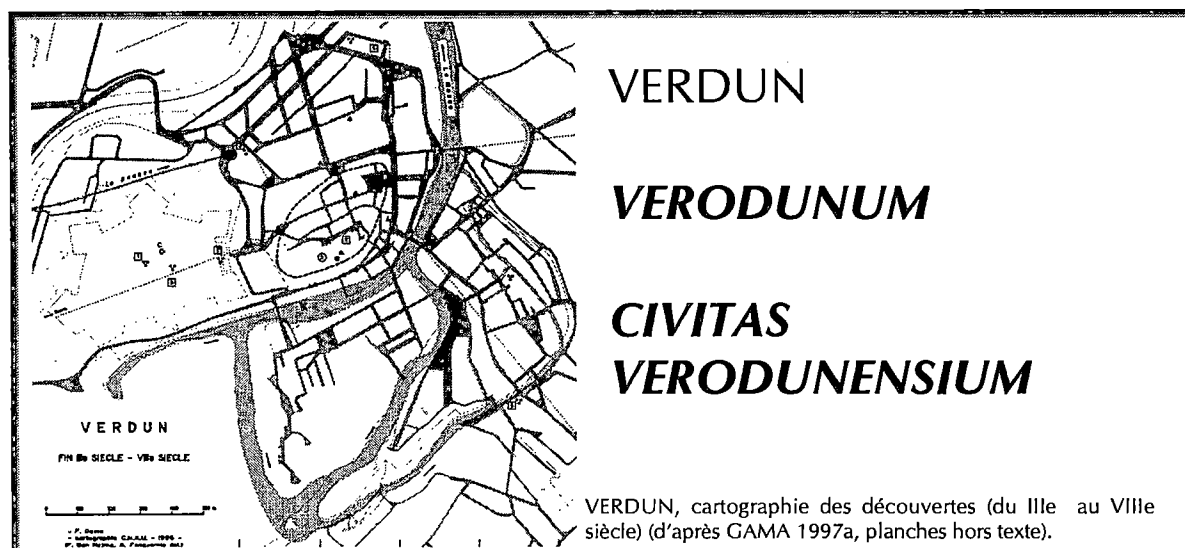
⁴⁰ BURNAND 1984, p. 341.

⁴¹ HATT 1974, p. 42.

⁴² HENROTAY 1993.

⁴³ Sur le chantier de la Visitation par exemple (HATT 1958c, p. 323 et 327); l'incendie de 352 devrait plutôt, d'après les découvertes effectuées sur les Hauts-de-Sainte-Croix, être rapporté à la première moitié du IV^e siècle. Voir BURNAND 1984, p. 299.

répercussions sur la destruction de l'édifice basilical de Saint-Pierre-aux-Nonnains, monument resté d'ailleurs inachevé.



1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

Au Haut-Empire, Verdun n'est qu'une agglomération secondaire fondée sur le territoire des Médiomatriques et ne dispose d'aucun statut particulier. Tandis que les réformes de Dioclétien placent la cité de Metz en province de Belgique Première, à laquelle appartiendra désormais également Verdun, l'agglomération est promue au rang de capitale de cité à une date indéfinie. Ce changement est attesté en tout cas à partir des années 400 après J.-C, dans la *Notitia Galliarum*¹.

La cité a été constituée en prélevant la partie occidentale du territoire des Médiomatriques. La ville représentait effectivement un point d'étape important, principale agglomération sur la chaussée liant Reims à Metz, non loin de la frontière entre les deux *civitates*. Le choix de cette promotion est certainement lié à son rôle de ville carrefour routier (puisque une seconde voie importante doublant la Meuse, reliait Verdun et Langres) comme sur les plans géographique et administratif, favorables au développement économique de la région².

2. HÉRITAGE URBANISTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DU HAUT-EMPIRE (fig. 234 et 235)

2.1. Cadres géomorphologique et topographique

La ville de Verdun (*Verodunum*) s'est développée sur le cours de la Meuse, qui occupe en Lorraine occidentale, une vallée orientée plus ou moins nord-ouest/sud-est, coincée entre les Côtes de Meuse et le relief de l'Argonne³. Le paysage diversifié de la région, caractérisé par une succession de côtes et de plateaux⁴, s'ouvre à hauteur de la ville, bâtie en rive gauche sur un éperon, en un

¹ GAULTIER 1986, p. 62 ; GAMA 1997a, p. 25.

² GAMA 1997a, p. 25-26.

³ *Idem*, p. 1, et p. 16, fig. 1.

⁴ HILLY/HAGUENAUER 1979, p. 13 et p. 14, fig. 3.

LES VILLES DE BELGIQUE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

cirque naturel. La formation géologique de ce relief particulier est tributaire du bassin parisien, dont la Lorraine constitue l'extrémité orientale.

Le réseau hydrographique actuel se présente sous une forme anastomosée, branchée sur le cours principal de la Meuse⁵. Le fleuve longe effectivement la ville en deux bras principaux (le bras droit s'appelant Moson, le second se prolongeant à hauteur de la ville par le ruisseau de Saint-Vanne). Sur son flanc nord, elle est également arrosée par un petit affluent de la Meuse, la Scance, dont le tracé naturel, qui demeure inconnu, débouchait à hauteur du Port Saint-Paul⁶.

Les modifications partiellement déterminées de ce réseau permettent de restituer sa morphologie au début du Moyen-Age. Elles sont essentiellement liées aux travaux de fortification et de mise en défense par inondation menés par Vauban⁷, qui a reporté plus en amont la confluence des deux bras du cours d'eau. L'étude des abords de l'éperon lors de l'opération « collecteur rive gauche »⁸, et la construction du centre mondial de la Paix, près du Palais épiscopal et de la cathédrale, ont abouti aux conclusions suivantes : le ruisseau de Saint-Vanne aurait subi, en traversant la ville, une inflexion en direction de l'est et s'éloignerait un peu plus de la butte calcaire de la rive gauche. Rue de Rû⁹ en effet, au sud-est du rocher, l'occupation romaine du Haut-Empire reposait sur des sédiments alluviaux de berge¹⁰, témoignant du déplacement (naturel ou artificiel)¹¹ du cours du fleuve¹².

Grégoire de Tours mentionne en outre un pont sur la Meuse à Verdun¹³ ; il serait situé à hauteur du pont Legay actuel et succéderait à un point de franchissement antique¹⁴. Des aménagements de berge réalisés en matériaux légers ont été également enregistrés rue du Pont des Augustins¹⁵. Ils témoignent des efforts consentis par la population dès le I^{er} siècle pour stabiliser les rives du cours d'eau¹⁶. Un dépotoir de rive, mis au jour sur le quai de Londres¹⁷, suggère l'utilisation du fleuve comme un égout à ciel ouvert.

La ville a été implantée sur un relief très découpé, formant un éperon calcaire se raccordant au plateau situé à l'ouest du site. L'ensemble culmine à 225-230 m d'altitude et domine les basses terrasses alluviales à l'est, favorisant la formation des chenaux de la Meuse. La dénivellation entre le cours d'eau et les hauteurs de la ville voisine les 30 m¹⁸ sur une distance très réduite (200 m environ). La formation pédologique de la partie basse du site consiste en alluvions récentes.

⁵ GAMA 1997a, p. 17, fig. 2.

⁶ *Idem*, pl. 3.

⁷ FREMONT 1993.

⁸ GAMA 1994e ; GAMA 1994f ; GAMA 1994g ; GAMA 1995 ; GAMA 1996a.

⁹ GAMA 1993a ; GAMA 1994a ; GAMA 1994b ; GAMA/GEBUS 1994a ; GAMA/GEBUS 1994b.

¹⁰ GAMA 1997a, p. 22.

¹¹ GAMA 1996a : le comblement est considéré comme naturel.

¹² *Idem*, p. 27.

¹³ GAMA 1997a, p. 26.

¹⁴ *Idem*, p. 27 et planches 3 et 4 (point A).

¹⁵ GAMA 1994j.

¹⁶ GAMA 1995.

¹⁷ GEBUS 2000.

¹⁸ *Idem*, p. 1, p. 67-68.

C'est de nouveau l'opération « collecteur rive gauche » qui a permis de mieux cerner les transformations de l'espace urbain depuis la période antique. Sur le plan de la topographie naturelle, ces travaux ont amené à la conclusion que la mise en défense et l'urbanisation du site en contrebas s'étaient déroulées au détriment du paysage rocheux naturel, entaillé à cette fin¹⁹. La compilation des données relatives à l'épaisseur totale des sédiments montre deux régions bien distinctes et homogènes: une première correspondant aux basses terrasses (« collecteur rive gauche »), où l'épaisseur des couches anthropiques varie entre 1,50 et 3 m ; une seconde, pour lesquelles les données sont plus lacunaires, se limite à l'emprise du rocher, où les couches de remblais atteignent 4 à 6 m d'épaisseur²⁰.

2.2. L'occupation préromaine

La nature défensive du site a fortement influencé l'opinion des érudits locaux qui voyaient en Verdun un éperon barré la période gauloise, en dépit de l'absence d'arguments historiques et archéologiques. Ils se basaient avant tout sur le nom antique de la ville, construit à partir d'un toponyme celte²¹.

Si aucune structure défensive n'a été mise au jour sur le site, une occupation de La Tène finale a néanmoins été enregistrée en ville haute, sur le rebord du plateau²², mais la portée de cette découverte ne peut être établie clairement pour l'instant.

2.3. Les origines de l'agglomération

Les témoignages les plus anciens du développement de l'agglomération datent du début du I^{er} siècle après J.-C.. Ces structures ne succèdent à aucune occupation indigène. Elles ont été localisées en deux endroits : rue du Rû et place du Marché Couvert²³, en bordure de l'éperon rocheux et de la rive de la Meuse.

Il est impossible à l'heure actuelle de déterminer les relations entre cette occupation romaine, datée du début de l'ère, et l'occupation indigène évoquée précédemment, qui se trouve localisée sur les hauteurs de la ville. *A fortiori*, l'extension du noyau urbain reste indéfinie.

2.4. Le développement de l'agglomération (I^{er}-milieu du III^e siècles après J.-C.) (fig. 235)

a. Aménagements topographiques du site

Verodunum a été bâtie au point d'intersection entre la Meuse et la voie qui relie les chefs-lieux de Reims et de Metz. Cette chaussée, à hauteur de Verdun, forme un coude à 90° pour franchir la Meuse au niveau du pont Legay. Mais les érudits locaux envisagent l'existence plus au nord, d'une

¹⁹ GAMA 1997a, p. 81-82.

²⁰ *Idem*, pl. 12 ; GAMA 1994c.

²¹ *Verodunum* : ver = gué et dunum = forteresse, hauteur.

²² GAMA/GEBUS 1994b. Il s'agit d'une simple mention sans description, mais assurant de la continuité d'occupation du site depuis la fin du I^{er} siècle avant J.-C..

²³ GAMA 1997a, p. 23-24.

LES VILLES DE BELGIQUE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

troisième chaussée qui, passant par Etain et Senon après avoir traversé le cours d'eau au niveau du pont Chaussée, prenait la direction de Trèves²⁴.

Ce schéma routier est hérité des observations du XIXe siècle, et aucune découverte n'a été effectuée dans ce domaine depuis lors. Les descriptions anciennes concernent les tronçons reliant Verdun à Metz et Trèves, mais pas à Reims. On suppose que la chaussée fournissait un accès à la ville par le plateau.

L'extension de l'agglomération est difficile à préciser : d'après les récentes recherches, les niveaux d'occupation du Ier au IIIe siècle sont dispersés sur une dizaine d'hectares, et se concentrent essentiellement au sud-est, en contrebas du rocher, ainsi que sur l'éperon²⁵. Les zones funéraires se répartissent également en rive gauche, dès le IIe siècle, le long de la route menant à Trèves, mais aussi au niveau du coude que devait former la chaussée Reims-Metz²⁶. Aucune occupation antique n'a été relevée en rive droite.

b. L'exploitation des ressources locales

On ne dispose d'aucune information à ce sujet.

c. L'équipement public de l'agglomération

On ne dispose d'aucune information sur le réseau viaire urbain du Haut-Empire. Les découvertes de structures domestiques se sont multipliées ces dernières années, mais aucun habitat n'a été dégagé en connexion avec la chaussée qui devait le desservir.

d. Architectures publique et privée

La parure monumentale de l'agglomération n'est pas documentée, à l'exception d'un ensemble de blocs de remploi dans l'ancienne abbaye de Saint-Vanne, appartenant à un autel ou à un édifice public²⁷.

La connaissance de l'architecture domestique constitue en revanche l'un des principaux progrès de la recherche récente²⁸. Aucun plan complet de structures n'est certes connu, mais l'utilisation de matériaux périssables dans l'architecture privée est un fait acquis. L'usage de la pierre est également assuré par les découvertes de la place Monseigneur-Ginisty, et de la rue du Rû. Quelques découvertes anciennes d'éléments appartenant à des hypocaustes sont également signalées.

²⁴ *Idem*, p. 22 ; LIENARD 1884, p. 5 et 44 (route de Trèves) et 60 (route de Metz).

²⁵ GAMA 1997a, pl. 3.

²⁶ *Idem*, p. 24 ; LIENARD 1884, p. 35.

²⁷ LIENARD 1884, p. 17.

²⁸ L'inventaire des découvertes est repris dans GAMA 1997a, p. 23-24. Les annuaires d'opérations de terrain en milieu urbain ne renseignent aucune nouvelle découverte. La présence d'un habitat sur les sites recensés se limite souvent à la découverte de structures annexes ou de couches de remblais à caractère domestique.

e. Les structures économiques

Les traces d'artisanat sont très diffuses²⁹ et concernent uniquement les activités de tabletterie. Elles se résument à deux découvertes : l'une a été effectuée dans l'environnement cathédral et l'autre, rue de la Madeleine.

2.5. Les phases chronologiques du développement de l'agglomération

L'évolution de l'urbanisme de l'agglomération échappe totalement à notre connaissance. En effet, aucune date précise n'a pu être proposée pour les occupations étudiées. Les recherches récentes permettent néanmoins de caler tous les sites découverts dans une fourchette chronologique débutant au I^{er} siècle, les plus anciens étant localisés en contrebas du rocher, au bord de la Meuse. La plupart de ces habitats étant reconnus uniquement par des remblais de destruction et non par des structures, il est difficile de proposer une chronologie d'occupation effective de l'agglomération.

3. LA CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIÉ DU III^e SIÈCLE

L'évolution de Verdun dans la seconde moitié du III^e siècle est mal documentée. L'agglomération connaît manifestement déjà des difficultés dans le courant du II^e siècle, puisque l'opération « collecteur rive gauche » a révélé à plusieurs reprises une stratigraphie d'occupation interrompue au cours des II^e et III^e siècles suivant les endroits³⁰.

4. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (fig. 236)

4.1. La formation du *castrum*

a. La construction de l'enceinte défensive

L'enceinte de Verdun n'a fait l'objet d'aucune recherche archéologique depuis la publication de GAMA 1997a, qui dresse l'état de la question sur le problème du rempart et de son occupation *intra* et *extra muros*. L'existence d'une fortification protégeant Verdun est bien attestée par la littérature du Haut Moyen-Age³¹. La position des quartiers de l'évêché et de la cathédrale détermine son emplacement sur la ville haute, et son tracé fut assimilé à l'enceinte du Moyen Age, à l'aplomb de la falaise donnant sur la Meuse. Cependant, les fouilles menées dans cette partie de la ville, à l'occasion de l'aménagement du Centre Mondial de la Paix dans l'ancien Palais épiscopal, n'ont abouti qu'à l'étude du rempart médiéval³².

²⁹ *Idem*, p. 24 ; LIENARD 1884, p. 44.

³⁰ GAMA 1997a, p. 23-24.

³¹ GAMA 1997a, p. 26-27.

³² GAMA 1993a, p. 31.

LES VILLES DE BELGIQUE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

Le *castrum* aurait enserré environ 7 ha. Les chaussées, dont l'utilisation est attestée durant le Bas-Empire par la présence d'une recharge, sont peu nombreuses, du fait en partie des lacunes de la recherche. C'est l'opération « collecteur rive gauche » qui est à l'origine de la découverte de deux tronçons datés des IV^e et V^e siècle et situés *intra muros*³³.

4.2. Mise en œuvre des matériaux

La mise en œuvre des matériaux n'est pas documentée.

4.3. Architecture publique au Bas-Empire

On ignore tout des transformations de la parure publique de la ville du Bas-Empire.

4.4. Architecture privée au Bas-Empire

La densité des constructions privées dans l'emprise du *castrum* est bien une réalité : observées uniquement en stratigraphie à l'occasion des terrassements effectués dans le quartier épiscopal, les structures domestiques sont édifiées à l'aide de matériaux périssables³⁴.

4.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

On ne sait rien de l'activité artisanale et portuaire aux abords de la ville. Les interventions récentes pratiquées sur les berges de la Meuse (canal des Augustins), ont abouti à postuler le recul du fleuve en cet endroit³⁵, et des aménagements de berge y ont été relevés.

4.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

Le développement du chef-lieu du Bas-Empire ne peut être restitué à l'heure actuelle, en raison des lacunes de la recherche. On peut néanmoins observer une certaine continuité d'après le matériel jusqu'au III^e siècle, voire le IV^e siècle en ville haute, alors que celle-ci semble régresser dès le II^e siècle en bordure du cours d'eau. A l'extérieur du rempart, une zone funéraire des III^e et IV^e siècles a été repérée à la rue Saint-Maur, au nord-ouest du tracé présumé du *castrum*³⁶.

³³ GAMA 1997a, p. 27.

³⁴ GAMA/GEBUS 1994b.

³⁵ Du reste, durant toute la période antique, des sédiments alluviaux ont été reconnus sous les occupations Haut-Empire et Bas-Empire aux abords de la Meuse. Le retrait du fleuve pourrait être contemporain des transformations du réseau hydrographique durant les deux premiers siècles de notre ère. Les raisons de ces modifications doivent être encore établies. Voir également pour l'autre rive : GAMA 1994c.

³⁶ HENROTAY 1993b.



1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

Les Réformes de Dioclétien conduisent à placer la Cité des Leuques dans la province de Belgique Première¹, mais l'on dispose de peu d'informations sur le statut de son chef-lieu au Bas-Empire. Certains voient dans le développement tardif de la ville de Grand, le signe de sa prédominance sur l'ancienne capitale de cité et, par voie de conséquence, celui du transfert des compétences administratives du territoire des Leuques, de Toul à Grand, en contradiction avec les données issues de la Notice des Gaules². L'insuffisance de données sur la vie du site toulinois durant l'Antiquité tardive ne permet pas de trancher la question.

2. LA CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIÉ DU III^e SIÈCLE

Les événements qui ont touché la ville dans la seconde moitié du III^e siècle ne sont pas documentés sur le plan archéologique. Il faut bien reconnaître, en l'absence d'étude plus pointue sur le site, que la chronologie des abandons et des incendies durant cette période troublée restent totalement méconnus. La crise urbanistique n'a cependant pas mis un terme définitif à l'occupation, comme le suggèrent les différents contextes et structures observés dans la ville du IV^e siècle.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (fig. 243)

4.1. La construction de l'enceinte défensive

* Morphologie et tracé de l'enceinte

Le tracé de l'enceinte n'est que partiellement connu³: les recherches du XIX^e puis du XX^e siècle ont permis de localiser son parcours sur le front ouest de la ville (près de la collégiale Saint-Gengoult, parallèlement à la rue de la République)⁴, et sur son côté oriental (rue Qui Qu'en Grogne, rue des

¹ BEDON 2001, p. 305.

² BEDON/CHEVALLIER/PINON 1988, p. 148 ; FREZOULS 1982, p. 228, d'après les deux milliaires constantiniens découverts à Soulosse. GAUTHIER 1986, p. 56: N. Gauthier signale cependant qu'au moment de la rédaction de la *Notitia Galliarum*, la ville gardait bien son statut de chef-lieu (*Notitia Galliarum*, V, 3).

³ GALLIA 1978, p. 336.

⁴ DELORT 1948b, p. 233 (et fig. 1).

LES VILLES DE BELGIQUE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

Tanneurs). Au nord de la cathédrale, un sondage mené à l'emplacement présumé du tracé méridional du rempart n'en a livré aucun vestige⁵. Sa longueur approximative varierait donc entre 1300 et 1500 m, pour une surface enclose d'environ 6 à 7 ha. Plusieurs tours de l'enceinte ont été étudiées: certaines apparaissent comme des constructions médiévales appartenant probablement à l'enceinte de Roger de Marcey⁶. Les tours dégagées sur le tracé occidental de l'enceinte font bien partie de l'ouvrage gallo-romain : de plan semi-circulaire, elles étaient accolées, à intervalles irréguliers⁷, au mur d'enceinte, soit sur son parement intérieur, soit sur son parement extérieur. L'une d'entre elles mesurait 8 m de diamètre. Les quatre portes qui donnaient accès à l'enceinte au Moyen-Age succèdent probablement aux quatre accès du *castrum* du Bas-Empire⁸.

* Technique de construction

La fondation de l'enceinte a été récemment entrevue à hauteur de la rue Qui Qu'en Grogne: le niveau inférieur est constitué d'un hérisson de fondation incliné, sur lequel reposent, maçonnées à sec, deux assises de blocs de taille de remploi provenant des constructions funéraires du Haut-Empire⁹. L'élévation, observée près de l'impasse du Pont Caillant, mesurait encore 8 m de haut¹⁰. Exécutée au mortier rose, elle présentait un double chaînage de briques. Son épaisseur totale est évaluée à 2,80 m à 3 m.

* Chronologie de l'enceinte

La construction de l'enceinte est placée entre la fin du IIIe siècle et le début du IVe siècle¹¹.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

On n'a recueilli très peu de données sur l'occupation tardive du site. L'organisation topographique de l'espace *intra muros* n'est pas connue ; vraisemblablement, vu la position de la muraille, l'axe principal de la ville du Haut-Empire, la rue Michâtel, conserve toute son importance.

Si une occupation dense durant le Bas-Empire a été observée à l'intérieur de l'enceinte sous la forme de remblais, notamment dans le quartier de l'îlot des Etuves et du Marché aux Poissons, l'aménagement de l'espace *extra muros* n'est pratiquement pas documenté. On ne dispose en effet d'aucune information sur le contexte dans lequel la ville a été fortifiée, mais les grands travaux d'aménagement des fossés de l'enceinte et leur alimentation par le détournement de l'Ingressin ont peut-être été facilités par le caractère limité de l'urbanisation dans ce secteur du Haut-Empire. Les

⁵ Le tracé hypothétique de l'enceinte est décrit comme suit (DELORT 1948b) : la muraille, partant de la rue Muids des Blés, rejoignait Saint-Gengoult. Reprenant approximativement le tracé des rues de la Petite Boucherie et des Tanneurs, elle ralliait son point de départ en effectuant une large courbe. Le tracé circulaire de l'enceinte reste une hypothèse. On sait aujourd'hui qu'elle se prolongeait au moins jusqu'à la rue Qui Qu'en Grogne.

⁶ TOUL 1993.

⁷ *Idem*, p. 233 et 234, note 1.

⁸ *Idem*, note 1.

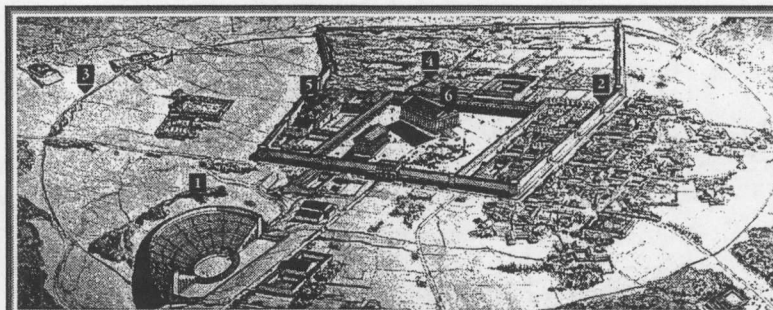
⁹ TOUL 1993.

¹⁰ DELORT 1948b, p. 235: en considérant que le sommet du mur d'enceinte comportait un crénelage, l'élévation atteindrait une hauteur totale de 10 m.

¹¹ HUMBERT 1975 ; BEDON 2001, p. 304.

interventions archéologiques confirmeraient l'absence de réoccupation des quartiers désormais *extra muros*, comme Saint-Mansuy, Saint-Epvre et le site de l'hôpital¹².

¹² BRAILLARD 1995c, p. 131.



GRAND

**GRANNUM
ANDESINA ?**

Vue générale de l'agglomération (d'après COULON/GOLVIN 2002, p. 75).

1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

L'insuffisance de données sur la vie du site toulais durant l'Antiquité tardive ne permet pas de trancher la question du transfert des compétences. La ville de Grand est représentée sur la Table de Peutinger par la vignette d'une station thermale, alors que Toul (*Tullum*) fait office de simple étape sur la chaussée routière qui les relie. Grand consolide vraisemblablement l'importance qu'elle a acquise durant le Haut-Empire, comme l'attesteraient les passages (hypothétiques) de Caracalla¹ au début du II^e siècle et par la suite, de Constantin².

2. HÉRITAGE URBANISTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DU HAUT-EMPIRE (fig. 237 et 238)

2.1. Cadres géomorphologique et topographique

La ville de Grand est située, tout comme Toul, dans le prolongement méridional de deux lignes de crête : les Côtes de Meuse, l'Argonne et la haute vallée de la Marne. La région est environnée par la plaine Lorraine à l'est, le Bassigny au sud (aux sources de la Meuse), et le plateau du Barrois à l'ouest. La ville a été implantée sur les reliefs culminants du plateau vosgien, dont l'altitude (entre 400 et 450 m) régresse en direction des deux vallons de l'Ognon et de la Maldite, affluents de l'Ornain³. Le choix du lieu ne répond à aucune des configurations topographiques habituelles : il s'agit d'un site de hauteur, sans contact direct avec une voie d'eau. Le relief du site se présente sous la forme d'une dépression de 370 à 390 m d'altitude creusée dans le plateau calcaire des Hauts-Pays. Malgré un dénivelé relativement faible⁴, elle est coincée entre deux petites éminences nord et sud (lieu-dit Devant Matelotte et la villa des Violettes). Par rapport à l'étendue de la cité, la ville en occupe l'extrémité sud-ouest, au contact de celle des Lingons⁵.

La formation géologique de la région est assez uniforme : le plateau de nature calcaire est fortement sollicité par les phénomènes karstiques, contribuant à l'apparition de dolines et diaclases

¹ BERTAUX 1995c.

² SALIN 1963-1964, p. 54-55.

³ FREZOULS 1982a, p. 201, fig. 3.

⁴ 15 m pour 500 m, soit 3%.

⁵ CLEMENT 1995, p. 109.

LES VILLES DE BELGIQUE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

façonnant le caractère microtopographique particulier des lieux⁶. La retenue naturelle de la nappe phréatique est facilitée par la présence de couches d'argile en sous-sol⁷.

Le cours d'eau le plus proche est la Maldite, dont la source, située en contrebas de l'agglomération antique, en est distante de plusieurs kilomètres⁸. Le site, qui paraît donc à première vue désavantagé, dispose en réalité d'un important système hydrographique souterrain⁹ dont la résurgence n'est autre que la source de Routeuil, alimentant la rivière évoquée précédemment. Ce sont également les phénomènes karstiques liés à la nature du sous-sol urbain formé de calcaire tendre de la région du Barrois, qui ont façonné le système de conduites naturelles, perfectionné par les Romains durant le I^{er} siècle.

Des études de prospection géophysique menées par EDF¹⁰ en parallèle avec les recherches archéologiques de terrain, ont permis de déterminer la part des aménagements anthropiques sur ces canalisations naturelles¹¹ atteignant la profondeur actuelle de la nappe phréatique comprise entre 12 et 15 m. L'ensemble des conduites convergeait en un point précis du site, situé sous l'actuelle église de Grand, au terme d'un dénivelé de 60 m environ¹². Les prospections ont montré qu'à cet endroit en effet, l'eau jaillit, au terme d'un parcours sinueux en sous-sol, sous la forme d'une source qui se déverse dans deux dépressions naturelles successives, avant de disparaître à nouveau dans le sol, par une diaclase, jusqu'à la source de la Maldite¹³.

Le fonctionnement de ce réseau souterrain, le « trajet Gironde »¹⁴, a été amélioré en deux temps. Le creusement d'une centaine de puisards¹⁵, branchés sur les galeries artificielles en sous-sol, assurait la récupération des eaux pluviales destinées à pallier au débit variable de la source¹⁶. Les galeries elles-mêmes, adaptées à l'échelle humaine, étaient aménagées en usant de techniques de construction conditionnées par la nature pédologique des terrains traversés¹⁷.

Peu d'informations ont été recueillies sur le relief naturel du site, de sorte qu'il est impossible d'en restituer les faciès pédologique et topographique précis. La profondeur moyenne des sédiments archéologiques est elle-même peu importante : la stratigraphie complète dépasse rarement un

⁶ FREZOULS 1982a, p. 199 et 200; SALIN 1965, p. 75.

⁷ SALIN 1965, p. 75.

⁸ *Ibidem*, p. 198.

⁹ BILLORET 1974a, p. 364-365 ; BURNAND 1978, p. 342-343 ; BURNAND 1980, p. 428-429 ; BURNAND 1982, p. 340-341 ; MASSY 1986a, p. 305 ; BERTAUX 1996^e.

¹⁰ EDF 1991.

¹¹ Les principaux résultats de ces opérations de prospection sont consultables sur <http://www.exagonline.com/grand/site/galerie2.htm>. Les commentaires sont illustrés par un plan reprenant le tracé des conduites, dont la connaissance a fortement progressé depuis la publication de FREZOULS 1982a. Voir également le site : <http://www.admitech.org/> (site n° 23, recherches géophysiques sur le site de Grand par EDF en collaboration avec l'université de Nancy I).

¹² Plusieurs rues contournant l'église portent un nom évocateur : rue du Ruisseau, place de la Fontaine, rue de l'Etang,....

¹³ Comme l'indique sans doute la Table de Peutinger, où la station *Andesina*, assimilée à la ville de Grand, est représentée par une vignette thermale et donne naissance à une rivière (identifiée à la Maldite ou l'Ornain selon C. Bertaux).

¹⁴ CLEMENT 1995, p. 118.

¹⁵ Assurant probablement aussi le rôle de regard, puisque les galeries étaient praticables.

¹⁶ Le rôle de ces puits perdus n'a pas été compris tout de suite, voir à ce sujet FREZOULS 1982a, p. 214-215, et note 35.

¹⁷ BURNAND 1982, p. 341, fig. 20.

mètre d'épaisseur¹⁸. Hormis la double doline remblayée sous l'église actuelle, il est donc probable que la topographie du plateau n'a pas évolué de façon sensible. L'ensemble du site présente une dénivellation régulière qui s'accroît à l'est du centre urbain, en direction de l'amphithéâtre, où le relief forme un vallon en entonnoir¹⁹.

A l'époque antique, d'après les résultats des sondages profonds, le socle calcaire affleurerait pratiquement²⁰. Il était recouvert d'une couche d'argile de faible épaisseur (0,50 m)²¹ que l'on retrouve aussi bien à hauteur de l'amphithéâtre que de l'enceinte. Au nord de la ville, dans le secteur fouillé au lieu-dit « Devant Matelotte », l'accumulation des sédiments argileux semble plus importante²². Le substratum rocheux, épais de 10 m environ, reposait sur une couche de marne, dans laquelle ont été creusées les galeries les plus profondes du réseau hydrologique²³.

2.2. L'occupation préromaine

Aucune structure de tradition indigène n'a été découverte dans le périmètre de l'agglomération du Haut-Empire et seule une dizaine de monnaies gauloises ont été mises au jour sur le site. Cependant, l'hypothèse d'une fréquentation des lieux antérieure à la conquête n'a jamais été écartée, en raison des phénomènes hydrogéologiques propres au plateau de Grand, qui auraient pu susciter, chez les Gaulois, le développement d'un culte des eaux. L'absence de fouilles dans l'environnement immédiat de la source ne permet pas d'écarter définitivement cette proposition.

2.3. Les origines de l'agglomération

L'époque de création de l'agglomération antique demeure inconnue et n'a fait l'objet d'aucune recherche approfondie à ce jour. Les vestiges les plus anciens sont datés du début du I^{er} siècle après J.-C.²⁴, datation qui contraste avec l'éloignement remarquable de la ville par rapport aux grands axes routiers de la région.

2.4. Le développement de l'agglomération (I^{er}-milieu du III^e siècles après J.-C.) (fig. 238)

a. Aménagements topographiques du site

Les principaux travaux d'aménagement du site touchent à l'hydrogéologie locale, mais d'autres signes de transformation du relief naturel, plus ponctuels, ont été relevés²⁵. La construction de l'enceinte fut ainsi doublée par le creusement d'un fossé dont le profil a partiellement entaillé la roche naturelle²⁶. D'importants remaniements ont été opérés également sur le relief lors de la construction de l'amphithéâtre à l'est de la ville, où un grand apport de remblais a été constaté sur

¹⁸ REMY 1983, p. 138, fig. 2, et BERTAUX 1983a, p. 79, fig. 7 pour l'enceinte ; MASSY 1984, p. 363, fig. 24 : environ un mètre également au lieu-dit La Roche (amphithéâtre).

¹⁹ GALLIA 1992a, p. 145 ; BERTAUX 1994 (restitution du profil antique du relief aux abords de l'édifice).

²⁰ BILLORET 1970, p. 308 : à hauteur de la route de Liffol-le-Grand.

²¹ BERTAUX 1995b ; BERTAUX 1995c ; FREZOULS 1982a, p. 210, fig. 7.

²² Les tranchées de fondation ne touchent pas le substrat calcaire, et une cave est entièrement creusée dans l'argile. L'épaisseur des remblais n'est pas connue (REMY 1983, p. 139 et 141).

²³ BRUNAND 1982, p. 341.

²⁴ MILUTINOVIC 1996b, p. 111.

²⁵ BRUNAND 1984, p. 363, point d : les terrains voisinant la basilique avaient été ainsi aménagés en pente douce.

²⁶ BERTAUX 1983, p. 78 et 79, fig. 7.

LES VILLES DE BELGIQUE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

le front nord est du bâtiment²⁷, tandis qu'au sud de la construction, le relief du plateau a été nivelé²⁸.

* Implantation du réseau viaire

Liaisons routières

En vertu de sa position décentrée, les communications routières desservant l'agglomération correspondent à des voies secondaires au réseau mis en place par Agrippa, et reliant les chefs-lieux de cité les plus proches de Grand : Toul en premier lieu (et secondairement Metz par la voie Langres-Trèves²⁹ qui longe successivement la Meuse puis la Moselle), mais aussi Reims (via Naix-Nasium)³⁰. Les découvertes archéologiques permettent de restituer autour de l'agglomération un réseau distribué en étoile. Le prolongement des voies urbaines s'accorderait avec les chaussées branchées sur l'axe Naix-Langres, via Mandres d'une part, et Toul-Metz, via Soulosse d'autre part. L'existence de la première route demeure hypothétique, la seconde, assurant un passage sur la Meuse, est en revanche bien attestée. L'implantation des édifices publics le long de ces voies suggère que ces axes constituent les rues principales de la ville, qui se croiseraient au nord de la basilique, à proximité du temple.

Structure du quadrillage

La ville de Grand est dotée d'un quadrillage orthogonal dont peu de tronçons ont été relevés à l'heure actuelle³¹, si bien que les caractéristiques de son maillage ne peuvent être restituées avec précision³². C'est surtout sur le front nord de l'enceinte que se concentrent les découvertes. Elles mettent en évidence plusieurs irrégularités, tant dans les dimensions des îlots³³ que dans leur divergence d'orientation³⁴, comme le suggère également la disposition variable des bâtiments publics connus³⁵.

Organisation des *insulae*

Accès

Un ensemble de constructions privées réparties dans deux *insulae* contiguës du quadrillage urbain a été récemment étudié sous l'atelier Perrin. Les unités d'habitat sont juxtaposées les unes aux

²⁷ BURNAND 1978, p. 341.

²⁸ MASSY 1986a, p. 305 (point a 1).

²⁹ Une coupe de la chaussée a été récemment effectuée à hauteur de Soulosse-sous-Saint-Élophé. Voir : A.F.A.N. 2001, Lorraine. Vosges (88). Soulosse-sous-Saint-Élophé : La Charmée.

³⁰ FREZOULS 1982a, p. 204, fig. 4, et p. 203-207.

³¹ *Idem*, p. 207, fig. 5 ; BURNAND 1980, p. 430 (rue de Joinville) ; SALIN 1965, p. 80-82 : seules huit voies étaient connues, dont une, correspondant à la rue de Liffol, n'est pas reprise dans les publications ultérieures. Il existait peut-être un *decumanus* supplémentaire juste au sud du temple et de la basilique (BILLORET 1963, p. 75 et plan p. 66-67, n° 7). Il faut y ajouter la découverte récente d'un carrefour de voies sous l'Atelier Perrin (CAUMONT 1996 ; MILUTINOVIC 1996b).

³² La valeur de 240 pieds proposée par Salin n'a jamais été confirmée par les recherches ultérieures. Cfr SALIN 1965, p. 82.

³³ L'espacement entre les sections de cardines observées varie entre 260 et 290 pieds ; entre les deux chaussées décumanes, l'écartement voisine les 290 pieds.

³⁴ Les chaussées cardinales au nord de l'enceinte ne sont pas strictement parallèles. La voie longeant la basilique, sensée correspondre au *cardo maximus* de la ville, est décalée par rapport à l'amorce de la chaussée menant à Langres.

³⁵ La comparaison du plan du réseau viaire avec celle du réseau urbain montre un parallélisme assez net entre le tracé des deux types de structures sur le front ouest de la ville. Cette remarque avait déjà été soulevée (BURNAND 1980, p. 428).

autres. Les murs mitoyens pénètrent profondément à l'intérieur de l'îlot, et aucune desserte n'a pu être relevée³⁶ en raison de l'exiguïté du terrain fouillé. Les dimensions de la maison construite à l'angle du carrefour ont été extrapolées sur base de l'habitat voisin, partiellement dégagé. L'existence d'un module de construction ne peut être écarté³⁷.

Parcellaire

Aucun vestige de parcellaire n'a été mis en évidence sur le site de Grand ; toutefois, la disposition du lotissement de l'atelier Perrin suggère au moins une répartition des terrains riverains de la chaussée³⁸.

* Extension de la superficie urbanisée

Toutes les occupations à caractère urbanisé ont été dégagées dans le périmètre de la « Voie Close »³⁹, rocade pratiquement circulaire, ceinturant le village actuel sur une longueur de 2800 m environ, que l'on a par conséquent interprété comme le *pomerium* de la ville antique⁴⁰. Ses dimensions peuvent d'ailleurs être ramenées au module romain. La surface *intra muros* totale est évaluée à 62,5 ha⁴¹, mais on ne peut en mesurer le degré d'urbanisation⁴². La densité des occupations à l'intérieur de l'enceinte polygonale « sacrée » a été relevée avec certitude uniquement sur les fronts est et nord de la ville : près de l'amphithéâtre d'une part, et dans le secteur de la rue des Roises, situé à 200 m d'autre part. L'éloignement des nécropoles par rapport au centre urbain est si important, que la question de leur attribution à la ville de Grand mérite d'être posée⁴³.

* Chronologie du quadrillage urbain

Aucun argument n'a été proposé pour la datation du quadrillage urbain, l'absence d'une étude stratigraphique des rues en certainement la cause. On sait que le réseau hydrogéologique a été aménagé vers 50-70 après J.-C., ce qui suppose le développement d'une activité importante sur le site. Calqués en partie sur le tracé du réseau viaire, on peut présumer que ces travaux sont au mieux contemporains ou postérieurs à la construction des chaussées. Un autre argument chronologique suggérant une datation encore plus précoce est livré par les fouilles de l'Atelier Perrin, où le secteur est occupé dès le début du I^{er} siècle après J.-C.. Malheureusement, les phases du développement urbanistique du site n'ont pas été publiées dans le détail. De même,

³⁶ *Idem*, p. 112. Une desserte d'*insula* aurait été dégagée dans le secteur dit « devant Matelotte » (BURNAND 1982, p. 341-342).

³⁷ La restitution du plan de la basilique a ainsi permis d'évaluer sa longueur en façade à 120 pieds, soit un *actus*. Cfr BILLORET 1965b, p. 66.

³⁸ MILUTINOVIC 1996b.

³⁹ SALIN 1965, p. 76-77, fig. 1.

⁴⁰ Dont l'existence ne se justifierait que par la mise en valeur du site sanctuaire, étant donné que Grand ne remplissait aucune fonction administrative durant le Haut-Empire, et qu'elle ne jouissait que du statut d'agglomération secondaire. Voir CLEMENT 1995, p. 110-111.

⁴¹ Son organisation semble bien remonter au moins à l'époque antique. Le diamètre du cercle est d'environ 892 m, soit un peu plus de 3000 pieds romains, et de 25 *actus* ou 5 stades. Le centre correspond à l'emplacement de la source située sous l'église actuelle.

⁴² BURNAND 1983, p. 30.

⁴³ SALIN 1965, p. 84-85 : la plus proche de la ville en est distante de 1,5 km. Voir également : BILLORET 1964.

LES VILLES DE BELGIQUE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

l'occupation du secteur sud-ouest du rempart est attestée dès la première moitié du I^{er} siècle, mais son articulation avec le réseau urbain est inconnue.

b. L'exploitation des ressources locales

Aucune carrière n'a été découverte *in situ*, mais l'identification de la nature des fragments architectoniques des monuments publics, si elle s'avère correcte, démontre une exploitation importante du calcaire oolithique tendre de la région du Barrois, la pierre de Savonnières, dont le siège est situé en Haute-Marne, à Fontaines-sur-Marne, dans le canton de Chevillon⁴⁴. Cependant, il est difficile de ne pas concevoir, en raison de l'éloignement de ces carrières, de la nature de la pierre locale et des facilités d'accès au substrat rocheux, que les habitants n'aient pas eu recours aux ressources locales. Le creusement des puits à travers le socle calcaire a sans doute été mis à profit pour la récupération des matériaux, d'autant que le calcaire du Barrois semble en outre réservé surtout à la taille des pièces architectoniques et sculpturales d'une part, aux couvertures des constructions d'autre part, mais pas au gros œuvre des murs⁴⁵.

c. L'équipement public de l'agglomération

* L'équipement monumental de la voirie

La description des techniques de construction et des aménagements architecturaux des chaussées urbaines est assez sommaire en général : aucune coupe stratigraphique n'a été publiée, et il est donc impossible de déterminer si les rues ont connu différents états, ni, *a fortiori*, la chronologie des phases de réaménagement qui couvrent au moins les quatre premiers siècles de notre ère⁴⁶.

La largeur de la surface de roulement varie entre 6 et 8 m⁴⁷. Le soin apporté à sa construction doit être souligné : les comptes-rendus font état de l'existence d'un dallage pour le *decumanus* situé sous la Grand-Rue⁴⁸, mais dans le quartier privé fouillé à l'atelier Perrin, le ballast des chaussées est simplement recouvert d'un cailloutis⁴⁹.

La présence d'un portique a été proposée aux abords du *cardo* (*maximus* ?) longeant la basilique, en fonction des éléments architecturaux récupérés dans les remblais compris entre le caniveau de la chaussée et les constructions riveraines⁵⁰. Aucune trace de fondation du mur bahut supportant la colonnade n'est signalée, et il est donc difficile de proposer une hypothèse de restitution de la

⁴⁴ BILLORET 1965, p. 149. A environ 45 km au nord du village actuel, au sud de Saint-Dizier. FREZOULS 1982a, p. 224, signale également la carrière de Brauvilliers.

⁴⁵ Dans la région des Vosges, deux carrières produisaient un calcaire de qualité sensiblement égale, et fournissaient à la ville de Grand l'essentiel de ses matériaux de construction. La première était située dans la commune de Savonnières-en-Perthois, au lieu-dit Saint Maurice, et l'autre dans la commune de Fontaine-sur-Marne, à proximité de Chevillon⁴⁵. C'est dans cette pierre de Savonnières, un calcaire tendre mais qui durcit à l'air libre, que l'on a taillé les tambours des colonnes de la basilique de Grand, dont la construction semble contemporaine de celle des thermes de la rue de Liffol.

⁴⁶ BURNAND 1982, p. 341-342 : la distinction stratigraphique des phases de recharge n'est évoquée que pour la rue structurant le secteur « devant Matelotte ».

⁴⁷ 6 m pour la rue longeant la basilique (BILLORET 1963, p. 70) ; 8 m pour celle enregistrée lors des fouilles de l'atelier Perrin.

⁴⁸ FREZOULS 1982a, p. 208 ; SALIN 1965, p. 80 : le dallage appartiendrait au *decumanus maximus* de la ville. SALIN 1963, p. 223 : l'auteur décrit la structure du *cardo maximus* supposé de la ville comme « une longue surface de béton ».

⁴⁹ MILUTINOVIC 1996b, p. 112.

⁵⁰ BILLORET 1965b, p. 72.

structure. Le mur de fond de la galerie était décoré d'un placage de lambris de marbre. Un trottoir bétonné, large de 2 m, reposait sur un solide hérisson de fondation. Comme le montrent les fouilles de l'atelier Perrin⁵¹, la continuité des portiques de rue dans les quartiers privés n'est pas systématique.

* Le réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux (fig. 239)

On a longtemps cru que la fonction des puits était d'alimenter la ville en eau. Sur les trois cent treize structures mises au jour, un tiers au moins était destiné au captage des eaux de ruissellement pour les amener vers la source de l'église. L'on attribue néanmoins les puisards restants à l'approvisionnement en eau de la ville⁵².

D'autres vestiges témoignent également des efforts déployés par les habitants pour la distribution de l'eau sur le plateau: une conduite en pierre découverte Place des Halles, était capable, d'après l'étanchéité de sa structure, de véhiculer de l'eau sous pression⁵³.

Outre les besoins de la population, les infrastructures thermales de la ville nécessitaient une adduction plus importante. Un tronçon d'aqueduc aurait ainsi été aperçu en limite sud-ouest, le long de la route de Bréchainville⁵⁴. Les eaux auraient été captées à plusieurs kilomètres de la ville⁵⁵, au sud du plateau des Hauts-Pays, aux environs d'Aillianville⁵⁶.

La ville ne disposait pas de cet exutoire à ciel ouvert que représente le passage d'un cours d'eau en bordure du centre urbain. Toutes les rues n'étaient pas non plus équipées d'un réseau d'égouttage⁵⁷.

Par ailleurs, un important collecteur a été observé sous l'amphithéâtre⁵⁸. Considéré comme le principal système d'assainissement de la ville antique, il prend son origine à proximité du flanc est de l'enceinte polygonale de la ville et longe le *decumanus maximus* en traversant l'arène de l'édifice de spectacle.

d. Architectures publique et privée

* Bâtiments publics

L'édifice de spectacle situé au lieu-dit « Les Roches » est pratiquement le seul bâtiment public régulièrement étudié à Grand. La parure monumentale de la ville compte quelques découvertes spectaculaires (comme la basilique), mais bon nombre des constructions ne sont connues que très partiellement. Hormis celle de l'amphithéâtre, la chronologie absolue des monuments n'a jamais été réellement arrêtée.

⁵¹ MILUTINOVIC 1996b, p. 112.

⁵² Nous renvoyons le lecteur au site internet de la ville de Grand : [http : //www.exagonline.com/grand/site/galerie2.htm](http://www.exagonline.com/grand/site/galerie2.htm).

⁵³ BILLORET 1974a, p. 364-365.

⁵⁴ SALIN 1965, p. 7-9.

⁵⁵ FREZOULS 1982a, p. 215.

⁵⁶ BILLORET 1963, p. 50.

⁵⁷ Un caniveau en pierre équipait la voirie aux abords de la basilique, par contre, les fouilles de l'Atelier Perrin ont montré que les rues de ce quartier privé n'en disposaient pas.

⁵⁸ BILLORET 1966b, p. 300 (point 8).

L'enceinte polygonale

Le périmètre du centre religieux de l'agglomération du Haut-Empire, où se concentrent les principaux monuments de la ville, a été matérialisé par la construction d'une enceinte dont le tracé complet, long de 1760 m⁵⁹, a pu être restitué, sauf en partie sud-ouest⁶⁰. Celui-ci respecte vraisemblablement, à la fois le quadrillage urbain et les limites de la « voie close »⁶¹. En serrant une surface de 18 ha environ, l'enceinte présente une forme polygonale s'étendant sur la moitié occidentale de l'espace urbain.

Le rempart était maçonné en petit appareil régulier très soigné. Ses fondations sont composées dans un appareil similaire de onze assises, mais le parement, destiné à être masqué par les remblais d'argile, n'a pas été aussi bien travaillé qu'en élévation. Elles ont été aménagées directement sur le socle rocheux naturel à faible profondeur⁶², sauf dans la section nord-est, où la roche, située à une altitude plus basse, a nécessité la préparation d'un hérisson de fondation. Les deux premières assises ont été installées dans un creusement artificiel de la roche naturelle.

La largeur de la courtine est importante (2,30 m à 2,70 m à sa fondation). Elle disposait à son sommet d'un chemin de ronde intérieur pourvu d'un dallage en calcaire⁶³. Elle comportait, à intervalles relativement réguliers mais variables suivant les côtés⁶⁴, une série de tours circulaires, dont le diamètre varie entre 6 et 10 m⁶⁵, les plus grandes ayant été repérées aux angles de la muraille. L'enceinte comprenait également plusieurs accès, notamment vers le nord de la « voie close »⁶⁶. Le principal est sans doute situé du côté de l'amphithéâtre, sur la route d'Avranville (voie Reims-Metz). Les recherches récentes ont permis d'y dégager plusieurs éléments architectoniques lui appartenant⁶⁷. L'enceinte était bordée d'un fossé dont peu de tronçons ont été observés. La liaison stratigraphique entre les deux ouvrages est assurée par la continuité des remblais d'argile au pied de la muraille vers l'intérieur du fossé⁶⁸. Sa largeur est estimée à 5 m.

La chronologie de la construction a été ramenée au II^e siècle de notre ère, sans plus de précision. Les caractéristiques architecturales de l'ouvrage (absence de matériaux de remploi ; soin apporté à

⁵⁹ Il convient de s'interroger sur le rôle réel de cette enceinte, que E. Salin rapproche à tort, nous semble-t-il, des exemples d'enceinte appartenant aux chefs-lieux les plus importants de Gaule Belgique, comme Trèves. Hormis les similitudes architecturales relevées, qui sont d'ordre technique, la signification de cette enceinte doit être différente de celles des chefs-lieux, qui remplissent une fonction essentiellement de prestige. De plus, leur construction s'accorde généralement avec un changement de statut (colonie, municipe). Cfr SALIN 1965, p. 76.

⁶⁰ MASSY 1986a, p. 306, fig. 19. Mme Ch. Bertaux est la principale responsable des publications portant sur l'enceinte de Grand. Voir : BERTAUX 1975 ; BERTAUX 1977 ; BERTAUX 1983a, surtout p. 69-73 ; BERTAUX 1983b ; BERTAUX 1985.

⁶¹ FREZOULS 1982a, p. 211.

⁶² BILLORET 1968, p. 401 et fig. 40.

⁶³ BILLORET 1970a, p. 311 ; BERTAUX 1983a, p. 82.

⁶⁴ Les valeurs d'écartement entre les tours sont reprises dans BERTAUX 1983a, p. 75. A l'exception d'une dimension, les tours sont espacées sur base d'un multiple de 80 m (p. 77).

⁶⁵ BURNAND 1978c, p. 341-342, et fig. 17.

⁶⁶ Trois portes sont souvent mentionnées lors de la description des tronçons nord et nord-ouest. En réalité, il s'agit de chaussées qui ont été repérées en direction du rempart, perpendiculairement à ce dernier. Les ouvrages d'accès n'ont été observés que de façon très restreinte. Sur les trois portes, l'existence des deux premières est assurée, la troisième reste hypothétique. Cfr BERTAUX 1983a, p. 73 et surtout, p. 84-85.

⁶⁷ BERTAUX 1995c.

⁶⁸ *Idem*, p. 78.

l'ensemble de la construction) montrent qu'il n'a pas été édifié à la hâte, comme les enceintes défensives du Bas-Empire.

L'amphithéâtre (lieu-dit La Roche) (fig. 241)

L'édifice de spectacle est, sans conteste, le monument le mieux conservé, et par conséquent, le mieux étudié et le mieux publié de l'agglomération⁶⁹. Installé dans un vallon, l'amphithéâtre occupe l'extrémité est de l'axe est-ouest principal qui ouvre la perspective sur la porte monumentale de l'enceinte et à l'intérieur de celle-ci, sur le temple, la basilique et les sources situées sous l'église actuelle. Orienté nord-ouest/sud-est, l'édifice a été installé dans la pente naturelle du plateau, dont le relief a été rectifié au moment de sa construction⁷⁰.

L'évolution de l'occupation antérieure au monument n'est, de ce fait, pas facile à définir : le bâtiment aurait été érigé directement sur sol vierge, mais quelques structures sporadiques en matériaux légers (attribuées au chantier de l'amphithéâtre lui-même) ont été relevées à l'intérieur de la cavea comme sur son flanc sud-est⁷¹, à moins qu'il ne s'agisse des restes d'un habitat d'époque flavienne, dont la présence, confirmée en stratigraphie au moins à l'avant des loges⁷², témoigne du changement d'affectation des terrains voisinant l'axe principal de la ville.

Désormais les recherches, tout en précisant l'architecture du monument, s'attachent également à restituer son environnement topographique immédiat⁷³. L'organisation du bâtiment est connue depuis longtemps : il s'agit, d'après A. Olivier⁷⁴, d'un amphithéâtre inachevé car il ne dispose pas de mur de scène. L'arène elliptique était limitée par un podium dont les moulures décoratives supérieures ont été conservées. Les gradins divisés en *maeniana*, étaient capables d'accueillir 17 000 spectateurs, ce qui le range parmi les plus grands édifices de la Gaule. L'ensemble de la construction s'étendait sur 148 m de longueur⁷⁵. Côté chaussée, les premiers gradins se prolongeaient autour de l'arène, et étaient limités par un puissant massif de construction abritant des loges⁷⁶ disposées juste en retrait de la route. La majorité des structures a été soigneusement érigée en petit appareil calcaire, sauf les éléments architectoniques finis tels que les entrées, les escaliers et le parapet de l'arène, réalisés en plus grand appareil. Deux types de gradins ont été inventoriés ; taillés dans le calcaire tendre, leur surface était pourvue d'une petite rainure destinée à récupérer les eaux pluviales⁷⁷.

Les remaniements du terrain sont liés d'une part au chantier de construction de l'édifice conçu comme une structure pleine appuyée ponctuellement sur le socle rocheux naturel et

⁶⁹ GRAND 1993 (publication de synthèse la plus récente) ; ELTER 1993 ; BERTAUX 1994 ; BOUCHET 1999. L'édifice a fait l'objet d'un projet de restauration et de conservation.

⁷⁰ BILLORET 1978, p. 341.

⁷¹ MASSY 1986a, p. 305.

⁷² BILLORET 1976a, p. 373.

⁷³ BERTAUX 1996a. Voir également OLIVIER 1992, p. 164-165.

⁷⁴ OLIVIER 1992, p. 163.

⁷⁵ Soit 500 pieds romains.

⁷⁶ BILLORET 1974a, p. 363.

⁷⁷ BERTAUX 1996a.

soigneusement fondée sur un hérisson d'un mètre d'épaisseur⁷⁸. Sa construction a tenu compte du passage, sous l'arène, d'un grand collecteur assurant l'assainissement de la ville antique⁷⁹. L'aménagement des abords de l'amphithéâtre constitue la deuxième opération de transformation du relief, destiné à en faciliter l'accès. Le mur limitant les loges a été remblayé presque jusqu'à son sommet, de sorte que les loges, l'arène et le premier niveau de gradins sont en réalité enterrés. Les niveaux supérieurs étaient ainsi limités côté nord par une façade monumentale à arcades⁸⁰, conservée par endroits sur 7 à 8 m de hauteur. Le relief a ensuite été remodelé de façon à rejoindre progressivement le niveau inférieur de la galerie couronnant la cavea⁸¹.

La chronologie de construction de l'édifice, arrêtée à la fin du I^{er} siècle après J.-C.⁸² n'aurait été achevée que dans le premier tiers du II^e siècle⁸³. L'arrêt de l'utilisation de l'amphithéâtre a été certainement causé sinon par un incendie⁸⁴, du moins par l'effondrement des maçonneries de la partie est de la construction sous la poussée des terres, vers le milieu du II^e siècle⁸⁵. L'abandon de la construction est situé dans le troisième quart du II^e siècle.

Les ensembles thermaux

Des quatre constructions⁸⁶ traditionnellement présentées comme des complexes thermaux publics à Grand, seules les structures découvertes à la rue de Liffol appartiennent vraisemblablement à une construction publique. Le bâtiment était sans aucun doute équipé d'hypocaustes⁸⁷, mais peu d'arguments permettent de soutenir qu'il répondait en plus à un programme balnéaire⁸⁸. L'édifice, dont le plan est très partiellement connu, occupe l'angle sud-est de l'enceinte du Haut-Empire. Les fouilles n'ont pas permis d'étudier l'articulation de la construction avec le réseau urbain et son environnement immédiat⁸⁹. La datation de l'édifice ne repose que sur l'observation de traits architecturaux similaires à ceux de la basilique et du temple, plaçant ainsi les « thermes de la rue de Liffol » à la fin du I^{er} siècle après J.-C.⁹⁰.

⁷⁸ GALLIA 1992a.

⁷⁹ BILLORET 1966a, p. 300 (point 8).

⁸⁰ Voir la restitution proposée par A. Olivier (OLIVIER 1992, p. 166, fig. 1).

⁸¹ MILUTINOVIC 1995a.

⁸² GALLIA 1992a ; BILLORET 1978, p. 340 (point 2).

⁸³ BURNAND 1984, p. 362.

⁸⁴ BURNAND 1980, p. 428.

⁸⁵ BILLORET 1978, p. 340 (point 2).

⁸⁶ Il s'agit des structures relevées à la rue de Liffol, Impasse de la Coulotte (GRAND 1991, p. 26-27), rue des Roises (GALLIA 1976, p. 374 ; FREZOULS 1982a, p. 223 et surtout note 56), et au lieu-dit La Baronnie (JOLLOIS 1843, p. 22-27). Les deux premiers sont situés à l'intérieur de l'enceinte, les deux autres à l'extérieur (GRAND 1991, p. 25). Les difficultés d'interprétation sont liées à l'ancienneté des recherches (XIX^e siècle). Il faudrait plutôt y voir les restes de constructions privées luxueuses.

⁸⁷ BILLORET 1970, p. 309, points C, D, et p. 310, point E : hormis la découverte en remblais de plusieurs fragments d'une frise représentant un cortège de divinités marines (p. 311, fig. 45). Voir aussi BERTAUX 1987.

⁸⁸ L'attribution d'une fonction thermale à ce monument repose sur la découverte des fragments d'une frise représentant un cortège de divinités marines.

⁸⁹ La documentation ne fournit aucune donnée sur l'état du terrain avant la construction du bâtiment (occupation antérieure ou terrain vierge).

⁹⁰ BILLORET 1970, p. 310. Le rempart est lui-même également daté de cette période.

La basilique ? (fig. 241)

Situé pratiquement au centre de l'enceinte polygonale, l'édifice s'aligne sur le front est du *cardo* supposé principal de la ville. Seule la partie médiane de la construction n'a pas été sondée. Le bâtiment comporte deux grandes salles : un vaste hall rectangulaire de 35 m de large environ donnant sur la rue⁹¹, ainsi qu'une salle plus petite, carrée, pourvue d'une abside semi-circulaire et disposée sur l'axe de la construction⁹². Solidement fondé, le hall est subdivisé en plusieurs nefs par des files de colonnes. Les deux faces des murs gouttereaux du hall barlong comportent un décor de redents dont le parement interne était recouvert de lambris. Le décor était complété par des stucs et des fresques en partie supérieure⁹³. La couverture de la construction était formée de dalles calcaire.

L'identification du monument en tant que basilique est catégoriquement rejetée par J.-C. Balty: les structures mises au jour feraient partie d'un ensemble plus monumental ouvrant peut-être sur un portique ou un péribole, étant donné que les limites est et ouest de l'édifice ne sont pas connues⁹⁴.

Un temple dédié à Apollon ? (ou le monument du jardin Huguet⁹⁵) (fig. 241)

Non loin de la Basilique et surtout de la source située sous l'église actuelle, a été progressivement mise au jour une plate-forme rectangulaire supportant sur ses bords une série de petits massifs. Le plan n'est que partiellement connu⁹⁶, mais c'est surtout l'abondance de fragments de décoration monumentale⁹⁷ et sculpturale⁹⁸ qui ont conduit à identifier la construction comme un édifice public. Son orientation générale ne concorde pas avec celle des deux axes majeurs du quadrillage.

Par ailleurs, c'est la restitution du texte figurant sur plusieurs fragments appartenant à une seule et même inscription qui a poussé l'interprétation vers une dédicace au dieu Apollon-Grannus⁹⁹, sans que l'on puisse certifier qu'elle s'applique à un monument religieux¹⁰⁰. La chronologie de la construction a été mise en relation, sur base du texte de l'inscription, avec le règne de Caracalla¹⁰¹.

Autres constructions monumentales à vocation publique

Hormis le temple du jardin Huguet, un second bâtiment religieux aurait été identifié à la rue des Sœurs¹⁰². L'épigraphie fournirait par ailleurs une preuve de l'existence d'un troisième temple dédié

⁹¹ BILLORET 1965, p. 66 : 120 pieds de long (un *actus*) sur 75 pieds de large.

⁹² VOULOT 1883 ; BERTRAND 1883 ; BRETAGNE 1884 ; VOULOT 1884 ; BILLORET 1963 ; BERTAUX 1996b ; BERTAUX 1996d. FREZOULS 1982a, p. 218-219 : le modèle de ce plan correspond à celui de la basilique vitruvienne de Fano (Vitruve, V, I, 6) ; BILLORET 1965, p. 66-68.

⁹³ SALIN 1960b ; SALIN 1963 ; GALLETIER 1950.

⁹⁴ BALTJ 1991, p. 419-422.

⁹⁵ BILLORET 1965 ; FREZOULS 1982a, p. 216-218.

⁹⁶ BILLORET 1968, p. 399, fig. 38.

⁹⁷ BILLORET 1966a, p. 303, fig. 43, 304 et 305.

⁹⁸ BURNAND 1980, p. 429-430, point e.

⁹⁹ BILLORET 1965, p. 156 : l'auteur propose, en raison de l'abondance de fragments de sculptures à caractère dionysiaque, d'y reconnaître l'expression du développement du culte d'un empereur appartenant à la dynastie des Sévères.

¹⁰⁰ BURNAND 1982, p. 342-343 ; BILLORET 1960 ; BILLORET 1977, p. 18-23 ; BURNAND 1980, p. 429-430, point e ;

¹⁰¹ BURNAND 1983, p. 24 et 25 (C.I.L. XIII 5940).

¹⁰² BILLORET 1966a, p. 302 ; BILLORET 1968, p. 398 ; BURNAND 1978, p. 343.

LES VILLES DE BELGIQUE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

à Jupiter¹⁰³. L'inscription aurait été découverte au cimetière communal, accompagnée de fragments de placage de marbre¹⁰⁴. Une autre construction, découverte au XIXe siècle au nord-ouest de la ville, a été interprétée comme une prison¹⁰⁵.

* Bâtiments privés

Techniques de construction

Aucune construction en matériaux légers et de niveau modeste n'a été dégagée dans l'agglomération hormis dans le secteur de l'amphithéâtre¹⁰⁶, mais leur datation n'est pas établie et leur plan demeure totalement inconnu. Tous les autres habitats urbains sont érigés en pierre, du moins en ce qui concerne leur soubassement, car on ne dispose d'aucune information précise sur la construction des murs. La présence fréquente d'hypocauste dans les habitats suggère qu'une partie au moins des élévations étaient totalement érigées en dur. L'architecture en pierre fait son apparition dès la première moitié du Ier siècle¹⁰⁷. L'emploi de dalles sciées pour réaliser les couvertures semble plus fréquent que celui des tuiles romaines¹⁰⁸.

Plans des habitats

Les habitats urbains reconnus sont situés dans le secteur dit « Devant Matelotte » au nord de la ville, sous l'Atelier Perrin.

Les deux maisons de l'atelier Perrin sont les plus petites constructions privées enregistrées dans la ville (fig. 242). Leur plan est partiellement connu, et les dimensions moyennes des unités d'habitat ont été évaluées à 400 m² sur base des restitutions des parties manquantes. Le système de distribution des pièces fait référence davantage aux modèles de tradition italique qu'aux simples maisons allongées caractéristiques des *vici* : elles sont réparties par ailes autour d'une cour centrale. Le développement de ce quartier n'a pu être retracé dans le détail, si bien que l'évolution chronologique de ce type de plan nous échappe.

Les secteurs d'habitat « devant Matelotte » (rue des Roises)¹⁰⁹ sont beaucoup plus aisés, comme l'indiquent leur superficie et leur degré de confort¹¹⁰. Les constructions de la rue des Roises se composent de deux corps de bâtiments riverains d'une voie de circulation (desserte ?)¹¹¹. La densité

¹⁰³ BURNAND 1983, p. 20 et 21 (C.I.L. XIII 5935). Voir également p. 27, sur la dédicace d'un temple à Mars (C.I.L. XIII 5938) ; FREZOULS 1982a, p. 218.

¹⁰⁴ MASSY 1986a, p. 401 ; BURNAND 1978, p. 344, point g.

¹⁰⁵ JOLLOIS 1843, p. 28.

¹⁰⁶ BILLORET 1968, p. 398 (point b) : le matériel numismatique s'étend des règnes d'Auguste à Hadrien. Les remblais fouillés à l'extérieur de l'édifice de spectacle avaient déjà livré les restes d'autres constructions de même nature, identifiées sans certitude à des boutiques (BILLORET 1966a, p. 300-302 (point b)). L'occupation de cette partie de la ville s'étend d'après le mobilier sur les deux premiers siècles après J.-C.. La construction du bâtiment public a certainement profité des transformations urbanistiques du quartier.

¹⁰⁷ BILLORET 1970, p. 310, point f.

¹⁰⁸ BURNAND 1978, p. 343-344, point f ; BERCOT 1974. Les couvertures en dalles sciées dans le calcaire étaient fréquemment employées pour les édifices publics (BERTAUX 1995a).

¹⁰⁹ MASSY 1984, p. 363 et fig. 25 ; REMY 1983.

¹¹⁰ BURNAND 1980, p. 429.

¹¹¹ BURNAND 1982, p. 341-342 ; BILLORET 1976a, p. 374-375.

d'occupation de ce secteur d'habitat n'est pas uniforme: elle ne sera continue que durant les deux premiers siècles de notre ère.

Il faut également souligner l'existence probable de grandes demeures urbaines (*domus*), interprétées à l'origine comme les vestiges de bâtiments publics thermaux.

Confort de la maison

Plusieurs hypocaustes¹¹² ont été dégagés dans les secteurs domestiques de la ville, y compris dans les maisons de superficie plus restreinte de l'Atelier Perrin¹¹³, mais aucun n'a pu être associé à un établissement de bain privé. Hormis les appareils de chauffage, les habitats étaient équipés de caves (construites en dur), mais aussi de puits. Les murs étaient décorés de fresques, et dans le secteur dit « devant Matelotte », rue des Roises, des mosaïques ont même été partiellement dégagées.

e. Les structures économiques

On ne sait pratiquement rien des activités artisanales pratiquées dans la ville de Grand. L'inventaire des découvertes se limite à un four de potier mis au jour sur la route de Liffol-le-Grand, mais son éloignement ne permet pas de lui attribuer avec certitude un caractère urbain¹¹⁴. Sa durée de fonctionnement n'est pas connue, mais une trouvaille monétaire assure de son arrêt avant le milieu du II^e siècle. D'autres traces d'activités artisanales sont attestées à l'emplacement de l'amphithéâtre, où aurait fonctionné un atelier de bronzier¹¹⁵, ainsi qu'un atelier de tailleur de pierre¹¹⁶. Des boutiques¹¹⁷ ont ainsi été signalées à proximité de l'amphithéâtre, mais cette interprétation ne repose sur aucun argument sérieux¹¹⁸.

2.5. Les phases chronologiques du développement de l'agglomération

L'évolution de l'agglomération durant le Haut-Empire est difficile à retracer. Les jalons chronologiques font largement défaut, tant sur le plan de l'architecture monumentale, que sur celui de l'architecture privée, pour lequel aucune phase intermédiaire de construction n'a été individualisée lors des interventions, sauf à la rue des Roises. La fin du I^{er} siècle et le début du II^e siècle marquent un tournant décisif dans le développement urbain, par la mise en place des principales constructions monumentales et la création d'une enceinte sur la zone de résurgences naturelles de sources.

Entre l'apparition de la ville, début du I^{er} siècle ou même plus tôt, et cette époque charnière, c'est pratiquement le vide archéologique. Les fouilles de l'atelier Perrin attestent, tout comme l'habitat

¹¹² Il faut ajouter à cette liste une découverte située au sud-ouest du rempart (BILLORET 1970, p. 309-310, point f). La construction de l'hypocauste intervient après le remblaiement d'un puits ayant fonctionné durant la première moitié du I^{er} siècle.

¹¹³ MILUTINOVIC 1996b, p. 112.

¹¹⁴ BILLORET 1970, p. 308.

¹¹⁵ BURNAND 1980, p. 427.

¹¹⁶ BILLORET 1974a, p. 363 (point 3).

¹¹⁷ BILLORET 1966a, p. 300-302 ; BILLORET 1968, p. 398 ; BURNAND 1980, p. 428.

¹¹⁸ MASSY 1986a, p. 305 (point a 1) ; WATON 1985, p. 125.

LES VILLES DE BELGIQUE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

de « Derrière Matelotte », de la continuité d'occupation du site durant les trois premiers siècles de notre ère¹¹⁹. En revanche, c'est seulement à partir de la période flavienne qu'apparaissent les constructions de la rue des Roises. Les maisons qui furent étudiées à l'atelier Perrin témoignent de la qualité de vie des habitants et de la densité de l'agglomération, dont l'infrastructure, hormis l'absence du forum, la rattache déjà au rang des villes qui assurent le rôle de chef-lieu à la même époque. La multiplicité des puits et la situation chronologique de leur remplissage en constitue une seconde preuve.

Cependant, à l'exception de l'amphithéâtre, les fouilles n'ont livré aucun indice sur l'occupation de la zone monumentale du site, antérieure à sa mise en valeur urbanistique. De nouveau, le mobilier extrait du remplissage des puits de cette zone atteste de la fréquentation assidue du site depuis le milieu du I^{er} siècle¹²⁰.

Le programme monumental auquel se rattachent les différentes constructions publiques de la ville repose sur des arguments archéologiques assez minces. Seule la basilique a été datée par le mobilier ; les autres constructions ont été situées à la même époque en vertu de leurs similitudes architecturales. La monumentalisation du site concerne ainsi aussi bien les constructions publiques religieuses, que les édifices de divertissement (thermes ou amphithéâtre), sans pour autant qu'aucune relation entre les deux types de construction, fréquente dans les sites sanctuaires, n'ait été relevée. Enfin, la restitution d'une seconde enceinte servant de périmètre à la basilique et au temple du jardin Huguet n'est pas attestée archéologiquement¹²¹. Si l'on compare le développement architectural de Grand avec celui des autres villes, la monumentalisation du site s'intègre tout à fait dans le cadre du développement urbain qui se produit à la transition des I^{er} et II^e siècles de notre ère.

3. LA CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIE DU III^e SIÈCLE

Les premiers troubles sont enregistrés dans le secteur de l'amphithéâtre : l'édifice, à peine achevé dans le premier tiers du II^e siècle, subit dans la seconde moitié un incendie suffisamment important pour ravager sa superstructure et conduire à son abandon vers 170-180¹²². L'arrêt, durant le II^e siècle, de l'occupation de certains sites domestiques, mais aussi de l'utilisation de certaines parties du réseau de canalisations¹²³, se confirme également au lieu-dit "Derrière Matelotte" et près de l'amphithéâtre¹²⁴.

¹¹⁹ MILUTINOVIC 1996b.

¹²⁰ BURNAND 1980d, p. 428 ; BURNAND 1978c, p. 343-344.

¹²¹ Interprété comme un portique d'entrée (CLEMENT 1995, p. 110), abritant les temples d'Apollon (jardin Huguet) et de Jupiter.

¹²² BURNAND 1980d, p. 428.

¹²³ BURNAND 1978c, p. 342 ; BILLORET 1972c, p. 375.

¹²⁴ BILLORET 1968, p. 398.

4. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN

On dispose de beaucoup de témoignages sur l'occupation de l'agglomération, qui attestent de sa vitalité durant l'Antiquité tardive. De nombreux secteurs à caractère domestique ont livré un abondant matériel daté des IIIe et IVe siècles (surtout des monnaies constantiniennes)¹²⁵. Ces réoccupations se signalent également par des réfections, ou des aménagements effectués sur des constructions du Haut-Empire, comme sur le site de Derrière Matelotte, qui sont réutilisés. Néanmoins, le secteur de l'amphithéâtre est abandonné, tout comme celui de l'atelier Perrin, occupé jusqu'au IIIe siècle.

Aucune construction neuve datée du Bas-Empire n'a été encore mise au jour à Grand, mais les interventions archéologiques pratiquées sur les édifices publics situés à l'intérieur de l'enceinte montrent qu'ils ont fait l'objet d'une campagne de réaménagement importante au début du IIIe siècle, tandis que le théâtre, *extra muros*, est totalement laissé à l'abandon. Ainsi, durant cette période, la pièce située sur l'axe principal de la basilique (?) est décorée d'une mosaïque de plus de 200 m², résultant d'un acte évergétique dont on attribue le financement à l'empereur Caracalla¹²⁶.

Le système de canalisations souterraines assurant l'alimentation de la source sous l'église ne sera définitivement bouché qu'au IVe siècle¹²⁷. Cependant, la mise hors service du réseau est difficile à dater, et l'on a pu démontrer qu'une partie des conduites était déjà hors d'état de fonctionner à la fin du Haut-Empire. La chronologie d'abandon et de destruction des autres édifices publics, comme le temple d'Apollon, n'est pas précisée.

On ne connaît pas non plus les proportions de répartition de l'habitat par rapport à l'enceinte et à la voie close durant le Bas-Empire. L'occupation *extra muros* des IIIe et IVe siècles est mieux documentée que celle située à l'intérieur de la muraille : des remaniements datés de cette période ont été enregistrés à la villa de la Violette¹²⁸ et des quartiers privés se développent au moins au nord-est et au sud de la ville¹²⁹. Ainsi, les occupations domestiques tardives se traduisent essentiellement par le réinvestissement des bâtiments du Haut-Empire encore debout, et non par de nouvelles constructions privées. On ne dispose d'aucune information sur le développement de l'architecture en matériaux périssables durant le Bas-Empire. Les remaniements des constructions existantes se traduisent par l'apparition de murs de refend montés en pierres sèches.

Aucune occupation postérieure au milieu du IVe siècle n'a été relevée sur le site, confirmant son abandon, dont le rapport au passage des Bagaudes doit être prouvé. La destruction générale de la ville intervient à cette période : sur les sites d'habitat comme dans les bâtiments publics, aucun mobilier postérieur à cette date n'a été enregistré.

¹²⁵ SALIN 1965, p. 85.

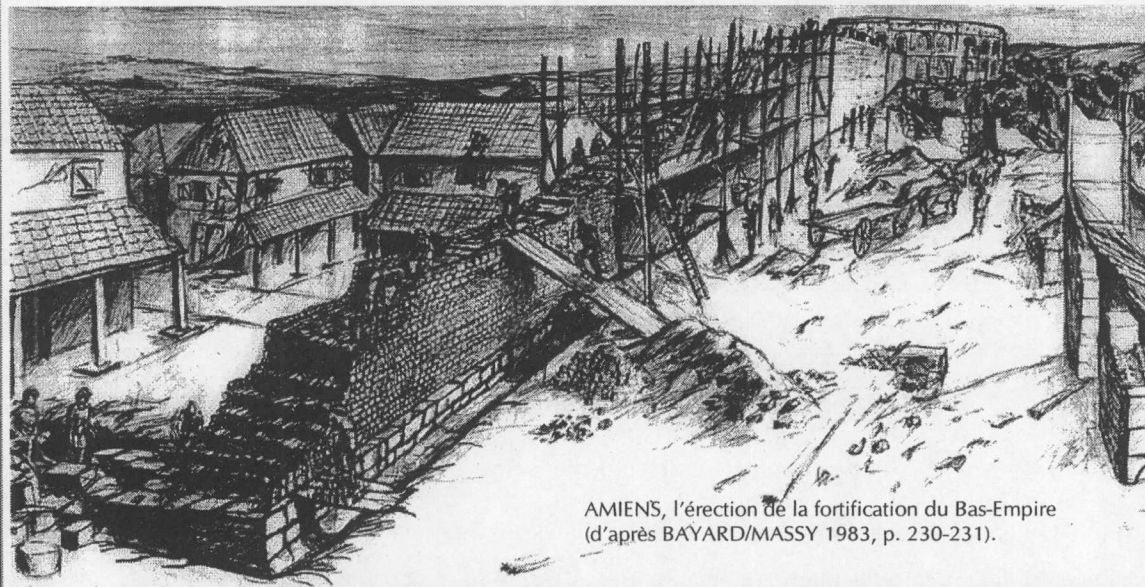
¹²⁶ CLEMENT 1995, p. 110.

¹²⁷ BURNAND 1980d, p. 430 ; BILLORET 1968, p. 402.

¹²⁸ BILLORET 1972c, p. 372 (point 2).

¹²⁹ SALIN 1965, p. 76.

AMIENS *CIVITAS AMBIANENSIIUM*



AMIENS, l'érection de la fortification du Bas-Empire (d'après BAYARD/MASSY 1983, p. 230-231).

1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

A partir du règne de Dioclétien, la ville d'Amiens, qui conserve son statut de chef-lieu, est intégrée à la Belgique Seconde. La *Notitia Dignitatum* souligne l'importance d'Amiens comme centre militaire, en mentionnant l'existence d'une fabrique d'armes et d'un corps de cavaliers (*Equites Catafractarii Ambianenses*), mais peut-être aussi comme lieu de résidence du préfet des Sarmates¹.

2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIÉ DU III^e SIÈCLE

Dans la seconde moitié du III^e siècle, un grand nombre de quartiers de la ville du Haut-Empire sont désertés. Les fouilles récentes, effectuées entre autres en périphérie du quadrillage urbain comme sur le boulevard de Belfort² ou sur le Palais des Sports³, ne font que confirmer et renforcer cette image. Le seul site témoignant d'une réelle occupation continue à l'extérieur du futur *castrum* est celui de la place du Don, sur la rive opposée de l'Avre.

Les premiers témoignages de ces abandons sont liés à un incendie survenu en 250 après J.-C.⁴ et étendu à un grand nombre d'îlots urbains, comme le bas-parvis de la cathédrale, la rue de l'Oratoire, la rue des Jacobins, la rue Vanmarcke dans le quartier Saint-Leu⁵, la rue Lavalard, la

¹ NOTITIA DIGNITATUM, OCC., IX, 39 et XLII, 67; WILL 1954. Sur les témoignages épigraphiques, voir BAYARD/MASSY 1983, p. 247-250.

² AMIENS 2001, p. 6.

³ BINET 1994.

⁴ Certains quartiers sont même abandonnés plus tôt, comme en témoigne l'occupation de la rue Jules Lardièrre, qui cesse dans le deuxième quart du II^e siècle. Voir: MASSY 1985b, 43, p. 480; GALLIA 1989a, p. 249.

⁵ DESBORDES 1975b, p. 311.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

place Gambetta et la rue des Vergeaux⁶, la rue des Otages⁷... . Ailleurs, ils se manifestent par la destruction notamment des équipements des habitats, tels que les hypocaustes (rue Flatters⁸, rue Lamarck⁹, ...). Aucun édifice monumental du Haut-Empire ne résiste à la crise de la fin du III^e siècle, et ceux qui survivront verront leur fonction détournée au profit du système de défense de la ville.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (fig. 244)

3.1. La formation du *castrum*

a. La construction de l'enceinte défensive¹⁰

* Morphologie et tracé de l'enceinte¹¹

Le tracé de l'enceinte a été très bien reconnu sur toutes ses faces excepté l'angle nord-est, à hauteur de la cathédrale, malgré les interventions pratiquées récemment dans cette partie de la ville. Vers le nord, la muraille respecte à distance le cours de l'Avre et marque un retour en direction du sud à hauteur de l'actuelle rue de Conde¹². Des sondages effectués dans une parcelle proche de la rue du Général Leclerc confirment son retour vers les constructions monumentales du cœur de la ville du Haut-Empire (forum¹³ et amphithéâtre¹⁴), au profit de leur intégration au système de fortification moyennant quelques aménagements. L'essentiel de la face sud de l'enceinte repose donc sur leur réutilisation.

Les incertitudes sur le tracé est de l'enceinte ont alimenté longtemps la problématique et plusieurs hypothèses de parcours ont été retenues, jusqu'à ce qu'une intervention pratiquée dans la rue Victor Hugo en fixe définitivement la limite orientale¹⁵. Son retour un peu à l'est de la rue Robert de Luzarches a été constaté en deux points au moins. Le prolongement des courtines au-delà de la cathédrale vers l'Avre reste hypothétique. Les opérations menées dans le secteur septentrional du *castrum* suggèrent que le tracé de l'enceinte était plus complexe à cet endroit que sur ses autres faces. Ainsi, une fouille réduite de la ZAC cathédrale a mis en évidence des structures qui pourraient appartenir à un bastion, en limite des berges¹⁶. Par ailleurs, identifié dans le quartier Saint-Germain à l'extrémité nord-ouest de la ville fortifiée, un retour de maçonnerie de la courtine nord, en direction du sud, pourrait très bien répondre au bastion oriental par une structure de

⁶ MASSY 1983c, 41, p. 254.

⁷ GALLIA 1989a, p. 247.

⁸ VASSELLE 1969d.

⁹ CADOUX 1979c, p. 322.

¹⁰ DESBORDES/MASSY 1975a.

¹¹ BAYARD/MASSY 1983, p. 222-236; VASSELLE/WILL 1958.

¹² MASSY 1973a.

¹³ VASSELLE 1951, p. 148.

¹⁴ HEURGON 1951a, p. 74-75;

¹⁵ BAYARD et al. 1976; DESBORDES 1975b.

¹⁶ MAHEO 1991b; BINET/MAHEO 1991, p. 55.

même type¹⁷. Le seul système de défense complémentaire est le lit de l'Avre qui protège naturellement le *castrum* sur son front nord; dans les autres directions par contre, aucune trace de fossé n'a été repérée.

Le périmètre des courtines est évalué à 1950 m, réemploi des constructions du Haut-Empire inclus. Aucune tour n'a été mise au jour sur leur parcours; seule l'existence de bastions aux angles de la fortification est suggérée par un décalage dans la maçonnerie. Le nombre et la localisation des portes¹⁸ de l'enceinte reste à définir. Leur existence est pourtant attestée dans les textes médiévaux indiquant que leur emplacement fut conditionné par celui de l'amphithéâtre et du forum, plus facilement aménageables¹⁹. Une porte aurait été reconnue dans le prolongement d'une voie nord-sud IV, longeant l'îlot des anciens thermes de la rue de Beauvais, sur cette partie de l'enceinte, mais son attribution à la période antique est remise en question. Par ailleurs, l'occupation tardive de la place du Don n'a pas de raison d'être sans le maintien d'un accès sur le pont de l'Avre et la voie d'Agrippa. Le côté est aurait été pourvu dès l'époque antique d'un accès connu au Moyen Age sous le nom de porte de l'Arquet, près de la cathédrale.

* Technique de construction²⁰

L'épaisseur de la muraille est très importante²¹ et la technique d'exécution de ses fondations varie selon le type de terrain traversé (battage de pieux de fondation dans la zone marécageuse du fond de vallée; ailleurs, radier de fondation de craie damée ou de simple agglomérat de pierre et mortier). Le chantier de construction a d'ailleurs laissé quelques vestiges en place, récupérés à d'autres fins que leur utilisation initiale²². La première tranche des fondations a été réalisée par intervalles à l'aide d'une ou de deux assises de blocs de remploi de grandes dimensions²³, formant un parement irrégulier qui fut retailé sur presque tout le tracé connu de l'enceinte, côté campagne uniquement. Le débordement de la fondation est donc variable côté intérieur (en moyenne 70 cm) et constant à l'extérieur (10 cm). Le reste de la construction (soubassement et élévation) était monté à l'aide d'un appareil régulier de pierre calcaire lié au mortier rose la plupart du temps, jaune par endroits, et recouverte d'une couche de mortier de tuileau²⁴.

* Chronologie de l'enceinte

Grâce aux jalons chronologiques précis déduits de la stratigraphie des vestiges arasés du Haut-Empire lors des multiples interventions, la datation de la construction est située après 250 après J.-C. et corrigée par les découvertes monétaires à l'intérieur de la maçonnerie, datées de 270-280

¹⁷ WOZNY 1994.

¹⁸ BAYARD/MASSY 1983, p. 237-239.

¹⁹ Dans la "Vie de saint Firmin", il est fait allusion à une *porta clippiana*, proche de l'amphithéâtre.

²⁰ MASSY 1973a.

²¹ 3,68 m de large, ramené à 3,24 m au niveau de la transition entre fondation et élévation ; 3,60 de large dans les fouilles du quartier Saint-Germain (WOZNY 1994).

²² BAYARD et al. 1976, p. 190-191 (aire de travail en contrebas de l'enceinte).

²³ Peut-être en fonction des matériaux qu'ils avaient immédiatement à disposition, dans l'idée que la présence de blocs de remploi dans le *castrum* suggère toujours celle d'une construction publique.

²⁴ BAYARD et al. 1976, p. 191.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

après J.-C.. La durée d'émission de ces monnaies détermine la fourchette chronologique de la construction, qui n'excède pas le premier tiers du IV^e siècle. L'absence de terrassements importants à la lecture de la stratigraphie de l'occupation tardive du Logis du Roy suggérerait un affinage de la chronologie entre 297 et 310²⁵.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*²⁶

* Sur le plan topographique

Le périmètre du *castrum* est caractérisé par l'exhaussement général du niveau de circulation en bordure de la courtine, en vue, d'après D. Bayard²⁷, de limiter le démantèlement de l'enceinte elle-même et les travaux de sape. L'examen stratigraphique des ballasts des chaussées révèle l'absence des rehaussements caractéristiques de leur fonctionnement au Bas-Empire. Le maintien des constructions en terrasses, que l'évolution de l'habitat permettrait de documenter, n'est pas confirmé.

* Réorganisation du réseau viaire

On ne dispose que de d'informations très limitées sur l'utilisation du réseau viaire *intra* et *extra muros*. Après la seconde moitié du III^e siècle, rares sont celles qui présentent les traces d'une opération de rechargement. Cependant, le recouvrement immédiat de leur surface de circulation par les terres noires caractéristiques de l'époque mérovingienne²⁸, atteste d'un hiatus chronologique d'environ un siècle, au cours duquel leurs vestiges, bien visibles, ont pu être empruntés par la population et correspondre à une phase bien réelle d'utilisation.

Cependant, l'utilisation de la voie d'Agrippa et du pont sur l'Avre est confirmée par le maintien d'un habitat sur la rive opposée au *castrum*²⁹. Par ailleurs, la création d'une chaussée a été bien mise en évidence lors des fouilles de la rue de l'Entonnoir, à l'extérieur de l'enceinte.

* Rétraction de la superficie urbanisée

La superficie du *castrum*, malgré les incertitudes de son tracé le long de l'Avre, devait voisiner la vingtaine d'ha. A cette occupation *intra muros*, il faut ajouter celles situées sur la rive opposée du cours d'eau, le long de la voie d'Agrippa (place du Don), dont l'extension ne peut être évaluée actuellement.

La densité d'occupation *intra muros* est difficile à mesurer. De nombreuses trouvailles mobilières sont localisées dans l'environnement du forum, comme à la rue Saint Firmin-Leroux³⁰, et dans les structures du Marché de Lanselles³¹, rue des Chaudronniers³². Elles attestent au moins d'une

²⁵ BAYARD/PITON 1979, p. 165.

²⁶ BAYARD/MASSY 1982.

²⁷ BAYARD/MASSY 1983, p. 233.

²⁸ VASSELLE 1959, p. 173 (îlot C.P.).

²⁹ BUCHEZ/GEMEHL 1997.

³⁰ VASSELLE 1949b, p. 226 (îlot C.Y., chantier n°2).

³¹ VASSELLE 1949c, p. 362 (chambre A d'une *domus*).

³² VASSELLE 1953, p. 133.

fréquentation de ces quartiers au IV^e siècle. La découverte de structures dans la rue Jules Lardièrre témoigne bien quant à elle de l'existence d'un habitat suburbain à l'extérieur de l'enceinte³³.

3.2. Mise en œuvre des matériaux

La mise en œuvre des matériaux se limite dans la plupart des cas (sauf l'enceinte, en partie du moins) au remploi de pierre et d'autres types de matériaux arrachés aux monuments du Haut-Empire, et à l'exploitation plus courante du bois pour former l'ossature porteuse des habitats ou au moins les parois qui déterminent leur division intérieure.

3.3. Architecture publique au Bas-Empire

a. Architecture monumentale héritée du Haut-Empire

Hormis l'intégration des structures de l'amphithéâtre et du forum dans le système défensif de la ville, aucun bâtiment public du Haut-Empire n'est réutilisé. Cependant, les fouilles du Logis du Roy ont permis d'étudier les phases tardives du forum, et ont démontré son occupation au moins jusqu'à la fin du III^e siècle³⁴. Durant cette période en effet, le portique monumental de la face sud de l'ensemble public est réaménagé à trois reprises. Les réparations ne consistent pas uniquement en un rehaussement des niveaux de circulation mais également en une reconstruction de certaines maçonneries suivant un plan légèrement différent.

b. Renouveau de l'architecture publique

La construction la plus importante de cette période a été localisée au square Jules Bocquet³⁵, où elle occupe une partie de l'emplacement réservé au Haut-Empire au forum, dont elle respecte et reprend d'ailleurs les orientations. C'est dans ce cadre urbain qu'au début du IV^e siècle, une partie occupée par l'ancienne galerie portique est désormais affectée à l'édification d'un nouveau bâtiment de 500 m² environ, intégré aux anciennes structures conservées (fig. 245). L'édifice est pourvu d'un système de chauffage mixte, associant les canaux rayonnants avec des chambres de chaleur à pilettes. Sa fonction demeure inconnue³⁶, mais il est certain qu'au milieu du IV^e siècle, il subit une destruction totale.

Hormis les édifices précédemment décrits, divers murs datés assurément du Bas-Empire, ne peuvent, en raison de leurs particularités architecturales, être associés qu'à une construction monumentale. C'est le cas par exemple d'une maçonnerie, large de 2,00 m à 2,40 m, relevée près du parement de l'enceinte dans le quartier Saint-Germain³⁷. C'est dans ce même quartier, à proximité des thermes de la rue Jeanne Natière et du passage de l'enceinte du Bas-Empire, qu'a été

³³ GALLIA 1989a, p. 250.

³⁴ BAYARD/PITON 1979.

³⁵ BAYARD/PITON 1979.

³⁶ L'existence d'une fabrique impériale à Amiens a été associée à ce dernier édifice.

³⁷ WILL 1957b; WILL 1959b ; MASSY 1973a, p. 178.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

reconnu un bâtiment public tardif, composé d'un corps rectangulaire de 40 m de long, 18 m de large, divisé en trois travées³⁸.

3.4. Architecture privée au Bas-Empire

a. Sur le plan topographique

L'habitat *intra muros* n'est pratiquement pas documenté. On a repéré çà et là quelques tronçons de murs dont la construction est manifestement postérieure à l'édification du rempart, comme dans le quartier Saint-Germain³⁹ et des fosses dépotoirs, qui ont livré du mobilier du IV^e siècle⁴⁰. Les fouilles du bas-parvis de la cathédrale illustrent la continuité d'occupation du site: les maçonneries qui ont survécu à l'incendie du milieu du III^e siècle sont récupérées pour l'aménagement d'une nouvelle construction⁴¹.

b. Sur le plan technique

L'occupation domestique *intra muros* se traduit par la réutilisation des maçonneries existantes, comme l'illustre parfaitement le bâtiment d'époque tardive, localisé sous le parvis de la cathédrale; il est par ailleurs un des seuls exemples à Amiens à disposer de murs élevés selon la technique de l'*opus africanum*⁴². L'intérieur de la construction est réaménagé à l'aide de parois édifiées en matériaux légers et fondées sur des sablières basses. Les matériaux périssables constituent de nouveau la principale ressource en construction. La part de la pierre est donc très réduite, elle se limite par exemple au remploi de blocs de construction du Haut-Empire pour installer des plots de fondations destinés à soutenir les poteaux de la nouvelle structure.

c. Sur le plan morphologique

Un seul plan d'habitat est partiellement connu pour l'ensemble de la période d'occupation tardive de la ville: il s'agit d'un atelier de cordonnier repéré *extra muros*, sur la berge de l'Avre, opposée au *castrum* (fig. 246). Le bâtiment se présente comme une construction de type maison allongée d'agglomération secondaire, mais une entrée au moins, donnant sur une voie secondaire, a été localisée sur la face latérale de l'habitat.

3.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

L'existence d'une fabrique d'armes, attestée par les sources littéraires, a été associée aux vestiges d'ateliers métallurgiques de la seconde moitié du IV^e siècle, reconnus dans l'environnement du forum⁴³, sur les décombres d'une construction publique. Par ailleurs, un atelier de cordonnerie

³⁸ WOZNY 1994. Il s'agit probablement des entrepôts repris dans la dernière publication de synthèse sur Amiens (BAYARD 2004a).

³⁹ MASSY 1973a, p. 177.

⁴⁰ BAYARD/FOURNIER 1978.

⁴¹ BINET/MAHEO 1991, p. 43.

⁴² BINET/MAHEO 1991; un second aurait peut-être été identifié à la rue de Noyon. Il s'agit de la structure 1 du chantier ouvert dans la parcelle correspondant au n° 22 de la rue. Cfr MOLIERE 1980, p. 138; BINET 1994, p. 501, fig 15: cliché des caves de la maison 3, datées des I^{er} et III^e siècles. L'une d'entre elles semble présenter également un appareillage assimilable aux principes de construction régissant l'*opus africanum*.

⁴³ *Notitia Dignitatum*, IX, 39; BAYARD/PITON 1979, p. 162-164; CADOUX 1977a, p. 314.

subsistant également durant le IV^e siècle sur la berge opposée de l'Avre, le long de la voie d'Agrippa, témoigne de la pérennité des fonctions de ce quartier même au Bas-Empire.

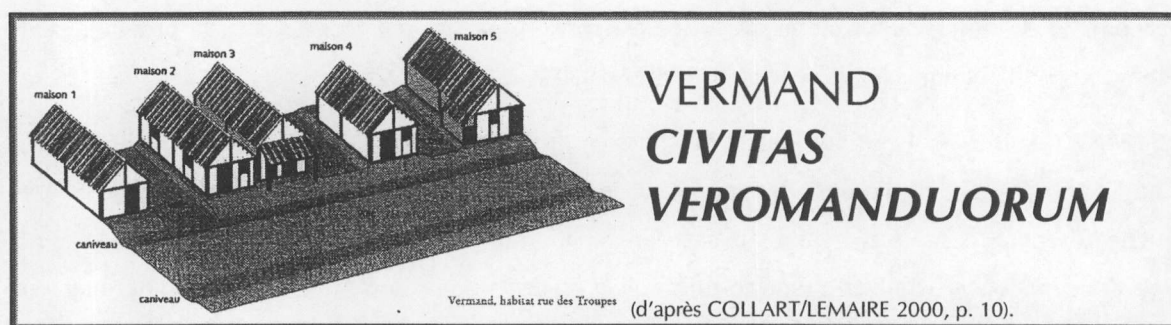
3.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

Après la ruine de la majeure partie des constructions du Haut-Empire, les premiers signes d'une reprise des activités urbanistiques se manifestent avec la construction de l'enceinte du *castrum*. L'occupation la plus durable *intra muros* a été enregistrée en deux points éloignés du *castrum* : dans le bas-parvis de la cathédrale d'une part et dans les fouilles du Logis du Roy (forum) d'autre part, dont les vestiges sont interprétés comme ceux d'une fabrique d'armes impériale. A partir de l'incendie du milieu du III^e siècle, qui constitue le dernier jalon chronologique important du Haut-Empire, pas moins de deux états, subdivisés en phases d'aménagement intermédiaires de courte durée, se succèdent rapidement sur le site de la cathédrale. On ne dispose de pratiquement aucune information sur l'habitat *intra muros*, ni sur l'organisation générale du *castrum*.

La dynamique urbanistique de cette période est encore mieux soulignée par la réutilisation des structures du forum dans un premier temps, et la construction d'un nouvel édifice public de fonction indéterminée sur les ruines de ce dernier dans un second temps. Les quartiers périphériques du Haut-Empire, réinvestis par les nécropoles tardives, côtoient les habitats suburbains rencontrés sur la face occidentale du site (rue de Beauvais, rue Jules Lardières,...)⁴⁴. Vers le nord, se maintient le secteur habité de la rive opposée, sur la route d'Agrippa, en même temps que des activités artisanales exercées ponctuellement⁴⁵.

⁴⁴ BAYARD/MASSY 1984, p. 384.

⁴⁵ BUCHEZ/GEMEHL 1997, p. 53-54.



1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

Plusieurs indices permettent de penser que Vermand aurait peut-être repris au Bas-Empire les fonctions administratives de la cité des *Viromandui*, au détriment de Saint-Quentin. Les signes de son accession au rang de chef-lieu sont multiples, mais le transfert des prérogatives de Saint-Quentin à Vermand reste totalement hypothétique¹, hormis la reprise du nom du peuple administré dans le vocable désignant le chef-lieu au Bas-Empire², comme il est de coutume durant cette période.

C'est l'importance acquise par Vermand dans les récits hagiographiques locaux qui plaident en faveur de la prééminence de la ville durant le Bas-Empire³. Les actes de l'Invention de Saint-Quentin par Eusébie, la Passion de Saint-Quentin et la création ultérieure d'un évêché sur le site de Vermand sont considérés comme les principaux témoignages de l'importance de la ville⁴.

Sur le plan archéologique, l'exceptionnelle vitalité de l'agglomération au Bas-Empire contraste avec son développement quelque peu modeste au Haut-Empire. Les avantages défensifs naturels de l'*oppidum* et la proximité d'un important lieu de culte très actif constituent deux arguments supplémentaires. Jusqu'à ces dernières années, la dynamique urbaine de la cité demeurait inconnue, et seul l'examen des nécropoles révélait le changement de statut des occupants de l'agglomération⁵. La forte concentration de militaires ensevelis dans les zones funéraires environnant le site contrastait en effet avec le statut d'une simple agglomération secondaire⁶.

2. HÉRITAGE URBANISTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DU HAUT-EMPIRE (fig. 247, 248 et 249)

2.1. Cadres géomorphologique et topographique

On ne dispose que d'informations très générales sur la topographie et l'hydrographie naturelles du site. L'Omignon a été largement exploité dès le XIII^e siècle pour l'approvisionnement des moulins⁷.

¹ BEAUJARD/PREVOT 2004, p. 32-33 ; COLLART/GAILLARD 2004a et COLLART/GAILLARD 2004b.

² COLLART/LEMAIRE 2000, p. 2.

³ COQUELLE 1985, p. 112-113.

⁴ COLLART/GAILLARD 2004a.

⁵ DESBORDES 1973 ; COLLART 1984, p. 253-255.

⁶ ECK 1891b ; ECK 1891c ; ECK 1891d.

⁷ *Idem*, p. 113-121.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

Depuis le XVIII^e siècle au moins, la vallée est envahie par les marécages, dont la présence doit remonter probablement à une époque bien plus haute.

Située à dix kilomètres au nord-ouest du chef-lieu du Haut-Empire⁸, la ville occupe sur le plateau de Santerre la rive droite de l'Omignon, un affluent de la Somme⁹. Elle s'est développée sur un plateau séparé du fond du vallon par une dénivellation importante¹⁰, si bien que seul le flanc sud de l'occupation a bénéficié d'une fortification de type éperon barré¹¹. Il est difficile de mesurer l'impact des aménagements récents mais la couche archéologique présente par endroits une très faible épaisseur¹², qui contraste avec les caractéristiques des remblais antiques entrevus sur d'autres chantiers urbains. Le substrat naturel de l'*oppidum* lui-même est peu connu ; l'exploration de nécropoles dans l'environnement des chaussées routières gagnant l'agglomération a permis de déterminer l'existence d'un banc d'argile important¹³.

2.2. L'occupation préromaine (fig. 248)

Le site de Vermand a avant tout été assimilé à l'*oppidum* principal des *Viromandui*, que César mentionne indirectement dans ses commentaires sur la guerre des Gaules¹⁴. La bonne entente entre Rome et le peuple viromanduen¹⁵ accrédite l'hypothèse de la localisation du chef-lieu, dans un premier temps, à l'emplacement même de l'ancien *oppidum*, avant qu'il soit transféré, selon toute vraisemblance, vers le site de plaine¹⁶ de Saint-Quentin.

L'occupation du site et des environs est attestée dès l'âge du bronze et se poursuit au moins durant l'âge du fer par la découverte récente d'une ferme gauloise, et d'un site sanctuaire important à proximité de l'*oppidum* (Marteville¹⁷). La datation de la fortification elle-même précède directement l'occupation romaine de la conquête. Cependant, la succession chronologique de ces différentes structures n'est pas connue avec précision. La concentration de vestiges protohistoriques dans l'environnement des deux chaussées routières antiques se croisant aux abords de l'*oppidum* suggère la pérennité d'itinéraires plus anciens.

2.3. Les origines de l'agglomération

L'assimilation de l'*oppidum* vermandois avec le lieu d'hivernage du camp de César en 55 avant J.-C. n'a trouvé aucun argument plausible à l'heure actuelle. Au contraire, les premières occupations

⁸ COLLART 1984, p. 251 ; LOISEL 1977, p. 156, fig. 5.

⁹ COQUELLE 1985b, p. 22-23.

¹⁰ L'*oppidum* domine de 20 m le fond du vallon situé à 75 m d'altitude. La chute de niveau est assez brutale puisqu'elle s'effectue sur 200 m environ (soit 10%). Voir COLLART/LEMAIRE 2000, p. 1. COQUELLE 1985b, p. 25, fig. 3 et 4 : l'altitude moyenne du village au XIX^e siècle était de 30 à 35 m supérieure à celle de la rivière sur le relevé de Dietrich. Toujours à la même époque, un sondage effectué à l'intérieur de l'*oppidum* a permis de situer la nappe phréatique à une profondeur de 25 m.

¹¹ JORRAND 1977, p. 234-238.

¹² COLLART/LEMAIRE 2000, p. 4 (coupe stratigraphique 2).

¹³ COQUELLE 1985b, p. 63-65 : à proximité de la nécropole de la ruelle d'Elleup.

¹⁴ César, B.G., II, 4 et 16.

¹⁵ Qui contraste avec le statut de la *civitas*, que J. Coquelle suppose stipendiaire (COQUELLE 1985b, p. 32).

¹⁶ COLLART/LEMAIRE 2000, p. 1, une hypothèse déjà suggérée dans COQUELLE 1985b, p. 19 et surtout p. 32.

¹⁷ Mis en évidence par la photographie aérienne (R. Agache). Voir COQUELLE 1985b, p. 56-57 ; COLLART 1984, p. 253.

à caractère romanisé sont de nature civile et n'apparaissent à l'intérieur de l'*oppidum* que durant l'époque augustéenne, entre la fin du I^{er} siècle avant J.-C. et le début du I^{er} siècle après J.-C.¹⁸.

2.4. Le développement de l'agglomération (I^{er}-milieu du III^e siècles après J.-C.) (fig. 249)

Les fouilles récentes offrent pour la première fois l'occasion d'aborder l'urbanisme de la ville du Haut-Empire, dont la connaissance, extrêmement lacunaire, reposait auparavant uniquement sur les informations transmises par les érudits locaux¹⁹.

a. Aménagements topographiques du site

Plusieurs grandes voies routières se croisaient à Vermand : une première reliait l'*oppidum* à Beauvais, Senlis et Bavay ; une seconde à Amiens, Saint-Quentin et se prolongeait vers Reims²⁰. Mais rien ne permet d'affirmer que l'occupation s'est développée dans le cadre d'un quadrillage urbain ; la disposition cadastrale moderne, d'ailleurs, ne le reflète pas²¹. De même, la structuration des habitats riverains de la chaussée principale dégagée à la rue des Troupes est très proche du système d'organisation des bâtisses domestiques dans les faubourgs des cités ou dans les agglomérations secondaires²² de la province.

L'extension de l'occupation antique sur le site vermandois devrait couvrir en théorie la surface de l'*oppidum*, voire même, déborder sur ses flancs, en direction de l'Omignon²³. La réalité offre une situation plus complexe puisque l'habitat s'étend sur trois sites distincts : non seulement sur l'*oppidum*, mais également sur une éminence à l'ouest de l'éperon. Au-delà du cours d'eau, vers l'est, s'est développé un site sanctuaire. Une seconde zone d'habitat antique au lieu-dit le Calvaire a toujours été interprétée comme une agglomération secondaire distincte de Vermand²⁴. C'est la pénétration des chaussées routières qui semble lier les trois occupations du site (le Calvaire, l'*oppidum* et le site sanctuaire de Marteville à l'est), les deux premières s'étant développées de part et d'autre de la voie Bavay-Senlis²⁵.

b. L'exploitation des ressources locales

L'exploitation des ressources locales au Haut-Empire n'est pas documentée.

¹⁸ COLLART/LEMAIRE 2000, p. 9.

¹⁹ *Idem*, p. 1 : liste des opérations archéologiques récemment menées dans l'*oppidum*.

²⁰ COLLART 1984, p. 247, fig. 1.

²¹ COQUELLE 1985a, p. 25, fig. 2, et p. 50.

²² COQUELET/VILVORDER 2002.

²³ COLLART/LEMAIRE 2000, p. 1 ; COLLART 1984, p. 251 : pour la partie nord de la ville, l'occupation antique est attestée par les découvertes effectuées entre 1824 et 1826 par la société locale. Il faut tenir compte également de la faible superficie qu'offre l'*oppidum* de La Tène finale (environ 15 ha).

²⁴ COLLART 1984, p. 252, et fig. 4.

²⁵ La position intermédiaire des nécropoles du Calvaire, de la ruelle Elleup et du CES, sur les pentes du Calvaire, reflète la situation du Bas-Empire.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

c. L'équipement public de l'agglomération

* L'équipement monumental de la voirie

La chaussée dégagée à la rue des Troupes ne dispose d'aucun aménagement de surface ; elle est simplement recreusée dans le substrat, afin de recueillir les eaux pluviales. Sa largeur est importante (13,50 m). Dans la phase du II^e siècle, l'amélioration du réseau viaire est marquée par la délimitation de trottoirs. Une seule des maisons fouillées présentait un portique de façade²⁶. La chronologie précise des différentes étapes d'aménagement du réseau est inconnue.

* Le réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

La rue antique évoquée plus haut ne disposait pas à l'origine d'un réseau d'égouttage. C'est à partir du II^e siècle que le réseau viaire est structuré par des caniveaux au cuvelage de bois, séparant la surface de roulement des trottoirs.

d. Architectures publique et privée (fig. 250)

Aucune construction publique romaine n'est signalée à Vermand. La rareté des opérations à l'intérieur de l'*oppidum* justifie la carence des données archéologiques, mais l'urbanisation du site étant relativement peu développée, il serait difficile de concevoir l'existence à Vermand, durant le Haut-Empire, d'un équipement civil de type administratif important, d'autant que son statut de simple agglomération secondaire ne permettait vraisemblablement pas²⁷.

Jusqu'à une date récente, l'urbanisme antique de Vermand n'était connu, hormis les découvertes funéraires effectuées dans l'environnement de l'agglomération²⁸, que par un secteur de potiers²⁹. Les fouilles pratiquées rue des Troupes³⁰ donnent l'image d'une structuration de l'habitat caractéristique, dès l'origine, du plan d'urbanisme plus lâche des agglomérations secondaires³¹ dans le nord-est de la Gaule. Il s'agit d'un ensemble de constructions allongées, édifiées en bois dans la première phase d'occupation, et dont le plan sera repris par les constructions du II^e siècle. Les habitats, de surface très réduite³², sont séparés les uns des autres au moins par une servitude d'intervalle, et dans la partie nord de l'ensemble fouillé, se distinguent même des unités fonctionnelles composées d'une maison et d'une cours donnant sur la rue principale. La seconde phase d'occupation (à partir du II^e siècle) se traduit par l'amélioration du réseau viaire³³.

Même à cette période, l'architecture reflète l'emploi de techniques de construction très modestes : le premier état fait directement référence aux pratiques indigènes (habitats sur poteaux), et la

²⁶ COLLART/LEMAIRE 2000, p. 10.

²⁷ COLLART 1984, p. 251 : d'imposantes fondations avaient été observées au nord de la ville dans le Champ de la Trésorerie. Elles étaient réalisées à l'aide de gros blocs de remploi, dont on ne connaît pas la provenance.

²⁸ COQUELLE 1985b, p. 58-83.

²⁹ *Idem*, p. 64. Les découvertes *intra muros*, peu importantes, se rapportaient davantage à l'occupation du Bas-Empire.

³⁰ COQUELLE 1985a, p. 9.

³¹ COQUELET/VILVORDER 2002.

³² Entre 8 et 10 m de long, 3,5 et 4,5 m de large, soit une surface de 30 à 40 m².

³³ La disposition en plan du réseau d'égouttage suggère le canal d'évacuation était cuvelé de bois. Le long des parois de la conduite figurent en effet des alignements de petits pieux. Cfr COLLART/LEMAIRE 2000, p. 9 et 10.

romanisation ne se marque réellement que lors de la seconde phase d'occupation, par l'usage d'une sablière basse assurant une fondation légère à la construction édifiée en torchis. C'est durant cette période qu'apparaissent également les premiers celliers en bois. La rareté des bancs de pierre exploitables dans la région environnante justifierait ainsi la pérennité des constructions en matériaux périssables durant le Haut-Empire³⁴.

e. Les structures économiques

Une seule activité artisanale est attestée actuellement à proximité de Vermand : celle d'un atelier de potiers, implanté à l'emplacement même du site d'extraction d'un banc d'argile, situé à l'ouest de l'*oppidum*, sur les premières pentes du Calvaire (« l'Argilière »).

2.5. Les phases chronologiques du développement de l'agglomération

On ne sait à peu près rien sur l'évolution de l'occupation du site de Vermand durant le Haut-Empire. Les découvertes récentes corrigent toutefois l'impression, entretenue par les résultats des fouilles anciennes, d'un vide urbanistique contrastant avec le développement des autres agglomérations de la province de Belgique.

Par ailleurs, plusieurs observations doivent être soulignées :

- L'importance du site religieux du Champ des Noyers durant la période protohistorique dans le choix d'une implantation urbaine³⁵.
- L'extension de l'occupation sur le site du Calvaire et son articulation, sur le plan urbanistique, avec le réseau routier et l'habitat de Vermand.
- La densité de l'occupation à l'intérieur de l'*oppidum* qui contraste également avec la rareté des découvertes funéraires appartenant avant tout au Bas-Empire.

3. LA CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIE DU III^e SIÈCLE

La théorie d'un transfert entre capitales repose tout d'abord sur la faible occupation du site de Saint-Quentin durant le Bas-Empire, et le ralentissement de la circulation monétaire³⁶. En effet, sur le petit nombre d'interventions pratiquées à Saint-Quentin, le III^e siècle semble y marquer l'arrêt de l'occupation du chef-lieu³⁷. La date et les motifs du transfert ne sont pas certains. Comme le confirment les recherches archéologiques, un témoignage épigraphique placé vers 246 suggère que la ville du Haut-Empire existe encore au milieu du III^e siècle³⁸ et que la prépondérance de

³⁴ COQUELLE 1985b, p. 81. Des fondations en pierre sont pourtant attestées au moins durant le Bas-Empire à Vermand.

³⁵ COLLART/LEMAIRE 2000, p. 1 (Découverte de dépôts votifs datés du II^e siècle avant J.-C.). Voir également BEDON 2001, p. 321-322.

³⁶ COLLART 1984, p. 257.

³⁷ *Idem*, p. 247 : à la rue Voltaire et place de l'hôtel de Ville, et p. 249.

³⁸ *Idem*, p. 256.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

Vermand est plutôt intervenue à la fin du III^e siècle, suite aux réformes de Dioclétien ou aux invasions germaniques³⁹.

4. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN

4.1. Evolution de la capitale de cité du Haut-Empire durant le Bas-Empire

La crise de la seconde moitié du III^e siècle semble avoir mis un terme à l'occupation de Saint-Quentin⁴⁰.

4.2. Evolution de la ville nouvelle au Bas-Empire

4.2.1. Formation du *castrum*

a. Construction de l'enceinte défensive

On ne dispose que de maigres indices sur l'existence d'une enceinte sur le promontoire. Les recherches menées au XIX^e siècle sur le rempart laténien tendraient à démontrer que la structure défensive aurait été réutilisée et prolongée par une fortification en pierre au début du Bas-Empire⁴¹. L'interprétation des vestiges découverts n'a jamais été confirmée et le tracé exact de la fortification reste indéfini, mais les avantages stratégiques naturels du site vermandois accréditent cette hypothèse⁴². Quelle que soit la nature de la structure découverte, sa constitution même (gros blocs de remploi) atteste des modifications apportées à l'urbanisme et à l'architecture du Haut-Empire.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

*** Sur le plan topographique**

On ne dispose d'aucune information sur les transformations de la topographie du site.

*** Réorganisation du réseau viaire**

On ne dispose d'aucune information sur l'organisation du réseau viaire⁴³.

*** Rétraction de la superficie urbanisée**

La rétraction de la superficie occupée est en effet difficile à appréhender, mais l'occupation de l'*oppidum* est bien assurée pour le Bas-Empire par les fouilles anciennes. Vermand serait une forteresse, d'une taille (15 ha) équivalente à celle des villes moyennes du Bas-Empire.

³⁹ MASSY 1983.

⁴⁰ Communication de J.-L. Collart au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002: l'évolution des recherches n'exclut pas la possibilité de découvrir une occupation tardive sur le site.

⁴¹ COQUELLE 1985b, p. 115.

⁴² COLLART 1984, p. 251-252, fig. 4.

⁴³ Communication de J.-L. Collart au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002: un égout à coffrage de bois daté du IV^e siècle a été dégagé (site de découverte non communiqué).

4.2.2. Mise en œuvre des matériaux

On ne dispose d'aucune information à ce sujet.

4.2.3. Architecture publique au Bas-Empire

L'architecture publique du Bas-Empire n'est pas documentée.

4.2.4. Architecture privée au Bas-Empire

Deux grandes étapes jalonnent l'extension de l'habitat durant le Haut-Empire : la première phase correspond à la naissance de l'agglomération romaine au tournant de l'ère et confirme la continuité de l'occupation du site durant la période de transition avec le Bas-Empire. La seconde couvre les II^e, III^e et IV^e siècles, mais les repères pour préciser davantage ce schéma chronologique font défaut.

L'intervention récente de la rue des Troupes a mis en évidence une occupation ininterrompue à l'intérieur de l'*oppidum* du I^{er} au V^e siècle⁴⁴. L'évolution de l'habitat aux IV^e et V^e siècles n'a pu être précisée ; cependant, cette phase de construction est directement précédée par la condamnation des caves des habitats existants à la fin du III^e siècle.

4.2.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

On ne dispose d'aucune information à ce sujet.

4.2.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

La datation des transformations urbanistiques de la ville, hormis la création de l'enceinte du Bas-Empire, est inconnue. Les derniers témoignages d'une présence humaine sur le site proviennent des nécropoles environnant Vermand. Ce sont donc les sites funéraires qui encadrent la ville (ruelle Elleup, le grand cimetière des Remparts et le chemin des Morts) qui servent de référence chronologique à l'ensemble du site. La forte proportion d'inhumations enregistrées dans les nécropoles de la ville témoigne de la densité de population durant le Bas-Empire, à partir de la seconde moitié du III^e siècle. Le matériel permet de situer les dernières occupations à la fin du IV^e siècle et au début du siècle suivant⁴⁵. Les invasions du début du V^e siècle mettent enfin un terme à l'existence de Vermand.

⁴⁴ COLLART/LEMAIRE 2000, p. 10.

⁴⁵ COQUELLE 1985b, p. 68-69.



1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

La *Notitia Dignitatum* nous apprend qu'Arras, placée dans la province de Belgique Seconde, devient le siège d'un corps de Lètes Bataves¹. La ville est également célèbre par l'édit du maximum de 301, qui contient une allusion indirecte aux activités économiques de la cité et/ou de son chef-lieu.

2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIE DU III^e SIÈCLE

Proportionnellement, la crise urbanistique de la seconde moitié du III^e siècle a laissé des traces matérielles moins importantes dans la ville du Haut-Empire que l'incendie qui l'a ravagée au II^e siècle. Aucun incendie majeur n'est repéré en stratigraphie; les sinistres enregistrés n'ont toujours eu qu'une portée réduite². Cependant, les difficultés inhérentes à la lecture stratigraphique et chronologique de certaines couches de destruction, que le mobilier permet de situer, sans plus de précision, dans le courant du III^e siècle, ne permettent pas de mesurer exactement les conséquences des invasions. Il est impossible en effet, d'assurer l'association, dans bon nombre de cas, de ces indices avec les raids de la seconde moitié du III^e siècle, parce qu'ils peuvent très bien être interprétés comme les conséquences de la récession urbanistique provoquée à la fin du II^e siècle³.

La continuité d'occupation durant le III^e siècle au moins dans l'emprise du futur *castrum* est assurée. Ainsi, le sanctuaire métrouaque ne présente aucune trace de destruction imputable aux invasions. Rue Baudimont, une partie des bâtiments est détruite et subsiste à l'état de ruines jusqu'à la fin du III^e siècle, période durant laquelle l'activité constructive reprend⁴. C'est à la même époque qu'il faut placer la destruction violente et l'abandon de la *domus* des rues de l'Egalité et de la

¹ *NOTITIA DIGNITATUM*, OCC., XLII, 40; HURTRELLE/JACQUES 1983, p. 263.

² Les données chronologiques imprécises ne permettent pas par exemple d'imputer aux invasions l'incendie qui a mis fin, au III^e siècle, à l'occupation domestique des fouilles du bastion n° 13 (DELMAIRE 1994b, p. 144, n° 21).

³ JACQUES/JELSKI 1984, p. 127.

⁴ DELMAIRE 1994b, p. 135, n° 13.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

Fraternité⁵, et l'apparition de sépultures isolées dans les habitats abandonnés des quartiers périphériques⁶. Les décharges en bordure de l'espace urbain du Haut-Empire contiennent également du matériel du II^e siècle. Boulevard de la Liberté, l'occupation du site se prolonge après l'incendie du II^e siècle, jusqu'à la fin du III^e siècle.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (fig. 251)

3.1. La formation du *castrum*

a. La construction de l'enceinte défensive⁷

* Morphologie et tracé de l'enceinte

Seuls les fronts sud et est de la muraille ont pu être repérés grâce à plusieurs fouilles, notamment à la place de la Préfecture⁸ et à la rue Baudimont⁹, mettant ainsi un terme aux différentes hypothèses de localisation de l'enceinte tardive. Néanmoins, le tracé de l'enceinte sur les autres faces du *castrum* reste hypothétique; sa localisation repose uniquement sur des informations très anciennes, et qui, malgré les contrôles, n'ont trouvé aucune confirmation sur le terrain pour l'instant¹⁰. La muraille dessinerait un rectangle de 400 m sur 200 m.

Le périmètre du *castrum* a été conçu en respectant le tracé du réseau viaire du Haut-Empire, sur lequel il s'appuie en partie méridionale. Les courtines étaient précédées d'un fossé défensif de 9 m de large sur 5 m de profondeur, repéré notamment sur son front sud (fouilles sous l'Hôtel du Département), à hauteur de l'ancienne cathédrale. Une seule tour a été mise en évidence sur les fouilles de la rue Baudimont, selon un plan débordant de part et d'autre des courtines, ce qui suppose que leur construction a été effectuée d'un seul tenant¹¹. L'emplacement de la porte sud de l'enceinte (en direction de Cambrai) a été repérée à hauteur de la place de la Préfecture. Si l'on admet que le *castrum* comprenait au moins un second accès en direction de Tournai, l'enceinte devait être percée au moins d'une seconde porte à l'est, et peut-être d'une troisième au nord.

* Technique de construction

Le chantier de construction de l'enceinte a laissé de nombreuses traces illustrant sa phase préparatoire (emplacement des courtines déterminé au sol par les traces de petits piquets; de plus gros illustrant la présence de machines de chantier).

⁵ DELMAIRE 1994b, p. 146-147, n°26.

⁶ DELMAIRE 1994b, p. 151, n°41.

⁷ JACQUES 2000, p. 61-66.

⁸ DELMAIRE 1994b, p. 130-131, n°9.

⁹ BELOT/JACQUES/TUFFREAU-LIBRE 1986, p. 80-82, DELMAIRE 1994b, p. 122-123.

¹⁰ HURTRELLE/JACQUES 1983, p. 263-265; JACQUES/ELSKI 1984, p. 130 (angle de la rue Ferdinand-Buisson et de la rue de la Paix); JACQUES 1986a; LEMAN 1979a, p. 284-285; LEMAN 1981a, p. 249.

¹¹ Communication de A. Jacques au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002.

Les fondations non parementées du rempart, qui reposent sur le socle crayeux naturel, sont constituées essentiellement de matériaux de remploi provenant manifestement des constructions du Haut-Empire (tambours de colonnes par exemple), ainsi qu'une quantité de déchets de destruction importante, un peu de "tout-venant". Le sommet de la fondation, formée d'un hérisson calcaire est la seule partie homogène en sous-œuvre. L'élévation a été également élevée à l'économie, réutilisant en soubassement des blocs de calcaire et de grès landénien retaillés pour la circonstance dans le parement de la muraille. La courtine, conservée sur une faible hauteur, était constituée de moellons de grès liés au mortier rose¹² (*opus vittatum mixtum*¹³) enserrant un noyau incluant de nouveau des matériaux de remploi. Leur épaisseur est évaluée à 1,80 m à la rue Baudimont et 2,90 m à la place de la Préfecture.

* Chronologie de l'enceinte

La chronologie de l'enceinte est fondée sur la datation du creusement de son fossé défensif touché à deux reprises, dans lesquelles il perturbe à chaque fois la stratigraphie de l'occupation de la seconde moitié du III^e siècle. Cette chronologie relative constitue donc le TPQ de la construction du rempart, qui ne peut être antérieur à la fin du III^e siècle¹⁴.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

* Sur le plan topographique

L'exhaussement général de la ville antique semble peu important durant le Bas-Empire. Les recharges du ballast de la chaussée longeant le sanctuaire métraque atteignent à peine 30 cm d'épaisseur. Les destructions peu importantes intervenues suite aux invasions ont favorisé sans doute la conservation à défaut des niveaux d'occupation des habitats, du moins des niveaux de circulation de la voirie du Haut-Empire.

* Réorganisation du réseau viaire

La construction de l'enceinte a eu d'importantes conséquences sur l'espace urbain et son réseau viaire. Le croisement des grands axes routiers qui desservait la ville du Haut-Empire est maintenu à l'intérieur du *castrum*, à l'exception de la chaussée routière d'Amiens, dont on suppose le rejet en bordure extérieure de la courtine. Les axes routiers privilégiés illustrent le transfert des compétences administratives dans les cités avoisinantes de Cambrai et de Tournai. Par sa position sur la colline dominante de la ville d'Arras, le *castrum* ne conserve plus qu'un lien très ténu avec les cours d'eau qui l'entourent, mais préserve manifestement la zone monumentale du centre-ville du Haut-Empire.

Rares sont les constructions qui ne reprennent pas les orientations du quadrillage urbain, ce qui prouve le maintien durant le Bas-Empire, sinon de la voirie, au moins du découpage cadastral

¹² BELOT/JACQUES/TUFFREAU-LIBRE 1986, p. 80-82.

¹³ Communication de A. Jacques au colloque « Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles », organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002.

¹⁴ DELMAIRE 1994b, p. 124.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

antérieur, malgré l'arasement et la disparition des constructions du Haut-Empire. On dispose de très peu d'informations techniques, parce que peu de rues ont été rechargées après la fin du Haut-Empire (couvent de la Paix et jardin de la Préfecture). La voirie du sanctuaire métroaque est reconstruite intégralement, même avec son système de drainage¹⁵, malgré sa transformation en une simple venelle: les matériaux de recharge sont de qualité¹⁶ tant pour le ballast que pour les trottoirs. Les réparations, par contre, utilisent des matériaux de remploi, notamment de la terre cuite. L'arasement de plusieurs structures et la condamnation de certaines rues ont été ainsi constatés.

* Rétraction de la superficie urbanisée

La rétraction de la ville enclose est importante: le *castrum* couvre à peine 8 ha de la partie méridionale de la ville, à peu près 20 % de la surface urbanisée initialement, si l'on s'en tient aux hypothèses du tracé de l'enceinte et à l'état des découvertes périphériques.

3.2. Mise en œuvre des matériaux

On ne peut affirmer si la carrière ouverte au sud de la ville est abandonnée durant cette période¹⁷. Il est certain en tout cas qu'avant le milieu du IV^e siècle, elle est reconvertie en nécropole. L'utilisation de la craie est encore attestée avec les recharges tardives de la chaussée longeant le sanctuaire métroaque, ainsi que du silex et du calcaire dans les trottoirs.

En revanche, hormis la grande quantité de matériaux de remploi facilement identifiables, l'étude des courtines de l'enceinte tardive a mis en évidence l'usage de blocs de grès landénien, et de moellons de grès, dont la provenance n'est pas déterminée. Le grès semble d'ailleurs un matériau assez courant dans les constructions tardives: c'est la variété de pierre employée dans les soubassements du grenier du secteur Baudimont III.

3.3. Architecture publique au Bas-Empire

Les fouilles du quartier Baudimont ont livré d'importantes découvertes sur les monuments publics de la ville du Bas-Empire. Cependant, hormis les thermes de la place de la Préfecture, ces découvertes ne peuvent illustrer réellement sa parure monumentale, tout simplement parce que ce trait architectural est totalement absent des nouvelles constructions qui ont essentiellement soit une vocation religieuse, soit un rôle militaire. Le site le plus intéressant est celui du sanctuaire métroaque, sur lequel se développeront différents types de structures non privatives, après l'abandon du lieu de culte.

¹⁵ JACQUES 1990b ; JACQUES 1991d . La notice de 1991 est une reprise de celle de 1990, elle-même reprise de 1989.

¹⁶ JACQUES 2000, p. 61.

¹⁷ HURTRELLE/JACQUES 1983, p. 265 (abandon durant le III^e siècle); DELMAIRE 1994b, p. 144, n° 20 (dernière période d'utilisation première: fin III^e siècle-première moitié du IV^e siècle) et p. 157, n°52.

a. Architecture monumentale héritée du Haut-Empire

* Le *macellum*

La durée d'utilisation de la construction identifiée comme un *macellum* n'est pas connue. Il est cependant utile de préciser que cette dernière prend place dans un quartier densément occupé jusqu'au IV^e siècle, avec une pérennité des activités exercées remarquable.

* Le sanctuaire d'Attis et de Cybèle ?

Le sanctuaire de la fin du Haut-Empire continue d'être utilisé dans les quelques décennies suivantes. Fin du III^e siècle, la construction de l'enceinte a eu des répercussions importantes sur le sanctuaire, qui, occupant désormais une position périphérique dans le centre urbain, tout contre la courtine, est privé de sa galerie portique de façade.

Les structures aménagées dans le sud-est de la construction illustreraient ainsi l'évolution de ces cultes orientaux avec l'introduction dans l'une des pièces du sanctuaire, début IV^e siècle, d'une aire taurobolique avec fosses sacrificielles¹⁸, dans une conception plus proches du mithraïsme (fig. 252-253). La durée de fonctionnement du lieu de culte est calée grâce au matériel de démolition provenant des remblais scellant l'occupation, dans le dernier quart du IV^e siècle.

b. Renouveau de l'architecture publique

* Les thermes de la place de la Préfecture (fig. 255 et 256)¹⁹

Les fouilles des substructions de l'ancienne cathédrale Notre-Dame ont abouti à la découverte d'un édifice thermal public du Bas-Empire dans une *insula* occupant l'angle sud-ouest de l'enceinte tardive. Le bâtiment²⁰ n'est que très partiellement connu puisque son plan reprend uniquement deux pièces rectangulaires pourvues d'hypocaustes avec tubulature et pour l'une d'entre elles, d'une abside. Elles sont interprétées respectivement comme le *tepidarium* et le *caldarium* des bains.

* Un sanctuaire germanique ? (fig. 254)²¹

Le sanctuaire mérovingien détruit dans le dernier quart du IV^e siècle va servir de cadre à l'aménagement d'un nouveau lieu de culte dont les croyances sont radicalement différentes des rites orientaux pratiqués précédemment. C'est en tout cas l'hypothèse d'interprétation proposée par comparaison avec des sites sanctuaires typiquement germaniques, partageant un certain nombre de traits communs avec le sanctuaire d'Arras.

¹⁸ JACQUES 2000, p. 67.

¹⁹ JACQUES 2000, p. 78-85; JACQUES 1992a; JACQUES 1993b.

²⁰ L'édifice a été reconnu comme un lieu de culte paléochrétien mais la réutilisation de structures thermales n'avait pas été soulignée au départ. Voir DELMAIRE 1994b, p. 128-129, n° 6.

²¹ Synthèse et surtout interprétation avec comparaisons dans: JACQUES 2000, p. 67-75; JACQUES 1991b; HOSDEZ/JACQUES 1995.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

La cour de l'ancien édifice méroaïque est reconvertie en enclos, destiné à abriter une structure en matériaux légers comprenant une fosse planchée, protégée dans un second temps par un petit appentis avec une toiture charpentée recouverte de chaume. L'aire empierrée installée à proximité et la fosse elle-même ont livré des restes humains et du mobilier à caractère cultuel et fortement influencé par les pratiques germaniques²², qui tire ses origines des traditions celtiques. L'ensemble des structures couvre au total une surface estimée à 1500 m².

* Des casernements militaires ?²³

La destruction du sanctuaire "germanique" vers la fin du IV^e siècle consacre un changement radical dans la fonction de ce quartier réservé jusqu'ici à des pratiques religieuses, dont certaines ne peuvent être attribuées aux Atrébates eux-mêmes. Après avoir fait table rase des structures antérieures, le site est immédiatement réinvesti par des constructions interprétées comme des casernements militaires en plein cœur de la ville, renfermant eux-mêmes de nombreuses pièces mobilières de tradition germanique. Le rapprochement entre ces casernements et la mention d'une garnison à Arras reste hypothétique également.

Au moins trois ailes parallèles (de 8 m de large sur 43 m de long) abritant une série d'au moins six à huit cellules divisées chacune en deux locaux ont été dégagées actuellement, mais on ne peut évaluer l'emprise totale du complexe. A l'extrémité de chaque aile était construite une salle plus importante, réservée à l'officier.

Deux phases de construction ont été distinguées dans l'aménagement des casernes. La seconde, datée du début du Ve siècle, est marquée par une restructuration de l'ensemble des locaux et la présence de vestiges d'habitat, comme des foyers, traduisant la reconversion fonctionnelle des bâtiments.

* Un grenier public ?

Les fouilles de "Baudimont III" ont conduit à la découverte d'une construction de grandes dimensions dont les spécificités techniques ont servi de base à l'interprétation d'un grenier contemporain des casernements. La principale caractéristique du bâtiment réside en effet dans son soubassement aménagé en vide sanitaire ventilé par un compartimentage interne sous la forme de solins de pierre, renforcés par des pilettes²⁴. L'élévation de la construction n'a pu être restituée.

3.4. Architecture privée au Bas-Empire

Peu d'informations ont été actuellement recueillies sur l'architecture privée du Bas-Empire²⁵. Des constructions privées des III^e et IV^e siècles sont pourtant signalées par exemple place de la

²² DELMAIRE 1994b, p. 138.

²³ JACQUES 1990a; JACQUES 1991a; HOSDEZ/JACQUES 1995.

²⁴ DELMAIRE 1994b, p. 140, n° 15.

²⁵ Dans les publications plus anciennes, il est fait référence à l'aménagement d'une cabane ou d'un fond de cabane à l'emplacement du "bâtiment aux peintures" qui n'est autre que le sanctuaire méroaïque. Il était limité par des blocs de grès landénien et comprenait les traces de deux *dolia* (BELOT 1986d, p. 52) Ce fond de cabane disparaît dans les publications ultérieures concernant le site (même les synthèses) et sa situation chronologique permettrait de le placer à une période

Préfecture²⁶. La réutilisation des structures tant du Haut- que du Bas-Empire à des fins domestiques est également assurée dans le quartier Baudimont (balnéaire du Haut-Empire²⁷, casernes du Bas-Empire).

3.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

Un atelier de taille de l'os a été repéré dans les fouilles du Boulevard Besnier²⁸. La pérennité d'une activité de boucherie à proximité du *macellum*, déjà relevée au Haut-Empire, est attestée jusqu'à la fin du IV^e siècle²⁹. Signalons également que des pesons de métiers à tisser ont été recueillis dans les structures identifiées comme des casernements; mais il s'agit probablement d'une activité artisanale à caractère domestique³⁰.

3.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

La fréquentation et l'occupation continue des quartiers à l'intérieur du *castrum*, entre la fin du III^e siècle et le Ve siècle, est assurée par le mobilier (dans le quartier Baudimont)³¹, les constructions publiques, les nécropoles et l'extension des décharges, davantage que par les constructions domestiques, qui se signalent uniquement par une réoccupation diffuse des constructions du Haut-Empire. A l'extérieur de l'enceinte, les données, trop imprécises, ne permettent pas de mesurer le développement de l'habitat.

La ville de la fin du IV^e siècle semble fortement militarisée et très imprégnée des traditions barbares, comme le suggèrent le matériel et les structures construites. On explique mal d'une part la présence de ce sanctuaire germanique au sein de la ville, à moins qu'il ne suggère l'apport de pratiques sociales germaniques d'une population étrangère aux habitants de la ville, et son rapport avec la construction du casernement. Par ailleurs, l'association du grenier public aux casernes toutes proches, comme s'il s'agissait d'une organisation urbaine militaire à l'intérieur même du réduit du *castrum*, est loin d'être assurée, si ce n'est sur le plan chronologique.

La plupart des constructions disparaissent dans un incendie que la chronologie rapporte dans souvent à la fin du IV^e siècle, ce qui suggère une catastrophe de forte ampleur, mettant un terme à l'occupation de la ville dans le second quart du Ve siècle.

contemporaine de l'aménagement du sanctuaire germanique décrit auparavant. La position des structures, toutes deux situées dans la cour du sanctuaire méroaïque n'est pas précisée (même construction? Surtout lorsque l'on compare la publication de BELOT 1986d, p. 52 avec celle de HOSDEZ/JACQUES 1995).

²⁶ JACQUES 1992a.

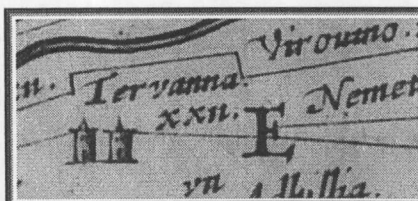
²⁷ JACQUES 1998.

²⁸ DELMAIRE 1994b, p. 131, n° 12; BOURGEOIS/TUFFREAU-LIBRE 1981.

²⁹ DELMAIRE 1994b, p. 142, n° 16.

³⁰ DELMAIRE 1994b, p. 138-139.

³¹ JELSKI 1950/1970, p. 298; HEURGON 1954b, p. 136.



THEROUANNE CIVITAS MORINUM

1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

Les réformes de Dioclétien, qui aboutissent à l'amputation de la partie septentrionale du territoire des Morins en vue de la création de la cité de Boulogne, conservent néanmoins dans le chef-lieu du Haut-Empire les compétences administratives de la cité des Morins.

2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIE DU III^e SIÈCLE

La crise du III^e siècle apparaît sur le plan archéologique de façon moins démonstrative que la destruction de la ville à la fin du II^e siècle. Ce ne sont pas tant les dégâts causés par les incendies qui sont frappants, mais les difficultés inhérentes à la reprise de la vie urbaine après ces événements. La carence des données relatives au passage au Bas-Empire est telle, que l'on ne peut mesurer ni la densité de l'occupation du site, ni son importance politique dans le cadre de la militarisation dans le Nord de la Gaule. Parmi les problèmes récurrents, l'existence d'une fortification, et plus largement, le faciès du *castrum*, n'ont pas bénéficié des progrès récents de la recherche archéologique.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (fig. 257)

3.1. La formation du *castrum*

a. La construction de l'enceinte défensive

L'existence d'une structure défensive du Bas-Empire à Théroouanne reste une question irrésolue¹. Les sources littéraires sont imprécises, et toutes les tentatives d'interprétation des découvertes archéologiques sont, à ce jour, restées vaines². Si la contre-expertise menée par R. Delmaire³ a en effet définitivement balayé les hypothèses de H. Bernard au sujet des fouilles de la cathédrale⁴, c'est pourtant dans ce périmètre qu'il faudrait « idéalement » rechercher le tracé de l'enceinte. Les fortifications du Bas-Empire intègrent souvent deux éléments majeurs de l'urbanisme : au moins un axe routier du Haut-Empire (en particulier les voies assurant le franchissement des vallées, comme la chaussée Arras-Boulogne à Théroouanne), et l'emplacement du groupe épiscopal préfigurant la cathédrale du XIII^e siècle. Ces considérations reportent la localisation du *castrum* sur la partie

¹ NOYE 2000, p. 130.

² COOLEN 1962a.

³ DELMAIRE 1976, p. 165-171 et 186-187.

⁴ WILL 1963b, p. 340 ; WILL 1965b ; WILL 1967f. ; BERNARD 1986.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

occidentale de la ville antique⁵. Or c'est dans le coin nord-ouest de la muraille du XVI^e siècle, sur la butte du Vieux-Château, que les photographies aériennes ont permis de discerner un schéma d'organisation orthogonal plus marqué qu'ailleurs.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

Aucune recherche n'a été menée sur les modifications du réseau viaire hérité du Haut-Empire. Il semble toutefois que les constructions tardives respectent les orientations des bâtiments des I^{er} et II^e siècles, ce qui tend à démontrer, dans une certaine mesure, la pérennité du plan d'urbanisme déterminé lors de la création de la ville. La localisation du *castrum* faisant toujours défaut, il est impossible d'évaluer dans quelle mesure l'abandon de l'occupation *extra muros*, et sa concentration *intra muros*, ont perturbé l'infrastructure existante⁶.

L'occupation du IV^e siècle est donc bien attestée, en particulier le long de cet axe, sur les deux rives du cours d'eau. Mais en réalité, seuls deux gisements ont livré des structures immobilières: le premier au sud, le second, sous la cathédrale. Les autres n'ont fourni que du mobilier archéologique du Bas-Empire⁷, issu de couches de remblais. La stratification des occupations tardives mises au jour dans les sondages pratiqués dans la cathédrale, est dense et témoigne de la permanence d'un habitat sur le site⁸. Un autre argument en faveur de la survie de Théroouanne est une nécropole découverte⁹ le long de la route d'Arras, et dont le fonctionnement au IV^e siècle est bien attesté.

3.2. Mise en œuvre des matériaux

La mise en œuvre des matériaux dans la ville du Bas-Empire n'est pas documentée.

3.3. Architecture publique au Bas-Empire

On ne dispose d'aucune information sur les transformations de la parure monumentale de la ville du Bas-Empire.

3.4. Architecture privée au Bas-Empire

L'évolution des constructions privées dans la ville du Bas-Empire demeure inconnue.

3.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

L'activité économique de la ville du Bas-Empire n'est pas documentée.

⁵ BERNARD 1986, p. 25-27 ; BERNARD 1962.

⁶ *Idem*, p. 26, fig. 10 : si l'on retient l'hypothèse de localisation du tracé du rempart du Bas-Empire, proposée par H. Bernard, la surface du *castrum* avoisinerait les 13 ha.

⁷ Dans la cathédrale (WILL 1967f ; LEMAN 1975b).

⁸ BERNARD 1986, p. 31 : l'auteur avance même que l'occupation de la cathédrale aurait été ininterrompue durant toute l'époque romaine.

⁹ *Idem*, p. 87, notice 6.

3.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

Les repères chronologiques ne sont pas nombreux pour le Bas-Empire: trois incendies rythment les reconstructions antiques sous la cathédrale, mais leur datation reste difficile à établir¹⁰. L'occupation y perdure durant les IIIe et IVe siècles, sous une forme plus sommaire¹¹, jusqu'à son abandon situé vers la fin du IVe siècle au terme du dernier incendie. C'est également au IVe siècle que l'habitat de la rive opposée est déserté. La généralisation de ces repères à l'ensemble de la ville serait par conséquent abusive.



¹⁰ *Idem*, p. 94.

¹¹ DELMAIRE 1994, p. 94.



BOULOGNE, vue de l'agglomération aux IIe-IIIe siècles (P. Knobloch, Cl. Seillier) (d'après BOULOGNE 2004, fig. 1).

Le passé antique de la ville de Boulogne est avant tout marqué par le développement d'un important centre militaire sur la ville haute qui a focalisé toute la recherche archéologique et l'essentiel des publications, d'autant que l'agglomération civile elle-même, occupant le quartier de Bréquerecque en ville basse, n'a pu faire l'objet d'une attention aussi soutenue. Les difficultés d'attribution des découvertes au camp du Haut-Empire ou à l'agglomération attenante font la démonstration des rapports étroits vraisemblablement entretenus par les deux types d'occupation.

1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

Au Haut-Empire, Boulogne (*Gesoriacum/Bononia*)¹ se présente comme une entité secondaire de la cité des Morins, administrée par Théroüanne, mais jouissant néanmoins d'un statut particulier (*pagus gesoriacus*). Sa survie fut étroitement liée aux activités militaires du camp de la *Classis Britannica*² implanté dans la ville haute et dominant l'anse de Bréquerecque qui accueillit l'agglomération civile, au bord de l'estuaire de la Liane.

La *Notitia Galliarum*³ confirme le détachement du *pagus*, désormais élevé au rang de *civitas*. Boulogne assume désormais le rôle de chef-lieu, et prend le nom de *Bononia* probablement entre 297 et 310, si l'on se fonde sur les textes antiques⁴. L'accession de Boulogne au rang de capitale de cité s'est accompagnée du déplacement de l'occupation civile vers les installations du camp du Haut-Empire déserté en ville haute, en vue de la création d'un *castrum* en cet endroit topographiquement surélevé, déjà fortifié, surplombant les installations portuaires supposées du Haut-Empire⁵.

¹ DELMAIRE/SEILLIER 1994, p. 212.

² SEILLIER 1985b.

³ VI, 12-13.

⁴ CONSTANCE CHLORE, *Panegyriques*, V, 6, 1 et V, 14, 4; CONSTANTIN, *Panegyriques*, VII, 5.

⁵ Nous renvoyons également à l'article de C. Seillier dans REDDE 1996, p. 212-219.

2. HÉRITAGE URBANISTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DU HAUT-EMPIRE (fig. 258 et 259)

2.1. Cadres géomorphologique et topographique

Coincée entre la Flandre Maritime à l'est⁶ et le Marquenterre au sud-ouest, la Côte d'Opale, et en particulier le Boulonnais, présente des caractéristiques régionales très spécifiques, tant sur le plan du paysage du littoral que de la composition géologique de son sous-sol⁷. La « boutonnière du Boulonnais »⁸ s'est effectivement formée à la suite de l'érosion des couches supérieures d'un bombement anticlinal prolongeant la crête de l'Artois vers la Manche, découvrant ainsi les formations jurassiques et primaires⁹ du Weald. La région se divise donc en deux zones : la ceinture du Haut Boulonnais, aux falaises de craie bien marquées, culminant à 200 m d'altitude, et le Bas-Boulonnais, au relief plus déprimé de 100 m en moyenne.

Le Haut-Boulonnais s'étend du Cap Blanc-Nez à Neufchâtel-Hardelot, délimitant une cuvette dans laquelle ont pris naissance des cours d'eau au parcours très réduit jusqu'à la Manche. Boulogne-sur-Mer s'est ainsi développée sur l'estuaire de la Liane, l'une des rivières les plus importantes de la région, après la Canche. La vallée creusée par le fleuve présente un dénivelé conséquent qui voisine les 20 à 50 m d'altitude¹⁰. L'agglomération s'est développée face au plateau d'Outreau bordant la rive gauche de l'estuaire¹¹.

Les transformations qui ont affecté le site sont principalement des phénomènes d'érosion touchant le cordon littoral dunaire, provoqués par les mouvements marins qui ont modifié à la fois l'emplacement des rives du cours d'eau mais également la taille de l'Anse de Bréquerecque¹². On sait que cette dernière, dont l'ensablement a commencé dès le Moyen Âge, s'ouvrait plus largement au sud de la rue Nationale¹³. On estime aussi que la profondeur de l'estuaire permettait aux navires de pénétrer jusqu'à 6 à 7 kilomètres à l'intérieur des terres¹⁴. A l'époque romaine, le recul de la mer plaçait davantage Boulogne à l'abri du continent que la cité ne l'est actuellement. La ville est encadrée par plusieurs ruisseaux actuellement canalisés, dont le parcours a été occulté¹⁵ par le développement de l'urbanisme moderne. Les tracés du Val Saint-Martin et du ruisseau Notre-Dame ne sont pas mis en doute pour la période antique, ni d'ailleurs celui du Vallon des Tintelleries où était localisé le port médiéval de la ville.

⁶ SOMME 1969.

⁷ WOOD/SHEPARD-THORN/HARRIS 2000 ; MAGNIER/VIDIER 2000.

⁸ Visitez : <http://www.geomarbre.com/>

⁹ DELATTRE/MERIAUX/WATERLOT 1973, p. 10-11, fig. 2 ; 51-53 et 62-63 ; <http://www.enr-littoral.com/gestion/affiche.asp?idobjet=84> (carte Géologie marine et terrestre / source BGRM) ; TERS 1969

¹⁰ <http://www.enr-littoral.com/gestion/affiche.asp?idobjet=106> (Carte Géographie physique autour de Boulogne / source IGN).

¹¹ CHARBONNEAU 1979, p. 6.

¹² SEILLIER/GOSSELIN/LECLERC 1976, p. 5 ; LEMAN 1982c, p. 373 ; BELOT/CANUT 1996b.

¹³ LOTTIN 1998, p. 18 ; BELOT/CANUT 1995d.

¹⁴ COOLEN 1959, p. 4-7 (et carte p. 4).

¹⁵ LOTTIN 1998, p. 13, fig. 1 ; BELOT/CANUT 1996h (sur l'embouchure du ruisseau des Tintelleries).

Topographiquement, la ville de Boulogne comprend trois secteurs bien délimités¹⁶ : la ville haute, région comprenant la superficie enclose par la muraille médiévale ainsi que le château comtal et qui a accueilli le camp militaire de la flotte de Bretagne; le secteur nord-ouest, ou ville basse, emplacement du port médiéval et antique; enfin, au sud, le quartier de Bréquerecque, principal secteur de développement de l'agglomération civile du Haut-Empire. Au nord-ouest de la Ville Haute, l'altitude actuelle varie entre 53 et 56 m NGF. Les niveaux du Haut-Empire se situent plus ou moins à la cote 48-49 m¹⁷. L'épaisseur des remblais masquant les niveaux antiques atteint 5 m par endroits¹⁸. La nature très abrupte à l'origine des flancs du plateau a été dernièrement vérifiée par les fouilles rue de Joinville et au terrain Landrot¹⁹, rue de l'Ancien Rivage, qui ont mis en évidence la forte dénivellation naturelle du terrain en ville basse²⁰.

La région a fait l'objet d'une étude géologique qui s'est intéressée avant tout aux formations spectaculaires du littoral²¹ environnant. Sous le château comtal, le sol naturel est formé de sédiments sableux²² propices à la pénétration des eaux et à la formation d'une zone marécageuse²³, alors que non loin de la rue de Joinville, les sondages du terrain Landrot ont montré qu'il était composé d'argile²⁴. Toujours en rive gauche, une dune antique a été repérée un peu plus au nord, à l'angle des rues des Carreaux et du Renard²⁵.

2.2. L'occupation préromaine

Gesoriacum et *Bononia* sont deux termes dont les racines sont vraisemblablement d'origine gauloise²⁶; ce qui a suffi, en regard de la morphologie du relief de la péninsule d'Outreau, à considérer que le territoire était dominé par un *oppidum* auquel aurait succédé l'agglomération romaine. En réalité, la quantité et la qualité des vestiges protohistoriques²⁷ enregistrés sur le site urbain paraissent insuffisants à l'heure actuelle pour soutenir l'hypothèse d'une occupation permanente, voire une simple fréquentation des lieux avant la conquête²⁸. Par ailleurs, aucune trouvaille n'a été effectuée en ville haute, à l'endroit où l'on situe traditionnellement l'*oppidum*²⁹.

¹⁶ SEILLIER 1991, p. 77, fig. 3.

¹⁷ GOSSELIN/SEILLIER 1984, p. 260, fig. 2.

¹⁸ GALLIA 1969, p. 226 : sondage effectué en Ville Haute jusqu'à 5,60 m de profondeur sans toucher le substrat naturel.

¹⁹ BELOT 1993e; BELOT/CANUT 1996f.

²⁰ BELOT 1993e; BELOT 1991, p. 10 ; BELOT/CANUT 1993, p. 71-72 : sur les 25 m séparant les deux sondages effectués, les niveaux antiques chutaient de 8 m environ (soit 32%).

²¹ Voir le n° spécial *Préhistoire et géologie quaternaire du littoral français du Pas de Calais*, Septentrion, tome 1, fasc. 3-4, 1969.

²² SEILLIER 1984, p. 176, fig. 5; BELOT/CANUT 1996g.

²³ BELOT/CANUT 1996g ; BELOT/CANUT 1996h; WILL 1969c, p. 226.

²⁴ BELOT/CANUT 1993, p. 73-74.

²⁵ BELOT/CANUT 1997b ; BELOT/CANUT 1997f.

²⁶ LE BOURDELLES 1988.

²⁷ Les découvertes se limitent à deux monnaies gauloises mises au jour dans le vallon du ruisseau de Tintelleries.

²⁸ LOTTIN 1998, p. 14. Rappelons que le plateau d'Outreau et Boulogne étaient séparés à l'époque antique par un estuaire nettement plus large qu'actuellement. Voir également: GOSSELIN/LECLERC/PITON/ SEILLIER 1971, p. 671: céramiques laténiennes recueillies dans le remblais d'un fossé, antérieur au milieu du I^{er} siècle.

²⁹ DELMAIRE/SEILLIER 1994, p. 228.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

2.3. Les origines de l'agglomération

Les origines de l'agglomération, assurées à la fois par les découvertes archéologiques et par les textes antiques, restent floues tant du point de vue de leur nature (civile ou militaire), que de leur chronologie. Les origines de Boulogne se confondent avec l'identification de la péninsule d'Outreau comme le site du *Portus Itius* mentionné par César dans la Guerre des Gaules³⁰. Bien qu'aucun vestige militaire antérieur au règne de Caligula (Tour d'Odre) et de Claude n'ait été détecté sur le site, beaucoup d'auteurs ont tendance à postuler une occupation plus ancienne des lieux en regard du vaste projet de conquête de la Bretagne tenté par César³¹.

Les découvertes mobilières les plus anciennes, qui consistent en monnaies ainsi qu'en une sigillée arétine³², sont datées de l'époque augustéenne jusqu'au milieu du I^{er} siècle. Toutes sont localisées à l'emplacement de la future agglomération civile dans le quartier de Bréquerecque³³, mais aucune structure contemporaine n'a été mise au jour. Cependant, deux inscriptions attestent de l'existence durant l'époque augustéenne à la fois de *Gesoriacum* et de *Bononia*³⁴. Le premier terme aurait été reconnu (à tort) dans un passage de Florus³⁵ traitant des campagnes de Drusus entre 12 et 9 avant J.-C.³⁶. L'existence d'une occupation est également assurée durant cette période par la mention de *Bononia* dans une lettre de Tibère, datée entre 4 et 14 après J.-C.³⁷, et que l'on associe traditionnellement à la ville haute³⁸.

2.4. Le développement de l'agglomération (I^{er}-milieu du III^e siècles après J.-C.) (fig. 259)

a. Aménagements topographiques du site

L'agglomération dispose d'une infrastructure routière secondaire très réduite, entièrement dépendante de celle du camp militaire. Les itinéraires anciens attestent de l'existence d'au moins trois routes importantes desservant la ville haute: Boulogne était reliée au chef-lieu de Théroouanne dont elle dépendait ainsi qu'à Cassel et Amiens³⁹. L'agglomération civile, sise principalement dans le quartier de Bréquerecque, est traversée du nord-ouest au sud-est par cette dernière voie⁴⁰. La chaussée a été reconnue en effet à l'est de la rue de Bréquerecque, en direction de la porte Gayole, et recoupée au XVIII^e siècle près du tombeau de *Verecundus*⁴¹. Une seconde voie plus ou moins parallèle suivait approximativement le tracé de la rue de l'Ancien rivage, en direction de la tour

³⁰ CESAR, B.G., V, 5; DELMAIRE 1974 ; CHARBONNEAU 1979, p. 6.

³¹ CESAR, B.G., V, 2; voir également: LE BOURDELLES 1988; LOTTIN/SEILLIER/ROUCHE/KAPFERER 1998, p. 14-15.

³² HAIGNERE 1880, p. 21; DELMAIRE/SEILLIER 1994, p. 219.

³³ GOSSELIN/SEILLIER 1984, p. 261.

³⁴ LE BOURDELLES 1988.

³⁵ FLORUS, II, 30, 26.

³⁶ HEURGON 1948c; HEURGON 1949e; HEURGON 1949f.

³⁷ HEURGON 1948C, p. 103-110.

³⁸ H. Le Bourdellès propose par une analyse étymologique et analogique avec Bologne par exemple, de renverser l'attribution topographique des deux termes, *Gesoriacum* désignant le site de hauteur (ville haute) et *Bononia*, la ville basse. Constance Chlore fait allusion en effet aux "*Gesoriacensibus muris*", que C. Seillier assimile à l'enceinte du *castrum* du Bas-Empire en ville haute (SEILLIER 1984, p. 69); CONSTANCE CHLORE, *Panegyriques*, V, 6, 1.

³⁹ SEILLIER/GOSSELIN/LECLERC 1976, p. 8.

⁴⁰ La chaussée a été recoupée à l'occasion des fouilles des thermes localisés dans la pâture de l'Hôpital (DELMAIRE/SEILLIER 1994, p. 248-249); LECLERCQ 1973.

⁴¹ DELMAIRE/SEILLIER 1994, p. 258, notice 60.

d'Odre⁴². Toujours au sud de la ville haute, le tracé du sentier de la Waroquerie (rue Boucher-de-Perthes, rue Ansart) aurait également trouvé son origine dans l'établissement d'une voie antique entre le cimetière du Vieil-Atre et le camp, au-delà du Val Saint-Martin. Vers le nord-est, les installations militaires auraient de plus été desservies par deux autres routes romaines hypothétiques (rue de Wicardenne et rue de Dringhen, en limite du cimetière du Vieil-Atre).

L'organisation viaire de l'agglomération du Haut-Empire et la date de sa mise en place sont pratiquement inconnues: l'orientation divergente (sud-est/nord-ouest) des deux rues repérées par rapport à celle de la chaussée d'Amiens, qui s'accorde avec les structures du camp militaire de la ville haute, suggère l'absence de quadrillage urbain. L'extension de l'occupation est vraisemblablement demeurée assez modeste: à peine une quarantaine d'hectares⁴³, si l'on considère l'habitat et les infrastructures portuaires en contrebas du camp, limités par l'emplacement des nécropoles⁴⁴, l'absence de découverte en périphérie sud du quartier (rue Kennedy⁴⁵), et les obstacles naturels que formaient le ruisseau du Val Saint-Martin au nord et les marécages de la Liane à l'est⁴⁶. Les traces de remaniement du relief demeurent limitées à ce jour au seul aménagement de terrasses en bordure sud-ouest du *castrum* du Bas-Empire, aperçu dans la rue de Joinville en ville basse⁴⁷. Ajoutons que les bâtiments antiques du terrain Landrot situé non loin étaient séparés par un accès découpé en plusieurs paliers⁴⁸. Dans ce secteur, les premiers aménagements strictement portuaires datent de la fin du II^e et du début du III^e siècle: ils consistent en un puissant mur reconnu sur le terrain Landrot, non loin de la rue Royale où des opérations plus anciennes mentionnaient l'existence d'un mur de quai antique, auquel il faut peut-être associer, en toute hypothèse, ces nouvelles découvertes⁴⁹.

b. L'exploitation des ressources locales

Aucune carrière de pierre n'a été mise en évidence en milieu urbain, cependant, l'exploitation des gisements calcaires de la région est attestée dès le Haut-Empire, notamment à Marquise⁵⁰. Cependant, la présence de terres cuites estampillées au nom de la flotte suggère naturellement une production locale, peut-être située dans la zone *extra muros* comprise entre le camp et le ruisseau du Val Saint-Martin⁵¹.

⁴² HAIGNERE 1880, p. 30.

⁴³ SEILLIER/GOSSELIN/LECLERC 1976, p. 12.

⁴⁴ Nécropole de Bréquerecque, en limite sud de l'agglomération.

⁴⁵ BELOT 1993c.

⁴⁶ DELMAIRE/SEILLIER 1994, p. 219.

⁴⁷ BELOT 1991.

⁴⁸ BELOT/CANUT 1993, p. 74-75.

⁴⁹ HAMY 1899, p. 43; BELOT/CANUT 1993, p. 76. Nous renvoyons le lecteur au problème posé par l'interprétation de ce tronçon de maçonnerie comme section du rempart du Bas-Empire.

⁵⁰ DUTERTRE 1922-1932.

⁵¹ SEILLIER/GOSSELIN/LECLERC 1976, p. 10.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

c. L'équipement public de l'agglomération

* L'équipement monumental de la voirie

L'équipement monumental de la voirie n'est pas documenté.

* Le réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

Hormis les citernes découvertes à proximité des thermes de Bréquerecque⁵², on ne dispose d'aucune information sur l'existence éventuelle d'un aqueduc alimentant l'agglomération au Haut-Empire.

d. Architectures publique et privée

* Les bâtiments publics

La parure monumentale de l'agglomération civile reste totalement méconnue hormis les thermes du quartier de Bréquerecque, et les *horrea* rue de l'Ancien Rivage⁵³. C'est dans le quartier de Bréquerecque que l'on localise traditionnellement l'arc de triomphe élevé par Claude⁵⁴.

Les thermes du quartier de Bréquerecque (place du Franc Marché) (fig. 260 et 261)

Les thermes du quartier de Bréquerecque, localisés dans la pâture de l'Hôpital, n'ont plus fait l'objet, depuis leur invention au XIXe siècle⁵⁵, d'aucune observation qui permettrait de confirmer la destination thermale des structures⁵⁶. Le complexe occupait un emplacement favorable dans l'urbanisation de l'agglomération puisqu'il voisinait la chaussée d'Amiens d'une part, et disposait d'une vidange directe dans l'estuaire de Liane d'autre part.

Les éléments découverts sont insuffisants pour restituer un plan cohérent de l'édifice, qui présente dans les publications anciennes un aspect très décousu⁵⁷. Les structures découvertes se limitent essentiellement à deux bassins : le premier de 40 m², environné d'une abside ; le second circulaire de 23 m², certainement chauffé par hypocauste. Deux niveaux de sols assuraient une liaison entre les piscines. Une dernière salle, certainement recouverte de mosaïque, jouxtait le grand bassin. Des citernes de taille importante et de construction soignée, voisinaient les thermes ; leur présence a été rapportée à l'édifice balnéaire⁵⁸.

⁵² DELMAIRE/SEILLIER 1994, p. 258, notice 61 ; SEILLIER 1969.

⁵³ Le camp militaire de la ville haute, hormis les vestiges de casernement, comportait d'autres types de structures dont la fonction n'a jamais été éclaircie (ensemble de bassins rue de Lille: GOSSELIN/SEILLIER 1978; SEILLIER/GOSSELIN/LECLERC/PITON 1971, p. 670-671). Par ailleurs, il faut également mentionner les trouvailles anciennes et ponctuelles de fragments de sculptures architectoniques qui appartiennent, de toute évidence, à des constructions publiques, non identifiées et non datées (WILL 1960a, p. 367-368).

⁵⁴ DELMAIRE/SEILLIER 1994, p. 219; SUTONE, Claude, XVII, 4.

⁵⁵ BOULOGNE 1825 ; BOULOGNE 1826 ; BOULOGNE 1828.

⁵⁶ A l'époque, on avait proposé d'interpréter ces vestiges comme ceux d'un temple d'Esculape, auquel on aurait adjoint un bassin à usage artisanal. Dans un deuxième temps, on fit même du bassin en question, un « atelier gallo-romain servant à la fabrication de grosses pièces de poteries » (DELMAIRE/SEILLIER 1994, p. 250-252).

⁵⁷ DELMAIRE/SEILLIER 1994, p. 250-252.

⁵⁸ SEILLIER 1969.

Autres constructions à vocation publique

E. Belot propose d'interpréter les structures découvertes en bordure de la Liane, rue de l'Ancien Rivage (terrain Landrot), comme celles d'*horrea* publics, en raison de leur proximité avec les infrastructures portuaires supposées de la ville et de la découverte de sculptures⁵⁹. Les vestiges dessinent un bâtiment tripartite dont les élévations en carreaux de terre crue reposent sur des solins de pierre. Le sol de circulation était formé d'un plancher aménagé sur vide sanitaire, et un réseau d'égouts maçonnés complétait l'installation. Datés du début du II^e siècle, on ne peut encore affirmer s'ils ont rempli un rôle dans une base navale militaire ou dans un port civil⁶⁰, mais le bâtiment longe un tronçon de rempart daté du Haut-Empire, vestige appartenant peut-être au camp de la *classis*.

D'autres découvertes plus anciennes restent hypothétiques: les structures d'un temple dédié à Mars⁶¹ auraient été ainsi aperçues dans le secteur compris entre le château comtal et la nécropole du Vieil Atre.

* Les bâtiments privés

L'architecture privée de l'agglomération est encore peu documentée: on ne dispose ainsi d'aucun plan complet des structures domestiques. L'introduction de la pierre date au plus tard du début du II^e siècle dans l'architecture publique, si l'on se fonde sur la chronologie fournie par les *horrea* évoqués précédemment, mais son apparition dans certaines constructions de la seconde moitié du I^{er} siècle est déjà signalée⁶². Les habitats édifiés en colombage sur solin de pierre étaient manifestement très courants, mais l'usage de fondations plus légères, telles des sablières basses et poteaux, est également attesté⁶³.

e. Les structures économiques

L'activité artisanale n'est pas documentée.

2.5. Les phases chronologiques du développement de l'agglomération

Aucun schéma précis du développement de l'agglomération du Haut-Empire ne peut être dressé si l'on envisage les données extrêmement lacunaires de l'archéologie. Le développement de l'agglomération aurait été soutenu à l'origine par la création d'un camp claudien sur la ville haute⁶⁴. L'examen stratigraphique des différents chantiers autorise seulement à distinguer par la suite deux phases antérieures au III^e siècle, dont les périodes charnières sont situées à la fin du I^{er}

⁵⁹ BELOT 1993e; BELOT 1994.

⁶⁰ BELOT/CANUT 1993, p. 84-85. La base navale militaire a été située tantôt dans le vallon des Tintelleries, à l'emplacement du port médiéval (LEDUQUE 1957), tantôt dans l'anse de Bréquereque (WILL 1962, p. 92); SEILLIER/GOSSELIN/LECLERC 1976, p. 8-10: le secteur s'étendant au sud du camp en direction du Val Saint-Martin aurait pu accueillir des installations extra *muros* appartenant au camp, vu la concentration dans cette zone des découvertes d'estampilles de la flotte.

⁶¹ HAIGNERE 1880, p. 25.

⁶² PIETRI 1973c, p. 317.

⁶³ BELOT 1993b.

⁶⁴ SEILLIER/GOSSELIN/LECLERC 1976, p. 15.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

siècle d'une part, et dans la seconde moitié du II^e siècle d'autre part. Elles correspondent aux transformations topographiques observées en ville haute dans l'enclos de l'Evêché⁶⁵. Toutefois, les chantiers récemment ouverts offrent l'opportunité de saisir l'évolution du secteur de la ville basse, où les premières constructions apparaissent seulement au début du II^e siècle, comme une extension soit du quartier civil de Bréquerecque, soit du camp militaire de la ville Haute.

3. LA CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIÉ DU III^e SIÈCLE

Les chantiers, situés en particulier sur le périmètre de l'occupation du Bas-Empire, ont révélé les traces d'une première destruction par incendie, attribuable à la période de transition Haut-Empire/Bas-Empire, sans fournir cependant de témoins datants bien précis⁶⁶. Le quartier de Bréquerecque est manifestement aussi incendié durant cette période; les destructions engendrées consacrent l'abandon d'une grande partie de ce secteur⁶⁷. En ville haute, les témoins de la destruction du site ont été également aperçus, rue de Pressy⁶⁸, et dans l'enclos de l'Evêché⁶⁹.

4. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (fig. 262)

4.2.1. Formation du *castrum*

a. Construction de l'enceinte défensive⁷⁰

* Morphologie et tracé de l'enceinte

Les multiples points d'observation confirment que le tracé de l'enceinte du Bas-Empire s'aligne sur celui du fossé du camp de la *Classis Britannica* qui a servi de tranchée de fondation à la nouvelle fortification, selon un parcours lui-même repris par l'enceinte du Moyen Âge⁷¹. Les fouilles anciennes ont permis en effet d'observer le tracé de l'enceinte romaine sur les faces nord-est et nord-ouest⁷². Le retour du rempart s'effectuait sous le château comtal⁷³, selon un angle arrondi qui y trouve justement sa justification. Les découvertes effectuées en ville basse indiquent qu'il se prolongeait jusqu'à la rue Saint Martin, où il recoupait cette fois la muraille du Haut-Empire, suggérant que le plan quadrangulaire antérieur n'aurait été que partiellement repris⁷⁴.

⁶⁵ SEILLIER/GOSSELIN/LECLERC/PITON 1971, p. 671.

⁶⁶ GALLIA 1971 (rue de Pressy).

⁶⁷ GOSSELIN/SEILLIER 1984, p. 261.

⁶⁸ SEILLIER 1950-1970.

⁶⁹ SEILLIER/GOSSELIN/LECLERC/PITON 1971, p. 672.

⁷⁰ WILL 1960a; SEILLIER/GOSSELIN 1975a; SEILLIER 1980; SEILLIER 1984; BELOT/CANUT 1997*.

⁷¹ LEMAN 1979d; GOSSELIN/SEILLIER 1978, p. 54-55 (fouilles de la rue de Lille); GOSSELIN/SEILLIER/LEDUC/FLORIN 1978 (fouilles du palais de justice, rue Saint-Jean).

⁷² HAIGNERE 1880, p. 22; HELIOT 1958a et HELIOT 1958b; SEILLIER 1984, p. 171, fig. 1: position des différents points d'observation de l'enceinte.

⁷³ LEMAN 1977d, p. 289, fig. 15; LEMAN 1985d, p. 443.

⁷⁴ GOSSELIN/SEILLIER 1984, p. 262, fig. 3 pour le plan restitué du rempart et du camp militaire de la ville haute avant les découvertes du terrain Landrot. La limite sud-ouest du camp est sensée correspondre plus ou moins au tracé du boulevard du Prince Albert et la porte des Degrés (BELOT/CANUT 1998a). Les recherches récentes ont permis en réalité de fixer les limites du camp du Haut-Empire non loin de la rue d'Aumont puisque la *via sagularis* y a été mise en évidence.

L'interprétation du massif de maçonnerie au terrain Landrot comme un vestige du rempart, reste cependant sujette à caution⁷⁵. Les dimensions varient donc entre environ 320 m par 400 m à 500 m, selon un plan vraisemblablement régulier, dont l'extension vers le sud-ouest doit être encore précisée⁷⁶.

L'enceinte était équipée d'au moins trois tours au plan en forme de fer à cheval mais de diamètre variable. Elles ont en effet été explorées le long du tronçon de courtine compris entre le château comtal et la porte de Calais où elles mesurent entre 5,80 m et 7,30 m⁷⁷. L'écartement régulier des tours de la muraille médiévale (entre 35 et 39 m) et leurs dimensions comparables, suggèrent la reprise de la fortification antique au moins sur deux de ses côtés. Par ailleurs, sur le front nord-ouest de l'enceinte ont été repérées côté ville, deux tours au plan quadrangulaire rapportées sur le parement original, et s'appuyant par conséquent sur le niveau d'arasement de la muraille du camp du Haut-Empire. L'enceinte devait disposer de plusieurs portes d'accès dont l'emplacement et le nombre demeurent inconnus⁷⁸, mais il est fort probable que celles de la muraille du Haut-Empire ont été reprises⁷⁹.

* Technique de construction

La composition de la maçonnerie de l'enceinte a été observée à plusieurs reprises: l'élévation s'appuie sur un soubassement fait de blocs de grandes dimensions en remploi⁸⁰ sur plusieurs gradins côté ville, reposant sur une fondation de moellons grossiers sans liant⁸¹. Au terrain Landrot, la largeur du massif identifié avec le rempart est de 3,50 m; sa hauteur atteint encore 3 m⁸², fait exceptionnel lorsque l'on envisage les résultats des autres points de découverte⁸³. L'épaisseur de la construction à hauteur de la porte de Calais est légèrement moins importante (3,20 m/3,30 m). Les parements sont édifiés en simple *opus vittatum* (*mixtum*?)⁸⁴ lié au mortier rose sur le tronçon du terrain Landrot et sous le château comtal, ailleurs au mortier gris sur leur face externe, tandis que le parement interne aurait été édifié au mortier jaune de moindre qualité.

(BELOT/CANUT 1995c); BELOT 1994, p. 49: le puissant tronçon de maçonnerie découvert au terrain Landrot est interprété comme un segment inédit remettant en cause le tracé de la forteresse du Bas-Empire soutenu dans l'article précédent, puisque la superficie enclose dans le *castrum* s'étendrait au pâé de maisons plus au sud. En revanche, dans BELOT/CANUT 1993, p. 75-77, ce même tronçon de maçonnerie est assimilé à un mur de quai déjà reconnu lors de fouilles plus anciennes (HAMY 1899, p. 43). La question avait déjà été soulevée par E. Will (WILL 1960a, p. 365-366); GOSSELIN/SEILLIER/LEDUC/FLORIN 1978, p. 21: les auteurs signalent la nature abrupte de la topographie naturelle de la ville haute, sauf à l'endroit où elle se rattache au plateau. La brusque chute de niveau est également invoquée pour limiter l'extension de la muraille vers le sud-ouest.

⁷⁵ BELOT/CANUT 1993, p. 84.

⁷⁶ Le problème de l'extension du tracé de la fortification a généré l'hypothèse de la création de deux remparts différents, l'un englobant la ville haute, le second concernant la ville basse uniquement. Les recherches menées par E. Will sur l'enceinte de Boulogne conduisent à considérer qu'il s'agit d'une seule et même fortification (WILL 1960a).

⁷⁷ GALLIA 1989c ; SEILLIER 1991, p. 74-76. La troisième a été repérée au boulevard Eurvin (BELOT/CANUT 1998b).

⁷⁸ SEILLIER/GOSSELIN/LECLERC 1976, p. 12: la porte de Calais aurait bien succédé à une porte antique.

⁷⁹ WILL 1960a, p. 372.

⁸⁰ LEMAN 1977d, p. 289, fig. 16 et 17.

⁸¹ BELOT 1993d, p. 48-49.

⁸² BELOT 1994, p. 49.

⁸³ Une section de courtine de 2 à 3 m de haut a été néanmoins préservée dans les souterrains du château comtal, voir: BELOT/CANUT 1996e.

⁸⁴ WILL 1960a, p. 371.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

* Chronologie de l'enceinte

La construction de l'enceinte est située dans le dernier quart du III^e siècle⁸⁵, probablement sous le règne de Constantin⁸⁶, et succède de près la destruction de l'infrastructure militaire antérieure⁸⁷, qui avait subi une dernière phase d'aménagement au début du III^e siècle⁸⁸. La chronologie des aménagements des tours internes quadrangulaires n'a pu être précisée.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

* Sur le plan topographique⁸⁹

Face au quartier de Bréquerecque en grande partie délaissé au Bas-Empire, les transformations topographiques observées sur les différents chantiers de la ville haute soulignent l'importance des réaménagements: le terrain Landrot met en évidence un changement radical de conception de ce quartier, puisque les structures antérieures sont remblayées au point de condamner l'usage des directions préférentielles respectées par les constructions du Haut-Empire. A l'intérieur du *castrum*, la remise en état d'une partie des rues du camp suppose en revanche que l'exhaussement des terrains fut probablement minime.

* Réorganisation du réseau viaire

Les casernes du Haut-Empire étaient disposées suivant un plan de répartition symétrique, comportant un réseau orthogonal de rues équipées d'égouts. Comme les fouilles de l'enclos de l'Evêché et de la rue Saint-Martin ont permis de l'observer, l'ancien système viaire du camp a fait l'objet de travaux de réaménagement importants, assurant le maintien en fonction durant le Bas-Empire d'une partie de l'ancienne voie périphérique et des ruelles adjacentes explorées: les ballasts de rues sont rechargés et les égouts sont remis en état⁹⁰. Par ailleurs, celles du terrain Landrot confirment l'existence de travaux de voirie datés vers le milieu du IV^e siècle, où la structure qui succède aux *horrea* est elle-même détruite au profit de l'installation d'une nouvelle rue.

* Rétraction de la superficie urbanisée

L'évaluation de la rétraction de la superficie urbanisée équivaut à établir au moins celle du nouveau *castrum*, soit environ 13 ha (400 m par 320 m) si l'on considère que son tracé s'arrête à la porte des Degrés, soit 15 ha (500 m environ par 300 m) s'il se prolonge réellement jusqu'au terrain Landrot. Le développement des nécropoles tardives cerne de près les flancs nord-ouest (Mont à Cardons) et sud-est (nécropole du Vieil Atre) de l'enceinte.

⁸⁵ LEMAN 1979d, p. 287.

⁸⁶ GOSSELIN/SEILLIER 1984, p. 263, l'auteur signale la découverte de monnaies plus anciennes (entre 286 et 293) dans le remblai du fossé qui permettrait d'attribuer la construction du rempart à Carausius; SEILLIER 1984, p. 69.

⁸⁷ LEMAN 1983e, p. 225-226; SEILLIER 1984, p. 178.

⁸⁸ LEMAN 1985d, p. 444; BELOT 1995: les travaux de la rue de Bernet auraient permis d'affiner la datation de la construction du *castrum*. BELOT/CANUT 1997e: les auteurs situent la construction plutôt fin III^e-début IV^e siècle;

⁸⁹ BELOT/CANUT 1993, p. 75-77.

⁹⁰ BELOT 1994; LEMAN 1977d, p. 290; BELOT 1995.

4.2.2. Mise en œuvre des matériaux

La mise en œuvre des matériaux dans l'architecture du Bas-Empire n'est pratiquement pas documentée. L'usage de matériaux de remploi des constructions du Haut-Empire est systématique, tant dans les habitats que dans le rempart, dont le soubassement est constitué de blocs monumentaux.

4.2.3. Architecture publique au Bas-Empire

Aucun édifice monumental n'a été mis en évidence à l'intérieur du *castrum*. L'architecture publique tardo-antique de Boulogne se manifeste avant tout par la récupération des infrastructures militaires antérieures, composées des bâtiments de casernes, constructions quadrangulaires très allongées au plan répétitif et stéréotypé, formé d'une série de petites cellules alignées destinées au soldats, et à son extrémité, d'un complexe de salles plus développé et plus luxueux, doté en particulier d'un système de chauffage (hypocauste à canaux), interprété comme le logement des officiers. Les structures arasées sont reconstruites, y compris certains hypocaustes⁹¹, selon des techniques différentes de celles employées au Haut-Empire: de nouveaux radiers, constitués de matériaux de récupération et de tout-venant, sont réaménagés par-dessus; l'élévation des murs, exécutée en terre, repose sur des blocs de pierre quadrangulaires disposés de manière irrégulière⁹². L'ensemble a été mis en parallèle avec les découvertes arrageoises des casernements de la rue Baudimont⁹³.

En ville basse, les structures interprétées comme les *horrea* du Haut-Empire sur le terrain Landrot disparaissent au profit, à la fin du IIIe siècle ou au début du IVe siècle, d'une construction édifiée selon des techniques plus sommaires (sablères et trous de poteaux), dont le plan n'a pu être restitué et dont la fonction demeure inconnue. De même, les sépultures tardives implantées dans les anciennes structures balnéaires du quartier de Bréquerecque confirment l'arrêt de leur fonctionnement à une date imprécise.

4.2.4. Architecture privée au Bas-Empire

Une occupation dense a été relevée en plusieurs points à l'intérieur de l'enceinte, rue de Lille⁹⁴; cependant, ses caractéristiques ne peuvent être définies précisément à l'heure actuelle. D'autres constructions tardives ont été appuyées sur le rempart dans le secteur du Palais de justice, et un fond de cabane de la seconde moitié du IVe siècle a été mis en évidence dans la dernière phase d'occupation romaine du terrain Landrot⁹⁵.

4.2.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

Aucune structure artisanale n'a été mise en évidence dans la ville du Bas-Empire.

⁹¹ LEMAN 1977d, p. 290.

⁹² BELOT/CANUT 1993, p. 59-61.

⁹³ Nous renvoyons le lecteur au chapitre concernant ces casernements dans la notice d'Arras.

⁹⁴ WILL 1969c, p. 227-228.

⁹⁵ LEMAN 1979d.

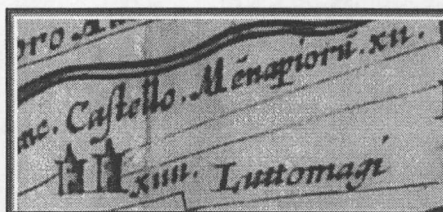
LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

4.2.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

La construction du *castrum* sur les vestiges arasés du camp de la ville haute inaugure le début de l'occupation du Bas-Empire à Boulogne. La densité des opérations urbanistiques menées dans la ville désormais placée au rang des autres chefs-lieux de cité, déjà suggérée par les fouilles de l'enclos de l'Evêché où trois niveaux d'aménagement distincts avaient été observés, se confirme et se renforce à la lueur des découvertes effectuées sur le terrain Landrot. Les premières structures tardo-antiques prennent place sur un secteur où l'on a fait table rase au préalable des constructions (publiques?) du Haut-Empire, et rien ne s'oppose à la création d'une nouvelle ruelle au même emplacement. Cependant, la succession chronologique générale des transformations qui affectent le *castrum* et son environnement immédiat restent difficiles à appréhender en raison des incertitudes relevées à propos de son tracé, du type d'occupation (civile et militaire) que reflètent les découvertes *intra muros*.

La période chronologique d'abandon et de destruction du *castrum* ne peut être précisée actuellement⁹⁶. Une grande partie du quartier de Bréquerecque est abandonnée et réinvestie par les nécropoles tardives, sauf celui de la pâture de l'Hôpital, où des découvertes anciennes attestent de la pérennité d'occupation de ce secteur. Par ailleurs, les dernières structures du terrain Landrot disparaissent dans la seconde moitié du IV^e siècle dans un incendie. L'occupation du site a dû cependant se poursuivre un peu au-delà, si l'on considère le passage de Constantin III à Boulogne en 407.

⁹⁶ GOSSELIN/LECLERC/PITON/ SEILLIER 1971, p. 673: l'occupation du Bas-Empire correspond à une seule période chronologique dans le schéma de développement de la ville dressé par les auteurs pour toute l'occupation romaine.



CASSEL CASTELLUM MENAPIORUM

1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE¹

La *Notitia Galliarum* témoigne du rôle minime joué par Cassel au Bas-Empire, qui perd son statut de capitale au profit de l'agglomération secondaire tournaissienne, qui donne son nom à la *civitas* qu'elle administre.

2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIÉ DU III^e SIÈCLE

La crise urbanistique de la seconde moitié du III^e siècle n'est pas documentée à Cassel.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN

Seul le *castrum* du Bas-Empire a fait l'objet de recherches approfondies à l'heure actuelle. On ne dispose d'aucune donnée sur le développement public et privé de la ville durant cette période.

* Morphologie et tracé de l'enceinte

Le tracé de l'enceinte a été très vite assimilé avec le périmètre du château comtal construit au sommet de la butte, et dont on possède encore quelques références iconographiques, comme le plan de Deventer². Cependant, la muraille a été observée uniquement près du Monument du Maréchal Foch, sur le flanc ouest de la ville. Plusieurs autres structures avaient pris place contre ou sur l'enceinte, et leur attribution à une partie du château comtal doit être encore démontrée.

* Technique de construction

Les observations menées au XIX^e siècle, puis les sondages des années 80' ont montré que la muraille présentait un aspect assez hétérogène³. Le rempart repose sur une fondation peu importante composée de deux assises de blocs de récupération agencés sur un hérisson de pierres plates et un cailloutis. L'épaisseur totale du soubassement est d'environ 60 cm à peine. La partie inférieure du parement a été exécutée en un petit appareil assez irrégulier incluant des pierres plates et des carreaux de terre cuite. Le reste de l'élévation conservée (à peine 10 assises) était

¹ DELMAIRE 2004c.

² *Idem*, p. 157, fig. 1.

³ HANOUNE/MULLER 1984, p. 156-160 (rétrospective des recherches menées au XIX^e siècle sur le rempart romain) et HANOUNE/MULLER 1987, p. 98-99.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

parementé à l'aide d'un *opus vittatum* comportant au moins une arase de briques plates liées au mortier rose⁴.

L'épaisseur moyenne du mur d'enceinte était de 1,60 m, sans compter le débordement du soubassement (0,25 m). La faiblesse de la construction, tant en élévation qu'en fondation, contraste avec l'interprétation des vestiges hypothétiques du rempart aperçus au XIXe siècle. Les descriptions font allusion à un système imposant de murs de soutènement en relation avec la fortification, retenant les remblais de la terrasse haute de la butte⁵.

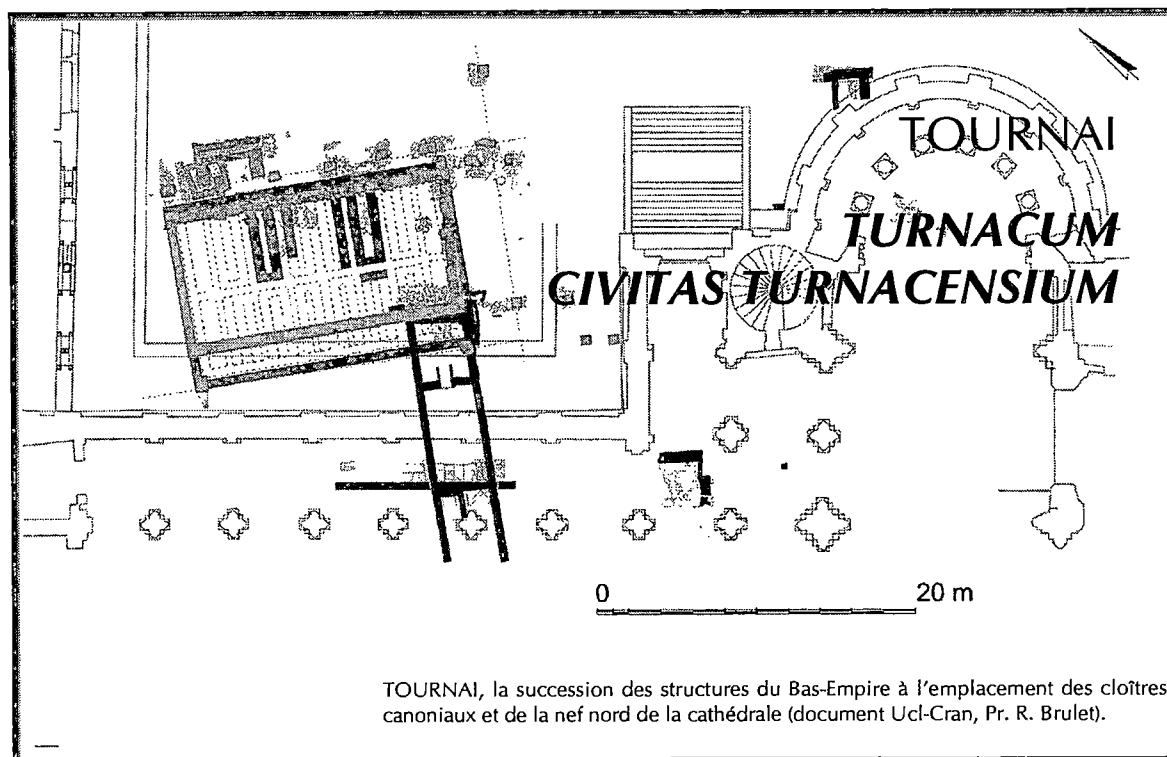
* Chronologie de l'enceinte

L'examen de la stratigraphie en relation avec l'aménagement des fondations de l'enceinte ont fourni un TPQ du troisième quart du IIIe siècle (Claude II : 268-270)⁶. La durée d'utilisation du rempart n'a pu être déterminée avec précision.

⁴ HANOUNE/MULLER 1986, p. 68.

⁵ HANOUNE/MULLER 1984, p. 155-158.

⁶ LEMAN 1985a.



1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

La *Notitia Galliarum* atteste du transfert des compétences de chef-lieu au site tournaisien puisque le document mentionne pour la première fois l'existence d'une *Civitas Turnacensium*. Les sources textuelles, plus prolixes, nous renseignent non seulement ce changement administratif important, mais mettent aussi en exergue le caractère militaire de la ville par ses équipements (gynécée non localisé pour l'instant), ainsi que sur l'existence d'un *numerus turnacensium*. La promotion de l'agglomération a entraîné, comme nous le verrons, un regain architectural manifeste à l'intérieur du périmètre de son *castrum*.

2. HÉRITAGE URBANISTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DU HAUT-EMPIRE (fig. 263 et 264)

2.1. Cadres géomorphologique et topographique¹

La ville de Tournai s'est développée au point extrême nord-ouest d'un bassin carrier long de quelques kilomètres, à l'endroit où le cours de l'Escaut a fortement érodé les dépôts accumulés sur le banc calcaire carbonifère sous-jacent. Sa position en aval par rapport aux gisements susceptibles d'avoir été exploités à la période antique en fait le point de convergence tout désigné du trafic lié à l'exercice de cette activité.

¹ Cet aspect a fait l'objet d'une synthèse assortie de références bibliographiques dans NYS 1993, p. 39-47.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

La position naturelle des berges de l'Escaut a fait l'objet d'une proposition de restitution récente et inédite, basée en grande partie sur les observations liées au suivi archéologique des travaux de pose de collecteurs d'eaux usées, le long des deux rives de l'Escaut, de 1995 à 1999². Il a pu être ainsi démontré que le niveau primitif et hypothétique des rives se situait à une altitude constante, variant entre 10,50 m et 11 m, soit environ 6 à 7 m plus bas que le niveau des quais actuels³. Les alluvions déposées par le fleuve avaient façonné leur aspect selon un pendage très marqué, puisque le lit lui-même se trouvait approximativement à la cote de 9 à 10 m. C'est en tout cas la situation qui demeura en vigueur tout au long de la première moitié du I^{er} s après J.-C.

Une première livraison de données essentielles à la compréhension du paysage a été fournie par le suivi archéologique le long des quais; en outre, l'exploration des abords de la cathédrale et notamment de la Place P.- E. Janson, implantée sur son côté nord, ont permis également d'atteindre par endroits les niveaux d'occupation les plus anciens.

* Topographie de la rive gauche

De tous les sites pris en compte, l'environnement de la cathédrale se démarque par les informations qu'il a livrées pour l'état de la rive gauche. Les sondages ont en effet révélé l'apparente irrégularité du socle rocheux, et la preuve que le rocher mis naturellement à nu par endroits sous la forme de "pitons", faisait partie intégrante du paysage de l'agglomération romaine du Haut-Empire. Ces particularités se sont vérifiées également hors des limites présumées de l'extension du Haut-Empire, puisque la baignoire découverte au quai Taille-Pierre, faisant partie d'un habitat totalement arasé, avait été aménagée dans une anfractuosit  du socle rocheux se présentant à cet endroit comme une large plate-forme inclinée légèrement vers l'Escaut. L'établissement des constructions romaines à même le rocher a été enfin signalée lors de la découverte de murs antiques à la rue Perdue, ainsi qu'aux Jardins de l'Ev ché. Ils marquent la limite de l'occupation du site en bordure de la nécropole de la Grand-Place, dont les fouilles complémentaires réalisées récemment ont mis en évidence la topographie originale en cuvette. L'association de ces informations nous restitue l'image d'un relief particulièrement abrupt couvrant la surface comprise entre la place Paul-Emile Janson au nord et les Jardins de l'Ev ché au sud. Dans plusieurs cas, le banc calcaire ne put  tre atteint malgré l'importante profondeur des sondages archéologiques⁴.

² BRULET/VERSLYPE 1999.

³ BRULET/VERSLYPE 1999, p. 26. C'est à la cote de 11 m qu'ont été enregistr es les toutes premières traces de construction, en particulier au Luchet d'Antoing, moyennant les corrections apport es à l'altim trie revue r cemment pour l'ensemble du cadastre actuel. Cfr AMAND 1968.

⁴ Cfr à cet effet VERSLYPE 1994, p. 68: carte reprenant tous les points de contr le de la profondeur du banc calcaire dans l'environnement de la cath drale jusqu'en 1994. Les cotes suivies du symbole + indiquent les profondeurs maximales des sondages o  le rocher naturel ne put  tre atteint. Il faut cependant tenir compte du fait que la construction de la cath drale elle-m me a fortement modifi  la d clivit  persistant durant la p riode de fonctionnement du groupe  piscopal qui l'a pr c d e. Les travaux de pose des fondations du b timent ont rehauss  de 3 m tres environ l'altitude g n rale du site, si bien que toutes les cotes situ es à l'int rieur de l' difice et au sud de ce dernier sont nettement plus importantes que les profondeurs mentionn es au nord.

⁴ BRULET/VERSLYPE 1999, p. 26.

Néanmoins, ces descriptions contrastent avec les autres renseignements collectés en différents endroits fouillés à la périphérie de l'espace cathédral et permettent d'approcher la morphologie cette zone dans le sens est-ouest. Les fouilleurs signalent en effet y avoir atteint le sol en place, dont la nature correspond à l'accumulation de sable, de sable argileux, d'argile, ou de limons séparés parfois du socle calcaire par une strate de gravier. Du transept en direction du Beffroi, la profondeur du banc calcaire varie entre 6 et 10 m par rapport aux niveaux actuels ; il se trouve surmonté d'une couche en place d'argile ou de sable landénien de 1 à 5 m d'épaisseur. Vers le centre de la ville, les remblais naturels ont été touchés au sud-ouest de la cathédrale ; leur épaisseur y est plus variable: de 3 m à 0,60 m pour les fouilles du GB, et de 2 m à 1 m pour celles de la rue des Chapeliers. A la place de l'Evêché, l'argile en place a été touchée sans pouvoir en déterminer la hauteur réelle: cette couche était visible sur 0,40 m à 1 m au moins. L'épaisseur de cette strate, observée également à des distances plus éloignées, rue des Choraux, à l'ouest, et place Saint-Pierre, au nord-est, varie entre 0,50 et 0,70 m.

Le suivi des travaux effectués à la cathédrale depuis 1986 et celui des quais, nous permettent d'appréhender les différences moyennes d'altitude devant exister au Haut-Empire entre les points culminants et les plus bas de la rive gauche. Les repérages des enrochements des quais et débarcadères dont l'attribution chronologique reste mal définie, par rapport aux occupations antiques superposées sous les anciens cloîtres canoniaux, indiquent une différence d'environ 6 à 7 m. On suppose que deux types de modification sont intervenues sur la topographie naturelle de la rive gauche: un nivellement localisé à l'endroit des constructions, radicalisant la pente sous la forme de terrasses dont l'emprise exacte ne peut être déterminée à l'heure actuelle avec certitude. La reprise des remblais en limite de plateau devait s'effectuer par l'intermédiaire de murs de soutènement dont la section sans doute la plus élevée fut dégagée lors des fouilles menées à la Grand-Place⁵.

* Topographie de la rive droite

Peu d'informations ont été engrangées pour l'instant au sujet de l'impact de l'aménagement de l'agglomération sur cette rive. Les parties centrale et méridionale de l'extension urbaine ont été approchées grâce aux interventions menées sur la rue de Pont et le Luchet d'Antoing, tandis que le suivi archéologique des quais offre l'opportunité de mesurer l'importance des travaux de stabilisation des berges.

Le volet pédologique est *a fortiori* assez mince, mais laisse pressentir que l'aspect du terrain différerait nettement de celui de la rive gauche. A l'extrémité nord de l'agglomération, les fouilles menées à hauteur du quai Donat Casterman ont mis en évidence la nature marécageuse de cette

⁵ HENTON 1997, p. 49: la fonction du tronçon dégagé, long d'une vingtaine de mètres, et présentant un petit appareil, demeure néanmoins incertaine.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

zone, peu propice à la construction, mais qui voisinait vraisemblablement une occupation du Haut-Empire sise un peu plus au sud⁶.

A la rue de Pont, les occupations les plus anciennes ont été établies sur un niveau pratiquement constant sur une distance de 30 m à partir des berges, et qui fut exhaussé d'un mètre au moment de la construction de la chaussée et des bâtiments en dur⁷. L'altitude moyenne des planchers oscille entre 14,70 m et 14,90 m, soit 2 m de plus que le sommet des remblais antiques à l'endroit du quai cité auparavant.

Enfin, les premiers niveaux du quartier portuaire du Luchet, en périphérie sud-est de la rive droite, ont été implantés dans une zone propice aux inondations, dont les traces ont été conservées au-dessus des sables alluvionnaires et se trouvent à l'origine du rehaussement progressif des niveaux construits. La comparaison entre l'altitude du lit du fleuve et les niveaux les plus bas enregistrés au Luchet (11,10 m et 11,30 m) en confirment le caractère non constructible.

Même si la nature et la consistance du terrain en place varient très fortement d'un point à l'autre ; l'humidité persistante, sous la forme de marécages, ou occasionnelle, sous forme d'inondations à répétition, demeure une constante. Toutes ces observations conduisent à l'idée que la rive droite devait être bordée d'une petite plaine alluviale que l'ancienne chaussée Arras-Frasnes, en la traversant, divisait en deux zones dont la qualité constructible aurait fortement pesé en ce qui concerne le choix du site d'implantation du quartier portuaire de la cité.

2.2. L'occupation préromaine

Les formes d'occupation antérieures à l'époque gallo-romaine sont faiblement représentées sur le site. Les structures relevées ne peuvent être mises en relation les unes avec les autres, leur identification et leur chronologie demeurent incertaines. Toutes ont été localisées sur la rive gauche de l'Escaut, à l'est de la cathédrale : il s'agit de tronçons de fossés sur le site de la Loucherie⁸, et d'un ou de plusieurs fonds de cabane signalés à proximité⁹.

Le tronçon de fossé reconnu à la Loucherie fut suivi sur une longueur de 55 m environ. Son profil en V variait en largeur de 5 m à 2,20 m. Orienté S-E/N-O, il présentait un retour en direction opposée par rapport au fleuve. Sa position stratigraphique a permis de l'isoler comme la structure la plus ancienne du site. L'examen récent d'un petit lot de céramiques provenant de son comblement¹⁰ a montré qu'en tout état de cause, l'hypothèse de son antériorité à l'époque romaine ne pouvait être écartée et le situerait alors à la fin de la Tène, entre 50 et 30 av. J.-C.¹¹. Compris à

⁶ Voir note 56.

⁷ A aucun moment, les publications n'identifient clairement l'état du terrain en place. Les premières constructions en bois à proximité directe des berges reposaient sur une couche de marne tassée. M. Amand signale également des zones tourbeuses en relation avec ces structures. Cfr AMAND 1973, p. 33.

⁸ MERTENS 1974.

⁹ AMAND 1959, p.114.

¹⁰ MERTENS 1974, p. 26: l'auteur signale cependant que le remblai de ce fossé ne comprenait aucun exemple de céramique typiquement romaine là où il fut étudié.

¹¹ TUFFREAU-LIBRE 1998. Le matériel étudié est un lot provenant de la fouille effectuée par A. D'Hayer en 1961, parcelle 441b, section G du cadastre. Des sondages effectués en limites septentrionale et occidentale du site de la Loucherie avaient

l'origine comme la ceinture d'un camp romain dont l'existence aurait trouvé sa raison d'être dans la préparation de la conquête de la Bretagne sous Claude, il fut alors reconnu en tant qu'élément défensif lié à une infrastructure militaire¹² ou domestique, sans doute de nature indigène, légèrement antérieure ou contemporaine de la période augustéenne¹³.

M. Amand relate par ailleurs la découverte à la Loucherie¹⁴ et rue de la Tête d'Or¹⁵, de "fonds de cabane ou huttes"¹⁶. Toutes ces constructions légères se localisent donc à proximité immédiate de la voie Arras-Frasnes. Il décrit l'exemplaire de la rue de la Tête d'Or comme une structure de plan rectangulaire, dont l'abandon fut scellé par les couches de démolition témoignant de l'occupation romaine localisée à cet endroit. L'emplacement correspond à la zone bordant immédiatement au nord le fossé de la Loucherie, en dehors de la surface que délimite ce dernier. Le matériel céramique issu du remblai recouvrant la structure fut qualifié de "pré-claudien", sans plus de précision¹⁷. Leur relation chronologique avec le fossé décrit précédemment ne peut, par conséquent, être prouvée.

En revanche, une première phase d'occupation fut identifiée à la rue de Pont et datée du I^{er} siècle. Les structures légères et éparses consistaient en un assemblage de poutres de chêne, un plancher carbonisé fondé sur une couche de marne tassée, ainsi que de pieux de section variable. Indice d'une première forme d'organisation régulière du terrain, antérieure à l'établissement de la chaussée et de ses bâtiments riverains en pierre, elles contrastaient avec la disposition en apparence chaotique des constructions en bois localisées sur les hauteurs de la rive opposée.

La rive droite a également fait l'objet d'une occupation dense dès les origines en périphérie sud de l'agglomération, au Luchet d'Antoing. Les bâtisses en bois dont la montée progressive des eaux a rythmé les phases de reconstruction à partir du milieu du I^{er} siècle, furent assimilées à un habitat groupé en bordure des berges, bien que la vocation publique de cet ensemble ne fut pas exclue¹⁸.

révélé l'existence dans les deux cas d'un fond de cabane ou d'un second fossé, plus petit mais d'orientation semblable, et accompagné d'un matériel également précoce. Leur recalage par rapport au cadastre montre que les deux sections supplémentaires relevées appartiennent probablement au fossé fouillé quelques années plus tôt par J. Mertens, d'autant que les coupes stratigraphiques effectuées, bien qu'elles révèlent à chaque fois un profil variable et un sédiment de comblement de nature différente, se correspondent au niveau altimétrique, et se situent en dehors des tranchées ouvertes précédemment. Le rapport établi entre ces trois sections ne modifie en rien l'évaluation de l'emprise du fossé sur le terrain mais peut s'avérer très intéressante dans l'établissement de la chronologie de son remplissage, étant donné que les découvertes céramiques et numismatiques des trois sections peuvent être mises en relation. Cfr AMAND 1963, p. 193-194 et MERTENS 1955 et 1956.

¹² Le tronçon oriental comportait un trou de pieu fiché en oblique sur sa pente sud, dont le diamètre fut évalué à 0,25 m. Cfr AMAND 1963, p. 194.

¹³ La lecture de l'article M. Tuffreau-Libre traduit en filigranes l'opinion selon laquelle le site de la Loucherie, en vertu des observations que nous venons d'émettre, pourrait être retenu comme le lieu d'implantation d'une agglomération primitive, s'étant étendue plus largement ensuite en direction du fleuve. Les indices semblent cependant trop minces pour étayer suffisamment l'une ou l'autre hypothèse.

¹⁴ Cette identification n'est pas certaine, M. Amand hésite d'ailleurs lui-même à lui attribuer cette fonction. Il s'agit en fait d'un des sondages précédant la campagne de fouilles menée par J. Mertens à cet endroit. Le raisonnement tenu à la page précédente semble indiquer qu'en vertu de la disposition cadastrale de ces sondages, il doit s'agir vraisemblablement d'un segment supplémentaire du fossé de la Loucherie. Les fouilles ultérieures n'ont, malgré leur ampleur, révélé aucune trace de fond de cabane à proximité de celle que décrit M. Amand.

¹⁵ AMAND 1959, p. 91 et 111. Section H, parcelle 12c.

¹⁶ Aucun plan exact de ce fond de cabane n'a été publié par M. Amand.

¹⁷ Fragments d'un gobelet de type Gose 339?

¹⁸ AMAND 1968.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

2.3. Les origines de l'agglomération

Les quelques données présentées mettent en évidence le "vide archéologique" qui subsiste autour des circonstances de la fondation de l'agglomération, et toutes les hypothèses proposées doivent être considérées avec prudence. Tout au plus peut-on relever avec certitude que le site de la Loucherie atteste d'une réelle occupation précoce des lieux, dont on ne connaît ni la chronologie exacte, ni la fonction.

Néanmoins, l'hypothèse d'un camp de marche claudien sur le site tournaisien semble *a priori* reposer sur une argumentation trop faible, renforcée en cela par l'absence d'une série de traits significatifs et propres à ce type d'occupation et par le recul de la chronologie du site de la Loucherie jusqu'à l'époque augustéenne au plus tôt.

2.4. Le développement de l'agglomération (Ier-milieu du IIIe siècle après J.-C.) (fig. 264)

a. Aménagements topographiques du site

L'état fragmentaire de la documentation limite fortement l'étude de la topographie urbaine de l'agglomération, qui possédait probablement un quadrillage urbain, comme le suggère la comparaison des orientations des tronçons de rues connus avec celles des canalisations isolées et des constructions privées ou publiques du Haut-Empire. En outre, les deux axes principaux de la ville à l'orientation calquée sur le cours de l'Escaut sont identifiés avec plus ou moins de certitude. En rive droite, le tracé de l'axe principal est-ouest a été conditionné par l'existence d'un point de passage sur le fleuve à hauteur de l'actuel Pont à Pont.

Il existe en effet une certaine régularité dans la disposition des constructions au Haut-Empire, qui induirait l'existence d'une trame orientée à 38°O/52°E. Les indices sont très dispersés dans l'espace urbain : le tronçon de mur le plus ancien précédant la construction de l'édifice monumental à l'Hôtel de Cordes¹⁹ d'une part, et celui du site de Saint-Pierre d'autre part²⁰, l'édifice public de La Loucherie, ainsi que la structure principale du Vieux-Marché-au-Beurre.

Un quartier échappe cependant aux observations : aucun des secteurs fouillés dans ou autour de la cathédrale n'a livré de vestiges orientés suivant la trame du Haut-Empire. La variété des orientations des structures Haut-Empire, aussi bien sur le site des cloîtres qu'à l'intérieur de la cathédrale, conduit aux remarques déjà émises, à savoir que les informations relevées actuellement sont insuffisantes pour envisager la restitution, voire même, l'existence d'une trame dans le quartier cathédral durant le Haut-Empire.

Rive gauche, l'axe routier Arras-Frasnes devait pénétrer dans la ville antique à hauteur de la porte des Primes de l'enceinte communale ultérieure²¹. Son tracé n'a été suivi que sur la rive droite, sous

¹⁹ Dans la description de M. Amand : « le mur « N-NE » mesurant 1,50 m de long, sous le niveau de la nappe aquifère ».

²⁰ Pour les murs HE de Saint-Pierre, les orientations sont (d'après la numérotation des murs dans la publication) : M1 : 49°E ; M2 : environ 51°E ; M3 : 143°E (la perpendiculaire serait donc à 143-90 = 53°E/37°O). Ces valeurs sont proches de l'orientation 38°O/52°E.

²¹ BRULET 1984, p. 272.

l'ancienne rue de Pont, dans sa section prolongeant immédiatement le point de passage du fleuve²². La proximité du grand bâtiment administratif de la Loucherie en rive gauche, l'aménagement monumental et les dimensions de cet axe observées en rive droite (9 m de largeur), confirment son importance au sein du quadrillage urbain. La présence de la construction sur l'axe théorique de la chaussée oblige à postuler l'existence d'un coude au-delà de la Loucherie²³. Hormis la découverte d'un empierrement²⁴ dont la chronologie n'est pas assurée, le tracé du second axe principal en rive gauche, reliant l'agglomération à Cassel. Le croisement entre les deux voies est supposé se produire à l'emplacement de la rue des Clairisses.

Rive gauche, une première voie empierrée²⁵, parallèle au *decumanus* fut observée à l'angle de la rue des Clairisses²⁶ et de la rue des Carliers²⁷. Son point d'aboutissement au fleuve fut confirmé lors de l'examen de l'état des berges antiques²⁸. L'existence d'une seconde voie de même nature est attestée rue Madame par l'orientation d'une canalisation limitant l'extension de l'habitat dégagé à cet endroit. Leurs équivalents auraient été aperçus sur la rive opposée durant les années 50'. Une intervention menée en périphérie du bâtiment public de la Loucherie a conduit à la découverte d'un tronçon de voirie large d'au moins 6 mètres, voisinant un autre empierrement prenant une direction perpendiculaire à ce dernier (carrefour ?).

L'occupation sporadique et désorganisée du I^{er} siècle, matérialisée par les traces d'un habitat léger de nature médiocre et d'orientation variable, en lieu et place de la future agglomération antique, représente pratiquement l'unique argument chronologique en vue de la datation du réseau de voirie au début du II^e siècle, compte-tenu du développement monumental caractérisé à cette époque par l'apparition du bâtiment public de la Loucherie. Cependant, la disposition des constructions privées à la rue de Pont ainsi que sous l'église Saint Piat, dès le I^{er} siècle, suggère une datation plus précoce du tracé de la future voie *decumane*.

La dispersion des vestiges des constructions publiques et privées connues à ce jour, de même que l'évaluation de l'extension des nécropoles permet de cerner les limites présumées de la ville. Sa superficie est estimée à 40 ha, à raison de 30 pour la rive gauche, et de 10 pour le développement en la rive droite. Seule la limite présumée de la ville en direction du sud-est demeure incertaine, en raison de l'éloignement apparent des nécropoles. Etant donné l'absence de sondages archéologiques au-delà de la rue Madame et du Jardin du Séminaire²⁹, la découverte d'une structure thermique³⁰, de foyers domestiques et d'un puits, quai Taille-Pierre, ne peut être prise en compte dans l'emprise de l'agglomération. En rive droite, les points d'occupation les plus éloignés

²² AMAND/EYKENS 1960, p. 125-128.

²³ BRULET 1984, p. 279.

²⁴ Rue de la Madeleine.

²⁵ BRULET/VERSLYPE 2001.

²⁶ AMAND/EYKENS 1960, p. 46-47.

²⁷ AMAND 1971; AMAND/LAMBERT/D'HAYER 1972.

²⁸ BRULET/VERSLYPE 1999a.

²⁹ AMAND/EYKENS 1960, p. 128, où les auteurs signalent la découverte d'une couche de torchis brûlé et du matériel céramique des I^{er} et II^e siècles.

³⁰ Il s'agit d'une baignoire froide, appartenant à une construction privée. Cfr INGELS 1999, p. 54-55 et 2000, p. 84.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

correspondent au nord, au quai Donat Casterman³¹, et au sud, au Luchet d'Antoing. Les remblais liés à une occupation toute proche du quai des Salines en feraient l'habitat le plus périphérique en rive gauche, en direction du nord-ouest.

b. L'exploitation des ressources locales

* L'extraction de la pierre

Le développement de la ville semble être lié dès les origines au profit tiré de ses propres ressources locales. Dès la fin du 1^{er} siècle, l'extension rapide et généralisée du bâti en dur à l'ensemble de l'agglomération, parallèlement à la découverte de fours à chaux en divers points de la ville, confortent cette hypothèse. Mais de plus en plus, Tournai donne l'image d'une cité qui trouva dans la pierre de Tournai un facteur de développement économique considérable³². La découverte de ce matériau dans le revêtement décoratif des thermes d'Amiens datés de 160, montre que dès cette époque, le bassin carrier de l'Escaut exportait cette matière première bien au-delà des limites de sa propre cité³³.

* L'extraction de la terre

Aucun rapport ne reconnaît la présence de fosses d'extraction d'argile à proximité des habitats en matériaux périssables, malgré l'existence de fosses servant de dépotoir à une occupation où l'usage du torchis est fréquent³⁴.

c. L'équipement public de l'agglomération

* L'équipement monumental de la voirie

L'état original de la chaussée, lié directement aux fondations des habitats en dur succédant aux constructions légères du 1^{er} siècle, se présentait sous la forme d'un cailloutis dense recouvert d'une surface de roulement en dalles de petites dimensions. Une seule recharge d'un peu moins d'un mètre d'épaisseur fut observée. Elle renfermait de nombreux matériaux de destruction, et sommit également les fondations arasées des bâtiments qu'elle desservait initialement. La découverte de quatre bases de piliers alliant pierres et briques témoigne de l'aménagement, au moins par endroits, d'un portique à front de façade³⁵.

³¹ BRULET/VERSLYPE 1999a, p. 25: ces couches comprenaient du matériel daté du II^e siècle et ne se trouvaient en relation avec aucune structure immobilière.

³² NYS 1993, p.49-52.

³³ Il s'agit plus précisément du revêtement de sol de la salle 7 (hall du *caldarium* d'une emprise de 700 m²) du second état des thermes de la rue de Beauvais. Cfr BAYARD 1983, p. 101.

³⁴ Voir la description du grand Bazar dans AMAND et EYKENS 1960

³⁵ Alors que les découvertes de la Loucherie n'attestent que d'une simple rigole le long de la chaussée.

* Le réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux³⁶

Les différentes hypothèses d'identification des sources de captage approvisionnant la ville reposent sur la découverte en rive gauche, rue de la Tête d'Or, d'un tronçon de conduite souterraine de dimensions importantes (0,45 x 1,45 m). Le tronçon de 4 m de long courait parallèlement à la voie décumane, le long d'un ensemble de constructions privées au statut aisé³⁷.

Plusieurs canalisations de plus petite taille (0,30 m de large en moyenne) ont été aussi enregistrées sur le site. La première fut découverte à la rue Madame, toujours en relation avec une habitation, mais sa position à une altitude plus élevée que celle du conduit principal, suscite les interrogations. Deux autres petites conduites furent identifiées également sous l'église Saint-Piat, à une altitude inférieure.

Les fouilles de la rue de Pont livrent des informations intéressantes au sujet de l'organisation de la distribution des eaux en relation avec l'aménagement viaire. Le *decumanus* était pourvu sur chacun de ses flancs d'une canalisation dont la pente orientait l'écoulement des eaux. Ainsi, l'une d'entre elles se dirigeait vers l'Escaut (évacuation), l'autre servait par contre à l'approvisionnement, régulé par une pierre plate faisant office de vanne, à l'entrée d'un embranchement perpendiculaire précédé d'un réservoir (ou plutôt déversoir ?). Les canalisations, dont les parois en moellons de pierre reposaient un radier de *tegulae*, étaient recouvertes de grandes dalles plates, tantôt disposées à intervalles réguliers, tantôt obturant complètement le canal.

Les nombreux débris organiques mêlés à une grande quantité de matériaux de destruction observés lors de l'opération de sauvetage archéologique le long des quais³⁸ permet de supposer que le fleuve servait d'exutoire naturel au réseau d'évacuation des eaux, voire également, de décharge à ciel ouvert.

d. Architectures publique et privée

* Les bâtiments publics

L'exploration de l'agglomération antique a livré quelques bâtiments qui, par leur taille exceptionnelle, leur technique de construction, ou leur position particulière par rapport aux voies principales de la ville, ont été assimilés à des bâtiments publics. Mais leur fonction et leur chronologie précises demeurent souvent un mystère en raison de la carence des données historiques et du matériel archéologique. Ceux-ci se concentrent (à l'exception des ensembles thermaux) en rive gauche de l'Escaut, où l'on situe traditionnellement le point de croisement des voies principales de la ville.

Sur le site de la Loucherie, un premier bâtiment public de grande envergure est implanté dès le début du II^e siècle sur les vestiges du grand fossé remblayé. Organisé autour d'une cour centrale

³⁶ Les découvertes antérieures à 1973 ont été réunies dans AMAND 1973.

³⁷ AMAND 1973.

³⁸ BRULET/VERSLYPE 1999a, p. 24

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

dallée, il comporte deux salles latérales, dotées d'une galerie-colonnade à front de rue³⁹. Par son orientation, il semble s'ouvrir sur une voie cardinale secondaire, mais longe par son petit côté le *decumanus* de la cité (fig. 265).

A proximité du point de croisement présumé des axes de la ville est érigé au Haut-Empire un autre bâtiment⁴⁰ dont le caractère public est assuré par la découverte d'une entrée monumentale de près de 4 m de large, établie à l'aide de blocs de grandes dimensions (fig. 266). L'exiguïté de la fouille n'a permis que d'en dresser un plan très partiel, où l'on devine une répartition en trois pièces distinctes succédant à cet accès.

En revanche, une structure balnéaire mise au jour récemment en limite du point de franchissement du *decumanus* sur l'Escaut, Quai Vifquin, pourrait, en raison de sa position privilégiée dans le tissu urbain, appartenir à un complexe thermal public (fig. 267)⁴¹.

Enfin, les observations de nature essentiellement stratigraphique, menées au Luchet d'Antoing lors de l'aménagement des berges de l'Escaut au sud-est de la ville actuelle, ont confirmé l'existence d'un quartier portuaire comprenant une série de constructions légères installées en limite des berges, peut-être aussi des *horrea* desservant la ville dès le I^{er} siècle, ainsi qu'un ensemble thermal du II^e siècle (fig. 268). Par ailleurs, le suivi archéologique mené récemment le long des quais témoigne qu'un enrochement des berges est intervenu durant ces mêmes périodes, à hauteur du Luchet et sous la place Gabrielle Petit.

* Les bâtiments privés (fig. 270)

Si les premiers habitats en bois ne peuvent être attribués aux véritables origines de la ville, faute d'arguments chronologiques fiables, les fouilles du Luchet d'Antoing attestent néanmoins de l'existence d'un bâti en matériaux légers durant toute l'époque flavienne. Quatre phases de construction y ont été observées, sans que l'on parvienne à en restituer les plans. Dès la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle, l'architecture de bois fait place à des constructions en dur, fondées sur l'arasement et le remblai systématique des premières occupations, comme en témoigne la superposition des contextes stratigraphiques observés à la rue de Pont ou sous l'église Saint Piat (fig. 269). La hauteur conservée des murs et/ou le soin apporté à leurs fondations prouvent qu'il s'agissait, en ce qui concerne en tout cas les structures concentrées en rive gauche autour de la cathédrale actuelle, de constructions élevées entièrement en pierre.

En outre, les fouilles menées sur cette rive ont mis en lumière le degré de confort présent dans l'habitat, par la découverte de structures balnéaires domestiques ou de simples hypocaustes. Le luxe des décorations ne peut être appréhendé qu'à la lumière des multiples découvertes

³⁹ AMAND 1951, p. 396.

⁴⁰ Fouilles de l'Hôtel de Cordes.

⁴¹ VERSLYPE 1995.

mobilières, tant de débris de fresques, que de fragments architectoniques sculptés⁴². Ces demeures riches, localisées essentiellement près des constructions publiques, dans l'environnement cathédral et à proximité de la Loucherie, participent d'un paysage contrasté et d'autant plus frappant qu'elles ont pu voisiner des constructions en matériaux périssables comme celle de la rue des Chapeliers⁴³ et les habitats et autres installations strictement contemporaines de la rive droite: constructions riveraines, plus modestes du fait de la conservation d'une architecture mixte⁴⁴ à la rue de Pont, quartier artisanal et portuaire du Luchet d'Antoing, doté cependant au II^e siècle d'un ensemble thermal. Plusieurs puits en pierre⁴⁵ - non datés - et citernes coexistent sur la rive gauche, bien qu'aucune relation à un habitat privé ne put être établie. Il en va de même pour les structures interprétées comme des fosses aux parois et au fond tapissés d'éclats de pierre, sans doute des caves.

e. Les structures économiques

L'exploitation de la pierre et les activités de chauxfournier

L'existence d'une carrière sur le site même de l'agglomération, à l'emplacement de l'actuelle cathédrale, est envisagée depuis la découverte de plusieurs fours à chaux datés du milieu du I^{er} siècle dans son environnement immédiat (jardins de l'Evêché au sud, place Paul-Emile Janson et église Notre-Dame au nord). Mais la durée de vie très courte de cette activité chauxfournière et sa concentration spatiale ne manquent pas d'évoquer une utilisation précoce et bien déterminée du matériau, dans le cadre de la mise en chantier d'une construction toute proche, qui resterait encore à identifier. Cependant, un front de carrière haut de 9 mètres aurait été effectivement entrevu lors de travaux effectués dans le transept nord de la cathédrale.

La situation des foyers délimiterait le ciel de cette carrière, la seule mise en exploitation sur le site tournoisien, et dont l'activité brève (pas plus d'une décennie) aurait été relayée par l'approvisionnement en pierres issues des multiples points d'extraction avoisinants⁴⁶. En effet, les anomalies topographiques relevées directement en marge de la ville et dans le prolongement immédiat de la zone vouée aux activités fluviales (infrastructure portuaire du Luchet d'Antoing), en forment les indices sérieux.

⁴² AMAND/EYKENS 1960, p. 129, note 3: découverte en 1903, rue de la Ture, d'un chapiteau dorique en pierre blanche; VERSLYPE 1994, p. 67: rue des Choraux, découverte de huit tambours de colonnes en pierre de France. D'autre part, le grand bâtiment public du Bas-Empire érigé à l'emplacement des anciens cloîtres canoniaux, au pied de la cathédrale Notre-Dame, comportait dans sa phase de réaménagement plusieurs fragments architectoniques provenant d'un édifice public du Haut-Empire tels un tambour de colonne en grès landénien, et un bloc d'angle d'entablement (architrave) en pierre de Tournai.

⁴³ AMAND/EYKENS 1960, p. 113.

⁴⁴ Où l'usage du bois ne se cantonne pas simplement à la couverture des habitats succédant à la première phase utilisant uniquement les matériaux légers. Ainsi, des planchers reposant sur une fondation en marne tassée se trouvaient en connexion avec le départ des soubassements érigés en pierre.

⁴⁵ Pour la liste des localisations et la description de ce type de structures, voir: AMAND/EYKENS 1960, p. 46.

⁴⁶ AMAND/EYKENS 1960, p. 94-98.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

La production céramique

Deux fours de tuiliers sont contemporains de l'apparition des premiers bâtiments en dur au Luchet d'Antoing. Ils doivent davantage refléter l'activité architecturale survenue en ce lieu plutôt que sa vocation commerciale, bien que leur remaniement indique qu'ils ont été maintenus en service pendant une période assez longue. Un troisième four aurait été également localisé lors des fouilles du Grand-Bazar⁴⁷.

Les autres traces d'activités artisanales

Rive droite, les niveaux les plus anciens de la rue de Pont ont livré, côté Escaut, les traces d'un habitat en bois ayant probablement accueilli, en raison de l'importante quantité de déchets de cuir conservés en remblais, une activité de tannerie et de cordonnerie. La présence d'un second atelier sous l'église Saint Piat, serait induite par la découverte de fosses périphériques renfermant un grand nombre de cornes de bovidés.

Une production céramique sur ce dernier site n'est pas écartée, en tout cas, pour les périodes les plus anciennes⁴⁸. De même, une activité de tabletterie a été envisagée à la Loucherie, sur base de la grande quantité d'objets en os représentatifs des différentes étapes de la chaîne de traitement du matériau. Ils furent recueillis dans les remblais antérieurs à la construction du bâtiment public.

2.5. Les phases chronologiques du développement de l'agglomération

La carence des données archéologiques (et historiques) au sujet de l'agglomération tournaïsiennne ne permet pas de proposer un schéma d'évolution précis pour les trois premiers siècles de son existence. Tout au plus peut-on retenir le principe d'une datation relative des structures, témoignant de la densité d'occupation du site, avant que la crise survenant à la fin du IIIe siècle ne projette ce dernier dans le Bas-Empire.

L'absence de datation précise s'étend pratiquement à l'ensemble des contextes fouillés ; seules les fouilles effectuées récemment dans l'environnement de la cathédrale, ou celles menées par ou sous la direction des services archéologiques de l'Etat peuvent être retenues. Une périodisation issue de la comparaison des différents types d'habitats en bois a permis néanmoins de dégager, en dépit de ces lacunes et d'une exploitation dendrochronologique pratiquement inexistante⁴⁹, trois grandes phases de mise en œuvre de ce matériau sur le site⁵⁰. Ajoutons que le matériel numismatique d'avant 260 fait plus que largement défaut.

C'est donc sur base de cette chronologie relative que certains secteurs urbains mettent en évidence une filiation bien nette entre les différentes phases d'occupation du site surtout en rive droite: dans

⁴⁷ AMAND 1973, p. 12-13.

⁴⁸ AMAND/EYKENS 1960, p. 129, note 1: les auteurs font allusion à la découverte en 1898, rue Saint Piat, d'une officine de potiers.

⁴⁹ Une étude de ce type est effectivement en cours et concerne les éléments structurels en bois de l'espace des anciens cloîtres canoniaux.

⁵⁰ BRULET/VERSLYPE 2000.

le meilleur des cas, la première d'entre elles remonte à la première moitié du I^{er} siècle, et détermine la position des constructions légères puis en dur qui leur succéderont au tournant du II^e siècle. Ce principe d'organisation semble beaucoup plus confus sur la rive gauche, et l'on pourrait envisager que les premiers habitats localisés sur les hauteurs de la Loucherie soient plus anciens, en accord avec le caractère très précoce de la céramique recueillie. D'autre part, quelques découvertes ponctuelles gravitent autour de ce "noyau" primitif matérialisé par les premiers habitats implantés le long de la voie Arras-Frasnes, depuis la Loucherie jusqu'au quartier Saint-Brice. En outre, la persistance de l'occupation du Luchet d'Antoing, durant toute l'époque flavienne et au II^e siècle, démontre aussi que l'extension de l'agglomération sur la rive droite, très rapide, répondait sans doute à des impératifs économiques essentiels.

Le début du deuxième siècle marque un profond bouleversement dans la conception urbanistique de la cité. En effet, la fin du I^{er} siècle correspond à l'époque d'apparition des premiers équipements urbains et le passage à une architecture en dur, matérialisé tant par l'édification des premiers monuments publics dominant la rive gauche, que par l'apparition ou la reconstruction des bâtiments privés en pierre. L'émergence d'une zone urbaine privilégiée dans l'environnement de la cathédrale actuelle, aux abords des édifices publics, se traduit par la construction de demeures luxueuses, équipées de plusieurs hypocaustes et d'installations balnéaires. La densité des constructions dès le début du II^e siècle, et leur intégration à un quadrillage urbain, confèrent à Tournai l'image d'une petite ville.

L'explosion du bâti repose sur des critères économiques encore difficiles à cerner: l'exploitation en carrière des affleurements géologiques de la région a dû jouer un rôle prépondérant - mais encore mal évalué - dans le développement urbanistique de l'agglomération. D'autre part, la rareté des découvertes liées aux sites de production artisanale en ville contraste avec la vitalité apparente du quartier portuaire du Luchet d'Antoing, dédié aux activités commerciales. La position frontalière de la cité, au centre d'un réseau routier dense et son implantation aux abords immédiats d'une voie navigable importante, est propice aux échanges commerciaux.

Néanmoins, la persistance d'une architecture mixte et de forme variée dans les habitats privés nuance quelque peu ce schéma évolutif et la rapidité avec laquelle ces transformations urbanistiques ont eu lieu. Cette situation n'est en effet pas étrangère à la découverte récente sur le site des anciens cloîtres d'un habitat entièrement édifié en bois et torchis au voisinage d'un puits en pierre, et dont l'occupation est à situer au III^e siècle. Tout au long des II^e et III^e siècles en effet, des remaniements variés aussi bien dans le domaine public que privé, attestent des mutations incessantes infligées au tissu urbain. Le grand bâtiment de la Loucherie comporte pas moins de deux phases de remaniement successives avant son abandon. Elles sont entrecoupées par des travaux de nature plus restreinte, visant au remplacement et à l'entretien de son décor architectonique. L'une d'entre elles montre que le mur gouttereau de la cour centrale fut perturbé par la constitution d'un passage dallé permettant de traverser le bâtiment de part en part. L'examen

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

des structures balnéaires révèle également des réaménagements divers dans le courant du II^e siècle: construction d'un groupe de bâtiments en dur dont une structure thermale peut-être à usage collectif (Luchet d'Antoing), ou à fonction publique indéterminée (Saint-Pierre), conversion fréquente des baignoires en simples pièces chauffées par hypocauste (place Paul Emile Janson), voire destruction complète, fin du II^e siècle, de certaines constructions (Vieux-Marché-aux-Jambons, bâtiment thermal du Luchet d'Antoing).

Les troubles de la fin du III^e siècle se traduisent sur le site de différentes manières, en raison de l'accès de la ville au statut de chef-lieu de cité, et de l'érection d'une enceinte enserrant un espace nettement restreint par rapport à l'extension maximale atteinte au Haut-Empire.

3. LA CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIE DU III^e SIÈCLE

Le domaine public portait déjà les signes précurseurs de cette transition vers la ville fortifiée du IV^e siècle: dans un premier temps, sur la rive gauche, le bâtiment de la Loucherie est incendié durant la période des grandes invasions, avant de subir un démantèlement systématique, où les matériaux sont récupérés entre autres pour la construction de l'enceinte. L'arrêt de l'entretien et l'abandon consécutif des infrastructures publiques destinées à la distribution et l'évacuation des eaux est attesté.

Rive droite, la section du présumé *decumanus* principal, observée à la rue de Pont, présente par ailleurs une seule recharge, épaisse de 0,90 m, postérieure à l'arasement des habitations en dur, et le comblement du réseau d'égouttage. Aucune construction ne fut repérée sur les abords de la nouvelle voie. Les remblais des caves contemporaines de ces habitats indiquent une désaffectation des celles-ci vers la fin du II^e siècle, et annoncent déjà l'abandon de la rive droite et de son quartier portuaire.

Rive gauche, les remblais sommant certaines constructions importantes du Haut-Empire (Vieux-Marché-aux-Jambons, Place Paul Emile Janson) contenaient du matériel daté de la fin du II^e siècle également. Ces destructions ont sans doute aussi touché les bâtiments publics: en effet, M. Amand situe à cette date le emploi en fondation des fragments architectoniques découverts rue des Choraux et appartenant à un ensemble monumental plus ancien⁵¹. Les relations entre les abandons de la rive gauche et ceux de la rive droite semblent *a priori* constituer un phénomène parallèle, d'autant qu'ils interviennent sur les constructions les plus aisées.

D'autre part, en ce qui concerne plus précisément la période de transition Haut-Empire/Bas-Empire, de nombreuses fouilles anciennes ne fournissent aucun critère valable dans l'établissement d'une chronologie. Les comblements effectués après destruction des structures ne contiennent bien souvent pratiquement aucun mobilier, et dans le cas contraire, il s'agit fréquemment de matériel

⁵¹ AMAND 1951, p. 398.

appartenant au Haut Moyen Age, puisque d'épaisses poches de terres noires mérovingiennes ont été enregistrées sous l'ensemble cathédral.

4. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (fig. 271)

4.1. Formation du *castrum*⁵²

Le plus grand chantier de cette période concerne sans aucun doute la construction de l'enceinte délimitant un *castrum* évalué aux 12 ha du centre antique de la rive gauche, et au sein duquel les monuments en pierre vont faire leur réapparition. Son existence, présumée grâce à la littérature du Haut Moyen Age⁵³ et notamment à Grégoire de Tours, s'est vue confirmée lors de l'exploration de la Loucherie.

a. Construction de l'enceinte défensive

*** Morphologie et tracé de l'enceinte**

Hormis le tronçon de courtine de la Loucherie, seules les nécropoles du IV^e siècle, établies *extra muros*, permettent d'en restituer le cours, au demeurant hypothétique, jusqu'au fleuve (fig. 273). Les interventions récentes menées dans le quartier cathédral, favorablement situées en vue de la mise au jour d'un nouveau tronçon, n'ont abouti malheureusement à aucune découverte, si bien que la situation hypothétique du quartier cathédral dans un angle de la fortification pourrait être abandonnée, et les limites du *castrum*, reportées vers le nord-ouest.

Les propositions de restitution du tracé de l'enceinte sont basées entre autres sur les dimensions de la section de la Loucherie. Ainsi, M. Amand⁵⁴ postule le retour de la muraille en direction de l'Escaut en prenant la longueur de la courtine observée comme un module répété jusqu'en limite des nécropoles tardives et de la cathédrale. Or cette dimension n'a aucune valeur si l'on considère qu'elle est conditionnée, dans cette portion de l'enceinte, par celle du bâtiment public antérieur. Il est certain cependant que la fortification a dû englober le quartier cathédral.

Le second postulat de M. Amand est la forme quadrangulaire de l'enceinte, et non ovale, telle qu'elle fut présentée dans une publication antérieure⁵⁵. Le retour à angle droit de la muraille, parallèlement au tracé des chaussées principales de la ville, reste envisageable, surtout lorsque l'on considère la durée de fonctionnement du réseau viaire structurant le *castrum*.

*** Technique de construction**

Le site de la Loucherie montre que l'enceinte a été bâtie à l'économie et s'est adaptée totalement à la disposition urbanistique antérieure, puisque la courtine est doublée par le mur gouttereau du bâtiment administratif du Haut-Empire. L'épaisseur totale du rempart n'est pas constante (entre 2,50

⁵² VECHE 1984.

⁵³ AMAND 1984a, p. 16 et surtout p. 29-30 (pour les textes originaux) ; AMAND/EYKENS 1960, p. 23-30.

⁵⁴ *Idem.* Voir note 22, p. 24.

⁵⁵ WANKENNE 1972, plan II, hors texte.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

et 3,25 m), en raison de la largeur variable de la maçonnerie rapportée, qui oscille elle-même entre 1,70 et 2,60 m.

Les fondations peu importantes (un mètre de hauteur) sont exécutées avec peu de soin : on n'y trouve que des matériaux de remploi (tuiles) associés à des moellons liés au mortier rose, reposant sur un hérisson de fondation. L'élévation présente un double parement en petit appareil régulier liaisonné au mortier jaune. La longueur du bâtiment public du Haut-Empire a conditionné à l'évidence l'écartement des deux tours, mais l'existence d'une tour intermédiaire supplémentaire n'est pas exclue. Ces tours sont circulaires, creuses, et de dimensions variables également (entre 8 m et 9,50 m).

* Chronologie de l'enceinte

La chronologie de l'enceinte s'appuie sur le mobilier issu des remblais étudiés sur le site de la Loucherie; ils permettent de situer sa construction entre la fin du III^e siècle et le début du IV^e siècle, voire le second quart du IV^e siècle⁵⁶.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

* Sur le plan topographique

Rive gauche, les fouilles menées à la place Saint-Pierre, tout comme celles effectuées dans et autour de la cathédrale, livrent les indices d'un profond remaniement de l'assiette du centre urbain: dans un premier temps, les constructions du Haut-Empire y ont été presque totalement arasées pour recevoir les fondations des nouveaux bâtiments. Ce démontage systématique des maçonneries anciennes s'accompagne d'une vaste opération de nivellement des lieux visant à rétablir un plan de travail pratiquement identique à celui du Haut-Empire. Les fouilles menées à l'emplacement des cloîtres de la cathédrale en livrent les preuves matérielles, par la construction d'un mur de soutènement de terrasse en petit appareil régulier. Si ce grand mouvement de rénovation fut nettement dommageable aux constructions précoces, les bâtiments du Bas-Empire ont été en revanche particulièrement bien conservés⁵⁷.

Les sondages menés dans l'environnement de la cathédrale ont ainsi révélé deux niveaux d'occupation réguliers du Bas-Empire. Le premier, bien attesté, est établi à partir de la cote 18,00 m depuis le transept, la nef jusqu'au périmètre des anciens cloîtres canoniaux. C'est à ce niveau qu'est construit le grand bâtiment public découvert sous les cloîtres; il témoigne, tout comme celui de la Place Saint-Pierre, daté précisément⁵⁸, du renouveau urbanistique lié au changement de statut de la ville (fig. 272 et 274). Mais les sondages pratiqués dans la nef de la cathédrale confirment l'existence d'un second niveau romain, attribué par le biais de l'analyse stratigraphique au Bas-Empire également. Ce dernier fut installé 1,50 m plus haut, soit la hauteur équivalente de remblais

⁵⁶ MERTENS/REMY 1974, p. 27-28.

⁵⁷ Sous la cathédrale, l'un des sondages effectués en 1996 a permis de dégager un mur conservé sur 2,60 m de hauteur.

⁵⁸ BRULET/VERSLYPE 1999b, p. 30.

romains rapportés sur l'horizon Bas-Empire initial. Les structures découvertes à cette altitude sont très diffuses et se limitent à des lambeaux de sols et de nombreux foyers sans relation avec des constructions. Précédant directement l'apport massif des terres noires au Haut Moyen Age, ils ne peuvent être envisagés que comme une occupation romaine très tardive, correspondant à la réutilisation du bâtiment public déjà démantelé de la Place Saint-Pierre en vue d'y exercer une activité artisanale.

* Réorganisation du réseau viaire

Des perturbations engendrées sur le tissu urbain par cette nouvelle enceinte, nous ne savons pratiquement rien. La réorganisation du réseau viaire dans et hors les murs est *a fortiori* totalement inconnue, étant donné l'absence de données sur celui du Haut-Empire. Toutefois, le monument public érigé au IV^e siècle sur les ruines d'un habitat en bois à l'emplacement des anciens cloîtres, tout comme celui de la place Saint-Pierre, respecte les orientations des constructions des II^e et III^e siècles, ce qui nous permet de croire au maintien en service des rues situées à l'intérieur du *castrum*.

La topographie du quartier cathédral bénéficie cependant d'une réorganisation complète, matérialisée par l'alignement des nouvelles constructions sur une trame orientée différemment de celle du Haut-Empire (à savoir : 48-49°O/41-42°E, au lieu de 38°O/52°E). L'édifice monumental sous l'Hôtel de Cordes, ainsi que les bâtiments romains tardifs dégagés sur le site des Cloîtres respectent cette orientation. La régularisation imposée dès le début du Bas-Empire au développement urbanistique du quartier cathédral illustre, tout comme les efforts de radicalisation du relief mis en évidence sur le site des Cloîtres, l'importance accordée désormais à ce quartier dans la ville fortifiée.

* Rétraction de la superficie urbanisée

La superficie enclose, si l'on accepte le tracé hypothétique de l'enceinte, correspondrait aux 12 ha du cœur de l'agglomération du Haut-Empire, incluant notamment le passage de la chaussée Arras-Frasnes.

4.2. Mise en œuvre des matériaux

La mise en œuvre des matériaux n'est pas documentée.

4.3. Architecture publique au Bas-Empire

a. Architecture monumentale héritée du Haut-Empire

Un édifice témoigne en particulier des réaménagements opérés sur les monuments publics du Haut-Empire : celui de la Loucherie va servir d'appui à la construction de l'enceinte. Par ailleurs, les traces du démantèlement systématique des constructions publiques sont conservées dans les installations ultérieures du secteur des cloîtres, notamment avec le emploi de blocs massifs de calcaire et de grès.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

b. Renouveau de l'architecture publique

La qualité des matériaux employés, leur mise en œuvre dans les constructions du Bas-Empire sous la cathédrale, ainsi que l'aménagement postérieur d'un hypocauste à canaux en sous-œuvre, augmenté d'une chambre de chaleur dans le cas du bâtiment de la place Saint-Pierre, attestent d'une évidente continuité d'occupation à l'intérieur du *castrum*, comme le supposait déjà la chronologie affinée des inhumations de la plus importante nécropole tardive de la ville (rue Perdue)⁵⁹. Les sondages effectués aux alentours et à l'intérieur de la cathédrale confirment que la zone fut densément occupée, au Bas-Empire tout du moins, par un ensemble de constructions préfigurant le groupe cathédral. La succession chronologique des structures n'y est pas encore affinée, mais celle de Saint-Pierre atteste déjà que le bâtiment monumental n'y fut pas érigé avant la moitié du IV^e siècle. Durant toute cette période, le bâtiment fera l'objet de nombreuses transformations, dont les plus importantes concernent la réfection des sols et l'installation d'un système de chauffage.

* *Le bâtiment public du site de Saint-Pierre*⁶⁰

Le quartier Saint-Pierre, occupé par des constructions privées en matériaux périssables durant le Haut-Empire, accueille au IV^e siècle une nouvelle construction publique établie sur les vestiges domestiques arasés et nivelés. L'édifice, qui respecte les directions imposées par le parcellaire du Haut-Empire, fait manifestement partie d'un plus grand complexe monumental. Il n'a été dégagé que partiellement mais ses dimensions ont pu être déterminées (32 m par 24 m). Il ne comprenait, au moment de sa construction, aucun aménagement intérieur, mais dans une phase de restauration, l'espace unique à l'origine fut divisé en deux locaux dont un, situé à l'arrière de la construction, reçut un système de chauffage mixte, comprenant une chambre de chauffe à pilettes reliées à des canaux. La fonction précise du monument est inconnue; mais dès la fin du IV^e siècle ou au début du V^e siècle, ses ruines sont réinvesties par des structures artisanales et privées.

* *Quartier cathédral : l'émergence d'un secteur officiel*⁶¹

Les recherches menées sur le site cathédral attestent d'une continuité d'occupation et d'une dynamique urbanistique encore plus affirmées que sur le site de Saint-Pierre : les vestiges domestiques diffus qui occupaient le secteur des cloîtres canoniaux sont arasés, et l'assiette naturelle du terrain profondément remodelée, puisque tout au long du Haut-Empire, il avait conservé son caractère naturel accidenté.

L'ensemble des découvertes antiques dans le quartier cathédral témoigne de l'émergence successive et juxtaposée de différents types de constructions publiques localisées sous les cloîtres canoniaux et le collatéral nord.

⁵⁹ BRULET 1984, p. 275.

⁶⁰ BRULET/VERSLYPE 1999b, p. 30-34.

⁶¹ BRULET/COQUELET/GHIGNY/VERSLYPE 2000.

L'aménagement du quartier, au début du Bas-Empire, est inauguré par la construction d'un mur de terrasse, au tracé plus ou moins parallèle à celui de l'Escaut. L'apport massif de remblais d'argile contre ce mur prépare l'assiette d'un nouvel édifice public, dont le plan est en grande partie restitué. Il se présente comme une salle conçue comme un volume unique, étant donné que le seul aménagement intérieur conservé est un système de chauffage par canaux qui dessert toute la construction.

Les découvertes effectuées dans la nef nord de la cathédrale dessinent l'occupation de la période suivante : une construction thermale, dont le caractère public ou privé reste à préciser, prend place au sud de l'ancien bâtiment chauffé par un système à canaux. Même si les orientations des deux constructions sont identiques, leur coexistence ne peut être envisagée, vu que les structures balnéaires sont implantées en partie sur le niveau d'arasement des remblais rapportés contre le mur de terrasse.

La fin du Bas-Empire constitue enfin une période de plein renouveau urbanistique : les deux secteurs de fouilles (cloîtres canoniaux et nef nord) livrent des vestiges exceptionnels témoignant de l'évolution du bâti à l'emplacement du futur groupe cathédral. Les deux sites accueillent en effet chacun un nouvel édifice dont la contemporanéité est discutée, tant en raison des données stratigraphiques et chronologiques lacunaires, que du contraste des techniques de construction employées.

En premier lieu, le site des cloîtres canoniaux est investi par un bâtiment de plan rectangulaire, copie conforme de la première construction chauffée par canaux, implantée au début du Bas-Empire. Les différences architecturales sont cependant notables : la reprise du système des canaux est détournée au profit de la création d'un vide sanitaire assurant une ventilation continue sous la construction ; la partie d'élévation conservée, qui prend appui sur la tête arasée du mur de terrassement, est conçue suivant la technique bien particulière de l'*opus africanum*. Les caractéristiques techniques de la nouvelle construction conduisent à l'identifier comme un bâtiment à vocation probablement économique (*horreum* ?), bien que sa situation, sur les hauteurs de la ville et à l'écart du trafic fluvial, est à l'opposé de la localisation habituelle de ce genre d'édifice.

La reprise du plan de la construction publique du début du Bas-Empire conduit à s'interroger sur sa fonction initiale, mais traduit également l'importance de son rôle dans le *castrum*. Rien ne permet d'affirmer cependant que ce dernier ait servi également d'*horreum*, même si plusieurs cas d'entrepôts chauffés ont été recensés. Un seul parallèle a été découvert à Amiens : le bâtiment tardif implanté dans les ruines du forum présente les mêmes caractéristiques que l'édifice tournaisien. Sa position particulière dans le cadre urbain plaide en faveur de deux destinations : soit un *horreum*, soit la célèbre *fabrica* renseignée dans la *Notitia Dignitatum*. Du reste, c'est cette dernière hypothèse qui a été retenue dans les publications les plus récentes au sujet d'Amiens au Bas-Empire.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

En second lieu, les fouilles menées dans le collatéral et du transept nord ont permis de dégager un vaste ensemble construit dont l'organisation échappe encore à la compréhension. Le complexe prend place sur les vestiges arasés de l'édifice balnéaire décrit précédemment. La coexistence des deux constructions pendant un laps de temps probablement court (peut-être le temps d'une phase de chantier) semble avérée. Le soin apporté à la construction est également perçu au travers du grand dallage en pierre bleue qui longe le front nord de la construction, où un seuil en pierre en dessine l'entrée monumentale. Plus à l'est, ont été reconnues des structures ponctuelles (dont une pièce chauffée par hypocauste à pilettes ayant subi des réaménagements), probablement contemporaines de l'édifice monumental qui mesurait plus de vingt mètres de long. L'apparition de ce complexe monumental traduit manifestement un changement important dans la destination (religieuse ?) du quartier, puisque son orientation est désormais alignée sur celle de la cathédrale actuelle.

4.4. Architecture privée au Bas-Empire

L'architecture privée bénéficie également du remodellement de la ville durant le Bas-Empire. L'essentiel des constructions domestiques du Bas-Empire sont réalisées à l'aide de matériaux périssables. Deux types de structures ont été mises en évidence : d'une part, les habitats en bois traditionnels, dont la structure porteuse est recouverte de torchis, et d'autre part, des habitats plus sommaires, installés directement, d'après l'étude stratigraphique, dans les ruines des bâtiments publics du IV^e siècle⁶².

4.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

Les fouilles de la place Saint-Pierre et le suivi archéologique des travaux exécutés le long des deux rives de l'Escaut ont bénéficié d'une analyse de séries monétaires, dans laquelle la quasi non représentativité du Haut-Empire contraste avec l'abondante production de la période suivante. Dans les deux cas, des "pics" correspondant aux périodes de frappe monétaire ont été enregistrés pour les séquences 260-275 et 330-340, avec une chute progressive des statistiques à la fin du III^e siècle sur les deux sites comparés, puis vers 350 pour les quais, tandis qu'une reprise des frappes est attestée sur le site de Saint-Pierre.

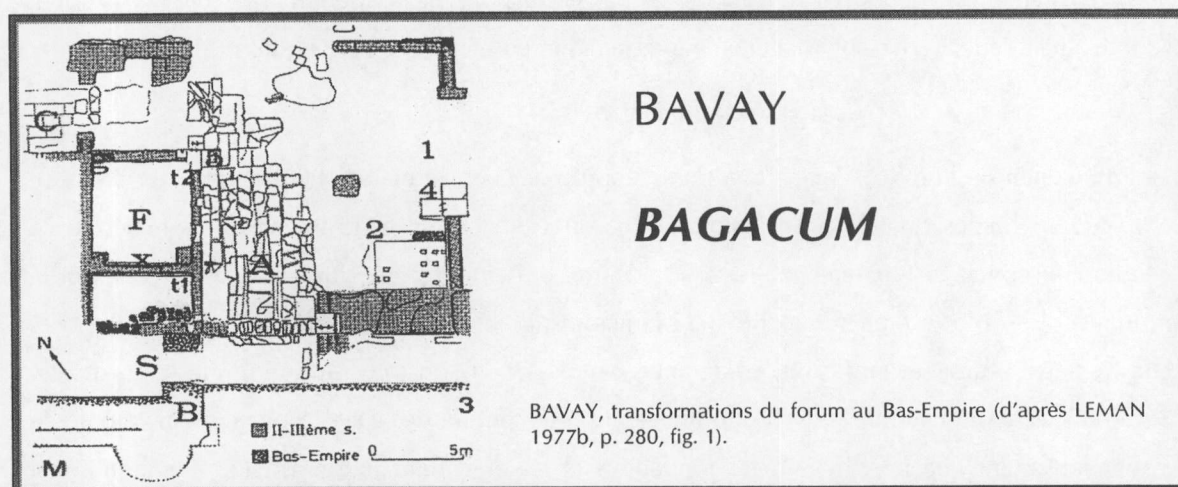
Ces résultats, en corrélation avec les conclusions issues des études menées sur les autres types de mobiliers recueillis, ont confirmé l'activité du *portus* durant le Bas-Empire. La fréquentation des berges s'est vérifiée depuis le nord-ouest de la ville en rive gauche (quai des Salines), jusqu'au Luchet d'Antoing en rive droite. L'absence de matériel Haut-Empire ne permet pas de l'attribuer avec certitude à la première période d'occupation romaine du site, auquel cas son extension par rapport à la surface du *castrum* obligerait alors à la considérer comme un aménagement *extra muros* des rives sous la forme de débarcadères et de quais fondés sur des enrochements.

⁶² BRULET/VERSLYPE 2001.

4.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

La fin du IV^e siècle marque l'abandon des ensembles architecturaux, mais non le déclin de la ville. Le site de la Place Saint-Pierre est démantelé et voué à une réoccupation liée à des activités artisanales pendant un laps de temps très important, comme l'indique la superposition des foyers implantés sur les remblais d'abandon du bâtiment public, datés de la seconde moitié du IV^e siècle pour les plus récents.

Les fouilles du quartier cathédral sont un condensé de la dynamique urbanistique de la ville du Bas-Empire : pas moins de quatre états d'occupation, à l'intérieur desquels il convient de distinguer parfois plusieurs phases de remaniements, ont été déduits de l'examen des structures dégagées. Le rythme de succession des structures et le soin et la qualité d'exécution apportés aux maçonneries témoignent également de l'importance de ce quartier dans le *castrum*, où l'on observe la transition entre l'occupation païenne matérialisée par une résidence peut-être officielle et les premières structures paléochrétiennes préparant la formation du groupe épiscopal, dont les vestiges paraissent tirer leur origine du dernier complexe monumental du Bas-Empire, vers la fin du V^e siècle.



1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

La *Notitia Galliarum* témoigne du transfert des compétences de Bavay à Cambrai¹, le chef-lieu du Haut-Empire devenant une simple agglomération secondaire de la *civitas camaracensium*, probablement au moment des réformes de Dioclétien².

2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIE DU III^e SIÈCLE

Le changement de statut n'implique donc pas une désertion totale du site bavaisien. La construction de l'enceinte et les traces d'habitats décelées dans les réaménagements tardifs du forum le confirment. L'établissement d'une chronologie d'évolution précise sur les deux sites, à la charnière des Haut et Bas-Empire, permettrait sans aucun doute de préciser l'époque de cette promotion administrative.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (fig. 275)³

a. La construction de l'enceinte défensive (fig. 276)⁴

Les travaux de fortification de la superstructure du forum ont été réalisés en plusieurs étapes⁵. Tout le monde ne s'accorde pas sur l'interprétation défensive du premier aménagement tardif sur le monument, qui a conduit au bouchage d'un grand nombre de boutiques extérieures sur les fronts nord et sud⁶ de l'esplanade, par la construction d'un mur de 1,30 m d'épaisseur, présentant un

¹ DELMAIRE 1996c, p. 67 ; THOLLARD 1996a, p. 115.

² LORIDANT 2004a, p. 75.

³ LORIDANT 2004a.

⁴ HENAUULT 1930a ; HENAUULT 1930b ; BIEVELET 1947, p. 303-306 ; BIEVELET 1964.

⁵ THOLLARD 1996a, p. 121-123.

⁶ CARMELEZ 1990b.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

double parement et dépourvu de tours⁷. Les transformations de la topographie du Haut-Empire, surtout aux abords du site, sont difficilement mesurables en raison des perturbations récentes⁸.

* La première fortification

La fortification de l'édifice s'effectuera tout d'abord par la construction d'un second mur épais de 1,80 à 2 m sur les quatre faces du forum. Le souci d'économiser le temps et les matériaux a conditionné son aspect architectural et son tracé, qui présente quelques irrégularités, excepté sur le front est. Vers l'ouest en revanche, les annexes saillantes de l'ancien forum ont obligé les constructeurs à tirer un mur droit, conférant à ce côté de la construction une forme trapézoïdale. Sur les faces nord et sud, les murs de fortification présentent un décalage résultant de la volonté de s'appuyer autant que possible sur les fondations et les élévations existants⁹. Le mur méridional s'intercale entre la terrasse du forum et les murs occultant les boutiques extérieures. Il s'interrompt à hauteur de la façade de l'ancienne basilique, qui n'est donc pas fortifiée, mais les avantages topographiques de cette partie de la construction (située 4 m plus haut que la voirie) semblent avoir été jugés suffisants, dans un premier temps en tout cas.

Des sondages récents ont mis en évidence la variété des techniques de construction employées (quatre mises en œuvre différentes des matériaux) en particulier sur cette partie de la fortification, de part et d'autre du bastion formé par le décrochement. Vers l'ouest, il s'agit d'un petit appareil lié au mortier blanc et vers l'est, le soubassement de l'enceinte est composé de blocs architectoniques sculptés, en remploi dans une maçonnerie sèche¹⁰. Cette fondation repose sur des pieux battus¹¹, dont la présence est mise en rapport avec les aménagements du terrain naturel lors de la construction du forum et l'apport de remblais. La hauteur des vestiges conservés atteint 7,50 m à 8 m par endroits¹².

La muraille était pourvue au moins de quatre tours semi-circulaires à structure pleine, d'une cinquième de forme circulaire occupant l'angle nord-ouest, et enfin, d'une sorte de bastion à l'angle nord de la construction. La transformation du forum en place forte va entraîner une réorganisation de ses accès dont le seul témoin conservé à l'heure actuelle est une entrée secondaire maintenue sur son front sud, entre l'esplanade et le mur occidental de la basilique, tandis que l'entrée principale du bâtiment du Haut-Empire, située plus à l'ouest, est emmurée.

⁷ Le Chanoine Biévelet et E. Will lui accordaient une valeur défensive et présentaient cette première phase comme une tentative avortée et intégrée au premier mur de fortification assuré. Voir BIEVELET 1964, p. 196-197. Pour P. Thollard, il s'agirait de la « préparation » de cette première fortification (THOLLARD 1996a, p. 121-123) mais cette explication ne satisfait pas non plus lorsque l'on considère l'existence d'un double parement.

⁸ Après rectification de l'assiette du forum, la dénivellation moyenne d'ouest en est était encore de trois mètres (THOLLARD 1997b, p. 122, fig. 78). Le système de voirie au sud de l'ensemble respectait cette différence d'altitude.

⁹ THOLLARD 1996a, p. 122-123 ; THOLLARD/DENIMAL 1998, p. 179. Le décalage mesure 2,50 m sur 17 m de long.

¹⁰ HANOUNE/MULLER 1996b, p. 24, fig. 2 ; BIEVELET 1974, p. 456.

¹¹ HANOUNE/MULLER 1993, p. 18 ; HANOUNE/MULLER 1994, p. 47 ; WILL 1959c, p. 253, fig. 19 et 20.

¹² BIEVELET 1947, p. 305 ; WILL 1961, p. 278.

L'existence d'un souterrain sous le rempart a été constatée à plusieurs reprises, mais sa fonction et sa chronologie demeurent inconnues¹³.

Un fossé de 8 m de largeur et de 3 m de profondeur doublait le parcours méridional¹⁴ de cette première fortification¹⁵. L'analyse du matériel issu de son remplissage a permis de l'associer au premier ouvrage plutôt qu'au second. Son comblement intervient d'ailleurs à cause de la construction de la seconde fortification¹⁶.

* La seconde fortification¹⁷

La forteresse va être renforcée dans un second temps par la construction d'une seconde muraille qui, épousant une grande partie du tracé de la première, porte ainsi l'épaisseur totale de l'ouvrage à 3,60 m à 4,10 m¹⁸. Seule la façade est de l'ancienne fortification ne sera pas reprise, en raison du prolongement du rempart vers l'îlot contigu. En revanche, un segment de courtine sera construit le long du front méridional de la basilique qui, jusque-là, n'était pas protégé.

La technique de construction choisie est plus homogène : les murs sont érigés en *opus vittatum mixtum* maçonné au mortier rose, ce qui permet de distinguer facilement les deux phases de consolidation du forum, la première utilisant un liant blanc. La valeur défensive de l'enceinte s'affirme par le nombre des tours, multiplié par deux sur la moitié occidentale du forum. L'accès maintenu sur le front sud de la construction est, dans cette phase, encadré de deux tours de défense¹⁹. Un second fossé sera recreusé en bordure de la courtine, sur son front sud²⁰. C'est durant cette période qu'est abandonné le cryptoportique sud de l'ensemble dont le comblement n'interviendra que dans le courant du Ve siècle²¹. La signification sur le plan défensif de cette dernière opération, traduisant la création d'un *intervallum*²², est largement remise en cause²³ en raison de la faiblesse des réoccupations de ce secteur et du décalage chronologique important entre cette opération et l'achèvement du système de fortification.

La superficie de la ville fortifiée a fait l'objet d'une controverse ; certains auteurs postulent en effet son extension sur le front est du forum (« la double forteresse de Bavay »²⁴) sur une longueur de 200 m environ (fig. 277)²⁵. La seconde muraille engloberait, au-delà du monument, un secteur supplémentaire de l'îlot contigu, dont la voirie prolonge d'ailleurs la chaussée de Vermand, le

¹³ HENAULT 1923c, p. 160-162.

¹⁴ THOLLARD/GROETEMBRIL 1999, p. 27, fig. 5.

¹⁵ CARMELEZ 1990a, p. 91, fig. 11.

¹⁶ THOLLARD 1997a.

¹⁷ BIEVELET 1964, p. 199-205 ; BRULET 1995.

¹⁸ Auquel il faut encore ajouter l'épaisseur du premier mur de bouchage des boutiques, ce qui donne une largeur de 4,80 à 5,30 m.

¹⁹ BIEVELET 1966b, p. 570-571, fig. 4.

²⁰ THOLLARD/GROETEMBRIL 1999, p. 34.

²¹ LEMAN 1989.

²² LORIDANT 1990a, p. 44-45.

²³ THOLLARD/DENIMAL 1998, p. 156-157.

²⁴ WILL 1962b ; BIEVELET 1962e. La question a été réexaminée au terme des cinq années de fouilles menées sur le site du forum, dans THOLLARD/DENIMAL 1998, p. 195-197. Voir également : THOLLARD 1997b, p. 81 (secteur 708 du portique sud).

²⁵ Un tronçon de mur présentant les caractéristiques des vestiges de la fortification (deux phases de construction, l'une jaune, l'autre rose) a été signalé à la place Charles de Gaulle, à l'extrême est de la ville (voir LORIDANT/SENSE 1993).

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

cardo maximus de la ville du Haut-Empire²⁶. Les fouilles récemment effectuées sur le *cardo* tendent à confirmer l'existence de nouvelles constructions comprises entre la première et la seconde fortification²⁷, édifiées sur la voirie désormais condamnée. L'interprétation militaire de l'édifice (casernement ?), dont seules les fondations légères formées de sablières basses subsistent, demeure hypothétique.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

Les traces d'occupation à l'intérieur de l'enceinte ont été essentiellement repérées lors des fouilles menées sur la basilique, malgré d'importantes perturbations stratigraphiques. Hormis la découverte de fosses dépotoirs et de silos, deux types de structures construites témoignent de la réoccupation du site : six hypocaustes ainsi que deux puits²⁸. Leur concentration dans le secteur oriental du forum ne semble pas être le fait du hasard, étant donné la facilité et les possibilités de réaménagement de cette partie de la construction. La réutilisation des boutiques périphériques constitue ainsi la principale caractéristique architecturale de cet habitat²⁹. Plusieurs pièces sont équipées durant cette période d'un système de chauffage à pillettes³⁰. Les hypocaustes étaient probablement intégrés à des habitats plus étendus, dont les perturbations ultérieures ont totalement occulté les parties périssables³¹.

Du côté nord de l'édifice, l'aire sacrée n'a fait l'objet d'aucun aménagement particulier durant le Bas-Empire. En effet, son revêtement en pierre doit être considéré comme une transformation du milieu du II^e siècle, bien antérieure à la construction de la fortification³². D'autres vestiges, plus ténus, ont été mis en évidence dans le cryptoportique sud du forum³³. L'organisation de la circulation est inconnue ; on a ainsi proposé de voir dans le dallage (plus ancien) de l'accès sud-ouest une voie interne du *castrum*³⁴.

L'occupation de Bavay en dehors de l'espace du forum est mal connue pour le Bas-Empire. La désertion de la ville du Haut-Empire semble effective à partir du milieu du III^e siècle³⁵, en tout cas en ce qui concerne les habitats périphériques. C'est à la fin du III^e siècle qu'intervient également la destruction de l'hypocauste de la parcelle AD 156³⁶.

²⁶ Correspondant plus ou moins au tracé de la rue des Gommeries. Voir également LORIDANT/SENSE 1993.

²⁷ HANOUNE/LORIDANT/LOUVION/MULLER 2000.

²⁸ Comme le signale P. Thollard, d'autres vestiges d'habitat du Bas-Empire sont signalés à l'intérieur de la fortification, mais leur mauvais état de conservation rend l'interprétation des vestiges ardue.

²⁹ THOLLARD/DENIMAL 1998.

³⁰ BIEVELET 1974, p. 456-459 et p. 576-577.

³¹ HANOUNE/MULLER 1992b, p. 82 : les traces d'une structure sur poteaux a été observée dans le secteur 107. D'autres vestiges similaires ont été observés dans le portique sud, voir : LORIDANT/BLOEMENDAAL/DUFLOT 1992a, p. 85. Voir également LEMAN 1977b, p. 280 pour la description des habitats du Bas-Empire de part et d'autre de l'accès au sud-ouest du forum.

³² WILL 1955c, p. 151-154.

³³ THOLLARD 1997b, p. 81 (secteur 708).

³⁴ HANOUNE/MULLER 1988, p. 47 ; LEMAN 1977b, p. 280 ; LEMAN 1979b, p. 276.

³⁵ LORIDANT/BLOEMENDAAL 1992b, p. 125.

³⁶ LORIDANT 1995c, p. 125. L'abandon de la construction qui a subi plusieurs remaniements dont le dernier consistait en l'édification d'une structure en matériaux périssables, n'est pas daté.

P. Thollard suppose, au moins dans un premier temps, la pérennité de l'occupation de l'îlot situé au sud du forum, en raison de l'inachèvement du premier fossé de l'enceinte, assurant le maintien en fonction de l'égout de la rue³⁷. Mais c'est avant tout la découverte d'un autre hypocauste installé dans les constructions domestiques antérieures qui en témoigne. La structure a été implantée non loin de la seule entrée relevée actuellement sur le front sud de la fortification³⁸.

Contrairement à la Fache des Prés Aulnoys, nécropole située au nord de la ville dont le fonctionnement cesse dès la seconde moitié du III^e siècle, les zones funéraires localisées au sud-ouest ont livré quelques tombes dont la datation se rapporterait au Bas-Empire. Cependant, aucune étude statistique n'a été dressée sur ces fouilles anciennes, et le manque de données ne permet pas de retracer l'évolution chronologique de cet ensemble³⁹. Le caractère civil des découvertes s'accorde bien avec l'absence d'éléments militaires dans les aménagements de la ville du Bas-Empire.

Si les interventions archéologiques ont apporté des résultats sur le plan de la chronologie absolue, la datation relative de chaque événement enregistré à l'intérieur de l'enceinte doit être encore établie. Les recherches récentes sur le Bas-Empire ont conduit à isoler trois horizons chronologiques, couvrant la seconde moitié du III^e siècle à la seconde moitié du IV^e siècle⁴⁰, et sur la valeur desquels il convient de s'interroger, puisque la fourchette chronologique de chaque période, trop large, conduit à regrouper des travaux de nature peut-être très différente⁴¹.

L'abandon du forum, la première réoccupation des structures, et la première fortification du monument, sont trois phénomènes qui se confondent dans la seconde moitié du III^e siècle, datation légèrement antérieure aux propositions qu'E. Will⁴² avait formulées en s'appuyant sur l'exemple de Famars⁴³, soit le début du IV^e siècle. Ces opérations succèdent à une phase d'abandon identifiée avant le milieu du III^e siècle dans les habitats des quartiers périphériques de la ville, tout comme dans les maisons situées en plein centre urbain, en bordure du *castrum*.

D'autre part, la chronologie des fossés entourant les deux fortifications n'est pas clairement définie. Le second fossé est creusé également dans la seconde moitié du III^e siècle⁴⁴ ; sa datation s'est vue confirmée par l'intervention archéologique pratiquée sur le secteur sud du forum⁴⁵, à la suite du comblement rapide des caves des habitats bordant l'édifice. Le fossé antérieur a été mis en rapport avec l'opération visant au bouchage des boutiques périphériques, rapportée aussi à l'aménagement

³⁷ THOLLARD/DENIMAL 1998, p. 207. Le maintien en service de l'égout du *decumanus* n'implique pas forcément, à notre sens, le maintien d'une occupation aux abords du forum. Les analyses effectuées sur la sédimentation des conduites d'évacuation des voiries dans d'autres villes, comme Beauvais, montrent que leur fonction principale était de drainer les eaux de pluie, non de servir d'égout aux habitats riverains. D'autre part, on ne peut rien avancer sur la qualité et la régularité de l'entretien des conduites, surtout durant le Bas-Empire dans un espace *extra muros*. Par ailleurs, l'égout sera détruit par le creusement du second fossé. Voir également : LEMAN 1975, p. 268.

³⁸ CARMELEZ 1990a, p. 75-81.

³⁹ LORIDANT 1992c, p. 102 (sur les fouilles de Maurice Hénault).

⁴⁰ THOLLARD/DENIMAL 1998, p. 217.

⁴¹ *Idem*, p. 215-219.

⁴² WILL 1962b, p. 397-398.

⁴³ BRULET 1995.

⁴⁴ THOLLARD/DENIMAL 1998, p. 211-217.

⁴⁵ THOLLARD/GROETEMBRIL 1999, p. 46-47.

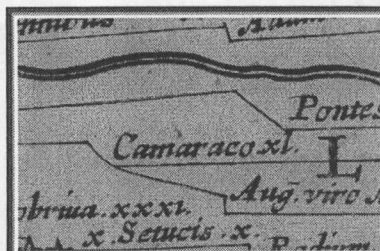
LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

de la première fortification. La construction du second rempart intervient dans la seconde moitié du IV^e siècle, et c'est à cette phase que se rattacherait l'*intervallum* issu du comblement du cryptoportique durant le V^e siècle.

Le manque flagrant de témoins datants empêche de mesurer le laps de temps exact entre l'apparition des deux enceintes et leur relation à l'habitat. Il est difficile dans ces conditions de retracer les grandes étapes de la dynamique urbanistique à l'intérieur et encore moins à l'extérieur du *castrum*. L'habitat reste néanmoins présent dans le *castrum* sur les trois horizons et parallèlement, début du IV^e siècle, des vestiges domestiques *extra muros* sont enregistrés dans le quartier au sud du forum⁴⁶. Bien qu'il s'agisse de l'occupation la plus tardive relevée à l'extérieur du *castrum* à l'heure actuelle, rien ne permet d'affirmer que la première moitié du IV^e siècle marque le déclin de l'agglomération⁴⁷.

⁴⁶ THOLLARD/DENIMAL 1998, p. 217.

⁴⁷ LORIDANT 2004a, p. 75 : le mobilier atteste de l'occupation du site jusque dans les années 430 au moins.



CAMBRAI CAMARACO/CAMARACUM CIVITAS CAMERACENSIVM

1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

La *Notitia Galliarum* atteste du rôle de Cambrai¹ au Bas-Empire qui devient chef-lieu de la *civitas camaracensium*. B. Machut² souligne l'absence de commentaires au sujet de l'agglomération dans la *Notitia Dignitatum*.

2. HÉRITAGE URBANISTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DU HAUT-EMPIRE (fig. 279)

2.1. Cadres géomorphologique et topographique

Située dans le département du Nord, Cambrai était durant le Haut-Empire une simple agglomération en territoire nervien, administrée par le chef-lieu de Bavay. La région disposait néanmoins d'un statut particulier (*pagus cameracensis*). La ville, proche de la frontière d'avec la cité des Atrébates, s'est développée à l'extrémité méridionale du plateau artésien, dans la partie supérieure de la vallée scaldienne, qui en marque la limite physique³. La composition géologique générale des terrains y est bien connue en raison de l'exploitation ancienne du substrat calcaire local⁴. Ce dernier était recouvert de deux couches sédimentaires de nature différente (poches argileuses surmontées d'une couche de limons quaternaires fertiles), caractéristiques de la formation géologique des régions avoisinantes⁵. C'est sur la rive droite de l'Escaut, présentant un dénivelé faible et régulier qui atteint 45 m d'altitude au niveau du fleuve, qu'a été implanté l'espace urbanisé⁶.

Le cours de l'Escaut a subi de profondes modifications, en particulier au niveau de son parcours canalisé en milieu urbain (prolongeant le canal Saint-Quentin). Durant l'époque médiévale, le fleuve se divisait en plusieurs bras à hauteur de l'enceinte de la ville⁷ ; leur formation naturelle, pour ces raisons, n'est pas assurée. Ces observations n'ont pas été relevées à l'issue d'un examen

¹ DELMAIRE 1996c, p. 67 ; THOLLARD 1996a, p. 115.

² MACHUT 1999a, p. 105.

³ *Les villes de la Gaule Belgique au Haut-Empire*, actes du colloque tenu à Saint-Ricquier (Somme), les 22 – 23 – 24 octobre 1982, Chevières, 1984, p. 6.

⁴ MACHELART 1982, p. 17-18.

⁵ DELMAIRE 1994, p. 53 ; DELMAIRE 1996c, p. 57 et 59, fig. 1 (carte géologique du département) ; GEOFFROY 1997, p. 431.

⁶ Le point culminant correspond au Mont-des-Bœufs (82 m). Par rapport à l'altitude de la plaine de l'Escaut, le dénivelé général sur le site est de 37 m. Le dénivelé moyen sur le site est de 2,8 %.

⁷ L'hypothèse de M. Rouché concernant le réseau hydrographique ancien, faisant abstraction des ramifications secondaires que l'auteur considérait comme artificielles, est reproduite dans : TRENARD 1982, p. 24, fig. 2.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

archéologique de terrain⁸, mais par la comparaison des représentations des dérivations du cours d'eau sur les documents graphiques anciens⁹. D'après I. Machelart¹⁰, la configuration du réseau hydrographique aurait été en partie remodelée durant le Moyen Age et plus précisément, après le XIII^e siècle. B. Machut décrit le cours antique de l'Escaut à hauteur de la ville comme "large, plat et marécageux"¹¹. Les dépôts alluvionnaires charriés par le fleuve auraient entraîné une modification de son parcours en trois bras secondaires¹².

La topographie naturelle du site¹³, difficile à restituer en raison du manque d'informations, n'est perceptible qu'au travers des modifications médiévales. Le relief comprend deux grandes zones, l'une à caractère marécageux, formant la plaine alluviale de l'Escaut, l'autre correspond à une élévation du relief en rive droite, le Mont-des-Bœufs, dominant d'une vingtaine de mètres l'altitude de la plaine (culminant à environ 50 m)¹⁴.

L'évaluation de l'extension de la zone inondable encadrant l'Escaut ne semble pas faire l'unanimité¹⁵. Les hypothèses proposées ne reposent sur aucun argument archéologique et cette question reste indissociable de l'étude du réseau hydrographique à l'époque antique. Les travaux de fortification de l'enceinte médiévale, entrepris au XVI^e siècle, et la construction de la citadelle sur le Mont-des-Bœufs, ont profondément modifié l'assiette urbaine, mais, de nouveau, l'absence d'indices matériels ne permet pas de déterminer avec précision l'impact des terrassements sur la topographie naturelle du site. D'après I. Machelart, ceux-ci ont contribué à adoucir un relief plus accentué à l'origine¹⁶.

⁸ Une évaluation a été menée sur un secteur de l'enceinte (ROUMEGOUX 1996a).

⁹ Il s'agit des plans de Guiccardin (1581), de Cambrai au XVIII^e siècle (plan Olivier, 1774), de Bruyelle (1850), et du plan Masson (début XX^e siècle). Voir MACHELART 1982, p. 17.

¹⁰ MACHELART 1982, p. 17-18. Une occupation gauloise aurait été reconnue en deux endroits de la ville, l'une sous l'église Saint-Aubert-Saint-Géry (DELMAIRE 1996b, p. 159, notice 4 : il s'agit d'une découverte de 1876, difficile à prendre en considération), l'autre rue Jean Chollet, plus à l'ouest en direction de l'Escaut, dans le cadre d'une fouille récente (*idem*, p. 161, notice 20), dont R. Delmaire semble remettre en doute l'interprétation et surtout la chronologie.

¹¹ MACHUT 1999a, p. 151 et note 287.

¹² Voir MACHUT 1999a, p. 151-155, et document 17, p. 257, où ces trois bras sont repris dans la carte topographique de la ville telle qu'elle se présente à partir du III^e siècle et jusqu'au XI^e siècle. Le réseau hydrographique et sa relation avec l'enceinte médiévale sont illustrés dans MACHUT 1999b, p. 22. L'interprétation des différents bras ne correspond pas exactement à la situation proposée durant l'époque antique et médiévale dans MACHELART 1982, planches hors texte. Les divergences relevées concernent tout d'abord l'identification des bras secondaires. Dénommés « Escautins » dans ce dernier travail, ils portent des noms différents dans le document reproduit dans MACHUT 1999b (« Escaudet », « Clicotiau », « Escauette »). L'auteur signale en outre la présence de moulins disposés juste en aval du périmètre urbain, au départ des dérivations. La mention « Escautin » est reprise dans le cartulaire des rentes foncières et seigneuriales du domaine d'Arras par Adrien Carpentier, daté de 1613 (TRENARD 1982, p. 123, pl. XIX). Le « Grand Escaut » y qualifie le bras *intra-muros* qui longe la porte de Cantimpré. D'autre part, le plan de Cambrai daté de 1596 figure également trois dérivations *intra-muros* (*idem*, p. 41, pl. III). Celles-ci sont reprises dans la restitution du plan de Cambrai à la fin du XVI^e siècle, par A. Salamagne (MAGNY 1991, p. 32-33, fig. 8 : Grand Escaut, Escaudin, Chicotiau), alors que le plan de l'enceinte de 1570 n'en comporte que deux (*idem*, p. 74, fig. 62). B. Machut attribue à ces cours secondaires une origine naturelle probable (MACHUT 1999a, p. 153).

¹³ Très peu de cotes d'altitude ont été publiées ; il est difficile de mesurer l'importance du dénivelé général des berges.

¹⁴ *Ibidem*.

¹⁵ Les arguments qui supportent ces interprétations ne sont pas évoqués ; il est donc difficile de mesurer leur fiabilité. Les hypothèses de I. Machelart (planches hors texte) et de MACHUT 1999, p. 22 (pour la période médiévale), sont sans doute inspirées de l'état des terrains en limite de berge tels qu'ils sont représentés sur le plan de Cambrai au XVIII^e siècle.

¹⁶ MACHELART 1982, p. 17-18.

2.2. L'occupation préromaine

Les sources littéraires ne fournissent aucune information sur l'histoire du site avant la période romaine ; en effet, la Guerre des Gaules fait simplement référence aux événements qui ont touché la Nervie dans son ensemble¹⁷. Faute de recherche archéologique suffisante, il faut donc considérer avec une très grande prudence les hypothèses émises au sujet de l'occupation protohistorique du site¹⁸.

En effet, aucune donnée ne permettait jusqu'ici de prouver l'existence d'une occupation indigène durable à l'emplacement de la ville gallo-romaine¹⁹. Les trouvailles appartenant au passé celtique de la ville étaient sous-représentées, aussi bien quantitativement que qualitativement : les découvertes mobilières se limitaient à un lot de monnaies indigènes²⁰, soit dont le contexte demeurerait inconnu, soit qu'il s'agissait de matériel résiduel. Les quelques points de découvertes se concentraient entre le canal de l'Escaut et la place Fénelon. Les fouilles exécutées au Mail Saint-Martin ont comblé partiellement ces lacunes, puisqu'elles ont permis de mettre au jour un autre lot de céramiques indigènes, antérieur à la conquête romaine²¹.

Le site fut pourtant au moins fréquenté durant les périodes pré- et protohistorique, comme en témoignent les « pierres jumelles », connues depuis le XVI^e siècle, et le monolithe du Mont-des-Bœufs, daté de l'âge du Bronze²². Mais les indices d'une occupation des lieux durant l'époque laténienne font défaut. Toutefois, la position des pierres jumelles, en bordure de la voie de Bavay, suggérerait la reprise partielle, par le réseau routier romain, d'un système de circulation antérieur à la conquête²³, associé peut-être dès lors à une simple fréquentation des lieux.

2.3. Les origines de l'agglomération

On dispose de peu de données sur la création de l'agglomération du Haut-Empire, faute d'opération archéologique²⁴. Cependant, l'absence de découverte dans certaines parties du centre ville, à l'emplacement présumé du *castrum* du Bas-Empire, est significative. Aucune construction précoce n'a été identifiée à l'heure actuelle à Cambrai, sauf une fosse creusée dans la craie naturelle, dont le mobilier de comblement a fourni un TPQ de 20 avant J.-C.²⁵. En regard des découvertes mobilières importantes, la carence des informations doit être tributaire avant tout de l'état de recherche, peu avancé pour la période d'émergence de l'agglomération.

¹⁷ César, B.G., II, 28.

¹⁸ Notamment en ce qui concerne le Mont-des-Bœufs, assimilé à un lieu de culte celtique (FLORIN 1983).

¹⁹ *Idem*, p. 19-21.

²⁰ L'inventaire des découvertes est paru dans DELMAIRE 1996b, p. 157-167 (notices de l'inventaire archéologique : 1, 2, 40, 41).

²¹ GEOFFROY/ROUMEGOUX/THOQUENNE 1996.

²² FLORIN 1986.

²³ MACHUT 1999a, p. 156, note 309; MACHUT 1999b, p. 17.

²⁴ L'inventaire actualisé des découvertes est paru dans MACHUT 1999b, p. 19, à comparer avec la carte de répartition des trouvailles réalisée par I. Machelart (MACHELART 1982, planche hors-texte), et la carte de l'inventaire archéologique de Cambrai (DELMAIRE 1996b, p. 158, fig. 42.).

²⁵ GEOFFROY/ROUMEGOUX/THOQUENNE 1996, p. 139-140.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

2.4. Le développement de l'agglomération (Ier-milieu du IIIe siècles après J.-C.)

a. Aménagements topographiques du site

On ne dispose d'aucune information sur les remaniements de la topographie naturelle durant le développement de l'agglomération du Haut-Empire.

Les caractéristiques de la structure urbaine de l'agglomération du Haut-Empire restent également méconnues. Le réseau routier qui dessert la ville se fonde sur le passage de trois grands axes, dont l'existence est mentionnée dans les itinéraires antiques²⁶ : celui reliant Cambrai à Bavay, son chef-lieu, ainsi qu'à Arras et Amiens. Une troisième chaussée permettait de rallier Saint-Quentin²⁷.

Intra muros, aucune donnée n'assure à ce jour l'existence d'un quadrillage urbain, bien que la situation de carrefour routier s'y prête²⁸ naturellement. Selon B. Machut, le tracé de la route de Bavay pénétrait en ville à hauteur de la Porte Notre-Dame en direction de la place du Neuf Octobre; celui de la voie en provenance d'Arras et Amiens, dans le prolongement de la rue des Docks²⁹. La route de Vermand débouchait quant à elle dans l'espace urbain par sa périphérie sud. La liaison entre ces deux dernières chaussées n'est pas localisée avec précision³⁰.

De même, la découverte de plusieurs tronçons d'aqueduc³¹ et d'un empierrement³² interprété comme le ballast d'une chaussée antique constituent également des arguments en faveur d'une structuration de l'espace plus élaborée que celle d'un simple village-rue. La localisation des points de découverte assure de la superficie minimale de l'agglomération³³ sur environ 30 ha, les quelques zones funéraires mises au jour en périphérie étant trop éloignées³⁴.

b. L'exploitation des ressources locales

L'exploitation des ressources locales n'est pas documentée en soi. Cependant, il faut signaler que l'extraction de la craie qui constitue le sous-sol urbain était très facilement réalisable, en raison de son affleurement, car même les constructions du Bas-Empire ont été directement fondées sur le socle crayeux naturel.

²⁶ DELMAIRE 1996b, p. 155. La voie menant à Amiens n'est pas renseignée sur les itinéraires. Elle a été repérée à hauteur de Bapaume.

²⁷ COLLART 1980. B. Machut suppose l'existence d'une quatrième voie reliant Cambrai à la chaussée Bavay-Vermand par le Pont des quatre Vaux (MACHUT 1999a, p. 151 et note 286).

²⁸ M. Rouche propose de reconnaître le passage du *decumanus* de la ville dans le tracé de la rue des Docks jusqu'à la rue de Valenciennes. Aucune fouille archéologique n'est venue confirmer cette hypothèse, mais les prolongements *intra muros* des chaussées routières constituent sans aucun doute les artères principales du centre urbain (MACHELART 1982, p. 32-33). D'autre part, à l'angle de la rue Fénelon et de la rue Querenaing, il est fait mention de la découverte d'un réseau de caniveaux aux orientations dictées par le cours du fleuve (DELMAIRE 1996b, p. 158, notice 3A).

²⁹ MACHUT 1999a, p. 155-157.

³⁰ Leur rencontre correspond, d'après I. Machelart, au centre de la ville antique, qu'elle localise place Fénelon. B. Machut situe ce dernier dans un périmètre plus large compris entre l'intersection rue des Feutriers/rue des Récollets, rue Sadi Carnot/place du Neuf Octobre, Grand-Place/Mail Saint-Martin (MACHUT 1999a, p. 158).

³¹ MACHELART 1982, p. 40; MACHUT 1999a, p. 258, document 19 (localisation de la découverte au point 7).

³² DELMAIRE 1996b, p. 163, notice 32 (rue des Liniers).

³³ MACHUT 1999b, p. 19. Voir également : DELMAIRE 1996b, p. 158, fig. 42. Le calcul de la superficie de l'agglomération repose sur ces deux plans d'inventaire des découvertes. Les découvertes récentes n'ont pas modifié profondément ce schéma, puisqu'elles concernent essentiellement le centre urbain. Rue du Paon, aucune occupation gallo-romaine n'est signalée, mais l'intervention se situe dans une zone proche du canal de l'Escaut (ROUMEGOUX 1996^e).

³⁴ MACHELART 1982, p. 26 : au nord de la ville, près des Pierres Jumelles, à l'est, vers la citadelle et près du mail Saint-Martin vers le sud.

c. L'équipement public de l'agglomération

* L'équipement monumental de la voirie

L'équipement monumental de la voirie n'est pas documenté.

* Le réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux

I. Machelart rapporte la découverte très ancienne de deux canalisations, trop brièvement décrites³⁵.

d. Architectures publique et privée

La parure monumentale de la ville reste totalement méconnue à l'exception d'un édifice thermal fouillé au XIX^e siècle, dont on ne possède pas les plans et dont la chronologie n'est pas établie. La construction devait, d'après R. Delmaire, s'étendre sous la place Fénelon depuis la rue Quereinaing et se poursuivre jusque sous l'ancienne cathédrale³⁶. L'interprétation publique des vestiges ne fait apparemment aucun doute. La place Fénelon est d'ailleurs considérée comme le cœur de la ville antique en raison du croisement présumé des grandes voies routières à cet emplacement (fig. 280)³⁷.

La documentation portant sur l'architecture privée est très lacunaire : aucun plan d'habitat n'a été dressé, bien que plusieurs fouilles aient livré les restes de constructions en dur, notamment les traces d'un hypocauste et l'existence de murs revêtus d'enduits peints³⁸. Les matériaux légers ont aussi été employés dans les constructions domestiques³⁹. Plusieurs hypocaustes ont été également aperçus, dont certains doivent appartenir à des bâtiments privés.

e. Les structures économiques

Un seul site a livré les traces d'une activité artisanale pour l'ensemble de l'époque gallo-romaine : il s'agit d'un four de potier localisé en plein centre-ville actuel (rue de Noyon), daté du III^e siècle⁴⁰. A proximité immédiate, les fouilles du Mail Saint-Martin avaient d'ailleurs révélé la présence d'un autre four accompagné de son dépotoir et situé au Haut-Empire, sans plus de précision⁴¹. En outre, d'après B. Machut, la nature fortement marécageuse de la plaine alluviale de l'Escaut a peut-être focalisé, tout comme à Amiens, le développement des activités artisanales⁴².

³⁵ MACHELART 1982, p. 40.

³⁶ DELMAIRE 1996b, p. 158 (notice 3b). Dans les notices 6 et 9 (respectivement p. 159 et 160), il est fait également allusion à la découverte d'une construction thermale dont le rapport avec les trouvailles effectuées plus à l'est n'est pas précisé. La localisation des découvertes est reproduite dans le même ouvrage : p. 159, fig. 43. B. Machut fait également allusion à la présence d'un édifice thermal dans le quartier (MACHUT 1999a, p. 173).

³⁷ MACHELART 1982, p. 36-37. C'est dans le cœur de la ville que seraient localisés les principaux édifices publics, notamment un hypothétique temple sous la cathédrale.

³⁸ MACHELART 1982, p. 34.

³⁹ *Idem*, p. 159, notice 4 et p. 161, notice 19.

⁴⁰ ROUMEGOUX 1996b ; DELMAIRE 1996b, p. 163, notice 30 et p. 162, fig. 44 ; MACHUT 1999, p. 19 : site n°4 de la carte de répartition des trouvailles. Du I^{er} au II^e siècle, un important site de production artisanale diversifiée s'est développé hors du centre urbain, mais dans une localité toute proche, à Niergies. Le site est distant d'à peine 2 à 3 km du centre ville actuel (DELMAIRE 1996b, p. 166, notice 48.).

⁴¹ GEOFFROY/ROUMEGOUX/THOQUENNE 1996, p. 143. Les structures avaient été aménagées directement sur le sol naturel.

⁴² MACHUT 1999a, p. 155, et surtout note 308, même page.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

2.5. Les phases chronologiques du développement de l'agglomération

Le manque de repères chronologiques ne permet pas de dresser un schéma de l'évolution urbanistique de Cambrai durant le Haut-Empire. En effet, la première étude approfondie du matériel gallo-romain de Cambrai est toute récente, et à l'exception des fouilles de la rue de Noyon, aucun site urbain du Haut-Empire n'est daté avec précision.

Les premières occupations isolées de la période précoce de l'agglomération ont été mises en évidence dans le quartier de l'ancienne église Saint-Martin, où le vestige le plus ancien est une fosse contenant un matériel augustéen⁴³. Malgré la proximité du centre-ville, la densité d'occupation avant l'implantation du four de potier dans la seconde moitié du I^{er} siècle est pratiquement nulle, ce qui tend à confirmer l'hypothèse d'un réel développement urbain seulement à partir de l'époque flavienne⁴⁴.

3. LA CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIÉ DU III^e SIÈCLE

Les répercussions des troubles de la seconde moitié du III^e siècle sur le site de Cambrai ne sont pas documentées. De nouveau, c'est l'absence de jalons chronologiques qui doit être soulignée.

4. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN

4.1. Formation du *castrum*⁴⁵

a. Construction de l'enceinte défensive

*** Morphologie et tracé de l'enceinte**

Les sources littéraires suggèrent l'existence au Bas-Empire d'une enceinte défensive à Cambrai⁴⁶. Son emplacement a également varié d'après les auteurs : M. Rouche le voit plutôt en bordure d'un bras de l'Escaut⁴⁷, mais les publications récentes le localisent plus à l'est⁴⁸.

Les caractéristiques morphologiques du rempart présumé de Cambrai, et la localisation des courtines, ont fait l'objet d'un récent article de synthèse dressé par B. Machut⁴⁹. La forme quadrangulaire supposée de l'enceinte repose avant tout sur la disposition très régulière des rues dans l'environnement de la place Fénelon. Le front occidental de l'enceinte a probablement été érigé entre l'Escauette et la petite rue Vanderburch, mais les découvertes effectuées dans ce quartier

⁴³ GEOFFROY 1997, p. 432-433.

⁴⁴ MACHELART 1982, p. 23 et p. 25, où l'auteur distingue trois grandes périodes chronologiques sur le site cambrésien durant toute l'époque romaine : fin du I^{er}-début du II^e siècle, II^e siècle et le Bas-Empire (III^e-IV^e siècle).

⁴⁵ MACHUT 1999a.

⁴⁶ Notamment le passage de Grégoire de Tours (*Historia Francorum*, VI, 41) ; VERCAUTEREN 1934, p. 207.

⁴⁷ ROUCHE 1976, p. 341.

⁴⁸ MACHUT 1999b, p. 19 (par les rues du Temple, Blériot (?), du Marché-aux-Poissons et de la Place Fénelon) (hypothèse de J. C. Routier).

⁴⁹ MACHUT 1999a, p. 159 sv.

demeurent insuffisamment documentées pour confirmer cette hypothèse. Vers le nord, c'est l'extension de l'abbaye ultérieure qui fixerait l'emplacement du front du rempart, soit dans l'axe de la rue Saint-Aubert, ou dans celle de la rue du Marché aux Poissons. La découverte d'un mur important, solidement construit, et servant de soutènement aux terrassements de l'occupation du Bas-Empire dans le quartier du Lycée Fénelon, plaiderait en faveur de l'hypothèse de la localisation proche de son front oriental. Vers le sud enfin, l'emplacement théorique de l'enceinte devrait approximativement correspondre au tracé des rues du Temple et des Ratelots.

J.-C. Routier avance cependant une troisième solution : l'intégration du quartier Fénelon à l'espace *intra muros* serait peut-être intervenue dans un second temps, dans une phase d'agrandissement du *castrum*⁵⁰. En effet, les fouilles exécutées récemment au Lycée ont amené à la découverte d'un tronçon de maçonnerie interprété comme les vestiges hypothétiques de la courtine du *castrum*, ce qui tendrait à conforter, sous réserve de vérification, la dernière hypothèse avancée⁵¹.

* Technique de construction

La technique de construction de l'enceinte ne peut être précisée, car la reconnaissance du mur appartenant au *castrum* au Lycée Fénelon demeure totalement hypothétique. Elle pourrait correspondre selon les archéologues, non pas à la fortification initiale, mais à une extension de cette dernière en direction de l'Escaut. La maçonnerie était élevée en moellons calcaire liés au mortier rose sur une fondation comprenant plusieurs ressauts et installée en tranchée dans le substratum crayeux⁵². La largeur du tronçon de mur a été évaluée à 4 m.

* Chronologie de l'enceinte

La chronologie de l'enceinte reste méconnue. La distinction de deux phases de construction est tout à fait hypothétique. Le tronçon de maçonnerie découvert à la place Fénelon est situé au IV^e siècle.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

* Sur le plan topographique

Les occupations du Mail Saint-Martin et du Lycée Fénelon témoignent des grands travaux d'aménagement qui ont affecté le site avant l'implantation de l'habitat au Bas-Empire, au moment de l'érection de l'enceinte⁵³. L'assiette du terrain est totalement remaniée durant le IV^e siècle par l'apport massif de remblais contenant une importante quantité de déchets de matériaux provenant

⁵⁰ BARRET/ROUTIER 1999, p. 28.

⁵¹ Sur les arguments en faveur et en défaveur de l'interprétation de ce tronçon en courtine du Bas-Empire, nous renvoyons à l'étude de B. Machut (MACHUT 1999a, p. 180-181). L'auteur avance une troisième solution d'interprétation qui viserait à identifier les vestiges comme ceux d'une pile de pont, dans l'axe de la chaussée Arras-Amiens, et à proximité de l'Escaut.

⁵² BARRET/ROUTIER 1999, p. 9.

⁵³ *Idem*, p. 7.



LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

des constructions de l'agglomération du Haut-Empire⁵⁴, étalés sur le terrain naturel. La proximité immédiate d'un tronçon du rempart nous indique qu'il s'agit d'un habitat *intra muros*.

* Réorganisation du réseau viaire

Si les fouilles du mail confirment dans l'avenir que l'assiette du *castrum* a été volontairement exhaussée sur toute sa surface, les répercussions de ces travaux sur l'organisation du réseau viaire, actuellement méconnu, devront être déterminées. Seul l'ordonnancement des constructions tardives du mail Saint-Martin témoigne pour l'instant de la persistance d'une volonté de régulariser la disposition des constructions⁵⁵.

* Rétraction de la superficie urbanisée

Le tracé hypothétique du rempart couvrirait une superficie à peine plus importante que celle du *castrum* de Bavay (4 à 5 ha)⁵⁶.

4.2. Mise en œuvre des matériaux

Une maçonnerie tardive reconnue comme un possible tronçon de l'enceinte dans le quartier Saint-Martin était élevée en grès, mais la provenance de la pierre n'est pas connue⁵⁷. Le calcaire a été aussi utilisé dans la portion de mur reconnue comme la phase d'extension du *castrum*, ainsi que dans les soubassements des constructions domestiques relevées près de l'Escaut⁵⁸. Le remploi de matériaux appartenant à des constructions du Haut-Empire a bien été mis en évidence lors des fouilles des habitats tardifs du Lycée Fénélon⁵⁹.

4.3. Architecture publique au Bas-Empire

a. Architecture monumentale héritée du Haut-Empire

La seule information que l'on possède à ce sujet concerne l'édifice thermal de la rue Fénélon qui aurait été reconverti après sa désaffectation, en entrepôt/grenier public pour le stockage des céréales.

b. Renouvellement de l'architecture publique

Le renouvellement de l'architecture publique tardive n'est pas documenté.

4.4. Architecture privée au Bas-Empire

Seules les fouilles du mail Saint-Martin et celles du lycée Fénélon témoignent de l'occupation de l'agglomération au Bas-Empire. Plusieurs constructions sont venues s'appuyer sur le segment de rempart. Leur plan, simplement rectangulaire, n'est que très partiellement connu. L'absence de

⁵⁴ *Idem*, p. 26-27.

⁵⁵ *Idem*, p. 27.

⁵⁶ La question est reprise dans MACHELART 1982, p. 28-31. Certaines descriptions anciennes font manifestement référence à des constructions civiles et non militaires.

⁵⁷ MACHUT 1999b, p. 19 (autour de la place du lycée Fénélon).

⁵⁸ *Idem*, p. 20.

⁵⁹ BARRET/ROUTIER 1999, p. 27.

fondation dure, tout comme le remploi des matériaux du Haut-Empire, est caractéristique ; tout au plus, observe-t-on les traces d'un calage de poteaux, d'une sablière basse ou d'une maçonnerie sèche entre les poteaux porteurs⁶⁰, qui confirment le retour à la tradition des habitats en matériaux périssables.

4.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

Aucune activité artisanale importante n'est signalée⁶¹.

4.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

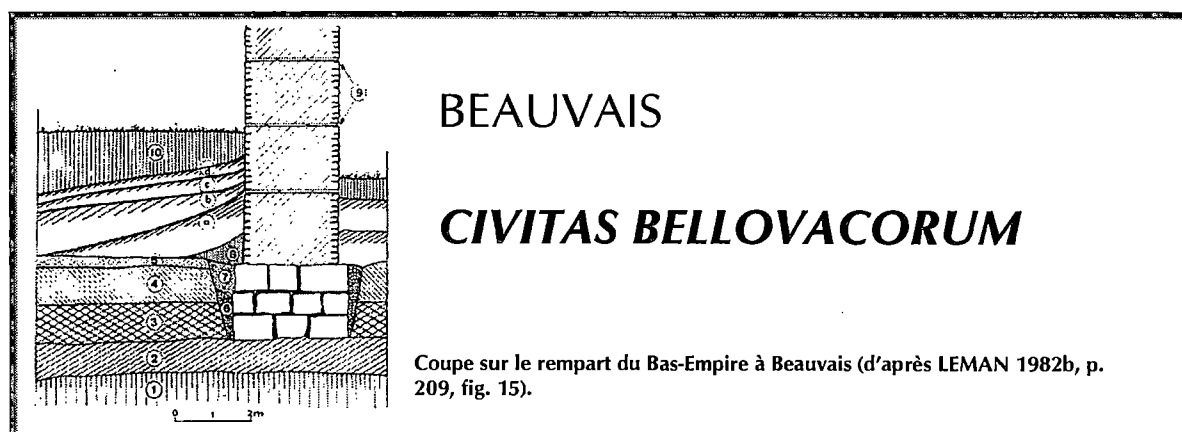
Les fossiles directeurs chronologiques de l'occupation de Cambrai en tant que chef-lieu du Bas-Empire sont denses, comme en témoignent les recherches menées sur les mobiliers céramique et numismatique⁶², mais le développement de la nouvelle capitale n'est pas encore précisément déterminé. L'importance des travaux d'aménagement au voisinage de la construction de l'enceinte doit certainement être mise en relation avec la promotion administrative de l'agglomération. Ils témoignent, tout comme le développement tardif d'un habitat à l'intérieur du *castrum* et celui d'une nécropole le long de la route de Vermand, de la dynamique urbaine du site, favorisée par ce changement de statut. L'habitat du mail Saint-Martin, qui a connu deux phases directement liées l'une à l'autre par la reprise des plans des constructions, et celui mis en évidence dans la seconde moitié du IV^e siècle près de l'Escaut, assurent de la pérennité et du développement de l'architecture domestique durant le IV^e siècle à Cambrai, jusqu'à la prise de la ville par Clodion au milieu du Ve siècle⁶³.

⁶⁰ BARRET/ROUTIER 1999, p. 27-28, p. 82, fig. 12 et p. 83, fig. 13.

⁶¹ DELMAIRE 1996b, p. 122, notice 22 (rue des Poissonniers) : découverte d'un peson de tisserand.

⁶² BARRET/ROUTIER 1999, p. 29.

⁶³ MACHUT 1999a, p. 107; GREGOIRE DE TOURS, *Historia Francorum*, II, 9.



1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

Les réformes de Dioclétien placent Beauvais à la fin du III^e siècle dans la province de Belgique seconde¹. La ville conserve son statut de chef-lieu de la cité des Bellovaques durant le Bas-Empire. Aucune source littéraire ne vient appuyer le destin de la ville durant l'Antiquité tardive; seuls les documents épigraphiques routiers la mentionnent (Itinéraire d'Antonin et Table de Peutinger)².

2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIE DU III^e SIÈCLE

Un incendie a vraisemblablement détruit une grande partie de Beauvais à la fin du III^e siècle, et l'évolution chronologique des occupations postérieures montre que le site a été déserté durant un certain temps avant la reprise des activités de construction à l'intérieur au moins du *castrum*.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (fig. 281)

3.1. La formation du *castrum*

a. La construction de l'enceinte défensive

* Morphologie et tracé de l'enceinte

La ville est pourvue d'un rempart englobant la surface urbanisée au nord-ouest de la ville, comprise entre le Thérain et le *cardo maximus* qui n'est d'ailleurs pas intégré à l'espace fortifié. Le choix de cet emplacement délaisse celui du cœur de la ville du Haut-Empire. Plusieurs motivations à l'origine de ce déplacement ont été avancées, notamment les possibilités de récupération des matériaux, plus aisées dans ce quartier d'après P. Leman³. Mais la proximité du Thérain et le point de franchissement du *decumanus* de la ville ont dû jouer également un rôle essentiel dans ce

¹ BEDON 2001, p. 103-105.

² FREZOULS 1982a, p. 149-150.

³ FREZOULS 1982a, p. 155.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

choix, d'autant que l'enceinte a probablement bénéficié dès cette époque de la protection supplémentaire de douves alimentées par la dérivation artificielle du cours d'eau autour des courtines.

Le tracé de l'enceinte, bien connu⁴, respecte manifestement sur trois de ses côtés la configuration du réseau viaire du Haut-Empire, tandis que vers l'ouest il s'adapte au parcours du Thérain⁵. La disposition cadastrale actuelle du centre ville en a conservé les principaux contours, témoignant de la survie de l'ouvrage jusqu'au XVIII^e siècle⁶. Son développement de 1370 mètres environ est partiellement conservé sous des constructions plus récentes, qui en ont réutilisé les fondations⁷.

De nombreuses interventions, comme celle menée au chevet de la cathédrale, ont permis de préciser l'emplacement des tours et des portes de la fortification. Aux angles de la muraille, les tours présentaient un plan carré et entre-deux, un plan semi circulaire. Deux portes au moins ont été localisées ; elles correspondent au passage du *decumanus maximus* en direction du Thérain.

* Technique de construction

La multiplication des points d'observation de la structure de l'enceinte et sa bonne conservation rendent sa description aisée⁸. La muraille a été installée sur un hérisson de fondation calcaire ou profite de l'appui offert par les remblais destinés à assainir la ville au moment de sa fondation. La récupération de ce niveau en tant que base de construction nécessitera cependant le creusement des tranchées profondes puisqu'il est situé environ un à deux mètres plus bas que le niveau de circulation général du Bas-Empire.

L'apparente uniformité des techniques de construction et du choix des matériaux a été remise en cause: le soubassement est constitué de plusieurs assises de blocs de remploi⁹ provenant des constructions monumentales environnantes de la ville du Haut-Empire¹⁰. Le démantèlement systématique des édifices a bien été mis en évidence lors de l'intervention au chevet de la cathédrale. Les pierres ne sont pas liaisonnées au mortier mais montées à sec et scellées à l'aide de crampons métalliques ou en bois. L'épaisseur de la fondation et de l'élévation semble constante (environ 2,60 m)¹¹. Les parements sont exécutés à l'aide d'un petit appareil régulier lié au mortier rose, et coupés à intervalles constants par un rang de briques (*opus vittatum mixtum*). Il semble que les dimensions de la construction aient été établies en référence à un module de trois pieds.

⁴ La rétrospective des découvertes est dressée par B. Desachy dans : DESACHY 1991a , p. 18, site 21. Une intervention a été menée en 1996 sur la rue Philippe-de-Dreux ; elle n'a pas touché l'enceinte du Bas-Empire (FEMOLANT 1997b).

⁵ DESACHY 1991a, p. 27, fig. 7.

⁶ Le périmètre de l'enceinte correspond aux rues J. Racine, Beaugard et du Dr Gérard.

⁷ DURVIN 1963c, p. 52.

⁸ *Idem*, pl. 30 ; WOIMANT 1995a, p. 146, fig. 62.

⁹ Trois à sept assises composent le soubassement des courtines de l'enceinte, quatre assises ont été observées dans celui des tours (PIGANIOL 1959a, p. 282).

¹⁰ LEMAN 1982b, p. 210-215 et surtout p. 217.

¹¹ WOIMANT 1995a, p. 147-148 : la largeur de la courtine est évaluée à 6 m, se répartissant respectivement en trois grandes structures : d'une part, un mur parementé extérieur de 2,10 à 2,20 m de large, un mur intérieur élevé de la même manière ; l'intervalle entre les deux étant comblé à l'aide de blocailles. Sur les plans des fouilles au chevet de la cathédrale qui incluent le rempart, l'épaisseur de la courtine est d'environ 2,50 m.

Les tours présentent un profil semi-circulaire vers la campagne, et rectangulaire vers l'intérieur du *castrum*¹². Leur espacement est variable (entre 46 m et 35 m selon les côtés) et leur structure est identique à celle de la courtine.

* Chronologie de l'enceinte

La chronologie de construction repose sur la découverte d'une seule monnaie datée de 285 dans la structure de la maçonnerie¹³.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

* Sur le plan topographique

Il est difficile de mesurer les transformations topographiques du site *intra muros* ; néanmoins, d'importants rehaussements des niveaux de circulation sont perceptibles au travers de l'exhaussement du réseau viaire, qui s'est probablement accompagné, en toute logique, de celui des structures attenantes¹⁴.

* Réorganisation du réseau viaire

La survie du réseau de voirie à l'intérieur du *castrum* est assurée : l'emplacement des portes principales de l'enceinte suggère que c'est sur la partie occidentale du *decumanus maximus* que s'articule désormais le centre urbain. Il est tout à fait possible que l'écartement des tours ait été calculé en fonction de l'emplacement des chaussées aboutissant à la fortification¹⁵. Au chevet de la cathédrale, dans l'angle nord-est du *castrum*, les rues sont remblayées et une nouvelle phase au tracé parallèle mais légèrement décalé leur succède au IV^e siècle¹⁶.

* Rétraction de la superficie urbanisée

Le *castrum* n'occupe désormais plus que 10 ha 70a de la ville du Haut-Empire, soit à peine le dixième de la surface urbanisée antérieurement. Mais les zones funéraires ne jouxtent pas directement l'enceinte : ainsi, les nécropoles les plus importantes de cette période sont situées à 500 m de l'enceinte au nord de la ville, à l'emplacement de l'Hôtel Dieu¹⁷, du Franc Marché et de la prison. Plus au nord encore, les fouilles de la rue du Pressoir Coquet¹⁸ ont livré également quelques inhumations tardives, qui témoignent d'une continuité dans l'occupation des zones funéraires du Haut-Empire¹⁹. Par ailleurs, plusieurs occupations domestiques éparses ont été

¹² WOIMANT 1995a, p. 147, fig. 61.

¹³ FREZOULS 1982a, p. 156; ACHER/LEBLOND 1907; LEBLOND 1912c; MATHERAT 1949c; WILL 1967d.

¹⁴ LEMAN 1982b, p. 209, fig. 15.

¹⁵ La régularité de l'espacement des tours sur la courtine a permis de prévoir l'emplacement de celles encore non fouillées (LEMAN 1982b, p. 210 ; LEMAIRE 1965, p. 25).

¹⁶ DESACHY 1991a, p. 27, fig. 7.

¹⁷ BLONDIAUX/BOUALI/BUCHET/PETITJEAN 1991, p. 160-172.

¹⁸ WILL 1967d, p. 197.

¹⁹ DESACHY 1991a, p. 28.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

relevées en périphérie immédiate du *castrum*²⁰. Il faut donc considérer que l'extension urbaine de Beauvais au Bas-Empire dépassait celle de son réduit fortifié.

3.2. Mise en œuvre des matériaux

Le soubassement de l'enceinte a été assurément bâti en grande partie grâce aux blocs issus du démantèlement des édifices publics du Haut-Empire. Les autres informations recueillies au sujet de la nature des matériaux employés dans son élévation, notamment le calcaire extrait des carrières de Saint-Vaast-lès-Mello²¹, et les carreaux de terre cuite provenant des thermes situés sous l'église Saint-Etienne, qui auraient servi à monter les arases qui en structurent les parements, n'ont jamais été réellement vérifiées.

3.3. Architecture publique au Bas-Empire

a. Architecture monumentale héritée du Haut-Empire

L'abandon généralisé des édifices publics du Haut-Empire favorise la récupération systématique de leurs matériaux, en vue principalement, de la construction de l'enceinte. Leur démantèlement a bien été mis en évidence au chevet de la cathédrale. Aucune réfection tardive de bâtiments publics du Haut-Empire n'a été constatée à ce jour.

b. Renouveau de l'architecture publique

* Les thermes sous l'église de la Basse-Oeuvre

Les fouilles menées sous l'église de la Basse-Oeuvre ont permis de dégager des substructions importantes, interprétées comme les restes d'un édifice public balnéaire d'époque tardive, situé en référence à la stratigraphie, au IV^e siècle, mais le fonctionnement du monument durant cette période n'est pas assuré²². Son interprétation ne fait d'ailleurs pas non plus l'unanimité, tant les arguments sont peu convaincants actuellement. Les découvertes se limitent en effet à un hypocauste et à un ensemble de murs exécutés en appareil réticulé et conservés sur 1,20 m de hauteur²³.

* Autres constructions publiques

Une autre construction publique tardive, localisée près de la cathédrale, est signalée dans les sources anciennes comme le *praetorium* de la ville, mais l'information n'a jamais été vérifiée²⁴.

²⁰ *Idem*, p. 26.

²¹ Saint-Vaast-lès-Mello est une petite commune située à une trentaine de kilomètres au sud-est de la ville de Beauvais.

²² *Idem* (point c). B. Desachy présente la construction reprise dans son inventaire sous le site n° 24, tantôt comme un bâtiment public antérieur au Bas-Empire et dont la destination thermique n'est pas assurée (au point c), tantôt comme une construction privée du Bas-Empire, pourvue d'un hypocauste (p. 27, point e, e4, ainsi que p. 28).

²³ DESBORDES 1971, p. 226 ; DESBORDES 1973b, p. 331 et plan des structures, p. 332, fig. 15 ; DESBORDES 1977, p. 304.

²⁴ DESACHY 1991a, p. 26 (point c, construction c2).

3.4. Architecture privée au Bas-Empire (fig. 282)

a. Sur le plan topographique

Si la fréquentation des constructions publiques ou domestiques plus anciennes dans le périmètre du secteur urbanisé du Haut-Empire est attestée par le mobilier tardif contenu dans les remblais postérieurs à leur abandon, leur réutilisation durant le Bas-Empire n'est pas assurée²⁵.

b. Sur le plan technique

Les matériaux périssables font leur réapparition dans les constructions domestiques tardives : dans l'angle nord-est de l'enceinte, des structures en bois et en torchis datées du IV^e siècle ont été observées²⁶.

c. Sur le plan morphologique

Aucun plan de construction domestique tardive ne nous est parvenu.

3.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

Les informations relatives aux activités économiques de la ville du Bas-Empire sont totalement inexistantes. La position du *castrum*, au contact de la rivière, constitue néanmoins une position commerciale favorable, qui permet à Beauvais de conserver son rôle de nœud routier et fluvial²⁷. Signalons cependant que rue Marcadé, en périphérie est du *castrum*, une activité métallurgique s'est maintenue jusqu'à la fin du III^e siècle ou du début du IV^e siècle²⁸.

3.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

Les fouilles effectuées au chevet de la cathédrale ont montré que le réseau avait évolué; le remblaiement de la surface de circulation des rues du Haut-Empire, tout comme la construction d'un édifice public (peut-être thermal) sous l'église de la Basse-Œuvre, témoignent bien de la naissance d'une nouvelle dynamique urbanistique à l'intérieur du *castrum*, durant les IV^e et V^e siècles²⁹, autrement dit pendant et après l'édification de l'enceinte. L'architecture domestique illustre également ce développement tardif, puisque deux niveaux successifs d'habitat en matériaux périssables ont été étudiés sur ce même chantier³⁰. La chronologie de construction du rempart reste elle-même très hésitante, d'après le peu de trouvailles mobilières dont la datation oscille entre le dernier quart du III^e siècle³¹ et le début du IV^e siècle³².

²⁵ DESACHY 1991a, p. 27.

²⁶ FREZOULS 1982a, p. 169.

²⁷ *Idem*, p. 28 : dans l'inventaire de B. Desachy, aucune découverte de ce type n'a été communiquée pour la ville de Beauvais.

²⁸ GORET 1998.

²⁹ PIETRI 1971c, p. 225.

³⁰ WILL 1969b, p. 233 ; DESBORDES 1971, p. 225.

³¹ FREZOULS 1982a, p. 155.

³² LEMAN 1982b, p. 213 et note 44. WOIMANT 1995a, p. 148 : une monnaie du début du IV^e siècle constituerait le *terminus post quem* de la construction de l'enceinte.

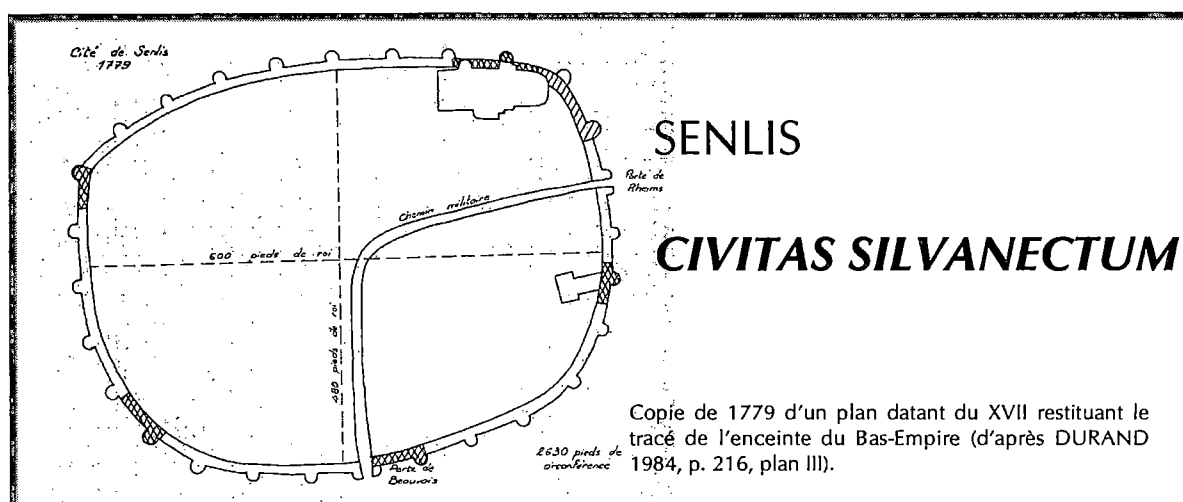
LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

La densité des constructions à l'intérieur et à l'extérieur du *castrum* est variable d'un chantier à l'autre, si bien qu'il est difficile de mesurer l'importance du repeuplement de la ville dans l'Antiquité tardive. La rupture dans l'occupation à l'intérieur du *castrum* n'est pas systématique, bien qu'elle se vérifie sur plusieurs chantiers (caserne Taupin, Place Clémenceau, rue des Jacobins³³³⁴). Ainsi, les constructions de la rue Biot, détruites à la fin du IIIe siècle sont reconstruites dès le début du IVe siècle³⁵ et connaîtront une période d'utilisation très brève.

³³ GORET 2000.

³⁴ FEMOLANT 1998a, p. 37.

³⁵ PIGANOL 1963a, p. 368. L'article est rédigé en des termes qui laissent supposer que les constructions tardives reprennent le plan des habitats antérieurs.



1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

On ne dispose d'aucun témoignage sur la ville du Bas-Empire, hormis les renseignements fournis sur le statut de la cité par la *Notitia Dignitatum* : la ville devient le siège d'une préfecture des Lètes au début du Ve siècle. Depuis les réformes de Dioclétien, la cité est intégrée à la Belgique Seconde¹.

2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIE DU III^e SIÈCLE

Le III^e siècle n'est pratiquement pas documenté, surtout sur le plan chronologique. Les découvertes proviennent de l'Impasse du Courtillet² : un four à chaux³, et un trésor monétaire daté de la fin du II^e siècle⁴. Le dernier « horizon » chronologique établi sur ce site doit être placé vers le milieu du III^e siècle⁵. Des constructions datées du III^e siècle sont également signalées près de l'église Saint-Pierre, et même plus précisément de la fin du II^e siècle au milieu du III^e siècle sous l'Ancien Palais épiscopal⁶.

¹ BEDON 2001, p. 293-294 ; *Notitia Galliarum*, VI, 9.

² DURAND 1993a.

³ Dont le fonctionnement a été mis en relation avec la construction de l'enceinte.

⁴ FOUCRAY 1993.

⁵ PISSOT 1993.

⁶ BLANCHET/BREARD/COLLARD 1989, p. 240.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (fig. 283)

3.1. La formation du *castrum*

a. La construction de l'enceinte défensive⁷

* Morphologie et tracé de l'enceinte

Le périmètre exact de la muraille est bien connu. Il mesure 840 m et présente une forme elliptique ; il s'accorde de ce fait plutôt mal avec l'organisation orthogonale probable du tissu urbain du Haut-Empire⁸. La muraille n'a pas été reconnue sur l'entièreté de son tracé⁹ ; un document de 1779 conservait en effet sa forme et son organisation générale. Les résultats des interventions de terrain ont servi à corriger et à caler le tracé de l'enceinte sur le tissu urbain.

Les fouilles pratiquées dans l'ancien Palais Episcopal ont d'ailleurs démontré que l'implantation de la muraille avait perturbé les habitats existants – ou profité de l'abandon de ces derniers, puisqu'aucune trace d'incendie n'a été relevée sur ce site. L'enceinte était entourée d'un fossé épousant son tracé. Distant d'une cinquantaine de mètres de la fortification, il a été aperçu sous l'église Saint-Pierre¹⁰ et sous la rue Saint-Hilaire¹¹. L'intervalle entre les deux ouvrages aurait été rehaussé contre les fondations de la muraille pour servir de glacis.

* Technique de construction

Aux abords du tronçon découvert sous l'ancien Palais Episcopal, l'absence de récupération des matériaux des habitats contigus (élévation des murs et dallage conservés) montre que le rempart n'a pas été élevé à la hâte. D'ailleurs, le soin apporté à la composition des fondations l'indique également : le soubassement formé de plusieurs gradins¹², repose sur une couche de craie, elle-même installée sur un hérisson de fondation.

Les travaux ont été cependant réalisés à l'économie. Seule la partie des constructions située sur le tracé de l'enceinte a été démontée ; le tracé circulaire du rempart le suggère aussi. La récupération méthodique des éléments sculptés provenant de constructions monumentales du Haut-Empire pour constituer le libage de la fondation en est un indice. L'élévation de la courtine, réalisé en *opus vittatum mixtum*, est maçonnerie à l'aide d'un mortier de tuileau.

Les dimensions de la construction sont imposantes : l'épaisseur de la courtine, comparée en différents endroits, semble constante (3,36 m). La hauteur conservée est de 7 m pour le tronçon de la cour du château et de 5 m sous l'Ancien Palais Episcopal. Le rempart est pourvu de vingt-huit tours de forme semi-circulaire, établies à une distance constante de 27 m. Vers l'intérieur du

⁷ ROBLIN 1965.

⁸ M. Roblin est de l'avis contraire (ROBLIN 1978).

⁹ Voir l'inventaire des découvertes dans WOIMANT 1995b, p. 450-451. Le dessin de 1779 y est reproduit à la page 447.

¹⁰ MASSY 1983a, p. 250.

¹¹ DESBORDES 1975d, p. 305.

¹² Quatre sous l'ancien Palais Episcopal (BLANCHET/BREARD/COLLARD 1989, p. 240) ; deux dans une tour de l'enceinte localisée dans le jardin du château. WOIMANT 1995b, p. 451, renseigne sept à huit assises en blocs de remploi monumentaux.

castrum, elles forment une saillie rectangulaire¹³. Leur structure est creuse et leur diamètre régresse avec la hauteur¹⁴. Un chemin de ronde interne disposé au sommet de la courtine assurait une communication entre elles. Trois portes ont été percées dans la muraille en fonction du système routier hérité du Haut-Empire¹⁵; toutes n'étaient pas défendues par des tours¹⁶.

* Chronologie de l'enceinte

Aucun indice matériel n'a permis de dater l'enceinte. L'idée de placer sa construction au début du IV^e siècle reste hypothétique, car elle repose uniquement sur sa comparaison avec la muraille de Beauvais¹⁷.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

Le tracé de l'enceinte englobe exactement 6,38 ha du centre urbain du Haut-Empire¹⁸. Les transformations urbanistiques à l'intérieur du *castrum* durant les IV^e et V^e siècles restent totalement méconnues.

3.2. Mise en œuvre des matériaux

On ne dispose d'aucun témoignage à ce sujet.

3.3. Architecture publique au Bas-Empire

La parure monumentale du Haut-Empire n'étant pas documentée, il est impossible de déterminer quels bâtiments étaient encore ou non en fonctionnement au moment où l'on a érigé l'enceinte. Cependant, l'importante quantité de blocs utilisés en remploi pour sa construction témoignent bien du bouleversement architectural qui a dû intervenir fin du III^e siècle dans le domaine public, et de la richesse des monuments antérieurs.

3.4. Architecture privée au Bas-Empire

Aucun témoin de l'architecture privée tardive de Senlis ne nous est parvenu jusqu'ici. L'occupation à l'intérieur du *castrum* ne peut être caractérisée pour l'instant, faute de données.

3.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

Aucune structure économique, que ce soit de production, de transformation, ou de vente, n'est documentée dans la ville du Bas-Empire.

¹³ WOIMANT 1995b, p. 450.

¹⁴ Tour de la cour du château : 6,16 m à la base ; 5,88 m à hauteur du premier étage. Leur hauteur totale est estimée à 13 m.

¹⁵ Côté sud : porte située sous la rue du Châtel, vers Paris et Meaux ; à l'est, la *Porta Panis* ; ainsi qu'une troisième : la *porta Melloti*. WOIMANT 1995b, p. 450, signale aussi des fausses portes et des poternes.

¹⁶ MATHERAT 1947, p. 440.

¹⁷ DURAND 1999a, p. 180; FEMOLANT 1998f, p. 37.

¹⁸ DURAND 1999a, p. 179-180. La conversion des dimensions du *castrum* en pieds dans WOIMANT 1995b, p. 449 s'inspire des données figurant sur le plan de 1779, où il s'agit de pieds de roi (480 x 600 pieds, soit 242 x 312 m, ce qui équivaut à 817 x 1054 pieds).

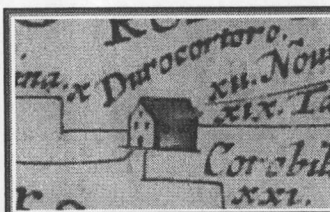
LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

3.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

Il est difficile de préciser dans quel ordre se sont manifestés les aménagements de l'espace urbain, surtout leur rapport à l'érection de l'enceinte, dont la chronologie devrait être située vers le début du IV^e siècle¹⁹ d'après les recherches récentes. Sa construction serait ainsi intervenue après les troubles de la fin du III^e siècle. Les occupations étudiées à l'intérieur du *castrum* sont d'ailleurs caractérisées par des structures incendiées. Les transformations du tissu urbain du Moyen Age ont détruit une grande partie des niveaux de circulation du Bas-Empire, en tout cas aux abords de l'enceinte²⁰.

¹⁹ DURAND 1999a, p. 180.

²⁰ DURAND 1984, p. 194-195 et p. 202.



REIMS METROPOLITAS CIVITAS REMORUM

1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

La ville de Reims conserve son statut de chef-lieu et prend, à la suite des réformes administratives du Bas-Empire, le titre de capitale provinciale de Belgique Seconde¹.

2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIE DU III^e SIÈCLE

Les plus grands chantiers *extra muros* témoignent d'un abandon généralisé des quartiers périphériques de la ville du Haut-Empire à partir du III^e siècle², mais la chronologie exacte de ces destructions et la succession des abandons n'est pas déterminée avec exactitude, faute de repères chronologiques précis. Sur la plupart des sites, c'est le caractère volontaire de cette désertion qui mérite d'être souligné. La stratigraphie ne comporte aucune trace d'incendie, si ce n'est sous forme ponctuelle, comme dans le cas du monument de la rue Belin³. Le deuxième trait remarquable de ces abandons est le grand processus de récupération des matériaux qui affecte les structures de tous les quartiers *extra muros*, jusque dans leur fondation, phénomène qui a bien été mis en évidence sur plusieurs chantiers, comme celui de la rue de Venise⁴.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (fig. 284)

3.1. La formation du *castrum*

a. La construction de l'enceinte défensive

* Morphologie et tracé de l'enceinte

Le tracé de l'enceinte établi à distance du cours de la Vesle⁵ et adopte une forme ovalaire, sans rapport direct avec l'orientation régulière du quadrillage urbain, si ce n'est qu'il intègre les quatre arcs monumentaux qui punctuaient les limites du centre de la ville du Haut-Empire, reconvertis

¹ BERTHELOT/NEISS 1994, p. 57.

² Ilot Jadart (FREZOULS 1979b, p. 424); quartier Saint-Rémi au sud de la ville, principal centre d'activités artisanales (OLSZEWSKI/BILLOIN 1997a, p. 5; FREZOULS 1973a, p. 412-413: découverte d'un trésor de monnaies du III^e siècle); structures privées en bordure de la Vesle, boulevard Paul Doumer (FREZOULS 1981b, p. 406; FREZOULS 1983b, p. 382); rue des Jacobins (FREZOULS 1981b, p. 410); rue Defrançois (FREZOULS 1983b, p. 382); rue Lagrive (NEISS 1985, p. 371); rue Gambetta, chantier du conservatoire (BERTHELOT 1992c); rue des Capucins (BALMELLE 1994, p. 49); rue des Moissons (ROLLET 1994); rue Léon Hourlier (BERTHELOT/CHEVALIER 1994, p. 53), rue de Venise (ROLLET/BALMELLE/BERTHELOT/NEISS 2001, p. 57).

³ ROLLET 1999, p. 7.

⁴ ROLLET/BALMELLE/BERTHELOT/NEISS 2001, p. 55.

⁵ NEISS 1982a, p. 647.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

désormais en quatre grands accès. La jonction des maçonneries tardives sur les flancs des arcs a pu d'ailleurs être observée au cours des sondages⁶. L'existence de rocales circulaires périphériques, dont le parcours, lui-même influencé par les deux enceintes primitives, a sans doute conditionné celui du *castrum*⁷. La muraille était complétée par deux fossés défensifs, reconnus à l'extérieur de la fortification. Les recherches récentes effectuées sous la médiathèque ont fourni l'occasion d'étudier pour la première fois une tour de l'enceinte, conservée uniquement en négatif⁸.

* Technique de construction

L'enceinte, recoupée à plusieurs reprises, présente d'un endroit à l'autre, une structure hétérogène et une mise en œuvre des matériaux variée⁹.

Son soubassement est constitué de blocs de remploi¹⁰ disposés sur trois assises au moins, retaillés et calés à l'aide de sable et de fragments de tuiles. Il repose sur une fondation de pierres et tuiles noyées dressées en hérisson à l'aide de mortier. La hauteur variable de sa partie fondation (entre 1,50 m et 3,50 m, pour une largeur de 2,50 m à 3 m)¹¹ indique que la muraille n'est pas implantée directement sur le sol géologique; elle prend parfois place sur un remblai sommant le niveau d'arasement des constructions des II^e et III^e siècles. Une levée de terre formant glacis vers l'intérieur protège cette partie de la construction¹² établie en plusieurs ressauts, alors que la face extérieure bien verticale, est laissée à nu côté campagne.

Etablie en retrait de la fondation, l'élévation, épaisse de 2,50 m¹³, est montée à l'aide d'un appareil régulier de petits moellons de calcaire tendre, entrecoupé au moins une fois par un cordon formé de trois assises de briques¹⁴ observé à 1,80 m de hauteur.

* Chronologie de l'enceinte

La datation de l'enceinte est placée entre la fin du III^e siècle et le début du IV^e siècle. Le niveau de destruction antérieur à l'enceinte, étudié à la porte Bazée est daté de 230¹⁵.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

* Sur le plan topographique

Des coupes pratiquées au pied du rempart ont démontré que l'exhaussement des niveaux de circulation voisins de la muraille atteignait plus d'1,50 m *intra muros*, par rapport au niveau

⁶ FREZOULS 1973a, p. 413 et FREZOULS 1975b, p. 409 (porte Bazée).

⁷ BERTHELOT/NEISS 1994, p. 52, fig. 1 et 2.

⁸ Communication de R. Neiss au colloque Les villes du Nord de la Gaule: vingt ans de recherches nouvelles, organisé par le Centre de Recherche Halma, Université de Lille 3, les 21, 22 et 23 novembre 2002. La restitution de l'emplacement des tours sur les courtines a été tentée en analysant le cadastre du XIX^e siècle.

⁹ BERTHELOT 1992a.

¹⁰ FREZOULS 1975b, p. 410-411; FREZOULS 1983b, p. 383, fig. 26.

¹¹ FREZOULS 1973a, p. 413-414.

¹² NEISS 1984, p. 186, pl. V.

¹³ FREZOULS 1975b, p. 410.

¹⁴ FREZOULS 1973a, p. 414.

¹⁵ FREZOULS 1981b, p. 409.

extérieur au *castrum*¹⁶. Le raccord de l'enceinte aux arcs monumentaux du Haut-Empire condamne les habitats voisins déjà détruits, mais aussi une partie de la voirie¹⁷.

* Réorganisation du réseau viaire

L'intégration au tracé de l'enceinte des quatre arcs monumentaux du Haut-Empire témoigne de la préservation des grands axes routiers du centre ville. L'utilisation de certaines voiries durant le IV^e siècle, est assurée par le rechargement de leur surface de circulation¹⁸.

* Rétraction de la superficie urbanisée

La superficie urbaine intégrée au *castrum* représente 60 ha de la ville du Haut-Empire, soit moins de 25 % de sa taille originale¹⁹.

3.2. Mise en œuvre des matériaux

La construction du soubassement de l'enceinte a réutilisé un grand nombre de blocs arrachés pour une grande part aux monuments funéraires du Haut-Empire²⁰. Néanmoins, certaines inscriptions, en particulier une dédicace à un empereur, prouve également le emploi pour son édification de pierres provenant d'édifices publics²¹.

3.3. Architecture publique au Bas-Empire

a. Architecture monumentale héritée du Haut-Empire

* Forum

Du mobilier du IV^e siècle a été recueilli dans des sondages pratiqués dans et devant l'aile nord du cryptoportique²², et l'on suppose que l'édifice a subi un remaniement important durant cette période²³.

* Ensembles thermaux (rue Robert-de-Coucy et palais du Tau)

Les thermes de la rue Robert de Coucy connaissent une seconde campagne de construction, datée sans plus de précision du IV^e siècle (époque de Constantin ?²⁴). Les vestiges de ce deuxième état, qui correspondent en fait au bâtiment pris pour le baptistère du Ve siècle, entretiennent vraisemblablement peu de rapport avec les structures antérieures. Il s'agit d'une structure quadrangulaire à l'extérieur, circulaire à l'intérieur, et pourvue de quatre petites niches circulaires dans les angles. Prolongée par trois petites pièces annexes sur sa face ouest, elle fut interprétée

¹⁶ NEISS 1984, p. 186, pl. V. FREZOULS 1975b, p. 411.

¹⁷ FREZOULS 1975b, p. 409 (porte Bazée); FREZOULS 1975b, p. 411; FREZOULS 1981b, p. 409; FREZOULS 1983b, p. 383, fig. 26.

¹⁸ Square du Trésor (NEISS 1985, p. 372).

¹⁹ BERTHELOT/NEISS 1994, p. 57.

²⁰ FREZOULS 1975b, p. 410-411; FREZOULS 1979b, p. 424.

²¹ FREZOULS 1979b, p. 424 et p. 425, fig. 19; BERTHELOT 1992a: rue Chanzy.

²² FREZOULS 1969b, p. 303.

²³ CHRISTOPHE/ERTLE 1969-1973, p. 30.

²⁴ NEISS 1995b.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

comme le vestibule ou le frigidarium des thermes. C'est à cette phase que l'on a rattaché l'inscription commémorant la reconstruction d'un complexe thermal.

b. Renouveau de l'architecture publique

A l'extérieur du *castrum*, le monument de la rue Belin, ruiné après un incendie, perd sa fonction initiale. Le secteur n'est pourtant pas abandonné, puisque deux puits de grande taille sont implantés dans les ruines de l'édifice dans la seconde moitié du III^e siècle²⁵. D'un diamètre de 6 m, ils sont montés à l'aide de blocs de taille récupérés. Leur fonction exacte demeure inconnue, mais leur association à un contexte d'occupation de type militaire ne peut être écarté en raison des découvertes mobilières effectuées.

3.4. Architecture privée au Bas-Empire

a. Sur le plan topographique

Les habitats du Bas-Empire sont représentés dans une forte proportion par des réoccupations de constructions du Haut-Empire, dont on réaménage les sols et les murs. A l'intérieur de l'espace fortifié par contre, de nouvelles constructions sont réaménagées sur les niveaux scellant la destruction des habitats antérieurs²⁶.

b. Sur le plan technique

L'architecture privée du Bas-Empire est caractérisée par un retour à des formes de construction plus légères²⁷.

c. Sur le plan morphologique

Aucun plan d'habitat tardif n'a pu être restitué à l'heure actuelle.

3.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

Les vestiges d'un atelier de taille de l'os ont été observés dans les couches d'occupation les plus tardives de la galerie du forum, rue Pluche²⁸.

3.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

La chronologie des aménagements de la ville du Bas-Empire est difficile à ébaucher en raison du manque de repères chronologiques précis. Les transformations urbanistiques du site les plus pertinentes sont liées à la dépopulation flagrante des secteurs situés hors du *castrum*. Les réoccupations *extra-muros* sont très rares, diffuses et temporaires²⁹. Certains quartiers désertés

²⁵ ROLLET 1999, p. 7.

²⁶ Square du Trésor (NEISS 1985, p. 372).

²⁷ Square du Trésor (NEISS 1985, p. 372).

²⁸ CHRISTOPHE/ERTLE 1969-1973, p. 35-37.

²⁹ rues Chanzy et Libergier, jusqu'à la seconde moitié du III^e siècle (NEISS 1985, p. 370);

depuis la seconde moitié du III^e siècle, proches de l'enceinte, sont mêmes transformés en décharge au moment de la reprise de l'occupation³⁰, ou en nécropole³¹.

A l'intérieur du *castrum* par contre, le mobilier témoigne d'une durée d'occupation très longue jusque dans le courant du Ve siècle³², mais qui est difficile à évaluer, parce que peu de points de découverte ont pu être étudiés jusqu'ici³³. Dans le domaine public, la survie des constructions publiques n'est pas systématiquement attestée. Ainsi, le monument de la rue Belin³⁴ ne fait l'objet que d'une réutilisation à des fins domestiques avant d'être démantelé, alors que le complexe thermal de la rue Robert-de-Coucy reste en service et témoigne de la reprise des activités de construction. Le forum continue également de fonctionner, même s'il est difficile à l'heure actuelle de définir le type d'activité exercée, il n'assure plus son rôle public initial. Les structures subiront à partir de la fin du IV^e siècle/début du Ve siècle une destruction partielle³⁵. L'évolution de l'occupation domestique de Reims au Bas-Empire n'est pas documentée. On sait cependant que les premiers abandons sont enregistrés dès le début du IV^e siècle³⁶.

³⁰ BERTHELOT 1992c, p. 83 (chantier du conservatoire).

³¹ Place Drouet d'Erlon (ROLLET 1993).

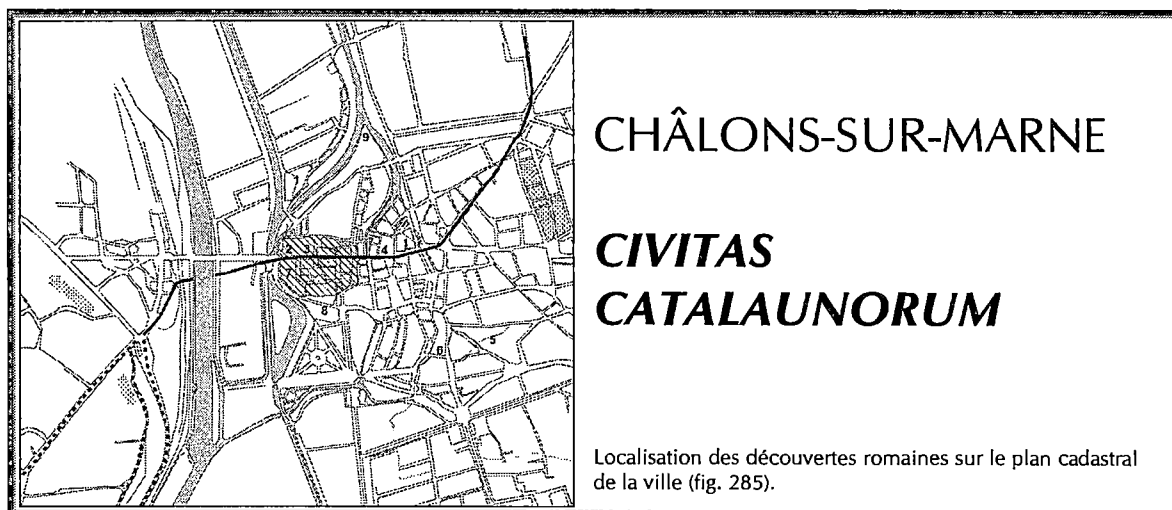
³² Square du Trésor (NEISS 1985, p. 372-373).

³³ Rue Ponsardin et rue Voltaire (ROLIN 1994a)

³⁴ ROLLET 1999, p. 7.

³⁵ CHRISTOPHE/ERTLE 1969-1973, p. 31-41.

³⁶ NEISS 1979, p. 51-52.



1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

La mention de Châlons dans la *Notitia Galliarum* suppose qu'elle acquiert le statut de ville au Bas-Empire seulement. Durant le Haut-Empire, Châlons appartient en effet à la cité des Rèmes, mais les données recueillies sur le passé administratif de l'agglomération durant cette période se résument à peu de choses; même son nom demeure inconnu. Sa position de relais routier entre Troyes, Reims et Langres au contact de la Marne et du Nau, a dû constituer un facteur déterminant dans la promotion de l'agglomération.

2. HÉRITAGE URBANISTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DU HAUT-EMPIRE (fig. 285)

2.1. Cadres géomorphologique et topographique

La situation avantageuse de Châlons sur le plan des trafic fluvial et routier a peut-être favorisé le développement de l'agglomération. La fonction des vestiges dégagés au Boulevard Patton, interprétés comme une zone portuaire, demeure hypothétique, mais s'accorde bien avec cette position. Le réseau hydrographique à l'emplacement même de la ville est particulièrement dense : en plus de la Marne, Châlons est encadrée par deux autres rivières, le Nau et le Mau, qui se divisent en plusieurs bras¹. L'évolution de ce réseau est cependant méconnue. Les premières tentatives d'assainissement du site connues ne remontent qu'au Haut Moyen-Age. La profondeur actuelle de la nappe phréatique est faible (-3,40 m rue du Vivier²).

Ni la composition pédologique des terrains, ni leurs caractéristiques topographiques ne sont précisément documentés. Le chantier Saint Dominique donne cependant l'image d'un terrain en fond de vallée marécageux, imposant des prises de précaution particulières au niveau des

¹ La disposition des deux cours d'eau secondaires est reprise dans FREZOULS 1973e, p. 409, fig. 20.

² FREZOULS 1973e, p. 409.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

fondations des constructions (constructions sur radiers sur pilotis)³. Ailleurs, les poches de tourbe sont remplacées par des dépôts argileux ou sableux (rue Lochet, rue Carnot).

2.2. L'occupation préromaine

L'occupation préromaine du site n'est pas documentée. Aucune structure immobilière protohistorique n'a été mise en évidence sur le site. Une partie du matériel recueilli provient de dépôts charriés probablement par les cours d'eau, le reste a été exhumé au cours de sondages dont l'emprise demeure insuffisante pour définir le contexte de découverte. Ce dernier ne peut donc être retenu pour postuler une fréquentation du site avant la période romaine⁴.

2.3. Les origines de l'agglomération

Les vestiges les plus anciens recueillis à Châlons témoignent de l'émergence des premières occupations sur le site dès la période augustéenne, avec la découverte d'un puits près de la rue Saint Dominique, de structures d'époque tibérienne à la rue Lochet⁵ et de la fin de l'époque tibérienne à l'Hôtel Dieu⁶.

2.4. Le développement de l'agglomération (Ier-milieu du IIIe siècles après J.-C.)

a. Aménagements topographiques du site

L'agglomération est organisée sur un axe est-ouest : celui qui franchit la Marne (actuelle rue de la Marne) et donne naissance aux différentes voies routières au moyen d'un nœud de communication sur chaque rive, qui se trouve reporté à une distance importante du site et qui focalise le développement des nécropoles. Même s'il semble que toutes les constructions découvertes s'orientent par rapport à cet axe routier, l'hypothèse d'une organisation spatiale par l'intermédiaire d'un quadrillage urbain est difficile à soutenir actuellement, puisque l'extension de l'occupation demeure inconnue, et que peu de tronçons de voirie ont été dégagés. La rectitude des rues récentes à l'emplacement du *castrum* présumé du Bas-Empire est cependant attribuée à un système remontant à l'époque romaine, comme le suggèreraient les fouilles du centre ville. Sur le site de l'Hôtel Dieu, les constructions de la fin du Haut-Empire sont bien organisées en effet sur un réseau de rues perpendiculaires et parallèles qui déterminent des lotissements. L'espace entre deux rues a été évalué à 20 m d'axe en axe, une surface trop réduite, à notre avis, pour être assimilée à un découpage insulaire tel qu'il est conçu en milieu urbain⁷.

b. L'exploitation des ressources locales

On ne dispose d'aucune information sur l'exploitation des ressources locales.

³ CHOSSÉNOT/LENOBLE/NEISS/RAVAUX 1981, p. 100.

⁴ A la rue des Viviers, à la place de la Comédie (FREZOULS 1973e, p. 409), avenue de Paris (FREZOULS 1973e, p. 410), et au lieu-dit La Pâturée Darras (FREZOULS 1981c, p. 402-403).

⁵ LENOBLE 1984 ; CHOSSÉNOT/LENOBLE/NEISS/RAVAUX 1981, p. 95.

⁶ FREZOULS 1983c, p. 374.

⁷ FREZOULS 1983c, p. 374.

c. L'équipement public de l'agglomération

L'équipement public de l'agglomération n'est pratiquement pas documenté. La largeur des rues repérées varie entre 5 et 7 m. Les recharges du ballast, de même que les trottoirs, sont constitués avec soin. Le tronçon dégagé sur le site de l'ancien Hôtel-Dieu ne comportait pas de système d'évacuation, mais celui du chantier Saint-Dominique disposait bien d'un creusement rectiligne en son centre.

d. Architectures publique et privée

L'architecture publique du Haut-Empire demeure quasiment inconnue⁸. En revanche, la qualité des vestiges d'habitat datés du Bas-Empire est particulièrement représentative de la vitalité du site⁹. Les fouilles de l'Hôtel Dieu et de Saint-Dominique ont permis de recueillir de nombreuses données sur les matériaux et les techniques employés. Elles confirment ainsi l'usage du torchis sur clayonnage et de la brique crue pour les superstructures ; du solin en craie ou en silex pour les soubassements. La présence de sols en craie pilée et d'hypocaustes à pilettes dans les habitats témoigne du confort des constructions domestiques, qui disposent également de puits et de caves maçonnées. Cependant, aucun plan de maison n'a pu être dressé en totalité et la chronologie des constructions ne peut être précisée.

e. Les structures économiques

L'existence d'ateliers à Châlon demeure hypothétique, étant donné que les témoins se limitent à des découvertes mobilières, surtout céramiques, sur les sites de la rue Lochet et de la Trésorerie Générale¹⁰. Des poids de tisserand et de pêcheurs¹¹ ont été recueillis rue Saint-Dominique¹².

2.5. Les phases chronologiques du développement de l'agglomération

Les phases chronologiques du développement urbain ne peuvent être établies actuellement, comme il est impossible de caractériser les niveaux du I^{er} siècle. Il est clair en tout cas, que l'essor de l'agglomération, dont on ne peut déterminer l'emprise tant les points de découverte sont éloignés les uns des autres, est manifeste à la fin du Haut-Empire, comme en témoignent le luxe des habitats, même modestes, et l'existence d'un réseau de voirie structuré, même si la parure monumentale de l'agglomération n'est pas documentée.

⁸ CHOSSENOT/LENOBLE 1992, p. 277 : les auteurs mentionnent plusieurs découvertes mobilières à caractère religieux sur le site de l'ancien Hôtel-Dieu, qui pourraient indiquer éventuellement la présence d'un temple à proximité.

⁹ CHOSSENOT/LENOBLE/NEISS/RAVAUX 1981, p. 100-101.

¹⁰ CHOSSENOT/LENOBLE 1992, p. 276-277.

¹¹ D'autres poids de pêcheur ont été recueillis aussi dans un sondage ouvert dans la rue du Vivier (FREZOULS 1971b, p. 294).

¹² FREZOULS 1971b, p. 294.

3. LA CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIÉ DU III^e SIÈCLE

La crise urbanistique de la seconde moitié du III^e siècle reste documentée à une échelle naturellement réduite. Un arrêt de l'occupation a été enregistré sur le site de l'Hôtel Dieu sur une période assez longue (entre le milieu du II^e siècle et le milieu du III^e siècle), mais les premiers troubles liés aux invasions ne surviennent qu'à la fin du III^e siècle¹³. Sur le chantier de rénovation du centre ville, l'occupation ne se prolonge pas en effet au-delà du III^e siècle, mais les destructions observées relèvent davantage d'un abandon volontaire que d'une catastrophe violente (aucune trace d'incendie).

4. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN

Son statut laisse supposer que la ville, dont les traces d'occupation se rassemblent en léger retrait de la Marne et se concentrent désormais de part et d'autre de l'axe routier franchissant le fleuve, aurait été équipée à partir de ce moment d'une enceinte, mais celle-ci n'a pas encore été mise au jour. Les premiers vestiges défensifs hypothétiques remontent en effet au Haut Moyen Age. D'après la Notice, il est vrai, Châlons abrite alors une garnison de cavaliers dalmates.

L'essor de la ville durant le Bas-Empire est cependant assuré clairement sur des chantiers *intra muros*, comme l'Hôtel Dieu, où l'épaisseur des couches romaines atteint plus de deux mètres. Les données relatives à l'organisation spatiale tardive du site ne sont documentées cependant qu'à une échelle locale. Les fouilles de l'Hôtel Dieu témoignent particulièrement bien des bouleversements survenus à la transition entre le Haut et le Bas-Empire à Châlons. Une partie du réseau viaire semble modifiée puisqu'une construction tardive s'installe sur le tronçon de voirie oriental découvert sur le chantier.

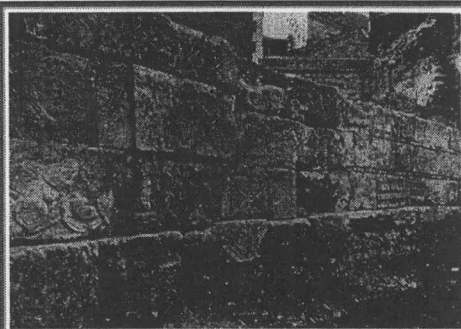
La qualité des vestiges d'habitat datés du Bas-Empire est particulièrement représentative de la vitalité du site¹⁴. Ils se signalent non seulement par des réoccupations d'habitat du Haut-Empire, mais aussi par des constructions neuves. Les fouilles de Saint-Dominique témoignent ainsi de l'installation, aux III^e-IV^e siècles, d'un hypocauste à pilettes dans un habitat du I^{er} siècle.

Plusieurs types d'activités artisanales sont attestés au sein des habitats ; ils se signalent davantage par des rejets de production plutôt que par des restes d'infrastructures, auxquels d'ailleurs, ces artisanats n'avaient pas recours (travail de l'os dans les fouilles de l'Hôtel Dieu¹⁵, aussi bien que dans les fouilles de Saint Dominique, ces dernières ayant également permis de mettre au jour un local de vente d'objets en terre cuite dans l'habitat également).

¹³ CHOSSENOT/LENOBLE/NEISS/RAVAUX 1981, p. 95.

¹⁴ CHOSSENOT/LENOBLE/NEISS/RAVAUX 1981, p. 100-101.

¹⁵ CHOSSENOT/LENOBLE/NEISS/RAVAUX 1981, p. 99.



SOISSONS

CIVITAS SUESSIONUM

SOISSONS, détail de l'enceinte du Bas-Empire (d'après WILL 1967^e, p. 191, fig. 5).

1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

Les réformes administratives de Dioclétien placent désormais la ville dans la province de Belgique Seconde. Durant le Bas-Empire, l'importance de Soissons ne faiblit pas : la *notitia dignitatum* mentionne d'ailleurs l'existence d'une fabrique d'armes, puis la ville devient la capitale du royaume du général Syagrius, jusqu'en 486¹.

2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIE DU III^e SIÈCLE

Les découvertes datées du III^e siècle sont peu nombreuses, et il est donc impossible de reconstituer la succession des abandons et la désertion du paysage urbain avant la construction de l'enceinte. D'autre part, l'occupation *intra muros* est totalement inconnue, vu qu'aucune opération archéologique ne s'est déroulée dans cette partie de la ville.

La compilation des découvertes *extra muros*, principalement concentrées dans la moitié nord de la ville actuelle, fait apparaître qu'une grande partie des sites du Haut-Empire cessent d'être habités après le II^e siècle², si l'on en juge par le mobilier issu de la stratigraphie de comblement des structures et des remblais. L'occupation la plus tardive semble-t-il (début du III^e siècle) est localisée à la rue du Paradis³. Par ailleurs, peu de vestiges incendiés ont été rencontrés⁴ ; la majorité des structures observées (y compris certains tronçons de réseau viaire) ne sont vraisemblablement pas abandonnées à la suite d'une catastrophe importante⁵. Au sud de la ville, les niveaux de destruction étudiés sous l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes sont également datés du milieu du III^e siècle⁶. Cependant, cette énumération n'est pas significative en regard du phénomène de la rétraction urbaine, étant donné que la plupart des sites sont situés en périphérie de la ville du Haut-Empire.

¹ ROUSSEL 1999a, p. 129 ; BEDON 2001, p. 298-300.

² Rue de la Surchette ; rue Anatole France ; rue Charles Perrin ; rue du Paradis ; rue Raymond Poincaré ; rue Ambroise Paré ; avenue de Pasly ; rue Saint-Just ; boulevard Alexandre Dumas ; rue du Commandant Lerondeau ; rue Jean Macé ; boulevard Jean Mermoz ; boulevards du Maréchal Delattre et Lyautey ; rue Paul Devauchelle.

³ Des remblais de destruction, datés du milieu du III^e siècle, ont été repérés sous le chœur de l'église paroissiale de Saint-Jean-des-Vignes, à l'extérieur de la ville antique, en périphérie sud-ouest (MASSY 1989b, p. 212).

⁴ Rue Saint-Quentin (non daté) ; rue du Commandant Lerondeau (remblais d'incendie non datés dans une cave d'habitat).

⁵ Les invasions des années 260/275 ont été fréquemment évoquées pour justifier les abandons des structures du Haut-Empire, sur base du recensement des sites incendiés.

⁶ MASSY 1989b, p. 212.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

Parmi les trouvailles importantes de cette période, citons la mise au jour de trésors au château d'Albâtre, dont un renfermant une grande quantité de bronzes des Tétricus (dernier quart du III^e siècle)⁷ enfermés dans un plat dont la datation oscille entre le milieu du III^e et le début du IV^e siècle. Le contexte de la découverte plaide en faveur d'une pérennité d'occupation de ce secteur de la ville durant le Bas-Empire, mais sa relation avec la construction du *castrum* ne peut être précisée.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (fig. 286)

3.1. La formation du *castrum*

Les techniques de construction employées pour monter l'enceinte du *castrum* sont bien connues, étant donné que le nombre de segments de l'ouvrage mis au jour est important. Les plus grandes incertitudes sur son tracé concernent son flanc est et son rapport à l'Aisne et la Crise. On ne sait pas non plus quel traitement fut réservé à la muraille en fonction du dénivelé moyen du site.

a. La construction de l'enceinte défensive⁸

* Morphologie et tracé de l'enceinte

Le tracé du *castrum* a été surtout déterminé par l'examen du cadastre du centre ville, la compilation des données anciennes (notamment les recherches de de Laprairie et de Laurendeau), et le report des tronçons dégagés. La différence d'altitude de 3 mètres environ créée par l'aménagement d'une terrasse contre la face interne de l'enceinte a permis d'en suivre le parcours au sud de la ville. Les parties les mieux documentées sont celles qui furent étudiées plus récemment : les fronts sud (rue du Chaperon Rouge), sud-ouest (place Mantoue) et ouest (rue Jaulzy).

L'enceinte ne forme pas un rectangle régulier ; de nombreux décrochements par rapport au tracé rectiligne sont constatés, en particulier sur la partie orientale, où des structures, observées dans des conditions difficiles, ont été identifiées comme le retour de la muraille. Son périmètre est évalué à 1450 m.

* Technique de construction

Les techniques de mise en œuvre des matériaux semblent très variées suivant les points de découverte, aussi bien en fondation qu'en élévation. La construction de l'enceinte a été exécutée de façon traditionnelle, en fondant l'élévation massive sur un important soubassement à gradins formés de blocs de grande taille, issus du remploi de matériaux provenant d'édifices publics, et de monuments funéraires du Haut-Empire. Sur le parement extérieur, les blocs avaient été disposés à joints secs, de manière à présenter leur face non décorée en parement, alors que cette préoccupation semblait moins importante dans la conception de la face interne du soubassement.

⁷ ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 13 et 14.

⁸ JOHNSON 1983, p. 95-97.

Le nombre d'assises varie suivant les tronçons découverts : au moins sept sur le segment étudié rue des Chaperons-Rouges, au moins cinq rue de Jaulzy. L'épaisseur de la partie inférieure du mur d'enceinte était de 2,10 à 2,50 m environ. L'ensemble reposait sur un hérisson de fondation suffisamment profond pour toucher le terrain naturel.

L'élévation de la fortification a été souvent arasée presque jusqu'au soubassement massif. Plusieurs techniques différentes ont été observées, cependant, leur contemporanéité au sein de l'ouvrage n'est pas assurée. L'essentiel de la construction est réalisée en *opus vittatum mixtum*, des rangées de carreaux de briques formant parpaings à l'intérieur du mur. En plusieurs endroits, certaines parties de la construction n'étaient réalisées qu'avec un appareil à tête de clous très régulier, qui couvre parfois partiellement le soubassement composé de gros blocs de remploi. Le noyau du mur présente un aspect variable également : soit des assises inclinées à la manière d'un hérisson de fondation, soit du vrai béton romain incluant toutes sortes d'éclats taillés ou non. La hauteur maximale qui fut observée était de 2,35 m. La seule tour mise au jour actuellement est celle de la place Mantoue, en bordure du quartier de l'évêché. De plan quadrangulaire, elle mesure 8,40 m de côté⁹.

* Chronologie de l'enceinte

L'étude du mobilier exhumé de la stratigraphie observée rue du Chaperon Rouge montre que l'enceinte a été établie sur des terrains occupés jusque dans la première moitié du II^e siècle. Mais la datation du rempart, dont la construction est jugée postérieure aux invasions de 275, n'est pas motivée. Le seul argument chronologique est fourni par la stratigraphie en relation avec les fondations de la tour de l'enceinte relevée place Mantoue, qui ont livré un TPQ de 266¹⁰.

Le rempart a sans doute été entretenu et transformé au fil du temps, mais aucune chronologie n'a pu être ébauchée actuellement. La variété des appareils observés le suggère néanmoins. D'autre part, rue du Chaperon Rouge, le front sud de la construction a fait l'objet d'un réaménagement : la fortification est doublée d'une série d'autres murs au tracé parallèle tant sur les fronts intérieur qu'extérieur.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

* Sur le plan topographique

Les remaniements topographiques en bordure du rempart sur son front intérieur oriental restent hypothétiques ; l'évacuation des remblais après la guerre ont fait disparaître toutes les preuves de son attribution, sur le plan chronologique, à l'époque antique. Le niveau conservé actuellement somme dès lors le comblement de la tranchée d'installation des fondations de la fortification, nous privant, selon B. Ancien et M. Tuffreau-Libre, des niveaux de circulation du Bas-Empire¹¹.

⁹ MASSY 1983b, p. 236.

¹⁰ MASSY 1983b, p. 236.

¹¹ *Idem*, p. 20.

LES VILLES DE BELGIQUE SECONDE AU BAS-EMPIRE

Un troisième point de discussion sur l'activité urbanistique à l'intérieur du *castrum* réside dans les différentes interprétations proposées sur la nature de l'occupation antique à l'emplacement du château des Comtes, appuyé contre l'angle nord-est de l'enceinte. La *Notitia Galliarum* présente en effet Soissons comme un centre de commandement militaire important abritant une fabrique d'armes. Le siège médiéval du pouvoir que représente le château a été dès lors considéré comme l'héritier direct des infrastructures prétorienne du Bas-Empire, mais cette hypothèse ne repose sur aucun argument solide sur les plans historique et archéologique¹². La localisation des monuments les plus importants du *castrum* est donc inconnue.

* Réorganisation du réseau viaire

La disposition du *castrum* laisse supposer que le carrefour des axes principaux du centre urbain avait conservé toute sa valeur dans l'organisation de l'habitat¹³, mais l'on ne dispose d'aucune information précise sur l'occupation *intra muros*, puisqu'aucune fouille importante n'a pu être menée jusqu'ici dans le périmètre de l'enceinte¹⁴. Plusieurs portes ont été attribuées à la muraille antique sur base de leur mention dans des documents médiévaux : la porte Saint-Voué ; la porte de l'Archet, probablement aménagée dans la courtine est à hauteur de la rue Saint-Quentin ; les portes de Reims et d'Amiens, respectivement situées d'après le réseau routier de la ville du Haut-Empire, sur les fronts sud et ouest du rempart ; et enfin la porte de l'Evêque, logiquement percée également soit dans la courtine sud de l'enceinte, soit sur son front occidental, le quartier de l'évêché occupant à une date ultérieure l'angle sud-ouest du *castrum*. Tout porte à croire ainsi que l'organisation viaire antique fut au moins conservée à l'intérieur de l'espace fortifié¹⁵, la disposition cadastrale ancienne du centre ville suggérant également la pérennité d'un réseau de rues régulier¹⁶.

* Rétraction de la superficie urbanisée

Le tracé du front est de l'enceinte n'étant pas connu, le calcul de la superficie enclose reste théorique et approximatif. Si l'on considère que la courtine était établie en retrait du fleuve, la surface couverte par le *castrum* devait atteindre les 12 à 13 hectares, environ le sixième de la surface maximale urbanisée du Haut-Empire.

3.2. Mise en œuvre des matériaux

Hormis le remploi des matériaux constaté dans l'enceinte du Bas-Empire, on ne dispose d'aucun témoignage sur l'extraction et l'utilisation des matériaux locaux.

¹² *Idem*, p. 16 (« courtine nord »). Les structures découvertes ont fait l'objet d'un commentaire dans lequel étaient soulignées leur constitution et leur solidité exceptionnelle, qui ferait davantage penser au passage de l'enceinte plutôt qu'à une construction publique.

¹³ Délaissant le cœur monumental de la ville, si l'on considère bien qu'il se situait sur le Château d'Albâtre.

¹⁴ ROUSSEL 1999a, p. 129-130.

¹⁵ ROUSSEL 1999a, p. 132.

¹⁶ ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 15.

3.3. Architecture publique au Bas-Empire

a. Architecture monumentale héritée du Haut-Empire

L'état des constructions monumentales du Haut-Empire demeure inconnu. On considère que le théâtre est déjà abandonné au moment de la construction de l'enceinte, pour laquelle d'ailleurs, il aurait servi de carrière de matériaux¹⁷.

b. Renouveau de l'architecture publique

Une découverte récente confirme l'existence d'une construction importante, non datée, dont le caractère est sans doute public, à l'extérieur du *castrum*¹⁸.

3.4. Architecture privée au Bas-Empire

Les maigres indices d'une occupation se prolongeant sur les IIIe, IVe et Ve siècles ont été relevés sur trois sites¹⁹ *extra muros* mais les circonstances des interventions ne permettent pas de confirmer cette présence, encore moins d'assurer une continuité d'occupation entre ces vestiges et ceux qui les ont précédé durant le Haut-Empire.

3.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

Aucune structure économique, que ce soit de production, de transformation, ou de vente n'est documentée dans la ville du Bas-Empire.

3.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

La ville de Soissons, si l'on se fonde sur la chronologie de construction de la muraille, a développé très rapidement le dispositif défensif classique des villes du Bas-Empire. Hormis cette observation, on ne peut presque rien déduire des transformations du tissu urbain à l'intérieur et à l'extérieur du *castrum*.

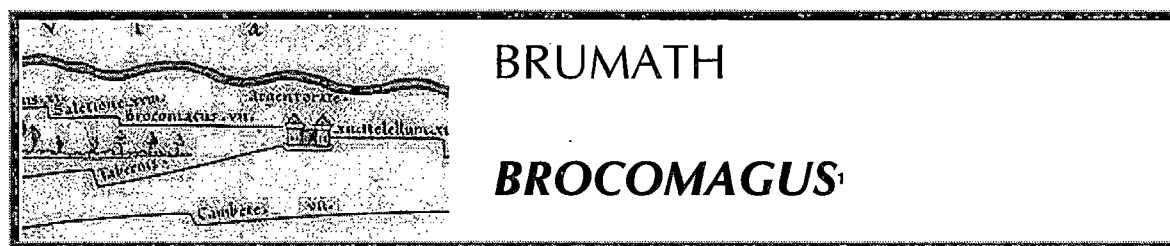
Si le rehaussement important observé dans la partie nord du *castrum* est bien daté de l'Antiquité tardive, il faut admettre que les terrassements n'ont créé qu'un bouleversement isolé de la topographie dans cette partie de la ville. La perpétuation, dans le cadastre, du maillage antique, semble en effet évidente. Un autre indice de la continuité d'occupation de la ville réside dans l'étude des zones funéraires du Haut-Empire dont la chronologie s'étend sur le Bas-Empire également, généralement jusqu'au IVe siècle²⁰.

¹⁷ *Idem*, p. 10.

¹⁸ ROUSSEL 1998c.

¹⁹ Boulevard Jean-Mermoz (ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 63), les structures font partie d'un second niveau d'occupation jugé tardif, et implanté sur un habitat arasé et remblayé. Boulevard du Maréchal Lyautey, l'habitat dégagé souffre des mêmes incertitudes chronologiques. Les sites d'habitats voisinent des découvertes de sépultures à incinération du IIIe siècle, apparemment isolées. Un autre groupe de trois sépultures d'enfants a été découvert à la rue Arago ; les inhumations sont datées du milieu du IIIe siècle (ROUSSEL 1994b).

²⁰ ANCIEN/TUFFREAU-LIBRE 1980, p. 27-45.



1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

La perte du statut de chef-lieu de la cité des Triboques au cours du IV^e siècle, fréquemment évoquée à propos de Brumath, demeure hypothétique. La cité n'est plus mentionnée dans la *Notitia Galliarum*; à sa place, on y retrouve la *civitas Argentoratensium*, avec à sa tête Strasbourg, qui est qualifiée dans diverses sources, comme une villē du Bas-Empire¹. En revanche, Ammien Marcellin cite les trois agglomérations de Strasbourg, Mayence et Brumath sur le même pied².

2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIÉ DU III^e SIÈCLE

Les fouilles effectuées sur le lotissement Le Tilleul confirment la destruction des thermes publics au III^e siècle³. La ruine des thermes est attribuée aux événements qui ont également marqué les autres agglomérations du territoire des Triboques en 235 après J.-C.. Les mêmes événements ont été évoqués pour interpréter la couche d'incendie relevée dans les structures de la rue du Général Rampont⁴ et à la place de l'Aigle⁵. Cependant, la présence au même endroit de réoccupations antérieures au niveau d'incendie suggère que l'édifice avait déjà perdu sa fonction (publique?) initiale. Les incursions germaniques semblent avoir ainsi moins marqué le paysage déjà ravagé de la ville. Rue des Juifs toutefois, la destruction des habitats survient seulement à la fin du III^e siècle.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN

3.1. La formation du *castrum*

L'existence d'une fortification tardive sur le site de Brumath demeure totalement hypothétique. La récupération des pierres des thermes publics de la route de Weitbruch après sa destruction, constituait jusqu'ici l'unique argument avancé⁶; cependant, une opération archéologique menée tout récemment à la place de l'Aigle a permis de relever l'existence d'un large fossé à fond plat

¹ NOTITIA GALLIARUM, 7. 2.

² AMMIEN MARCELLIN, *Res Gestae*, 16, 2, 12.

³ HATT 1970a, p. 330 et p. 333.

⁴ HATT 1970a, p. 334.

⁵ PETRY 1974, p. 389.

⁶ HATT 1970a, p. 333.

LES VILLES DE GERMANIE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

susceptible de représenter la tranchée de récupération d'une courtine défensive d'époque tardive⁷. Des axes de circulation connus au Haut-Empire, seule la stratigraphie de la route de Weitbruch assure de son maintien et même de son entretien au Bas-Empire⁸.

3.2. Mise en œuvre des matériaux

Hormis les traces de récupération évoquées précédemment à propos des thermes, on ne sait pratiquement rien de la mise en œuvre des matériaux dans les constructions tardives: les maçonneries privées semblent soignées et ne contiennent apparemment pas de matériaux de emploi.

3.3. Architecture publique au Bas-Empire

a. Architecture monumentale héritée du Haut-Empire

Aucun édifice public du Haut-Empire n'est remis en état. Au contraire, l'apparition d'autres types d'occupation dans les secteurs publics confirme la perte de leur fonction.

b. Renouveau de l'architecture publique

Le renouvellement de l'architecture publique n'est pas documenté.

3.4. Architecture privée au Bas-Empire

L'architecture privée tardive n'est pratiquement pas documentée: les fouilles de la rue Raymond-Poincaré et celles de la rue du Général Rampont ont cependant permis de dégager des constructions sèches difficilement interprétables (fondation ou élévation de construction?) dont le plan demeure inconnu, mais dont l'épaisseur est importante (1 m), ainsi qu'un sol en terrazzo⁹. Le chantier de la Place de l'Aigle témoigne également des réaménagements tardifs des constructions privées, notamment des caves.

3.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

Le secteur péri urbain des thermes publics est à nouveau investi par plusieurs ateliers de potiers à partir du IIIe siècle¹⁰.

3.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

La réoccupation du site de Brumath est bien attestée pour les IIIe et IVe siècles¹¹, davantage d'ailleurs par les structures d'habitat et d'artisanat que par les constructions publiques, dont aucune n'a été formellement reconnue dans le tissu urbain. L'absence de jalons chronologiques sûrs ne permet pas de reconstituer le schéma d'évolution de la ville au Bas-Empire. Le seul repère chronologique avancé pour le IVe siècle est celui d'un incendie daté de 352 dans la rue du

⁷ Voir: <http://www-afan.montaigne.u-bordeaux.fr/ACTUA/notic01/ge01.html>. Opération suivie par M.-D. Watton.

⁸ HATT 1970a, p. 337.

⁹ HATT 1970a, p. 334 et p. 335.

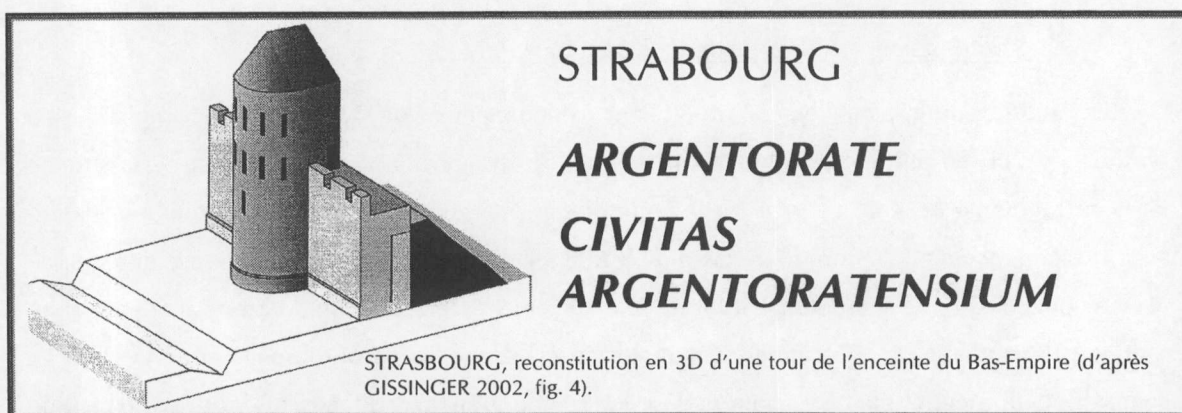
¹⁰ HATT 1970a, p. 330.

¹¹ Traces d'occupations relevées, en plus des sites évoqués précédemment, dans la rue des Juifs (HATT 1970a, p. 335); rue du Cerf (PETRY 1974, p. 391). Découvertes funéraires: rue Basse (idem, p. 393); Ziegelloeher (PETRY 1974, p. 393).

Général Rampont¹². L'occupation la plus tardive localisée à la place de l'Aigle date du Ve siècle, sans plus de précision¹³.

¹² La chronologie avancée n'est motivée par aucun argument.

¹³ PETRY 1974, p. 389.



L'occupation romaine de Strasbourg est caractérisée par deux entités distinctes, un camp militaire sur le Rhin d'une part, ainsi qu'une agglomération située plus à l'écart, sur la terrasse surplombant le camp. Dans la mesure où le *castrum* du Bas-Empire s'est en quelque sorte "approprié" les structures militaires du Haut-Empire, ce sont ces dernières qui retiendront avant tout notre attention.

1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

La Notice des Gaules mentionne parmi les *civitates* de Germanie Première celle d'*Argentoratensium*¹, et signale la place importante prise par Strasbourg-*Argentoratum* dans le réseau des villes fortifiées du Bas-Empire. Le statut de capitale qu'a pu acquérir l'agglomération militaire du Haut-Empire n'est pas assuré; la Notice fait référence en effet uniquement au terme *civitas*, qui doit être compris comme un territoire regroupant non seulement la capitale mais également des occupations civiles de nature plus réduite.

L'ambiguïté est d'autant plus grande qu'Ammien Marcellin cite également, côte à côte, les *civitates* de Brumath (*Brotomagum*) et de Strasbourg (*Argentoratum*)² dans une liste qui regroupe à la fois des agglomérations secondaires et d'anciens chefs-lieux du Haut-Empire. La Notice des Dignités fait référence, en revanche, à l'existence d'un *comes* à la tête de la ville et des territoires environnants (*Tractus Argentoratensis*)³. L'examen des différentes dénominations accordées à Strasbourg dans la plupart des sources littéraires conduisent B. Gissinger à définir le statut du site à l'Antiquité tardive comme "un *castrum* c'est-à-dire un site fortifié (...), de même que siège d'évêché, ayant statut de ville, vers 370-380 au plus tard"⁴.

¹ NOTITIA GALLIARUM, 7, 2.

² AMMIEN MARCELLIN, Res Gestae, 16, 2, 12.

³ NOTITIA DIGNITATUM OCCIDENTIS, 27.

⁴ GISSINGER 2002, p. 11.

2. HÉRITAGE URBANISTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DU HAUT-EMPIRE (fig. 287 et 288)

2.1. Cadres géomorphologique et topographique

La ville de Strasbourg, actuellement située dans le département du Bas-Rhin, a été implantée en bordure de l'Ill, un affluent du Rhin dont le cours est distant d'à peine 10 km, et de la Bruche (affluent lui-même de l'Ill). Le vicus de Koenigshoffen, qui abritait l'occupation civile en relation avec le camp, occupe le rebord de terrasse de Schiltigheim, descendant en pente douce et régulière vers le cours d'eau⁵. Le substratum est formé principalement d'une couche de loess culminant entre 135 et 138 m d'altitude à l'origine, et d'une zone marécageuse en bordure du cours d'eau⁶. Le camp militaire a été implanté au sein même de la zone inondable située en contrebas, dans l'île limitée par les différents bras de l'Ill⁷. Le site présente donc un dénivelé moyen faible, mais comporte cependant deux "éminences", l'une allant de la cathédrale jusqu'à la rue des Charpentiers (dans l'emprise du camp), l'autre, de la place Kléber vers la rue du 22 Novembre et la place de l'Homme de Fer⁸.

Il est difficile cependant de restituer l'état du réseau hydrographique naturel, pour lequel on ne dispose en effet, sauf exception, que de données toponymiques/topographiques/historiques⁹. Les bras fluviaux qui limitent l'île auraient été exploités dès l'époque antique pour la défense du camp, moyennant quelques travaux d'aménagement¹⁰. B. Gissinger rappelle que le fossé du Faux Rempart était considéré ainsi comme un ancien bras de la Bruche¹¹. Une seule opération archéologique témoigne de l'existence d'un autre bras secondaire naturel du cours d'eau, rue de la Mésange¹².

En effet, le site a été envahi probablement par les débordements de l'Ill durant le premier siècle¹³. Des aménagements de berges sous la forme d'un réseau de pieux ont été en effet repérés en bordure du camp, à une distance d'à peine 25 m environ, mais leur chronologie demeure incertaine. La profondeur de la nappe phréatique, moins importante qu'à la période contemporaine (1 à 1,50 m plus haut¹⁴), restait néanmoins difficilement accessible en raison de l'épaisseur des dépôts loessiques qui atteignent 10 m sur la terrasse¹⁵.

⁵ SCHWIEN 1992, p. 17.

⁶ FORRER 1927, p. 18-19.

⁷ Une restitution du profil général du site aux abords de la courtine nord de la fortification est publié dans: GISSINGER 2002, pl. 50, fig. 1.

⁸ SCHWIEN 1992, p. 24, vignette 3.

⁹ Voir à ce sujet SCHWIEN 1992, p. 21.

¹⁰ GISSINGER 2002, p. 24.

¹¹ Il est présenté dans SCHWIEN 1992, p. 17, comme un bras secondaire de l'Ill. Voir aussi la carte-vignette 2 p. 20 du même ouvrage.

¹² GISSINGER 2002, p. 25; PETRY 1976b, p. 397-398.

¹³ B. Gissinger remet en question les interprétations de J.-J. Hatt à propos de la lecture de la stratigraphie et en particulier, des couches identifiées comme des dépôts d'inondation sur plusieurs chantiers, et qui auraient affecté le site à répétition (GISSINGER 2002, p. 77). Voir également les travaux de drainage (creusement de fossés) d'époque tibérienne en relation avec les structures défensives, qui témoignent des efforts consentis en vue de l'assainissement du site (WATON 1988b, p. 289). Par ailleurs, O. Barbier signale la découverte, place Gutenberg, d'un dépôt de branchages (repéré en d'autres endroits de la ville), qu'il associe aux efforts de rehaussement et d'assainissement du secteur (BARBIER 1975, p. 69). Cette dernière hypothèse est contredite par F. Pétry (PETRY 1976b, p. 390), qui interprète ce niveau comme les vestiges d'une première occupation augustéenne remontant, d'après le mobilier, aux années 15-10 avant J.-C..

¹⁴ BARBIER 1975, p. 69.

¹⁵ KERN 1994, p. 158 (point 6).

L'exploitation postulée des voies fluviales au contact du Rhin repose sur des mentions assez anciennes, qui permettent de localiser une infrastructure portuaire liée à la Bruche¹⁶ au sud des *canabae*.

2.2. L'occupation préromaine

Les découvertes relatives à la période préromaine sont de nature mobilière et couvrent en particulier les périodes du Hallstatt et de La Tène. Aucune des trouvailles immobilières (et notamment de nécropoles à incinération) ne peut être rapportée à la période laténienne tardive, malgré le caractère indigène du nom de l'agglomération (*Argentorate*)¹⁷. Le matériel laténien tardif lui-même ne permet pas de prouver l'existence d'une occupation sur le site, étant donné qu'il a très bien pu se trouver associé à des contextes augustéens¹⁸.

Toutefois, les sondages pratiqués sur la voie routière desservant à la fois les *canabae* et le camp ont conduit à repérer un niveau de circulation plus ancien attribué à la période protohistorique selon F. Petry(?)¹⁹. Il est certain cependant que la région elle-même a été relativement bien occupée durant toute la période laténienne.

2.3. Les origines du camp

La tradition qui voudrait associer la naissance de la ville au contexte des campagnes de Drusus sur le Rhin en 12 avant J.-C., ne repose que sur l'interprétation des événements historiques. Aucune trace de nature militaire, susceptible de remonter à cette période, n'a encore été mise au jour. Les origines de Strasbourg, dont l'occupation civile (*vicus canabiarum*) a été éclipsée par le développement d'un grand camp militaire appartenant au réseau défensif du *limes rhénan*, sont trahies par quelques vestiges repérés uniquement en stratigraphie. Ils attestent d'une occupation précoce du site, sous la forme de structures en matériaux périssables, au caractère indigène et au mobilier associé permettant de les situer à la période augustéenne, sans plus de précision²⁰. La nature des structures repérées, qui se concentrent sur l'éminence naturelle du site reconnue aux environs de la place Kléber, est domestique. Ces vestiges reposent sur un premier niveau tourbeux dont l'interprétation demeure controversée (travaux d'assainissement ou premières traces d'occupation effective?)²¹.

En effet, l'île n'est dominée par le développement d'un premier camp qu'à l'époque tibérienne. Il succède d'ailleurs à l'occupation domestique décrite auparavant après le nivellement des structures, et constitue la première trace d'une présence militaire sur le site²². Elle nous intéresse plus particulièrement en raison de sa reconversion à l'issue de son évolution durant le Haut-Empire en *castrum*. Les structures sont essentiellement matérialisées par un réseau de fossés, dont certains

¹⁶ PETRY 1976C, p. 282; AMIET 1952.

¹⁷ SCHWIEN 1992, p. 27.

¹⁸ SCHWIEN 1992, p. 19 et 21.

¹⁹ PETRY 1976C, p. 277 ; SCHWIEN 1992, p. 56.

²⁰ GALLIA 1950, p. 163.

²¹ Nous renvoyons le lecteur au point 2.1. de la notice.

²² WATON 1988a, WATON 1988b.

LES VILLES DE GERMANIE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

ont peut-être servi à l'origine à défendre une palissade en bois. Le tracé complet du camp peut être restitué par confrontation avec les observations successives recueillies par R. Forrer et J.-J. Hatt, qui contribuent à le définir comme un camp de forme plus ou moins rectangulaire, couvrant une superficie comprise entre 6,5 et 12 ha environ.

2.4. Le développement de l'agglomération (Ier-milieu du IIIe siècles après J.-C.) (fig. 288)

a. Aménagements topographiques du site

Le réseau viaire de l'agglomération civile des *canabae* est entièrement dépendant de celui du camp. Ce dernier comprenait naturellement les deux traditionnelles *via praetoria* et *via principalis*, déterminant une subdivision en îlots de la superficie interne du camp, dont le nombre et les dimensions ne peuvent être restitués en raison des lacunes de la documentation²³. Quant aux *canabae*, qui se sont développés à l'ouest du camp, ils se structurent autour du prolongement est-ouest de la voie prétorienne qui est orientée plus ou moins perpendiculairement au cours de l'III^e²⁴, en direction respectivement de Saverne (actuelle Grand'Rue²⁵ puis R.N. 4) et de Brumath. Le développement des rues à l'extérieur et autour du camp n'est pas régulier²⁶.

b. L'exploitation des ressources locales

L'exploitation des ressources locales reste peu documentée: on sait que les blocs volcaniques employés dans le second état de l'enceinte du camp ont probablement été extraits du Kaiserstuhl, près de Breisach²⁷. Sur le site même, les industries spécialisées dans les produits céramiques ont tiré parti des ressources naturelles disponibles.

c. L'équipement public de l'agglomération

* L'équipement monumental de la voirie

La technique de construction des rues demeure insuffisamment documentée, à l'exception de celle des voies principales. Le ballast des axes majeurs du camp est constitué d'argile et de gravier. Un niveau de circulation plus ancien, composé vraisemblablement en matériaux périssables (planches et fascines de bois) a été néanmoins relevé sous la *via principalis*. L'entretien des rues s'est vu confirmé par le dépôt successif de recharges durant le Haut-Empire, formées de gravier et de matériaux de remploi (tuiles, briques et mortier). Un sondage effectué à l'intérieur du camp, rue de l'Arc-en-Ciel, a permis de déterminer la largeur de la *via praetoria* (3,65 m), inférieure à celle de son parcours à l'extérieur de l'enceinte (6 m). L'existence de portiques est confirmée aussi bien dans le camp lui-même, que dans l'agglomération de Koenigshoffen, où leur apparition conduit au

²³ GISSINGER 2002, p. 66-67. Voir également dans l'ouvrage cité la planche 49, qui distingue un schéma directeur et le tracé des voies attestées et restituées. Les dimensions proposées par B. Gissinger sont différentes de celles publiées dans BEDON/CHEVALLIER/PINON 1988a, p. 238.

²⁴ PETRY 1976c, p. 294, fig. 3.

²⁵ PETRY 1976b, p. 391.

²⁶ GISSINGER 2002, pl. 63, fig. 3.

²⁷ Le Kaiserstuhl fait partie du Bade Württemberg. Breisach am Rhein se situe à environ 100 km de Strasbourg.

rétrécissement de la voie décumane prolongeant la *via praetoria*, et qui structure toute l'occupation civile²⁸.

* Le réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux²⁹

L'aqueduc de Kuttolsheim

Le camp était pourvu d'un système d'amenée d'eau qui captait des sources distantes d'une vingtaine de kilomètres du camp. Il se présentait comme une double conduite de terre cuite estampillée de la VIII^e légion.

Le réseau public d'adduction secondaire

Le réseau public d'adduction secondaire du camp n'est documenté que sur foi de la découverte d'un relief marin sur une plaque de bronze, estampillée de la VIII^e légion, et attribuée à la décoration d'un château d'eau³⁰. Plusieurs puits en bois, aménagés à l'aide de tonneaux en remploi, constituaient le système de distribution en eau d'une partie en tout cas des constructions privées dans les *canabae*. Mais les difficultés de l'approvisionnement local reposent sur la forte profondeur de la nappe phréatique³¹.

L'évacuation des eaux

Les rues du camp étaient équipées de caniveaux, dont certains étaient simplement creusés en bordure de la chaussée. Une canalisation en terre cuite a été repérée dans l'axe médian de la *via praetoria* à sa sortie sur le front occidental du camp³².

d. Architectures publique et privée

Architecture publique

L'architecture publique de l'agglomération du Haut-Empire n'est connue qu'au travers de quelques monuments dont le caractère public est assuré, mais pour lesquelles l'interprétation des fonctions demeure encore très discutée³³, voire, comme le met en évidence B. Gissinger dans le cas du "forum" ou de la "place des sanctuaires" sous la cathédrale, totalement abusive³⁴. Une partie des constructions publiques appartient à l'infrastructure du camp lui-même et non aux *canabae* où se regroupait la population civile du site. Aucun bâtiment religieux n'a été repéré avec certitude sur le site, les cultes ne sont connus que par le biais de découvertes mobilières comme l'autel dédié au

²⁸ KERN 1994, p. 158-159.

²⁹ SCHNITZLER 1996.

³⁰ GISSINGER 2002, p. 75.

³¹ SCHWIEN 1992, p. 17: entre 2 et 8 m de profondeur à l'heure actuelle.

³² SCHWIEN 1992, p. 33-34.

³³ Nous ne traiterons en détail que des bâtiments qui ont justement fait l'objet d'une proposition d'interprétation. Il faut mentionner, qu'à côté de ces découvertes considérées comme les plus déterminantes, d'autres sites ont livré des vestiges de constructions qui appartiennent soit à des complexes publics, soit à des demeures luxueuses (description reprise dans GISSINGER 2002, p. 75). Les indices chronologiques demeurent en général extrêmement maigres.

³⁴ GISSINGER 2002, p. 77-78 ; GALLIA 1948.

LES VILLES DE GERMANIE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

père Rhin³⁵. La distribution des zones publiques et privées suggère une concentration des édifices monumentaux dans la moitié occidentale du camp, le long des voies principales³⁶.

L'enceinte du camp du Haut-Empire³⁷

Le camp a connu deux enceintes successives, l'une en terre et en bois, qui succède à l'occupation militaire tibérienne des lieux, l'autre en dur, d'une datation plus récente. L'observation des matériaux employés ont conduit à reconstituer dans le premier cas une levée de terre palissadée et armée de poutres de bois³⁸, de 3 à 4 m de haut et autant de large. Sa datation demeure incertaine; elle succède à l'arrêt temporaire de l'occupation du site constaté durant l'époque claudienne, et contemporaine au plus tard de l'arrivée en 90 après J.-C. de la VIII^e légion *Augusta*, principal contingent militaire représenté au Haut-Empire.

L'enceinte en dur du camp du Haut-Empire délimite une surface de plan quadrangulaire de 19 ha environ. Sa technique de construction pose problème car elle repose par endroits sur une fondation grossière en roches volcaniques, d'une technique d'exécution tellement différente de l'élévation que bon nombre d'auteurs l'associent aux vestiges d'une phase intermédiaire de construction de l'enceinte. Elle serait donc comprise chronologiquement entre la levée de terre décrite précédemment, contre laquelle elle s'appuie et la muraille en dur elle-même, qui réutiliserait uniquement l'ancienne fondation en question. Cette hypothèse en suscite obligatoirement une autre: elle implique en effet de considérer que sa construction s'est vue précédée du démontage intégral de l'élévation de la première muraille logiquement construite en dur, opération dont on cherche toujours les traces matérielles actuellement³⁹.

Quoi qu'il en soit, l'élévation se présente comme un mur, large d'à peine 1,20 m en moyenne, parementé de moellons calcaires alternant régulièrement avec des assises de carreaux de terre cuite. La transition avec la fondation est marquée par un ressaut dont la forme varie d'un sondage à l'autre, en maximum trois assises, et en cinq dispositions différentes. Des contreforts complétaient le dispositif en élévation. Le tracé de l'enceinte était ponctué de tours creuses, au plan soit carré, soit rectangulaire, largement débordant vers l'espace intérieur, alors que côté campagne, leur saillie était pratiquement nulle⁴⁰.

La datation du mur d'enceinte assisé à l'aide de carreaux de terre cuite n'est pas non plus bien arrêtée, en raison de la distinction hypothétique de cette phase de construction intermédiaire, que les auteurs s'accordent à situer vers 100-110 après J.-C.. La chronologie de construction de la dernière maçonnerie oscille donc dans une large fourchette, entre le II^e et le III^e siècle.

³⁵ Voir à sujet: KERN 1993 ; GISSINGER 2002, p. 75 et 78-79.

³⁶ GISSINGER 2002, pl. 62, fig. 2.

³⁷ PETRY 1976b, p. 392-394.

³⁸ GISSINGER 2002, p. 56 sv ("Etat 1").

³⁹ Nous renvoyons pour l'argumentation des hypothèses au tableau dressé dans: GISSINGER 2002, p. 59.

⁴⁰ PETRY 1976b, p. 393 ; GISSINGER 2002, p. 26-27.

Les thermes de la rue du Dôme⁴¹

L'ensemble thermal, qui occupe le secteur situé au nord-est de l'enceinte du camp du Haut-Empire, n'est que très partiellement connu. Seule la portion du bâtiment longeant la *via principalis* a été explorée: elle comporte un groupe de trois pièces alignées perpendiculairement à cette voie principale (dans le sens nord-sud), et s'étend vers l'est, sur une distance minimale de 37 m, jusqu'au carrefour de rues, par plusieurs autres locaux dont le dernier se définit comme une pièce conçue sur un plan circulaire.

L'identification respective des différentes salles est largement discutée. La forme architecturale des pièces 2 et 3 caractérisée essentiellement par la présence dans les deux cas d'une abside, tantôt semi-circulaire, tantôt rectangulaire, suppose qu'elles appartiennent à la séquence principale des bains, de même que la pièce 5, pourvue tout comme la 3, d'un hypocauste, ce qui suggère leur rôle soit de *tepidarium* (3?) soit de *caldarium* (5 ?). Les salles 1', 1, 2 à l'ouest et 4 à l'est ne sont pas chauffées. Leur intégration au bloc construit des thermes oblige de les considérer pour les plus petites (1 et 1') comme d'éventuels vestiaires (*apodyteria*), et pour la pièce 2, un *frigidarium*.

L'identification de la salle 4 pose encore plus de problèmes. La salle qui occupe une surface de presque 40 m² a été rapprochée, en raison de sa forme, des bassins chauffés du complexe (probablement thermal) de Saint-Pierre-aux-Nonnains par B. Gissinger, tandis que E. Kern y voit un *laconicum*⁴². Nous avons relevé, au cours de notre étude sur les édifices thermaux⁴³, que plusieurs complexes balnéaires civils de chefs-lieux de Gaule Belgique⁴⁴ comprenaient un local circulaire, parfois agrémenté de niches. Lorsque le local n'est pas chauffé, il est interprété soit comme un vestibule, soit comme le *frigidarium* des thermes ou encore comme la piscine froide rattachée à cette dernière pièce; dans le cas contraire, il sert de *tepidarium* dans les thermes impériaux de Trèves, mais constitue de toute façon, sous cette forme, un cas exceptionnel. Par ailleurs, hormis dans les thermes du quartier de Bréquerecque qui ne sont pas datés, les pièces de ce type ont fait leur apparition, dans les thermes de l'îlot Saint-Jacques à Metz et dans ceux de Reims, dans le contexte bien particulier d'une campagne importante de réédification des structures thermales placée à une époque tardive et en relation avec un acte évergétique à l'initiative d'un personnage de haut rang. Nous serions plutôt tenté, toujours sous réserve, en regard de la position charnière qu'occupe la pièce par rapport à la séquence des bains et par l'identification, si elle se vérifie un jour, du point 8 comme étant une palestine, de considérer cette pièce circulaire peut-être comme un vestibule, mais la question, faut-il le encore le souligner, ne peut être tranchée actuellement.

Par ailleurs, les accès à l'édifice et le système de circulation des salles publiques demeurent inconnus. La succession des pièces ouest sur un même axe fait songer à l'itinéraire aligné ou

⁴¹ GISSINGER 2002, p. 73 ; PETRY 1976b, p. 394-396.

⁴² KERN 1993, p. 173.

⁴³ COQUELET 1998, p. 84-85 ; COQUELET 2000.

⁴⁴ Dans les thermes de la rue Robert de Coucy à Reims, dans les thermes de l'îlot Saint-Jacques à Metz, dans les thermes du quartier de Bréquerecque à Boulogne, ainsi en effet que dans les structures annexes au bâtiment basilical de Saint-Pierre-aux-Nonnains

LES VILLES DE GERMANIE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

Reihentyp, qui caractérise si fréquemment les thermes publics des camps légionnaires, ou des chefs-lieux situés sur le *limes*, comme à Xanten (grands thermes de l'*insula* 10, où d'ailleurs, la palestre ne prolonge pas le bloc construit, mais s'y trouve juxtaposée), ou dans la capitale plus proche de Brumath (thermes situés le long de la route de Weitbruch).

La chronologie de construction de l'établissement thermal est située au milieu du I^{er} siècle; cependant, des traces de réparation (non datées) ont été constatées sur le bâtiment. Le matériel recueilli n'excède pas le II^e siècle.

Un édifice militaire? (*principia*?/*praetorium*?) (rue du Dôme, rue des Juifs)⁴⁵

Les fouilles pratiquées dans le secteur voisin des thermes ont conduit à la découverte de structures vraisemblablement publiques, étant donné qu'elles occupent une position éminemment stratégique au sein du camp (au croisement des deux voies principales) et que les trouvailles mobilières antérieures effectuées dans la même zone ont livré de nombreux fragments architectoniques, notamment de colonnes. Cette situation centrale a conduit à les interpréter comme des *principia* ou comme un *praetorium*⁴⁶. Les découvertes immobilières ne permettent pas de confirmer cette hypothèse, d'autant qu'elles se limitent à la mise au jour d'un simple accès du bâtiment.

La chronologie indique une succession de phases de reconstruction durant tout le Haut-Empire, qui ne sont pas datées. B. Gissinger, se référant à une découverte épigraphique attestant la réédification d'un monument en 202 après J.-C.⁴⁷, et effectuée dans l'impasse de la Bière tout proche, propose d'y voir en revanche, toujours à titre d'hypothèse, un *tabularium*, qu'il associe à un autre massif de maçonnerie reconnu à proximité, dans la rue des Frères⁴⁸.

Le monument de la place du Marché Gayot

Les maçonneries jointives dégagées à la place du Marché Gayot ont été reconnues comme l'angle d'un bâtiment dont le caractère public est assuré⁴⁹. Elles voisinaient un autre ensemble de structures identifiées comme des latrines publiques également, mais la fonction de *Valetudinarium* proposée par J.-J. Hatt pour la première construction repose sur des arguments peu convaincants⁵⁰. L'édifice a connu trois états de construction, dont le dernier est situé à la période charnière des III^e et IV^e siècles après J.-C..

Les autres constructions publiques

Les fouilles menées au sud-ouest de l'enceinte du Haut-Empire (quai Kellermann) ont conduit à la mise au jour de maçonneries massives au tracé courbe, dont l'interprétation en tant que vestiges d'un édifice de spectacle repose sur l'association des découvertes à celle d'un masque de théâtre,

⁴⁵ GISSINGER 2002, p. 72-73.

⁴⁶ HATT 1953a. Voir également GISSINGER 2002, p. 75.

⁴⁷ C.I.L. XIII, 5970.

⁴⁸ PETRY 1974.

⁴⁹ PETRY 1974, p. 383.

⁵⁰ GISSINGER 2002, p. 73-74.

effectuée non loin⁵¹. Bien qu'associées à une occupation voisine, manifestement domestique, couvrant la période comprise entre le début du II^e siècle et le III^e siècle, les structures elles mêmes ne sont pas datées.

Architecture privée

On sait peu de choses sur la morphologie et les techniques de construction des habitats en matériaux périssables, comme des baraquements installés à l'intérieur du camp. Les plus anciennes structures civiles ont été interprétées comme des fonds de cabane⁵² datant du début du I^{er} siècle implantés notamment en fond de vallée. Les habitats ultérieurs disposaient de caves, dont les parois étaient renforcées de poteaux de bois.

F. Pétry évoque deux techniques de construction différentes pour les habitats des *canabae*: il s'agit soit d'habitats sur poteaux de tradition indigène, soit d'habitats usant d'une fondation légère sous forme de blocs servant de support aux poteaux porteurs. Les baraquements confirment cependant l'usage aussi de la pierre sous forme de solins dont la superstructure était exécutée à l'aide de la technique du pan de bois⁵³. Par ailleurs, l'existence de constructions luxueuses est confirmée par la découverte sous la cathédrale, d'une mosaïque accompagnée d'hypocaustes sous la chapelle Saint-Laurent⁵⁴.

e. Les structures économiques

Un foyer interprété comme un four de boulanger a été observé près de la rue de l'Eglise et la petite rue de l'Eglise, en bordure de la voie routière romaine⁵⁵. Le *vicus* des *canabae* abritait lui-même probablement un quartier de potiers et des fours des tuiliers, fixés le long de la chaussée routière, en périphérie occidentale du *vicus*⁵⁶. La période de fonctionnement des fours de potiers de ce quartier spécialisé, qui a accueilli également des ateliers métallurgiques, est située entre 40 et 70, mais se prolonge durant le second siècle également⁵⁷. A l'intérieur du camp, place Saint-Médard, des ateliers de métallurgistes ont peut-être succédé à la fin du II^e siècle aux casernements implantés auparavant dans ce secteur⁵⁸.

2.5. Les phases chronologiques du développement de l'agglomération

Des traces d'habitats sont attestées depuis l'époque augusto-tibérienne sur le site, voire augustéenne, parallèlement au développement d'un premier camp militaire sous Tibère, dont l'existence sera de courte durée, puisque le comblement des fossés défensifs intervient dès l'époque claudienne. Le site est ensuite réinvesti en vue de la construction d'un nouveau camp de superficie plus importante, qui a, entre autres, vraisemblablement accueilli durant le Haut-Empire

⁵¹ PETRY 1974, p. 383-384 ; FORRER 1927, p. 419.

⁵² LERAT 1962, p. 507.

⁵³ GISSINGER 2002, p. 69.

⁵⁴ GISSINGER 2002, p. 69.

⁵⁵ PETRY 1976b, p. 397.

⁵⁶ HATT 1954, p. 496.

⁵⁷ PETRY 1976C, p. 281.

⁵⁸ HATT 1953d.

LES VILLES DE GERMANIE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

la *legio VIII Augusta*. L'histoire du site est jalonnée de plusieurs incendies au Haut-Empire, dont la chronologie et surtout l'interprétation sont largement remises en cause actuellement dans leur relation aux faits historiques, établie par J.-J. Hatt (destructions de 97 et de 235 surtout). L'analyse comparative des altitudes des niveaux incendiés pratiquée par B. Gissinger démontre que l'ampleur des catastrophes a été, dans certains cas, exagérée⁵⁹. Le manque de repères chronologiques n'autorise pas, par ailleurs, de dresser le schéma d'évolution de la parure monumentale du site.

3. LA CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIE DU III^e SIÈCLE

Au III^e siècle, le site subit un incendie important, dont les données comparatives de chantier en chantier ont confirmé l'étendue à l'intérieur du camp en tout cas⁶⁰. Son association avec les troubles enregistrés sous Alexandre Sévère et la dislocation du *limes* demeure cependant totalement théorique, étant donné qu'aucune date bien précise ne peut être établie par le matériel.

Toutes les structures n'ont pas été détruites; les fouilles pratiquées au Grenier d'Abondance ne présentent en effet aucune trace susceptible d'être attribuée à cette catastrophe. La stratigraphie indique que l'occupation détruite s'est vue recouverte de remblais de nivellement préparant la nouvelle assiette destinée à recevoir les constructions du Bas-Empire.

4. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (fig. 289)

4.1. Formation du *castrum*⁶¹

a. Construction de l'enceinte défensive

*** Morphologie et tracé de l'enceinte**⁶²

L'enceinte du Bas-Empire s'appuie sur les parois externes est/ouest et nord du dernier état maçonné de la fortification du camp du Haut-Empire datée de la fin du II^e ou du début du III^e siècle, tandis que le front sud constitue une maçonnerie tout à fait indépendante de cette dernière, qu'elle devance de 15 m environ en bordure de l'III, avant de se raccorder par un coude à l'angle nord-est du plan approximativement rectangulaire du camp antérieur⁶³. Les deux maçonneries se distinguent par les techniques employées, la dernière phase de construction du Haut-Empire correspondant à l'édification très soignée d'un mur en *opus vittatum mixtum* où alternent les assises de moellons de basalte ou de calcaire avec des rangées de carreaux de terre cuite.

Tous les fronts de courtine sont pourvus de tours qualifiées de semi-circulaires et de semi-elliptiques, excepté sur celui totalement indépendant du tracé de l'enceinte du Haut-Empire où

⁵⁹ GISSINGER 2002, p. 20-21.

⁶⁰ GISSINGER 2002, p. 20-21.

⁶¹ GISSINGER 2002. Voir également REDDE 1996, p. 203-207.

⁶² La localisation des points d'observation est reprise sous forme de tableau dans GISSINGER 2002, pl. 6.

⁶³ Sur la succession des différents camps, voir: SCHWIEN 1992, p. 38-39.

seules deux tours ont été observées près de l'angle sud-ouest⁶⁴, et la tour de plan quadrangulaire repérée dernièrement à hauteur des *horrea*. Ce sont d'ailleurs les plus petites (4,70 m de diamètre contre 6 à 7,50 m sur les autres fronts). Les autres tours sont disposées sur le front externe de l'enceinte à intervalles irréguliers parce qu'elles reprennent l'emplacement de celles équipant la fortification du Haut-Empire. Les angles de la fortification n'en sont pas dotés, excepté l'angle sud-ouest, qui est remplacé par une tour plus large que les autres (9,50 m de diamètre). On ne sait si elles étaient toutes creuses mais deux d'entre elles présentent assurément cette caractéristique. Quatre portes importantes assuraient les accès aux voies principales du camp dont le carrefour est décalé vers le sud, mais une poterne, percée dans l'une des tours du front ouest et peut-être deux autres portes secondaires ont été également localisées⁶⁵. La hauteur de la courtine est évaluée à 10-11 m et celle des tours à 12-13 m d'après les observations de B. Gissinger⁶⁶. La fortification était encadrée sur tous ses fronts d'un système de fossés, à l'image de celle du Haut-Empire, de taille réduite (3 m de large) à une distance moyenne de 5 à 6 m, tandis que l'III assurait une défense naturelle sur le dernier côté.

* Technique de construction

La technique de construction des tours est bien connue. Les fondations en tranchées reposaient sur un radier de pierre supportant une fondation maçonnée d'épaisseur régressive sur 2 m de hauteur, à l'aide de blocs de remploi (notamment du grès rose). Leur soubassement était renforcé dans certains cas par un réseau de poutres assurant le chaînage avec le mur de courtine, édifié dans un second temps.

L'épaisseur des courtines, qui réutilisent en grande partie le mur du Haut-Empire (par souci d'économie), varie entre 2,10 m minimum et 4,70 m maximum, comptant que la largeur du mur antérieur n'excède pas 1,20 m. Les fondations étaient exécutées partiellement en tranchées à 2 m de profondeur en moyenne (par remplissage de couches successives de mortier et de pierrailles) et partiellement en élévation. Elles étaient stabilisées par un réseau de pieux sous-jacents, notamment - mais pas exclusivement - sur le front longeant les berges de l'III. Un ressaut assurait la transition entre la fondation et l'élévation qui était montée en appareil irrégulier de blocs majoritairement réemployés de grès, de calcaire et de basalte, sur un noyau de béton romain. L'absence de remploi de blocs de grande taille en soubassement mérite d'être soulignée.

* Chronologie de l'enceinte

Le réexamen des faibles indices chronologiques (notamment l'absence de datation dendrochronologiques) conduisent à dater la construction du rempart entre 320 et 350⁶⁷.

⁶⁴ Mais B. Gissinger suppose l'existence d'au moins six tours au total sur ce front (GISSINGER 2002, p. 50.)

⁶⁵ GISSINGER 2002, p. 52-54.

⁶⁶ GISSINGER 2002, p. 47.

⁶⁷ GISSINGER 2002, p. 56.

LES VILLES DE GERMANIE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

* Sur le plan topographique

La comparaison des altitudes respectives sur le site confirme l'exhaussement important des structures tout au long de l'occupation romaine (plus de trois mètres)⁶⁸. Cependant, rien ne permet d'affirmer que le site a subi des transformations topographiques importantes; tout porte à croire, au contraire, que le relief a conservé une allure identique à celle du Haut-Empire⁶⁹.

* Réorganisation du réseau viaire

La conservation des accès de l'enceinte suppose que le réseau viaire principal du camp était encore en fonction durant le Bas-Empire, bien que le matériel recueilli au niveau des voiries n'excède pas le second siècle après J.-C.⁷⁰. J.-J. Hatt signale cependant, la création d'une rue au début du Bas-Empire, qui se superpose aux baraquements relevés à la ruelle Saint-Médard⁷¹.

* Rétraction de la superficie urbanisée

Le périmètre de l'enceinte (évalué à 1750 m) couvre une superficie de 19,2 ha, plus importante que celle du camp du Haut-Empire.

4.2. Mise en œuvre des matériaux

La mise en œuvre des matériaux n'est pas documentée.

4.3. Architecture publique au Bas-Empire

a. Architecture monumentale héritée du Haut-Empire

On sait peu de choses sur l'état de la parure monumentale du Haut-Empire après les invasions. Du matériel tardif a simplement été reconnu sur le site des thermes publics⁷². Par ailleurs, les maçonneries identifiées au centre du camp comme des *principia*, un *praetorium* ou un *tabularium*, présentent un état de reconstruction daté du IV^e siècle, ce qui suppose que le bâtiment fonctionnait encore à cette période sous une forme impossible à préciser⁷³.

b. Renouveau de l'architecture publique

La reprise des activités de construction au Bas-Empire est assurée, hormis les casernements militaires du IV^e siècle repérés à la ruelle Saint-Médard⁷⁴, par la chronologie de deux bâtiments, l'un reconnu comme une construction de type basilical, l'autre, comme des *horrea*.

⁶⁸ SCHWIEN 1992, p. 31-32, tableau I.

⁶⁹ GISSINGER 2002, p. 20-21.

⁷⁰ SCHWIEN 1992, p. 55: l'auteur signale cependant la découverte rue des Hallebardes, d'un dallage de remploi d'époque constantinienne sommant les recharges de la voie prétorienne (HATT 1968b, p. 423). Le même système de couvrement a été repéré sur la *via sagularis* (HATT 1949a).

⁷¹ HATT 1953d, p. 238.

⁷² GISSINGER 2002, p. 88.

⁷³ HATT 1953a.

⁷⁴ HATT 1953d, p. 242-243.

Le monument de la cour Saint-Etienne

La construction monumentale a fait l'objet d'une intervention récente dans la cour Saint-Etienne, dans l'angle sud-est de l'enceinte, complétant ainsi les informations déjà recueillies par J.-J. Hatt⁷⁵. Partiellement édifiées sur les bâtiments de caserne évoqués précédemment, les maçonneries dessinent un édifice comprenant une abside de 11,60 m flanquant un corps de bâtiment large de 18 m lui-même, dont les murs et les niveaux de sols associés et successifs, témoignant de quatre reprises différentes, ont été partiellement reconnus. La destination de cette construction respectant manifestement un plan de type basilical est difficile à préciser. B. Gissinger y reconnaît, en dépit ou sur base de ses dimensions déjà impressionnantes, une partie d'un complexe beaucoup plus étendu, peut-être à destination thermale, peut-être intégrée à une résidence luxueuse, dont il discute le caractère (semi-)officiel (bâtiment public fonctionnant au moins durant tout le Bas-Empire ?).

Les horrea de la ruelle Saint-Médard⁷⁶

Les substructions mises au jour correspondent à un bâtiment dont la fonction de stockage repose sur la découverte de poches de grains⁷⁷. Deux états de construction bien distincts ont été reconnus. Le premier édifice a été implanté durant l'époque constantinienne en se fondant sur les structures en dur antérieures, mais l'élévation était probablement édifiée à l'aide de matériaux périssables. Suite à l'incendie qui causa la destruction de ce premier bâtiment, de nouvelles structures ont été remontées, dans la seconde moitié du IV^e siècle, sans soin, comme l'indiquent d'une part la médiocrité des techniques employées, usant toujours de matériaux organiques et d'autre part, l'abondance des matériaux de remploi. Il est possible qu'un vide sanitaire ait été prévu sous le niveau de circulation de façon à assurer une meilleure conservation des denrées à l'abri de l'humidité.



4.4. Architecture privée au Bas-Empire

Si les traces de constructions qui n'assument manifestement pas un rôle public à l'intérieur du *castrum* sont importantes⁷⁸, il est difficile cependant de déterminer leur rôle civil et/ou militaire (baraquements), d'autant qu'une partie de ces habitats repose sur la réutilisation des structures militaires du Haut-Empire (Saint-Etienne). Certaines d'entre elles, disséminées à l'intérieur de l'enceinte, étaient dotées d'un confort plus important.

4.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

Un bâtiment renfermant les creusets d'un atelier de métallurgie, découvert au XVII^e siècle à hauteur de la rue de l'Epine/rue des Serruriers, fut jadis interprété vraisemblablement à tort comme une fabrique d'armes. La chronologie de la construction n'est pas connue.

⁷⁵ HATT 1959b.

⁷⁶ HATT 1953a; HATT 1953d.

⁷⁷ HATT 1953d, p. 240.

⁷⁸ Leur répartition a été dressée par B. Gissinger (GISSINGER 2002, pl. 56, et p. 69-70).

LES VILLES DE GERMANIE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

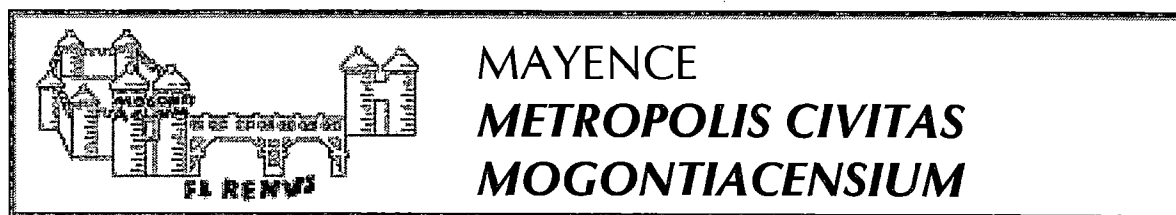
Une autre découverte associée à des activités économiques a été effectuée à proximité des casernes: il s'agit d'une fosse dépotoir de grande taille (24 m²) renfermant une grande quantité d'ossement d'animaux, et qui a été identifiée comme les rejets d'un atelier de boucherie situé à proximité⁷⁹.

4.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

L'évolution de l'occupation tardive à l'intérieur du *castrum* est impossible à établir en raison de l'absence de réactualisation des données chronologiques fournies par le matériel récolté dans les fouilles plus anciennes. Le témoignage d'Ammien Marcellin, qui relate un raid des Alamans en 352 sur la ville de Strasbourg, constitue le premier épisode d'une série de destructions connue par les sources historiques. Le site aurait également souffert au tournant du Ve siècle et au milieu de ce dernier, des invasions des Vandales puis des Huns.

La fouille pratiquée à la rue des Juifs (Istra) atteste d'un abandon des structures dès le début du Ve siècle, et l'on s'accorde à penser que l'absence de traces d'occupation ultérieures, après le milieu du Ve siècle, confirme l'arrêt de l'occupation romaine du site.

⁷⁹ HATT 1949a, p. 272.



1. LE STATUT DE CHEF-LIEU AU BAS-EMPIRE

Deux sources littéraires font référence au statut de la ville au Bas-Empire¹. La cité, qui fait désormais partie de la province de Germanie Première, aurait peut-être été élevée au rang de municipale à une date inconnue (mais antérieure au milieu du IV^e siècle). La *Notitia Galliarum* cite aussi Mayence comme une ville importante durant le Bas-Empire².

Une inscription datée de la fin du III^e siècle mentionne la *Civitas Mogontiacum*³. On place donc traditionnellement la promotion de l'agglomération au rang de cité et de chef-lieu des *Vangiones* vers cette époque, datation en contradiction avec le statut de capitale provinciale qui lui fut attribué depuis la fin du I^{er} siècle après J.-C.⁴.

2. LA CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIÉ DU III^e SIÈCLE

La fréquence des sites abandonnés *intra muros* avant le III^e siècle est négligeable par rapport à l'arrêt de l'occupation enregistré à partir de cette période⁵. La pertinence des abandons est d'ailleurs bien plus évidente au cours du III^e siècle puisqu'ils touchent aussi bien le centre-ville que la périphérie, ainsi que les constructions *extra muros*. Par ailleurs, contrairement aux abandons ponctuels antérieurs, l'arrêt de l'occupation se manifeste cette fois par le comblement des structures immobilières, dont il est souvent difficile de cerner la chronologie précise. Rien ne permet donc, à l'heure actuelle, d'affirmer que toutes ces désertions doivent être obligatoirement ramenées à la crise de la seconde moitié du III^e siècle, d'autant que la destruction des vestiges n'est pas survenue, à en croire les données recueillies sur le terrain, suite à une catastrophe majeure tel un incendie généralisé. L'état des recherches conduit pour l'instant à envisager un regroupement des activités urbaines en bordure de l'enceinte et en particulier, dans la moitié sud de l'espace urbain du Haut-Empire.

¹ Ammian, XV, 11, 8 (356 après J.-C.): *Municipium Mogontiacum*; Ambrosius, epst. 24 ad Valentinianum Imp. (383 après J.-C.): *Urbs Mogontiacum*.

² *Metropolis civitas Mogontiacensium*.

³ C.I.L., XIII, 6727.

⁴ MAYENCE 2001, p. 10.

⁵ Les abandons antérieurs au III^e siècle touchent essentiellement des sites localisés *extra muros*, sur le front sud de la ville, comme la Landstraße (An der Goldgrube), Bretzenheimerstraße, Auf dem Stielchen, Paul-Gerhardt-Weg, etc... A l'exception d'un four de potier dont le fonctionnement est situé au I^{er} siècle, tous les autres gisements n'ont livré que des remblais riches en céramiques.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN

3.1. La formation du *castrum*

a. La construction de l'enceinte défensive

* Morphologie et tracé de l'enceinte

Même si toutes les publications relatives au développement de l'agglomération civile illustrent le tracé de l'enceinte du Bas-Empire, peu d'éléments ont été en réalité étudiés. Hormis la section chevauchant une partie du camp militaire, c'est sur le front nord-ouest de la ville que son parcours a été recoupé à plusieurs reprises. Ailleurs, on suppose que le tracé de l'enceinte médiévale reprend celui de la muraille antique⁶, bien qu'en un point au moins, l'absence de fortification antique ait bien été signalée⁷.

Le nombre de tours qui équipait la muraille est difficile à préciser: à ce jour, une seule a été mise en évidence sur la face sud de l'ouvrage (l'Alexanderturm). Plusieurs portes devaient assurer un accès à l'espace *intra muros*: la médaille de Lyon montre qu'une porte existait côté Rhin et s'ouvrait naturellement sur le pont reliant Mayence au castel de la rive droite⁸. Une seconde porte a été dégagée à l'opposé du *cardo maximus* de la ville antique, du côté du camp militaire⁹. Ailleurs, notamment sur le front longeant le fleuve, on a supposé naturellement que les portes de l'enceinte médiévale conservaient l'emplacement des anciens accès¹⁰.

* Technique de construction

Plusieurs types de mises en œuvre des matériaux ont été constatés au cours des fouilles. Le front oriental de l'enceinte, qui longe les berges du Rhin, repose sur une fondation sur pieux, technique couramment employée pour stabiliser les constructions implantées sur des terrains gorgés d'eau¹¹. Ailleurs, le soubassement de la construction est constitué d'au moins deux assises de blocs de remploi appartenant à des monuments du Haut-Empire. La hauteur de l'élévation, simplement construite en *opus vittatum*, est inconnue; celle de la fondation varie entre 1,60 et 1,25 m. La largeur de la muraille oscille entre 1,50 m¹² en élévation et 2,35 m¹³ pour la partie fondation dotée de ressauts.

* Chronologie de construction

⁶ BEHRENS 1953, p. 72-78; voir également DO PACO/DECKER 1984, p. 246.

⁷ STÜMPEL 1970, p. 171 (Löhrstraße).

⁸ Encadrée de deux tours?

⁹ Une restitution de la porte, à simple passage, a été proposée sur base du tracé des parties inférieures des piédroits, seuls vestiges conservés, formés de gros blocs de taille, remplois des constructions du Haut-Empire.

¹⁰ BEHRENS 1953, p. 74.

¹¹ Dans la Löhrstraße (STÜMPEL 1967, p. 185).

¹² En élévation (1,70 m de large en fondation) dans l'Hintere Bleiche (Voir STÜMPEL 1972, p. 303-304).

¹³ Toujours dans l'Hintere Bleiche, au coin de la Gärtnerstraße. Il s'agit sans doute de la largeur des fondations. Un autre sondage pratiqué dans la même rue a montré qu'à 1,25 m de hauteur, le mur ne mesurait plus que 1,60 m. Voir: STÜMPEL 1974, p. 243.

La chronologie de construction de la muraille est difficile à établir, et les dates avancées actuellement contrastent avec son aspect. Elles permettent de classer la fortification, au mieux, dans la première génération des enceintes défensives du Bas-Empire. Les premières tentatives de datation l'ont placée à une date postérieure au III^e siècle, sans plus de précision¹⁴. L'étude du tronçon sud-ouest a montré que l'enceinte avait été en réalité élevée en deux grandes phases. La première, antérieure à 300 après J.-C., concerne tout le périmètre de la fortification, à l'exception de la portion fouillée à l'emplacement du camp. La fortification urbaine prolongeait donc celle du camp établi sur les hauteurs au sud-ouest de la ville. Le recoupement de la stratigraphie de l'occupation militaire du site oblige à placer la section comprenant l'Alexanderturm dans une fourchette allant de 300 à 350 après J.-C..

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

* Sur le plan topographique

Rien ne permet *a priori* d'affirmer que le tissu urbain de Mayence a fait l'objet d'un remodellement important durant le Bas-Empire. Au contraire, les seules traces d'habitat enregistrées se résument à la réoccupation des structures existantes.

* La réorganisation du réseau viaire

On ne dispose d'aucune information sur le maintien et les transformations du réseau viaire durant le Bas-Empire, en raison de l'absence de chronologie d'utilisation précise de la voirie au-delà du III^e siècle. Cependant, la dispersion des points d'occupation du IV^e siècle sur la superficie *intra muros* suggère qu'une partie des rues au moins a été probablement maintenue. Le développement d'un castel sur la rive opposée du Rhin, témoigne également du maintien de la liaison fluviale prolongeant le *cardo maximus* de l'agglomération¹⁵. Enfin, l'étude de la porte sud-ouest de l'enceinte urbaine a permis de dégager l'aboutissement du *cardo*, portion dallée dont l'utilisation au IV^e siècle est par conséquent assurée.

* La rétraction de la superficie urbanisée

La rétraction de la superficie urbanisée est moins sensible qu'ailleurs, en raison de l'importante surface enclose dans l'enceinte. C'est donc la multiplicité des occupations du IV^e siècle réparties, en l'état actuel de nos connaissances, sur au moins 40 % des 100 ha *intra muros*, qui illustre la densité très variable de l'habitat.

3.2. La mise en œuvre des matériaux

Aucune trace d'exploitation de matériaux aux abords de la ville du Bas-Empire n'est documentée.

¹⁴ STÜMPEL 1972, p. 303-304 (Hintere Bleiche).

¹⁵ Une médaille de la fin du III^e siècle, récupérée dans la Saône à Lyon, figure la liaison entre la ville emmurillée et le castel (GRENIER 1925, p. 87-88; MAYENCE 2001, p. 19).

LES VILLES DE GERMANIE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

3.3. L'architecture publique au Bas-Empire

a. L'architecture monumentale héritée du Haut-Empire

On ne dispose d'aucun témoignage sur le maintien en fonction des bâtiments publics du Haut-Empire dans l'espace fortifié¹⁶.

b. Le renouvellement de l'architecture publique

Hormis la construction de l'enceinte, aucun édifice érigé au Bas-Empire n'est connu.

3.4. L'architecture privée au Bas-Empire

La densité de l'occupation tardive du site se signale avant tout par la concentration des découvertes mobilières (céramique et monnayage ramenés dans l'ensemble au IV^e siècle), souvent en remblais, et compris dans quelques cas, au sein de structures érigées à une période antérieure. Ces découvertes témoignent donc uniquement de réoccupations sur le site de Mayence, assurant une continuité durant le IV^e siècle avec le développement de l'architecture privée du Haut-Empire.

Cependant, les caractéristiques des aménagements tardifs des habitats n'ont pas été analysées en profondeur. Le seul trait qui mérite d'être relevé est la disparition dans plusieurs cas des hypocaustes qui équipaient les constructions privées durant la période précédente.

3.5. Les structures économiques du chef-lieu du Bas-Empire

Aucune activité commerciale ou de production n'a été relevée parmi les différents gisements du Bas-Empire à l'intérieur de l'enceinte, et la continuité d'occupation attestée dans le quartier de potiers de la Göttelmannstraße, à l'extérieur de la ville, touche vraisemblablement l'habitat, mais pas les ateliers artisanaux¹⁷.

3.6. La chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

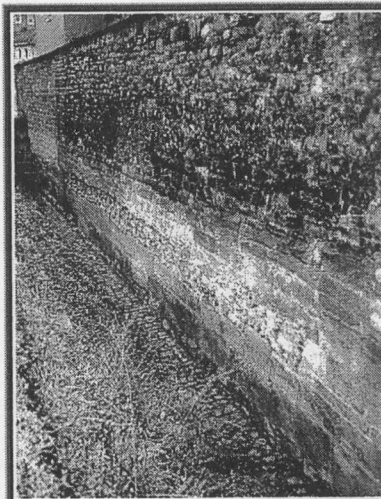
La correspondance entre les événements historiques qui ont touché la ville de Mayence (libérée de l'emprise des Barbares en 357 par Julien) au Bas-Empire et la réalité archéologique est difficile actuellement à établir. La fin de l'occupation porte rarement les traces d'une destruction violente par incendie¹⁸, alors qu'au début du Ve siècle, elle est prise par les Germains.

La réoccupation systématique des habitats antérieurs et l'absence d'un renouvellement architectural dans le domaine public donnent l'impression d'une ville qui "survit" sur base de ses acquis, en dépit de son statut (résidence du *Dux*) et de son important rôle de ville frontière.

¹⁶ Deux autels dédiés à Mithra ont été récupérés des fouilles entre la Ballplatz et la Präsenzgasse. Leur chronologie n'est pas définie (STÜMPEL 1979, p. 343).

¹⁷ STÜMPEL 1969, p. 200 et 201.

¹⁸ STÜMPEL 1982, p. 202 (Schillerplatz).



WORMS

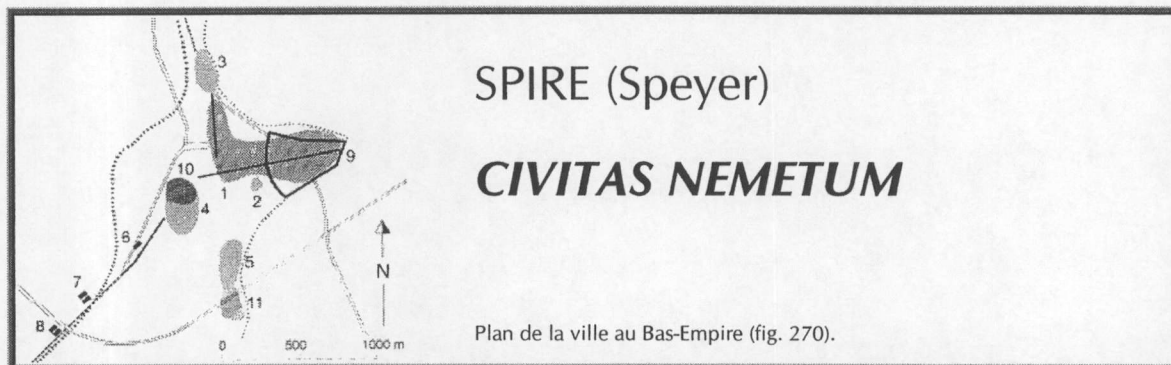
CIVITAS VANGIONUM

Le mur d'enceinte de la ville (Saint-paul)
 (<http://www.zum.de/Faecher/G/BW/Landeskunde/rhein/staedte/worms/mauer2.htm>).

La ville de Worms conserve assurément son statut de chef-lieu au Bas-Empire (fig. 291). La ville est en effet mentionnée aussi bien dans la *Notitia Galliarum* (*Civitas Vangionum*) où elle se trouve désormais rattachée à la Germanie Première, que dans la *Notitia Dignitatum*, où elle est censée abriter à la fin du IV^e siècle le *Praefectus militum secundae flaviae*.

Les incursions alamanes sont probablement à l'origine de la construction de l'enceinte qui devait enserrer l'occupation tardive. Les fouilles menées à Saint-Paul montrent que son tracé ne tient pas compte, en tout cas sur la portion concernée, des constructions plus anciennes, puisqu'il est édifié dans les ruines d'une maison datant du Haut-Empire¹. Le tronçon fouillé à la Bauhofgasse mesurait 1,70 m de large ; son soubassement était constitué d'un assemblage de gros blocs de grès.

¹ GRÜNEWALD/VOGT 2002.



1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

La ville de Spire, qui est mentionnée par Ammien Marcellin sous le terme *Civitas Nemetae*, ou *Municipium Nemetae*¹, conserve son statut de chef-lieu au Bas-Empire et se trouve rattachée à la Germanie Première.

2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIE DU III^e SIÈCLE

Suite aux incursions germaniques de 275/276, la ville est ruinée², comme en témoignent de nombreux indices matériels et stratigraphiques (couches d'incendie bien datées).

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (fig. 290)

Une enceinte est établie dans le secteur est de l'ancienne agglomération, en bordure du Rhin, délaissant ainsi une très grande partie de l'espace urbanisé du Haut-Empire. Sa position est manifestement conditionnée en partie par le tracé de la chaussée principale est-ouest de la ville. Les fouilles menées à Saint-Paul montrent que son tracé ne tient pas compte sur la portion concernée, des constructions plus anciennes, puisqu'il est édifié dans les ruines d'une maison datant du Haut-Empire³. L'occupation se concentre désormais à la fois dans l'enceinte du castrum et à l'extérieur, le long de l'axe routier nord de la ville du Haut-Empire. Au milieu du IV^e siècle, la ville est à nouveau ravagée sous les incursions des Alamans en 352 après J.-C.

¹ AMMIEN MARCELLIN, *Res Gestae*, 15, 11, 8 et 16, 2, 12.

² GILLES 1994, p. 281.

³ GRÜNEWALD/VOGT 2002.



TONGRES (Tongeren) *CIVITAS TUNGRORUM*

1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE¹

Les réformes de Dioclétien transfèrent la ville de Tongres, qui conserve d'après la Notice des Gaules son statut de chef-lieu, dans la province de Germanie Seconde².

2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIE DU III^e SIÈCLE

La portée des incursions de la seconde moitié du III^e siècle n'est mesurable dans le paysage urbain que par les arrêts d'occupation enregistrés sur de nombreux chantiers. Les phases chronologiques déterminées sur chacun des chantiers récents témoignent de l'abandon de nombreuses structures du Haut-Empire, dont il est difficile de dresser un tableau cohérent. Ainsi, *extra muros*, le quartier des *horrea* est désaffecté vers le milieu du III^e siècle³, tout comme les structures explorées au Vrijthof. *Intra muros*, les fouilles du Veemarkt⁴, de la Hondstraat et 11de-Novemberwaal⁵ montrent que ces sites sont abandonnés avant la fin du III^e siècle, et à la Kielensstraat, avant la fin du siècle suivant.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (fig. 292)

3.1. La formation du *castrum*

a. La construction de l'enceinte défensive

* Morphologie et tracé de l'enceinte

Le tracé de l'enceinte du Bas-Empire a été essentiellement déterminé grâce aux travaux de J. Breuer et H. Van de Weerd⁶. La construction récupère une partie de la courtine de la fortification du Haut-Empire côté Beukenberg, tout en cernant vers la plaine du Jeker une superficie très réduite, et située hors limite de la zone inondable. Hormis ces considérations d'ordre topographique, la

¹ Une partie des informations nous échappe en raison de la destruction profonde des couches archéologiques au moment de l'édification de l'enceinte médiévale. C'est le cas par exemple dans la Hasseltse straat (VANDERHOEVEN/VYNCKIER 1994, p. 76).

² RAEPSAET-CHARLIER 1994, p. 44; voir également: RAEPSAET-CHARLIER 1973, p. 158-161; NOUWEN 1991, p. 214; JOHNSON 1983, p. 83, fig. 25. Ammien Marcellin, XV, II, 7. Pour la liste des sources antiques, nous renvoyons à BRULET 1990, p. 79.

³ MERTENS/VANVINCKENROYE 1975, p. 27.

⁴ VANDERHOEVEN/VYNCKIER 1993b, p. 135.

⁵ VANDERHOEVEN/CREEMERS 1998, p. 45.

⁶ BREUER/VAN DE WEERD 1935.

LES VILLES DE GERMANIE SECONDE AU BAS-EMPIRE

position du complexe monumental et de l'entrée de l'aqueduc en milieu urbain auraient constitué, selon W. Vanvinckenroye⁷, deux critères conditionnant son tracé. La longueur des courtines varie entre 20 m et 30 m vu la disposition irrégulière des tours. Mesurant 9 m de diamètre, elles sont creuses à l'intérieur et leur hauteur ne peut être définie. La courtine était protégée côté nord au moins par un fossé de plus de 9 m de largeur également.

* Technique de construction

La technique de construction de la fortification est connue dans ses grandes lignes: la fondation de l'ouvrage, qui mesure en moyenne 3 m à 3,20 m, déborde de part et d'autre de l'élévation. La transition avec le soubassement de la construction est marquée par un double cordon de briques et son parement fut exécuté en *opus vittatum* liaisonné au mortier rose caractéristique, usant de plusieurs variétés de pierres (silex, grès, tuf). Les tours construites en partie nord, en direction de la zone inondable, ont été fondées sur un radier de pieux.

* Chronologie de l'enceinte

L'étude stratigraphique de la récupération et de la jonction, au nord de la ville, des enceintes du Haut et du Bas-Empire, a fourni quelques jalons chronologiques plaçant son édification probablement au tournant des III^e et IV^e siècles⁸. La date de la construction de l'enceinte reste floue. En effet, le mobilier découvert (céramique et monnayage) indique que la muraille a été élevée avant le milieu du IV^e siècle. L'étude C14 pratiquée sur les pieux de fondations élargit fortement la fourchette chronologique (260 plus ou moins 50).

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

Le parcours de l'enceinte tardive emprunte sur une courte distance la chaussée de Bavay, et englobe toute la zone monumentale présumée du Haut-Empire. Les axes routiers qui pénètrent dans le *castrum* sont ceux qui proviennent de Cologne et de Nimègue.

La surface enclose représente une quarantaine d'hectares, soit un peu plus du tiers de l'emprise de l'enceinte du Haut-Empire. La zone *extra muros* n'est cependant pas totalement abandonnée puisque sur le terrain du Vrijthof a été mis en évidence du matériel du IV^e siècle⁹ témoignant tout au plus de la fréquentation du site durant cette période.

3.2. Mise en œuvre des matériaux

Les données recueillies sur les fouilles témoignent de la récupération des matériaux de construction des bâtiments du Haut-Empire, dont certaines pièces, même sculptées, ont servi à l'édification de l'enceinte.

⁷ VANVINCKENROYE 1985, p. 65.

⁸ MERTENS 1977a, p. 52.

⁹ BELLENS/VANDERHOEVEN/VYNCKIER 2000, p. 40.

3.3. Architecture publique au Bas-Empire

a. Architecture monumentale héritée du Haut-Empire

Aucun édifice du Haut-Empire connu n'a fait l'objet de réfection ou de réoccupation au Bas-Empire.

b. Renouveau de l'architecture publique

Un ensemble de structures (tronçons de murs et dispositif de chauffage) datées du IV^e siècle a été reconnu sous la basilique Notre-Dame¹⁰, dans un angle de l'enceinte du Bas-Empire¹¹. Elles appartiennent à un habitat du Haut-Empire, transformé en vue d'y accueillir une infrastructure thermale. C'est au même endroit que, dans les deux siècles suivants, est érigée une construction, dont le remploi des structures au Xe siècle incite à lui attribuer une fonction publique. Il s'agit là peut-être des vestiges d'une première basilique romaine tardive, en relation avec la mention, dès le IV^e siècle, de l'existence d'un premier évêque à Tongres, ou dans la cité des Tongres¹².

Par ailleurs, la construction de la Sint Truiderstraat, interprétée comme d'hypothétiques thermes publics, devrait être attribuée, selon W. Vanvinckenroye, à l'occupation tardive du site.

3.4. Architecture privée au Bas-Empire

L'architecture privée de la ville tardive reste totalement méconnue.

3.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

Seuls quelques foyers, qui ont fonctionné durant un laps de temps très court au début du IV^e siècle, ont été mis en évidence à l'extérieur de l'enceinte, dans une *insula* proche du Jeker (Minderbroerstraat), mais leur destination artisanale n'est pas assurée, et leur production n'est pas définie¹³. Ils jouxtaient un bâtiment du Haut-Empire, peut-être encore partiellement entretenu pour remplir une fonction utilitaire.

3.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

La survivance du site et la continuité d'occupation jusque dans le milieu du Ve siècle à Tongres est attestée davantage par les découvertes effectuées dans les zones funéraires et la répartition du mobilier *intra muros*¹⁴, que par les vestiges domestiques tardifs. Un certain nombre de tombes des IV^e et Ve siècles ont été en effet implantées dans les nécropoles du Haut-Empire (fouilles de la Jaminesstraat, à l'est de l'enceinte du Haut-Empire¹⁵, ainsi que dans la nécropole du sud-ouest) et même à l'intérieur de la ville, sous forme ponctuelle. L'étude du matériel y a mis en évidence des

¹⁰ VAN DEN HOVE 2002.

¹¹ VANDERHOEVEN/CREEMERS 1998, p. 46.

¹² RAEPSAET-CHARLIER/VANDERHOEVEN 2004, p. 66.

¹³ VANDERHOEVEN/VYNCKIER/ERVYNCK/VAN NEER/COOREMANS 1994, p. 55.

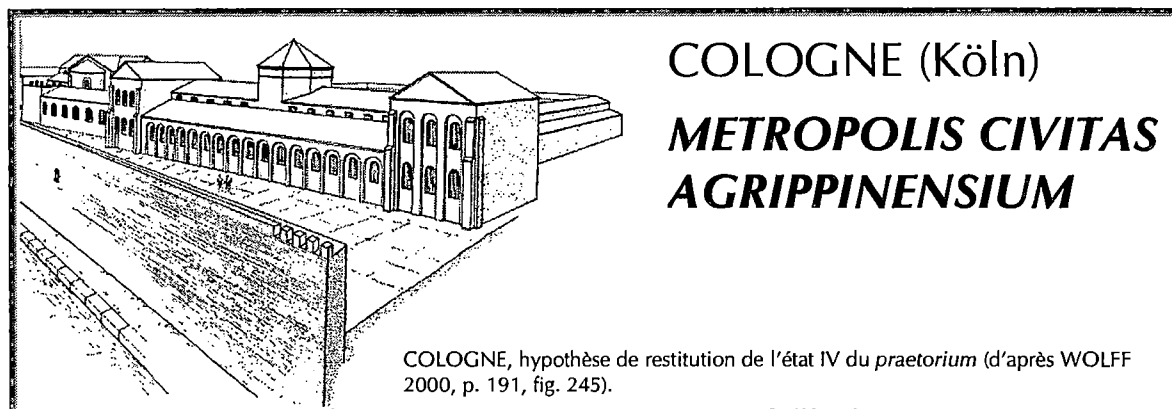
¹⁴ BRULET 1990.

¹⁵ VANVINCKENROYE 1996a.

LES VILLES DE GERMANIE SECONDE AU BAS-EMPIRE

composants indigènes mais également des éléments militaires¹⁶. Les fouilles récentes ont cependant dégagé deux structures essentielles de la ville tardive, à savoir d'une part, la construction d'une probable basilique à l'emplacement de l'édifice actuel, et d'autre part la continuité d'occupation de quelques sites, témoignant d'activités artisanales exercées à l'extérieur de la ville.

¹⁶ VAN CROMBRUGGEN 1962; VAN CROMBRUGGEN 1963; NOUWEN 1987. Éléments militaires mis en relation avec les *Tungricani*. Voir HOFFMANN 1969.



L'évolution de l'urbanisme tardif de Cologne est peu documenté par les recherches récentes, qui se sont concentrées avant tout sur les vestiges de la période précoloniale, et le *castellum* de Deutz (*Divitia*)¹.

1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

En plus de son rôle de chef-lieu et de capitale provinciale de la Germanie seconde, la ville de Cologne assurera au Bas-Empire une fonction militaire essentielle en relation avec la construction sous Constantin du *castellum* de Deutz sur la rive opposée du Rhin.

2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIE DU III^e SIÈCLE

La seconde moitié du III^e siècle est jalonnée par une série importante de destructions, notamment dans les quartiers situés au nord de la ville. Un incendie ruine ainsi une grande partie des structures du *praetorium* (dans sa phase III, 1)². Le fonctionnement des ateliers connus cesse au plus tard dès le III^e siècle³.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN

3.1. La formation du *castrum*

a. La construction de l'enceinte défensive

¹ PRECHT 1972 ; CARROLL-SPILLECKE 1993; CARROLL 1998. Note de synthèse sur le *castellum* de Deutz dans WOLFF 2000, p. 260-264.

² WOLFF 2000, p. 187.

³ En particulier les fours de potiers de la Rudolfplatz.

LES VILLES DE GERMANIE SECONDE AU BAS-EMPIRE

Au Bas-Empire, la ville n'est pas dépourvue de système de fortification, elle conserve en effet son enceinte du Haut-Empire, dont la survivance durant le Bas-Empire est assurée⁴. Cependant, peu d'aménagements tardifs ont été constatés sur l'ouvrage: côté Rhin, un égout collecteur est muré⁵.

En revanche, c'est sur la rive opposée qu'est érigé le *castellum* de Deutz, un vaste camp de casernement militaire abritant la XXIIe légion, dont Constantin fait le centre de défense du *limes* contre les invasions germaniques (fig. 295). Le *castellum* était relié à la ville du Haut-Empire au moyen d'un pont édifié sur le Rhin, le seul d'ailleurs attesté pendant toute l'occupation romaine de Cologne.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

* Sur le plan topographique

Peu de transformations topographiques importantes ont été enregistrées en milieu urbain, si ce n'est dans le secteur du *Praetorium* au contact de l'enceinte, où le niveau inférieur de la galerie est remblayé (fig. 294)⁶. Le système d'assainissement de l'ancien bras du Rhin est abandonné et comblé au plus part au début du IVe siècle⁷.

* Réorganisation du réseau viaire

La construction du pont confirme le maintien en fonction de l'axe est-ouest de la ville, passant par la Schildergasse et la porte de Mars. Cependant, la chaussée, qui relie Cologne à Tongres (Aachenerstraße), est perturbée dans la première moitié du IVe siècle par le creusement d'un fossé en condamnant l'accès⁸. L'installation de tombes dans le ballast des surfaces de circulation indique que même une partie des rues secondaires de ce secteur occidental de la ville (à l'exception de celle menant à la nécropole) n'est plus utilisée. Le dallage formant le dernier revêtement de la rue menant au port près du quartier de la cathédrale, daté des IIIe/IVe siècles, atteste également de l'entretien de la voirie secondaire durant le Bas-Empire, dans ce secteur tout du moins⁹.

* Rétraction de la superficie urbanisée

La réduction de la zone urbanisée est difficile à préciser étant donné l'état de la recherche sur l'occupation tardive de la ville. L'enceinte du Haut-Empire est maintenue, mais on ne peut déterminer dans quelle mesure elle a assuré un rôle défensif. D'autre part, certains secteurs, comme celui des thermes, paraissent définitivement abandonnés. Les points d'occupation importants durant le IVe siècle se concentrent le long des axes principaux de la ville du Haut-Empire, en particulier la route du *limes*: *intra muros* dans le quartier épiscopal et celui du *praetorium*, *extra muros*, à la Benefiziarierstation. Les secteurs occidental et oriental de la ville sont

⁴ WOLFF 2000, p. 144. Voir également sur l'évolution du quartier épiscopal et la disposition des églises du Haut Moyen Age p. 199-201.

⁵ Dans la Pipinstraße: COLOGNE 1980d, p. 32.

⁶ WOLFF 2000, p. 194, fig. 247.

⁷ ATEN et alii 1998, p. 487.

⁸ SPIEGEL 1994, p. 607-608.

⁹ COLOGNE 1980c, p. 81 ; THOMAS 1999, p. 923.

aussi des zones d'occupation privilégiées, comme en témoignent les découvertes de la Mauritiussteinweg et de la Richmodstraße¹⁰ sur le front occidental de l'enceinte¹¹, et du Heumarkt sur l'île du Rhin¹².

3.2. Mise en œuvre des matériaux

La mise en œuvre des matériaux n'est pas documentée.

3.3. Architecture publique au Bas-Empire

a. Architecture monumentale héritée du Haut-Empire

La plupart des édifices publics de la ville sont ruinés par les invasions et leur fonctionnement durant le Bas-Empire n'est pas rétabli: c'est le cas des thermes de la Cäcilienstraße¹³. Une inscription témoigne cependant de travaux de restauration exécutés sur l'un des monuments de la ville à la fin du IIIe siècle. Ils ont été mis en rapport avec l'édification de halles dans le quartier de la cathédrale¹⁴.

Le praetorium

Après l'incendie qui met fin à l'occupation du Haut-Empire, les structures du *Praetorium* sont transformées dans la seconde moitié du IIIe siècle: la galerie portique de façade est remblayée et la salle sur hypocauste est nettement agrandie¹⁵. L'édifice continue à fonctionner tel quel jusqu'au milieu du IVe siècle, où il subit de nouvelles destructions majeures imputables sans doute au passage des Francs.

Le *praetorium* fera ensuite l'objet d'une campagne de rénovation durant laquelle tous les vestiges de la partie nord de la phase de construction antérieure sont négligés, au profit de la reconstruction selon les mêmes orientations, d'un nouveau complexe dont la façade longue de 75 m s'avance davantage encore vers le Rhin. L'aile est conçue selon une disposition symétrique fondée sur une structure octogonale centrale placée elle-même dans l'axe de la cour arrière existante. L'aile adopte la forme d'une double halle sur piliers, disposant d'une galerie de façade servant également de mur de soutènement à contrefort, et à ses extrémités, de deux salles décorées d'une grande niche incluse dans un massif de maçonnerie quadrangulaire. Vers le sud, le nouveau corps de bâtiment vient se greffer sur les infrastructures conservées.

L'importante phase de restauration est placée sans plus de précision sous le règne de Julien l'Apostat; mais des transformations ont vraisemblablement affecté l'édifice, notamment la galerie portique, dans la seconde moitié du IVe siècle, peut-être sous Valentinien.

¹⁰ CARROLL-SPILECKE 1997, p. 426.

¹¹ CARROLL-SPILECKE 1996, p. 570.

¹² ATEN/BENTE/KEMPKEN 1997, p. 346.

¹³ COLOGNE 1980c, p. 11-22.

¹⁴ COLOGNE 1980c, p. 6.

¹⁵ WOLFF 2000, p. 185-191.

LES VILLES DE GERMANIE SECONDE AU BAS-EMPIRE

b. Renouveau de l'architecture publique

Les recherches menées dans le secteur de la cathédrale ont permis de restituer le schéma d'évolution du quartier épiscopal, dont les premiers témoins tardifs se limitent à la construction, au début du IV^e siècle, d'un bâtiment chauffé à l'angle de la Nebenstraße et d'une tour de l'enceinte du Haut-Empire¹⁶. La destination du premier état des structures laisse supposer son utilisation en tant qu'habitat. En revanche, l'adjonction d'un atrium au bâtiment pourvu d'une partition interne par deux rangées de piliers, et le maintien de son système de chauffage, confirment l'importance de l'édifice et sa probable utilisation en relation avec les débuts du christianisme à l'époque de Maternus, premier évêque de Cologne¹⁷. Il illustre, tout comme les bâtiments mémoriaux à l'extérieur de la ville, le développement des premiers édifices paléochrétiens sur le site¹⁸.

Par ailleurs, les fouilles du Heumarkt ont permis de mettre au jour récemment des maçonneries sur fondations de pieux qui, par leur ampleur (120 m de longueur au minimum), ne peuvent appartenir qu'à un grand complexe dont la destination reste inconnue.

3.4. Architecture privée au Bas-Empire

Plusieurs indices suggèrent la reprise de l'activité des chantiers de construction dans le domaine privé, par la découverte de caves situées au plus tôt à l'époque constantinienne¹⁹, ainsi que d'un puits dans le secteur de la cathédrale. Néanmoins, caractériser l'habitat antique tardif de Cologne est difficile à l'heure actuelle: hormis la construction chauffée sous le quartier épiscopal, aucun plan complet de structures n'est conservé. On sait toutefois que l'usage des matériaux périssables s'est poursuivi au Bas-Empire: sur le Heumarkt, des constructions sur sablières basses ont été observées²⁰.

3.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

Un seul site de production a été identifié dans l'occupation tardive de Cologne: il s'agit de fours de potiers fonctionnant au début du IV^e siècle dans le secteur de la Rudolfplatz, quartier spécialisé dans cette activité depuis le Haut-Empire²¹.

3.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

Les jalons chronologiques marquant l'évolution de la ville au Bas-Empire sont peu nombreux, et nous sont transmis davantage par les textes que par les recherches archéologiques²². L'occupation

¹⁶ THOMAS 1999, p. 920 : l'Auteur mentionne la découverte d'une basilique paléochrétienne datée de la fin du IV^e siècle.

¹⁷ WOLFF 2000, p. 185-191.

¹⁸ Ainsi, l'église de Saint Géréon, qui s'est développée dans les environs d'une nécropole à l'extérieur de la ville, a livré également les vestiges d'une construction monumentale d'époque tardive, datée de la seconde moitié du IV^e siècle, et interprétée comme un mémorial dédié à l'impératrice Hélène. Le monument comprend un corps ovale principal de 23,50 m de long et de 18,70 m de large, pourvu de neuf absides luxueusement décorées. L'ensemble était précédé d'un atrium à arcades de 46 m sur 32 m, comprenant le corps avant de la construction, pourvu également d'absides (THOMAS 1999, p. 948-949). Citons également les *cella memoria*, comme celle construite sur les vestiges d'une villa détruite au III^e siècle (Unter Kranenbäumen, THOMAS 1999, p. 949), ou celle édifiée près de Saint Séverin (THOMAS 1999, p. 951).

¹⁹ DOPPELFELD 1971, p. 65-70.

²⁰ ATEN et alii 1998, p. 488.

²¹ SCHAUERTE 1987, p. 28.

tardive continue du site est perceptible avant tout dans l'évolution des nécropoles du Haut-Empire comme celles de la Gereonsdriesch, de la Severinstraße, de la Aachenerstraße ou de la Luxemburgerstraße, où les ensevelissements se poursuivent jusqu'au IV^e siècle²³.

A l'intérieur de l'enceinte du Haut-Empire, le quartier de la cathédrale et ses environs (l'îlot situé sous Saint-Colombe) seront le lieu d'une intense activité urbanistique entre les III^e et V^e siècles, dessinant au moins trois phases d'occupation distinctes. Les constructions du secteur épiscopal subissent en effet de gros dommages vers les années 355-356²⁴ et leur destruction survient à la fin du IV^e siècle, époque à partir de laquelle le site est réinvesti par une nouvelle occupation matérialisée par le creusement d'un puits.

Mais la continuité d'occupation a également caractérisé certains sites *extra muros*, déjà très importants dans la période précédente, notamment au Heumarkt et dans la Richmodstraße, jusqu'au passage des Francs, qui a été mis en relation avec les niveaux de destruction enregistrés dans les secteurs occidentaux de la ville, depuis la Richmodstraße jusqu'à la Cäcilienstraße²⁵. Les traces d'une occupation subsistent aussi durant les III^e et IV^e siècles à l'extérieur du périmètre de l'enceinte du Haut-Empire, sous la Benefiziarierstation, au sud de la ville²⁶.

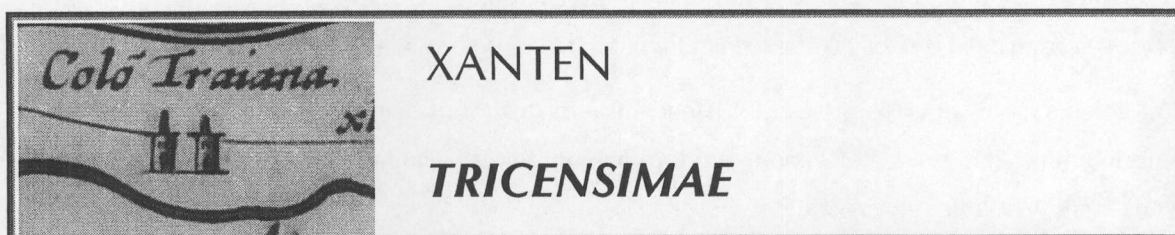
²² L'absence de chronologie dans les comptes-rendus de fouille annuels est récurrente.

²³ COLOGNE 1980c, p. 187 ; COLOGNE 1980d, p. 75-76 et p. 129-132.

²⁴ AMMIEN MARCELLIN, *Histoires*, 15, 5, 31 ; COLOGNE 1980c, p. 32.

²⁵ COLOGNE 1980a, p. 184.

²⁶ COLOGNE 1980d, p. 46.



1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

L'occupation tardive de Xanten, qui, semble-t-il, ne conserve pas son statut de chef-lieu, a été mise en relation avec un passage d'Ammien Marcellin qui fait allusion dans son récit, pour l'année 359, à *Tricensimae* à l'emplacement de Xanten¹, identifié avec le *castrum* érigé au centre de la ville.

2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIÉ DU III^e SIÈCLE

La seconde moitié du III^e siècle est marquée par l'invasion des Francs (275-276), qui détruisent sur leur passage à la fois le camp de *Vetera II* et les infrastructures publiques et privées de la ville. Mais le fonctionnement de nombreuses constructions n'excède pas la première moitié du III^e siècle et devance les destructions observées à une période plus tardive, attribuées par conséquent aux invasions², et qui consacrent leur abandon. Tous les secteurs de la ville sont touchés³, y compris à l'extérieur de l'enceinte⁴.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (fig. 296)

3.1. La formation du *castrum*

a. La construction de l'enceinte défensive⁵

* Morphologie et tracé de l'enceinte

Hormis les recherches archéologiques menées sur l'enceinte, une partie de son tracé a été restitué sur base des informations recueillies à l'issue des prospections pratiquées au magnétomètre sur les *insulae* 25 et 26 du quadrillage urbain, qui abritaient le forum et le temple du Capitole. Le parcours

¹ AMMIEN MARCELLIN, *Histoires*, 18, 2; 18, 4.

² La destruction des structures thermales de l'auberge de l'*insula* 38 est placée dans la première moitié du III^e siècle, alors que l'arrêt de l'occupation de ce quartier intervient dans la seconde moitié du III^e siècle (BRIDGER 1989, p. 75).

³ La couche de démolition de l'auberge de l'*insula* 38 a livré des monnaies de 270/275 (HEIMBERG 1981b, p. 380-381). L'occupation domestique de la Kriemhildstraße près des thermes n'excède pas le III^e siècle (HINZ 1963, p. 397), tout comme celle des rives de l'ancien bras du Rhin (VON PETRIKOVITZ 1952, p. 145 et p. 157).

⁴ Comblement des fosses repérées à l'est de la petite porte du port dans la seconde moitié du III^e siècle (GEYER 1999, p. 112).

⁵ RUGER 1979.

LES VILLES DE GERMANIE SECONDE AU BAS-EMPIRE

des courtines, conditionné par la disposition du réseau viaire plus ancien, adopte donc une forme presque carrée de 400 m de côté, intégrant les neuf îlots centraux de la ville du Haut-Empire⁶.

Par ailleurs, si les doubles fossés qui défendent le *castrum* ont bien été explorés, l'essentiel des informations relatives à l'élévation des fortifications nous échappe en raison de son état de conservation médiocre, puisque seules les fondations de l'ouvrage ont été préservées. Les dimensions des deux fossés varient d'un sondage à l'autre : entre 10 et 12 m de largeur et environ 3 m de profondeur. La présence, au fond des creusements, d'une couche de matériaux organiques décomposés, suggère qu'ils étaient remplis d'eau. Les courtines, mesurant entre 3,50 et 4,50 m d'épaisseur, étaient pourvues à intervalles sans doute irréguliers⁷ de tours semi-circulaires dont le diamètre est évalué à 8 m, plaquées sur la face extérieure de la maçonnerie. Certaines d'entre elles étaient renforcées latéralement par deux contreforts rectangulaires, notamment sur le coin sud de l'enceinte. Une seule porte a été reconnue dans son angle nord-est, par la disposition particulière des fondations qui semble correspondre à cet endroit à un système de double tour de plan quadrangulaire.

* Technique de construction

Les techniques de construction de l'enceinte du Bas-Empire demeurent inconnues, étant donné que la structure, entièrement récupérée, n'est plus repérable que sous la forme de tranchées de récupération suivant le plan des anciennes maçonneries.

* Chronologie de l'enceinte

Les repères chronologiques pour la construction de la fortification font défauts. Cependant, la plus forte concentration monétaire enregistrée dans le *castrum* est placée entre 275 et 310, ce qui suggère la mise en place de l'équipement défensif de la ville entre le dernier quart du III^e siècle et le premier quart du IV^e siècle⁸.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

* Sur le plan topographique

Les transformations topographiques du site fortifié ne sont pas documentées précisément en raison de sa faible réoccupation. Seule la construction du rempart a modifié profondément l'organisation plus ancienne des quartiers lotis que son tracé emprunte.

* Réorganisation du réseau viaire

La mise en place de l'enceinte du *castrum* a bouleversé en effet une grande partie du réseau viaire du Haut-Empire. Son parcours, empruntant en effet le tracé de certaines rues, les a supprimées du paysage. Par ailleurs, bien que les restitutions du plan de la fortification demeurent en grande partie

⁶ *Insulae* 10, 17, 24, 11, 18, 25, 12, 19 et 26. Les trois-quarts du tracé du rempart se trouvent en dehors de la zone réservée au parc archéologique. La localisation des tronçons fouillés est reprise dans RUGER 1979, pl. 16.

⁷ HEIMBERG/RIEHE 1998, p. 34.

⁸ HEIMBERG/RIEHE 1998, p. 34 (entre 306 et 311).

hypothétiques, l'axe principal de la ville (limesstraße)⁹ a été vraisemblablement maintenu jusqu'à dans la seconde moitié du IV^e siècle¹⁰.

* Rétraction de la superficie urbanisée

La surface enclose dans le *castrum* du Bas-Empire reprend les 16 ha du centre ville, soit un peu plus du cinquième de la superficie intégrée à l'enceinte du Haut-Empire.

3.2. Mise en œuvre des matériaux

La provenance des matériaux utilisés dans les constructions tardives n'est pas documentée.

3.3. Architecture publique au Bas-Empire

a. Architecture monumentale héritée du Haut-Empire

Tous les édifices publics sont ruinés par les invasions et n'assument manifestement plus les fonctions qui leur étaient imparties dans la ville du Haut-Empire. Même les monuments de l'ancien cœur urbain (thermes, capitole et forum), englobés dans le périmètre de l'enceinte tardive, perdent leur fonction initiale au profit de l'installation d'habitats.

b. Renouveau de l'architecture publique

Aucun édifice public érigé au Bas-Empire n'a été dégagé jusqu'à présent.

3.4. Architecture privée au Bas-Empire

La plupart des occupations tardives sont localisées dans les ruines des édifices publics du Haut-Empire (et notamment les thermes, l'auberge), réinvestis par des abris de fortune après leur désaffectation¹¹.

A l'extérieur de la ville, les travaux menés le long de la route de Xanten-Wardt ont permis de mettre en évidence une forte occupation entre les III^e et VI^e siècles, au contact des rives de l'ancien bras ouest du Rhin¹².

3.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

Hormis une structure de séchage reconnue dans les ruines de l'*apodyterium* des anciens thermes¹³, aucun site de production ni de vente n'est documenté dans la ville du Bas-Empire.

3.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

Le matériel issu du comblement des fossés défensifs est situé au IV^e siècle. Un niveau de destruction daté par des monnaies de Magnence au milieu du IV^e siècle a été mis en relation avec

⁹ La dernière couche attestant de son utilisation a été datée de 388 après J.-C. (BORGER 1960, p. 322).

¹⁰ A l'extérieur de l'enceinte, les fossés d'écoulement d'une rue dans l'ancien quartier occidental de la ville du Haut-Empire a même servi de lieu d'inhumation au IV^e siècle (BOELICKE 1989).

¹¹ BRIDGER 1989, p. 75-76.

¹² BERKEL/VON DETTEN 1994.

¹³ ZIELING 1999, p. 26.

LES VILLES DE GERMANIE SECONDE AU BAS-EMPIRE

l'épisode de l'invasion des Francs en 355, rapporté par Ammien Marcellin¹⁴. Cependant, les trouvailles mobilières assurent une fréquentation du site jusqu'à la seconde moitié du IV^e siècle¹⁵ dans certains secteurs comme les thermes et la grande *domus* palatiale voisine.

¹⁴ RUGER 1979, p. 520-523.

¹⁵ RUGER 1979, pl. 18.



NIMEGUE (Nijmegen)

1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

Au Bas-Empire, le territoire des Cananéfates appartient désormais à la Germanie Seconde. Le chef-lieu *Ulpia Noviomagus* adopte une nouvelle dénomination à partir du milieu du IV^e siècle probablement : *Civitas Batavorum*¹. La *Notitia Dignitatum* souligne le caractère militaire très important de l'agglomération en mentionnant l'existence d'un préfet des Lètes Bataves. La ville n'est plus citée ni dans la *Notitia Galliarum*², ni par Ammien Marcellin comme un centre civil important.

2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIE DU III^e SIÈCLE

Dans la seconde moitié du III^e siècle, qui est marquée par l'effondrement du *limes*, la ville située dans le Waterkwartier est désertée, comme le suggère la faible quantité de matériel découvert, et l'évolution de l'habitat³. Ainsi, les installations artisanales du Maasplein sont abandonnées au milieu du III^e siècle. L'évolution du réseau hydrographique et notamment, le déplacement et l'exhaussement du lit du Waal vers le sud, ont sans doute provoqué l'arrêt de l'occupation⁴, arrêt déjà amorcé avec les incendies qui avaient ravagé la ville à la fin du II^e siècle. Ainsi, une partie de l'infrastructure publique de Nimègue avait cessé de fonctionner dès cette époque, dont les thermes, justement construits sur la rive gauche du Waal.

Parallèlement, c'est sur les pentes du Valkhof que l'occupation tardive se concentre manifestement, comme si, après l'avoir quitté pour fonder *Ulpia Noviomagus*, la population y serait retournée, préférant les conditions offertes à nouveau par le site de hauteur qui borde le Waal, d'autant qu'il dispose des mêmes liaisons routières que le site de plaine⁵.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN sur le Valkhof⁶

Seules les fortifications successives de la « nouvelle ville » ont été conservées et étudiées ; le Valkhof ayant été détruit à la fin du XVIII^e siècle⁷, aucune structure d'habitat n'a été découverte

¹ JONES 1973, p. 434-436.

² BLOEMERS/THIJSEN 1990, p. 134.

³ LAUWERIER 1988, p. 64.

⁴ WILLEMS 1984, p. 152.

⁵ *Idem*, p. 151, fig. 88.

⁶ DANIËLS 1921.

LES VILLES DE GERMANIE SECONDE AU BAS-EMPIRE

actuellement. Les témoins de l'existence d'une occupation à l'intérieur de cette fortification se limitent à la concentration de matériel particulièrement importante sur les pentes du Valkhof en direction du Waal (le Kelfkensbos⁸, le Traianusplein et au Waalkade). Les réaménagements successifs des murs d'enceinte, dont six fossés ont été dégagés, ainsi que l'étude archéozoologique de leur remplissage, prouvent également la continuité d'occupation du site au moins jusqu'à la fin du IV^e siècle. Par ailleurs, deux nécropoles sont attachées au développement de cette nouvelle agglomération, l'une à l'est du Valkhof, l'autre au sud-ouest⁹. Le caractère des inhumations atteste du double rôle qu'elle assurait le long du *limes*, à la fois civil et militaire¹⁰.

La première fortification est la plus impressionnante¹¹. Elle comprend un fossé en V large de 14 m, profond de 6 m, et dont la section a été recoupée plusieurs fois, notamment sur le Kelfkensbos. La surface enclose est estimée entre 2,6 et 3 ha, soit la superficie du Valkhof¹². Trois autres plus petits fossés qui lui sont parallèles ont été également observés. Leur association n'est pas assurée, puisqu'ils n'ont pu être datés.

Un autre réseau de deux fossés parallèles a été mis en évidence au sommet de la pente du Valkhof, essentiellement côté sud. Bien qu'il n'ait été reconnu que sur la moitié de son parcours, on évalue le périmètre enserré à 8 ha¹³.

L'analyse du matériel issu du remplissage des structures montre que les deux systèmes de défense appartiennent à deux époques différentes : la datation du premier a été établie uniquement sur base du monnayage entre le deuxième quart et le milieu du IV^e siècle, le second, de la fin de ce même siècle.

Les témoignages postérieurs au IV^e siècle font défaut ; après 410, aucune monnaie n'est plus attestée, ni à l'intérieur des fortifications, ni dans les cimetières attenants, preuve, selon J. H. F. Bloemers¹⁴, que la région n'appartient plus à l'Empire.

⁷ NIMEGUE 1979, p. 65.

⁸ VAN ENCKEVORT/ THIJSSSEN 2000a.

⁹ *Idem*, p. 66-67.

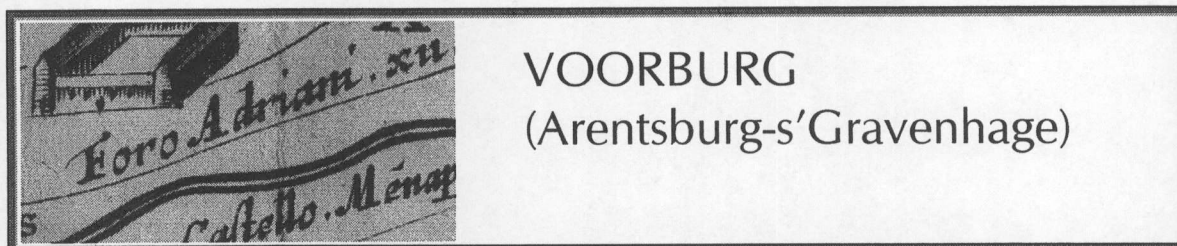
¹⁰ BLOEMERS/THIJSSSEN 1990, p. 138.

¹¹ BOGAERS 1969.

¹² LAUWERIER 1988, p. 65 et p. 68, fig. 16.

¹³ BLOEMERS/THIJSSSEN 1990, p. 138.

¹⁴ *Idem*, p. 144-145.



VOORBURG (Arentsburg-s'Gravenhage)

Le Bas-Empire n'est pratiquement pas documenté dans la ville de Voorburg, à l'exception de quelques découvertes numismatiques¹. L'occupation de la ville est bien affirmée jusqu'à la fin du Haut-Empire uniquement. Les circonstances de l'abandon des structures publiques et privées de la ville ne sont pas connues, mais sa désertion intervient en même temps, semble-t-il, que l'arrêt du fonctionnement du *fossa corbulonis*, vers 260-270, « période durant laquelle les trouvailles se raréfient »².

¹ HOLWERDA 1923, p. 148 ; BOGAERS 1971, p. 135, note 52 ; BUIJTENDORP 1988, p. 112 et note 73.

² BUIJTENDORP 1982, p. 160 ; BAART 1990 (pour l'inventaire des découvertes monétaires sur le site civil de Voorburg).



Plan de la fortification de Kaiseraugst
(d'après LAUR-BELART 1991b, p. 177).

1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

La *Notitia Galliarum* ne cite plus la ville d'Augst mais le « *Castrum Rauracense* », établi à l'emplacement du village de Kaiseraugst (canton d'Aargau). Le castrum occupe une position géographique essentielle du fait de sa proximité avec le Rhin. Le castrum a servi au moins temporairement de lieu de résidence à la *Legio I Martia* à l'époque de Dioclétien, dont les réformes conduisent au transfert de la cité dans la province de la *Maxima Sequanorum*.

2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIÉ DU III^e SIÈCLE

Plusieurs indices chronologiques suggèrent que les difficultés urbanistiques sont survenues à Augst dès la première moitié du III^e siècle. L'arrêt du fonctionnement d'un canal d'évacuation des thermes des femmes tout proches consacre l'abandon des infrastructures dans les années 230 après J.-C.¹. De même, le théâtre et le forum cessent de fonctionner dans la seconde moitié du III^e siècle au plus tard², le temple de Sichelen II à la fin du III^e siècle seulement³.

Par ailleurs, l'écroulement de bon nombre de structures d'habitat au milieu du III^e siècle, en particulier dans le quartier de Kastelen, a conduit à émettre l'hypothèse d'une destruction survenue à la suite d'un tremblement de terre⁴. De nombreux quartiers domestiques, comme celui de l'*insula* 24⁵, sont effectivement désertés dès les années 40' du même siècle, mais les destructions des structures par incendie constituent un fait peu fréquemment signalé dans les comptes-rendus. L'arrêt de l'occupation de certains quartiers a été aussi mis en relation, selon un schéma plus

¹ SCHWARZ 1997, p. 66-68.

² HORISBERGER/HUFSCHMID 1995, p. 93-95 (théâtre); SÜTTERLIN 1996a, p. 56-57 (fouille 1995.81, forum).

³ SCHALTENBRAND OBRECHT 1996, p. 316.

⁴ HUFSCHMID 1996b.

⁵ SCHWARZ 1995a, p. 45 (fouille 1994.53).

LES VILLES DE LA GRANDE SEQUANIE AU BAS-EMPIRE

"traditionnel", avec le passage des Alamans: c'est le cas de l'*insula* 31, et de l'*insula* 6, dont les structures sont désertées après les années 260⁶.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN⁷ (fig. 297)

3.1. La formation du *castrum*

a. La construction des enceintes défensives

Augst a compté deux secteurs fortifiés qui ont probablement coexisté : la construction du rempart du *Castrum Rauracense*, peut-être implanté sur un système de fortification plus ancien, et celle d'un système défensif plus modeste, localisé dans le quartier de Kastelen à l'extrémité nord de la ville haute.

La construction de l'enceinte défensive du quartier de Kastelen⁸

Les fortifications du secteur de Kastelen comprenaient un rempart et un fossé défensif que les recherches récentes ont permis de suivre sur une grande partie de son tracé⁹. Touché en quelques points seulement, on suppose qu'il couvre en toute hypothèse les huit premières *insulae* du quadrillage urbain au nord de la ville haute (soit 26 ha environ), selon un tracé totalement irrégulier en raison de son adaptation au profil du plateau, sauf sur une partie du front est, où il s'appuie sur les structures de soutènement existantes. Le mur de courtine est fondé sur une couche de moellons et de matériaux de récupération des constructions du Haut-Empire. Aucune tour et aucun accès n'a été mis en évidence à l'heure actuelle, mais les fouilles effectuées au niveau du raccord entre le quartier de Kastelen et le plateau de la ville haute, indiquent que, dans cette partie du site, avaient été creusés deux larges fossés défensifs¹⁰.

L'aménagement de l'enceinte réduite de Kastelen est situé vers 270 après J.-C., peut-être déjà sous le règne de Tétricus ou d'Aurélien, voire plus probablement sous celui de Probus (276-282 après J.-C.)¹¹. Cette chronologie repose sur la datation de l'incendie de la *taberna* antérieure (vers 270 après J.-C.) et les découvertes monétaires liées à sa construction (*terminus* de 268 après J.-C.). La durée de l'occupation à l'intérieur de la fortification s'est vraisemblablement prolongée jusque dans le premier tiers du IV^e siècle, d'après la datation du comblement des fossés¹².

⁶ STEIGER/SCHWARZ/STROBEL/DOPPLER 1977, p. 18; TOMASEVIC-BUCK 1985b, p. 242.

⁷ SCHWARZ 1998d.

⁸ SCHWARZ 1990.

⁹ SCHWARZ 1997a, p. 56 (fouille 1996.56); SÜTTERLIN 2001, p. 82 (fouille 1999.65). La localisation des points de découverte antérieurs est reprise dans SCHWARZ 1990, p. 27-29, fig. 2; SCHWARZ 1992b, p. 204; SCHWARZ 1993, p. 196-197.

¹⁰ CLAREBOETS/SCHAUB/SCHWARZ 1990, p. 201-202.

¹¹ SCHWARZ 1992a, p. 73-74.

¹² SCHWARZ 1994a, p. 54 (fouille 1993.65).

La construction de l'enceinte défensive du *Castrum Rauracense*¹³

* Morphologie et tracé de l'enceinte

Le *castrum* a été construit à l'emplacement idéalement situé pour assurer le contrôle du point de passage sur le Rhin, au bout de la *Castrumstraße*.

Le tracé de l'enceinte a fait l'objet de nombreuses observations qui garantissent la restitution sûre de son parcours au moins sur l'entièreté des front sud et ouest. Vers le nord, l'agencement des constructions intérieures et la découverte d'un segment de mur suppose que la courtine longeait à quelques mètres seulement de distance les berges du Rhin. La surface délimitée adopte plus ou moins la forme d'un trapèze, conditionnée par le tracé des rues (notamment la *Castrumstraße*, non perpendiculaire au Rhin, alors que la rue reliant les portes est et ouest du *castrum* respectent l'orientation du fleuve) sur lesquelles les structures continuent de s'aligner. Les fouilles ont d'ailleurs montré que le mur sud de la fortification s'appuie sur un ancien portique et sur une voie de circulation¹⁴. Au droit des portes sud et est, les courtines présentent un léger coude vers l'extérieur, entraînant l'élargissement des rues longeant les fortifications. Vers l'extérieur, le rempart était doublé d'un large fossé s'étendant jusqu'à une distance de 18 m par rapport au parement des courtines¹⁵.

Le plan des quatre portes cardinales du *castrum* reste théorique. Celle du sud pose notamment un problème en fonction de l'usage de la *Castrumstraße*, et a pu adopter une forme très réduite, alors que l'axe qu'elle dessert paraît essentiel dans la localisation du réduit fortifié, face à la tour de garde sur la rive opposée¹⁶. Les portes étaient encadrées de doubles tours creuses et se prolongeaient vers l'intérieur par deux massifs de construction. On suppose l'existence d'autres tours à intervalles réguliers (entre 19 et 25 m) le long des parements extérieurs des courtines ainsi qu'à leurs angles, à l'exception du tronçon donnant sur le Rhin¹⁷. Seule la tour d'angle au coin sud-est présentait un plan polygonal; l'élévation des autres tours pose problème étant donné que seul leur massif de fondation rectangulaire, parfois très endommagé, a été mis au jour. Il est fortement probable que les parties hautes respectaient un plan polygonal, en tout cas en ce qui concerne les tours d'angles.

* Technique de construction

Les fondations de la fortification reposent sur un massif de blocs de taille de remploi¹⁸, arrachés aux constructions du Haut-Empire, et disposés en rangées sur deux ou de trois assises sur un lit de moellons bruts installé sur l'argile naturelle. La structure de l'élévation comprenait un noyau de

¹³ SWOBODA 1974.

¹⁴ AUPERT 2004b, p. 95-96.

¹⁵ MÜLLER/GROLIMUND 1998, p. 296; GLAUSER/GROLIMUND/MÜLLER 2000, p. 239.

¹⁶ MÜLLER 2000, p. 106-107 (fouille 1999.04).

¹⁷ Pour les fouilles des tours 6 et 7, voir: TOMASEVIC-BUCK 1984a, p. 49 (Heidenmurweg).

¹⁸ Essentiellement du Buntsandstein, du grès et du calcaire.

LES VILLES DE LA GRANDE SEQUANIE AU BAS-EMPIRE

2,80 m¹⁹ à 3,95 m de largeur, constitué de mortier et de moellons, recouvert d'un parement en petit appareil régulier en pierre calcaire. La transition entre les deux parties de la construction était assurée, à la base de l'élévation, par deux ressauts coiffés de rangs de tuiles. L'usage de plusieurs types de mortiers (rose avec inclusions de tuiles, et blanc) avait servi (à tort) à argumenter l'existence de plusieurs phases de construction différentes. La hauteur des courtines est évaluée entre 8 et 10 m.

* Chronologie de l'enceinte

La construction de la fortification est placée sous le règne de Gallien (253-268 après J.-C.). Plusieurs états de la fortification ont pu cependant exister au vu de la variété des mises en œuvre des matériaux observée, et de l'épaisseur réduite de la maçonnerie le long du Heidenmurweg, traces d'une hypothétique réparation du rempart.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

* Sur le plan topographique

Des travaux de nivellement ont été reconnus à plusieurs reprises à l'intérieur du *castrum*; ils précèdent et préparent l'installation des constructions tardives en dur²⁰.

* Réorganisation du réseau viaire

Dans la ville basse, les traces de nivellement enregistrées sur le ballast de certaines rues témoignent de leur disparition dans le système de circulation du Bas-Empire: c'est le cas de la Schilberschatzgasse le long du parement interne de la courtine sud²¹ et de la Baustraße²². A l'intérieur du *castrum*, le croisement de deux axes est-ouest et nord-sud est maintenu dans un premier temps, comme le suggère le développement d'habitat tardif le long de la Dorfstraße²³. En revanche, la porte sud du camp fut condamnée dans une phase de transformation des accès et du réseau viaire du camp, au terme de laquelle seule la voie est-ouest demeura en fonction.

* Rétraction de la superficie urbanisée

Le *castrum* de la Kaiseraugst enferme une surface extrêmement réduite par rapport à la ville du Haut-Empire, soit à peine 3,5 ha.

3.2. Mise en œuvre des matériaux

Des fosses d'extraction d'argile, dont l'utilisation s'étend de la seconde moitié du II^e siècle au IV^e siècle, ont été reconnues à l'est de la ville haute dans la Römerstraße²⁴.

¹⁹ Largeur du mur de courtine côté Rhin: MÜLLER 1989c.

²⁰ Dans la Kastellstraße: MÜLLER 1999, p. 128 et 133 (fouille 1998.04); dans la Schilberschatzgasse (MÜLLER 2000, p. 107, fouille 1999.04).

²¹ MÜLLER 2000, p. 107, fouille 1999.04.

²² MÜLLER 2000, p. 107, fouille 1999.08.

²³ REINHARDT 1974a.

²⁴ MÜLLER 2000, p. 109-113 (fouille 1999.07).

3.3. Architecture publique au Bas-Empire

a. Architecture monumentale héritée du Haut-Empire

En ville haute, les traces d'une occupation tardive ont été relevées dans la zone du temple du forum entre la fin du III^e siècle et la première moitié du IV^e siècle²⁵, malgré la récupération des matériaux de construction en vue de l'édification du *castrum* de la ville basse²⁶. Dans le *castrum* de Kaiseraugst par contre, certains bâtiments comme les thermes, auraient connu une phase de construction plus ancienne²⁷.

b. Renouveau de l'architecture publique

La répartition des constructions à l'intérieur du *castrum* se présente comme suit : le long de la courtine donnant sur le Rhin ont été édifiés un ensemble thermal à l'ouest, ainsi qu'un bâtiment paléochrétien plus à l'est. Des *horrea* ont été reconnus dans le quartier sud-ouest de la fortification. Et contre la porte sud du camp se développa un bâtiment à deux absides, dont la fonction demeure incertaine (*aula palatina* ou *principia*).

Les thermes de Kaiseraugst (fig. 298)²⁸

Les thermes de la ville basse ont été établis sur les berges du Rhin, dans une *insula* située à l'extrémité de la rue principale du quartier (Castrumstraße). Ils se présentent comme un petit complexe de surface modeste au plan aligné, qui a été implanté juste à côté des anciennes infrastructures thermales du Haut-Empire dans la partie nord-est de la même *insula*. Le plan de l'édifice est caractérisé essentiellement par la disposition en enfilade sur l'axe sud-nord des pièces thermales accessibles depuis une salle identifiée comme l'*apodyterium*, ainsi que par le dédoublement de la salle tiède (*tepidarium*) et le report sur le front ouest des salles principales des baignoires placées dans une abside rectangulaire pour le *frigidarium* et le second *tepidarium*, et semi-circulaire dans le *caldarium*. Le regroupement des baignoires en façade occidentale du complexe a conditionné bien entendu l'installation du système d'évacuation de ce côté²⁹.

L'édifice a connu une seconde phase de construction, au cours de laquelle l'installation de chauffage a été réédifiée sur le niveau remblayé du premier système d'hypocauste, ce qui a entraîné la réfection des sols des différentes salles qui, dans le premier état, étaient en partie décorées de mosaïques. Mais l'installation n'a été remise en service que partiellement: on observe en effet la condamnation de l'accès par le sud, du *frigidarium*, désormais accessible par une cour intérieure sur le front est des thermes.

²⁵ SCHWARZ 1991c, p. 196 (phase V).

²⁶ SCHWARZ 1994a, p. 55 (fouille 1993.66) et p. 61 (fouille 1993.90).

²⁷ AUPERT 2004b.

²⁸ TOMASEVIC-BUCK 1983b; VOGEL MÜLLER/DESCHLER-ERB 1996; MÜLLER 1995, p. 71 (fouille 1994.20), p. 72 (fouille 1994.02); MÜLLER 1996, p. 96-106 (fouille 1995.02); MÜLLER 1990b, p. 209; MÜLLER 1995b, p. 215.

²⁹ MÜLLER/GLAUSER 1996, p. 255-256.

LES VILLES DE LA GRANDE SEQUANIE AU BAS-EMPIRE

Le premier état du bâtiment thermal est difficilement restituable, tant du point de vue de son équipement que de son plan: en effet, toutes les parties de la construction n'ont pas fourni de jalons chronologiques suffisamment précis pour les attribuer avec certitude à l'une ou l'autre période³⁰. D'après le matériel recueilli, les thermes de Kaiseraugst auraient fonctionné au moins dès la seconde moitié du III^e siècle et les transformations seraient intervenues sur le corps de bâtiment existant à partir de la fin du III^e siècle ou au début du IV^e siècle³¹.

Les *horrea*

Dans le quartier sud-ouest du *castrum* ont été explorées des structures dont les caractéristiques architecturales permettent d'y reconnaître des *horrea* sur vides sanitaires. La découverte, à proximité, d'une inscription attestant de l'existence d'un *horreum* renforce cette interprétation³².

L'église paléochrétienne le long du Rhin (fig. 299)

Contre le mur nord du *castrum* ont été mises au jour les fondations d'une première église, caractérisée par un bâtiment mononef orienté est-ouest et pourvu à son extrémité orientale d'une abside semi-circulaire. Dans une seconde phase de construction, deux locaux ont été aménagés de part et d'autre de l'abside (*diaconicum* et *prothesis*?) et l'ensemble a été relié à une plus grande pièce de 85 m² située plus au nord. L'espace compris entre l'église et le rempart côté Rhin était occupé par une série de locaux articulés sur ce dernier. Vers l'est, existait un petit complexe de bains chauffé par hypocauste, qui a dû remplir à l'origine la fonction d'étuve en relation avec la grande pièce accolée à l'église, puis dans un second temps, de baptistère. Dès lors, l'affectation de la plus grande salle pourrait être un catéchumène ou une salle de réception de l'évêque.

La chronologie des quatre phases de construction aboutissant à la réunion des deux bâtiments principaux (église et grande pièce de 85 m²) et au développement des structures annexes n'est pas déterminée avec précision: R. Laur Belart considèrerait que la chronologie constantinienne et valentinienne (deuxième et troisième quart du IV^e siècle) fournie par le monnayage découvert dans l'une des deux sacristies correspondait à l'utilisation première de ces constructions, antérieure à la réfection de leur sol, en relation avec la première mention d'un évêque à Augst (Justinien en 346). Pour les fouilleurs (R. Moosbrugger et H.R. Sennhauser), cette découverte ne date pas l'église, mais les occupations directement antérieures; l'édifice cultuel, plus tardif, devrait donc être érigé au plus tôt au début du V^e siècle.

Autres constructions monumentales à vocation publique

Les recherches menées sur le long de la courtine sud du *castrum* ont permis de dégager deux absides, faisant probablement partie d'un seul et même bâtiment public, dont la destination ne peut

³⁰ Il s'agit notamment du *praefurnium* du *caldarium*.

³¹ D'après la chronologie fournie par les fouilles effectuées en 1995 (MÜLLER 1996, p. 96-101, fouille 1995.02).

³² LAUR-BELART 1991b, p. 185, fig. 192.

être précisée actuellement (*principia*?)³³. Enfin, le massif de fondation d'une tour de surveillance d'époque tardive a été mis au jour en amont sur le cours de l'Ergolz, au croisement des axes routiers du flanc occidental de la ville du Haut-Empire³⁴. Son rapport avec les deux systèmes de fortification de Kastelen et du *castrum* de la ville basse n'est pas encore déterminé avec certitude; il est possible qu'elle ait servi de relais entre le *castrum* de Kaiseraugst et le système de défense reconnu dans l'agglomération de Liestal située plus au sud, à l'époque valentinienne.

3.4. Architecture privée au Bas-Empire

Les caractéristiques architecturales de l'habitat à l'intérieur du *castrum* sont peu documentées; seules deux phases de constructions, qui ne sont pas datées avec précision, ont été identifiées.

La première phase, située dans la seconde moitié du IIIe siècle, témoigne de l'utilisation des matériaux durs³⁵. Les constructions de cette période sont dotées d'un certain confort: on y retrouve des restes d'enduits peints mais également de petits locaux chauffés par hypocauste³⁶. Des systèmes d'évacuation maçonnés soigneusement construits datent également de cette phase d'occupation. Les fouilles de la Dorfstraße ont même permis de dégager partiellement une maison en pierre d'époque tardive organisée sur une cour intérieure³⁷.

Plusieurs fonds de cabane dont la couverture reposait sur des poteaux de bois ont été reconnus notamment à proximité de la courtine sud du *castrum*³⁸. Ils appartiennent à une occupation plus tardive, placée dans le courant du IVe siècle ou à une date même plus récente, et témoignent donc d'un retour à l'emploi des matériaux périssables et à une mise en œuvre des matériaux peu élaborée, conjointement aux constructions en pierre³⁹.

3.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

Les seules structures artisanales tardives mises au jour sont deux fours à tuiles et à briques dans le secteur *extra muros* oriental de la ville haute (Liebrüti)⁴⁰. La découverte d'estampilles de la *Legio I Martia* sur les matériaux de construction suggère le caractère militaire de cette installation.

3.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

Les travaux urbanistiques postérieurs aux invasions de la seconde moitié du IIIe siècle sont inaugurés par la construction du retranchement du plateau de Kastelen, parallèlement aux derniers abandons enregistrés dans la partie sud de la ville haute.

³³ MÜLLER 1998, p. 66-67 (fouille 1997.04); MÜLLER 1999, p. 129-132 (fouille 1998.04); MÜLLER/GROLIMUND 1998, p. 295-296.

³⁴ SCHWARZ 1998b.

³⁵ MÜLLER 1994c, p. 200.

³⁶ SWOBODA 1974, p. 79-80.

³⁷ REINHARDT 1974a, p. 114.

³⁸ MÜLLER 1995b, p. 215; MÜLLER 1999, p. 129-132 (fouille 1998.04); SCHATZMANN 2000 (fouille 1990.05); GLAUSER/GROLIMUND/MÜLLER 1999, p. 288.

³⁹ SCHATZMANN 2000.

⁴⁰ MÜLLER 2000, p. 109-113 (fouille 1999.07, Römerweg).

LES VILLES DE LA GRANDE SEQUANIE AU BAS-EMPIRE

Malgré les nombreuses traces de destruction enregistrées dans la ville haute, plusieurs gisements de mobilier tardif découverts à l'extérieur du quartier de Kastelen, dans le forum ou près de la porte est de l'enceinte du Haut-Empire⁴¹, dans les *insulae* 22⁴² et 26⁴³, ainsi qu'en ville basse à Mattenweg⁴⁴, dans la Friedhofstraße⁴⁵, dans la SBB-Umschlagplatz⁴⁶ et dans le secteur Auf der Wacht⁴⁷, confirment le prolongement d'une occupation de ces secteurs dans le courant du IV^e siècle. Le quartier à l'emplacement duquel sera édifié le *Castrum Rauracense* justifie particulièrement ces observations: il semble en effet que la continuité d'occupation observée à cet emplacement suggère qu'il se serait maintenu durant la période intermédiaire contemporaine de l'utilisation du réduit fortifié de Kastelen⁴⁸.

⁴¹ SCHAUB/RÜTTI 1994, p. 109-111.

⁴² TOMASEVIC-BUCK 1985b, p. 249.

⁴³ SCHWARZ 1993, p. 197-198.

⁴⁴ MÜLLER 2000, p. 101 (fouille 1999.01).

⁴⁵ MÜLLER 1991a, p. 250-251.

⁴⁶ TOMASEVIC-BUCK 1985b, p. 265.

⁴⁷ TOMASEVIC-BUCK 1985b, p. 280.

⁴⁸ VOGEL MÜLLER/MÜLLER 1994, p. 151.



AVENCHES *AVENTICUM/CIVITAS HELVETIORUM*¹

1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

Le passage des Alamans dans le dernier tiers du III^e siècle après J.-C. sur le plateau suisse, et à Avenches en particulier, est attesté par deux sources écrites postérieures aux événements: le récit d'Ammien Marcellin (XV, 11, 12) et la chronique de Frédégaire (II, 40)¹. La Notice des Gaules témoigne du transfert de la ville, suite aux réformes de Dioclétien, dans la *Maxima Sequanorum*, où elle conserve son statut de chef-lieu.

2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIÉ DU III^e SIÈCLE

Si les arguments chronologiques marquant la construction des édifices publics et privés du Haut-Empire sont relativement importants et très précis, il faut bien admettre que c'est tout l'inverse pour les événements qui marquent l'urbanisme et l'architecture de la ville durant la période de transition avec le Bas-Empire. C'est la stratigraphie des chantiers domestiques qui prend le relais et illustre l'abandon généralisé du site, qui s'amorce déjà avec une série d'arrêts d'occupation enregistrés un peu partout *intra* et *extra muros* au début du III^e siècle (abandon du canal vers 200 après J.-C. en raison de son ensablement²; abandon du secteur de Derrière la Tour³ et de certaines *insulae* du centre ville⁴, abandon de la zone funéraire de la porte de l'Ouest⁵), mais qui se concrétisera surtout dans la seconde moitié du III^e siècle⁶.

A cette période, la stratigraphie est caractérisée par des couches de démolition où le matériel se raréfie, mais aucune trace bien nette de violent incendie ou de destruction subite, propre au passage des envahisseurs, n'est documentée. L'architecture monumentale subit le même sort que l'habitat: le fonctionnement des thermes de l'*insula* 19 et de l'*insula* 29⁷ cesse à partir du milieu du

¹ La critique de ces passages est reprise dans: AVENCHES 2001, p. 84.

² CASTELLA 1998, p. 14.

³ BÖGLI/MEYLAN 1980, p. 74, jusqu'au milieu du III^e siècle maximum (MOREL 1995a, p. 204).

⁴ TUOR 1981, p. 55 (*insula* 15, début du III^e siècle).

⁵ MARGAIRAZ-DEWARRAT 1989, p. 119.

⁶ BÖGLI 1970-1971, p. 23 (*insula* 16, vers 260); MOREL 1988, p. 55 et 69 (Saint Martin); BLANC 1993a, p. 15 (secteur artisanal Prochimie); BLANC/MOREL 1996, p. 102 (Creux aux Patrons); BLANC/MEYLAN KRAUSE 1997, p. 60-61 (*insula* 20).

⁷ CHEVALLEY/DAL BIANCO/MOREL/BRIDEL 1995, p. 223.

LES VILLES DE LA GRANDE SEQUANIE AU BAS-EMPIRE

III^e siècle⁸, date à laquelle le port est également abandonné⁹. On sait aussi, d'après l'analyse des sédiments contenus dans l'égout collecteur principal de la ville, que le réseau d'évacuation des eaux a fonctionné jusqu'au III^e siècle au plus tard¹⁰.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (fig. 300)

3.1. La formation du *castrum*

a. La construction de l'enceinte défensive (Mur des Sarrazins ?)

L'existence d'une enceinte défensive, motivée par la conservation du statut de la ville, demeure un problème irrésolu. La reconnaissance de son tracé sur le territoire d'Avenches a été assimilée au "Mur des Sarrazins", identifié en Saint-Martin au sud de la ville, non loin des secteurs dont la réoccupation tardive est assurée. Le reste de son tracé repose sur des observations conjecturales anciennes, qui n'ont jamais pu être vérifiées jusqu'ici, notamment la mention d'une fortification proche du théâtre En Selley, et du retour vers le nord du Mur des Sarrazins en direction de la porte de l'Ouest. Les fouilles récemment conduites en Saint-Martin¹¹, si elles ont pu démontrer que le mur reprend le tracé d'une voie romaine périphérique de la ville abandonnée vers le milieu du III^e siècle, n'ont pas permis cependant d'en certifier la chronologie. La faible occupation tardive à proximité du mur, l'existence d'une petite agglomération du Haut Moyen-Age et le développement de l'église Saint-Martin au même endroit constituent autant de possibilités d'interprétation, même si le caractère défensif de l'ouvrage est assuré.

Le problème se complique d'autant plus que qu'une fortification de l'Antiquité tardive a été mise au jour sur le Bois de Châtel au sortir de la ville¹². Malgré la faible emprise de la fortification occupant l'angle nord-est de la colline, et qui est estimée à 2,2 ha, l'importance des maçonneries (courtines larges de 2,20 m) et la présence de tours massives contrastent avec la rareté des découvertes matérielles du IV^e siècle *intra muros*. Le rapport à l'occupation tardive d'Avenches a fait l'objet de plusieurs interprétations (transfert d'agglomération, fortification refuge) dont aucune n'a pu être suffisamment argumentée sur le plan archéologique.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

* Sur le plan topographique

Les données topographiques recueillies se concentrent naturellement sur le secteur du théâtre. Les nouvelles constructions domestiques des *insulae* périphériques reprennent dans un premier temps la disposition des habitats du Haut-Empire. Cette première phase d'aménagement tardif est

⁸ MOREL 1993a.

⁹ BLANC/HOCHULI-GYSEL/MEYLAN KRAUSE/MEYSTRE 1995, p. 13.

¹⁰ MOREL 1994b, p. 136.

¹¹ MOREL 1988.

¹² KAENEL/VON KAENEL 1983, DAL BIANCO 1998.

entièrement détruite par un incendie, au terme duquel le site, nivelé par une importante couche de démolition, est réinvesti par de nouvelles constructions.

* Réorganisation du réseau viaire

On ne dispose d'aucune vue d'ensemble des transformations du réseau viaire au Bas-Empire. Seules les chaussées voisines de l'occupation tardive d'En Selley continuent d'être utilisées, comme en témoignent le maintien et le rehaussement des niveaux de circulation du Haut-Empire, puis leur adaptation à l'orientation des nouvelles constructions édifiées au début du IV^e siècle. Pour les autres, les derniers niveaux d'occupation enregistrés ne dépassent pas la seconde moitié du III^e siècle.

* Rétraction de la superficie urbanisée

Aucune proposition ne peut être avancée dans la mesure où l'on ne dispose que d'informations très ponctuelles et très réduites sur le quartier d'En Selley. L'occupation, dont on ne peut évaluer la densité, couvre deux *insulae* de l'ancien quadrillage urbain¹³.

3.2. Mise en œuvre des matériaux

Les matériaux mis en œuvre dans les constructions du Bas-Empire sont en général issus de la récupération des bâtiments du Haut-Empire (tuiles, pierres, dalles de revêtement, etc...), après démantèlement des structures.

3.3. Architecture publique au Bas-Empire

a. Architecture monumentale héritée du Haut-Empire

L'architecture monumentale du Haut-Empire ne fait l'objet d'aucune reconstruction. Seul le théâtre bénéficie d'un aménagement défensif (et peut-être militaire) sans rapport avec sa fonction première: l'édifice est en effet ceinturé d'un grand fossé doublé d'un plus petit, dont la durée de fonctionnement est assez brève (dernier quart du III^e siècle)¹⁴. L'édifice lui-même est partiellement remanié, mais la portée des transformations qui l'affectent ne peut être définie actuellement.

b. Renouveau de l'architecture publique

En l'état de la recherche, aucun bâtiment public construit durant le Bas-Empire à Avenches n'est attesté.

3.4. Architecture privée au Bas-Empire

L'architecture privée du Bas-Empire n'est conservée en grande partie qu'au travers des structures artisanales qu'elles abritent. Elle est caractérisée à la fois par la construction de nouveaux bâtiments dont le plan n'est que partiellement connu, mais également par le réinvestissement des édifices

¹³ CHEVALLEY 1996: l'auteur signale également la découverte de foyers postérieurs à la démolition du portique de rue de l'*insula* 14, mais non datés.

¹⁴ BLANC 2004a, p. 131.

LES VILLES DE LA GRANDE SEQUANIE AU BAS-EMPIRE

publics du Haut-Empire, abandonnés et démantelés, comme en témoigne le théâtre En Selley, ceinturé désormais d'un fossé.

Les techniques de construction employées paraissent plus sommaires et plus grossières que durant le Haut-Empire. Ainsi, les murs des structures artisanales relevées dans le secteur En Selley sont montés à l'aide de matériaux de remploi (en *tegulae*) ou de pierres informes liées ou luttées simplement à l'argile¹⁵. L'architecture en bois ou en matériaux légers fait sa réapparition, mais la qualité des vestiges conservés est insuffisante pour en déterminer les caractéristiques.

3.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

* Les ateliers de potiers

Seul le site de Saint-Martin qui abritait des ateliers de potiers durant le Haut-Empire bénéficiera d'une reprise des mêmes activités au IV^e siècle¹⁶, comme l'indique la découverte *in situ* de rebuts et de rejets de fabrication.

* Métallurgie

La métallurgie est représentée au Bas-Empire par un atelier de traitement du plomb localisé près du théâtre En Selley¹⁷. Seuls les foyers montés à l'aide de matériaux de récupération (terre cuite) et abrités par des constructions légères (appentis) ont été mis au jour.

* Autres activités artisanales

C'est dans le même secteur En Selley que va se développer parallèlement à l'artisanat du plomb une activité de séchage/fumage, dont témoigne un dispositif de chauffage¹⁸.

3.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

Les seuls secteurs de la ville qui aient livré des témoins matériels d'une occupation du site au IV^e siècle se concentrent près du théâtre En Selley (*insulae* 50 et 56) et à l'emplacement du temple de Derrière la Tour, où une fréquentation des lieux est au moins assurée durant le IV^e siècle¹⁹. Ils témoignent d'un déplacement et d'une concentration des activités dans les quartiers périphériques nord-est du quadrillage du Haut-Empire. Les *insulae* proches du théâtre font l'objet d'une réoccupation dès le milieu du III^e siècle, qui, brièvement interrompue, reprendra à partir du début du IV^e siècle. Pas moins de trois phases d'occupation caractérisées par des activités artisanales se succèdent jusque vers le milieu du IV^e siècle, qui marque définitivement l'abandon de la ville antique²⁰.

¹⁵ BLANC 1999a, p. 34-35.

¹⁶ CASTELLA 1995, p. 117 sv.

¹⁷ DUVAUCHELLE 1999.

¹⁸ Dans l'*insula* 56, voir BLANC 2004a, p. 130.

¹⁹ MOREL 1996a ; FREY-KUPPER 1999.

²⁰ BLANC/MEYLAN KRAUSE/HOCHULI-GYSEL/DUVAUCHELLE/OGAY 1999, p. 29.

Pour le reste, il est difficile de mesurer l'abandon des autres quartiers. L'absence de matériel tardif sur le site, l'arrêt du fonctionnement des bâtiments publics autour du complexe monumental du forum, et la récupération méthodique des matériaux de construction suggèrent au mieux une occupation très ponctuelle et très réduite des anciennes infrastructures.



BESANÇON *CIVITAS VESONTIENSIIUM*

1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

La *Notitia Galliarum* témoigne du transfert de Besançon à la *Maxima Sequanorum*, dont elle devient capitale provinciale¹. Aucun texte ne parle des événements qui marquèrent la ville durant le Bas-Empire: seule une lettre de l'empereur Julien (331-363) exalte le paysage naturel du site mais décrit désormais Besançon, en 361, comme "une petite villè repliée sur elle-même"².

2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIÉ DU III^e SIÈCLE

Le troisième siècle est l'une des périodes où l'activité urbanistique est la moins documentée. L'impact des invasions de la seconde moitié du III^e siècle n'est pas mesurable sur le site: aucun incendie de grande envergure n'a été enregistré en ville³. L'arrêt majeur de l'occupation de Besançon à la fin du II^e siècle est cependant consacré durant cette période, qui marque la disparition de tout mobilier romain sur les fouilles du parking de la mairie par exemple. Il faut cependant souligner que l'on ne dispose d'aucune vue d'ensemble de ces transformations et que l'utilisation de certaines constructions monumentales (Hôtel de la Région, thermes?) est même assurée jusqu'au début du IV^e siècle⁴.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN

3.1. La formation du *castrum*

a. La construction de l'enceinte défensive

L'existence d'une enceinte tardive à Besançon est assurée grâce à la description que fait l'empereur Julien de la ville en 361. Cependant, sa localisation reste totalement hypothétique, d'autant que les murailles médiévales ne reposent pas sur des structures plus anciennes, au moins pour celles réunissant les quartiers des rives gauche et droite de part et d'autre du pont romain⁵.

¹ LERAT 1990, p. 23-24; *Notitia Galliarum*, IX.

² Julien, *Lettres*, 38.

³ LERAT 1990, p. 24-25. Mais quelques traces ponctuelles ont été enregistrées: ainsi, place du Huit Septembre (MOREL 1976, p. 414).

⁴ GALLIA 1991, p. 8.

⁵ CHOUQUER 1994, p. 387, fig. 16.

LES VILLES DE LA GRANDE SEQUANIE AU BAS-EMPIRE

L'assimilation du rempart à la formation du quartier cathédral, au pied de la Citadelle, à l'extrémité est de la ville⁶, repose sur les résultats de fouilles très anciennes, qui n'ont jamais été contrôlés: rue de Cingle, découverte de massifs de maçonnerie utilisant des blocs de remploi ; tronçon de maçonnerie de 3 m de large repéré sous le clocher de la cathédrale. La localisation du front est repose sur l'hypothèse de la réutilisation, en tant que porte monumentale, de la Porte Noire à l'enceinte du Bas-Empire⁷.

Récemment, un seul tronçon de maçonnerie postérieur à la fin du II^e siècle sur le chantier de l'Hôtel de la Région a été interprété comme les vestiges du castrum, mais cela reste une hypothèse⁸. Le mur, réalisé en petit appareil régulier, large de 4 m, était renforcé aux angles et aux endroits où il franchissait la conduite de l'aqueduc au moyen d'arcs de décharge clavés et de sections érigées en grand appareil. Un autre élément de rempart non daté (toujours hypothétique) a été reconnu en bordure du Doubs, rue Goudimel⁹.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

On ne sait rien de l'évolution tardive du réseau viaire. L'existence d'une occupation du Bas-Empire dans le faubourg de Pont, rive droite et à l'extrémité de la plaine de la boucle, au pied de la Citadelle, suggère que l'axe principal de la ville nord-ouest/sud-est fonctionne toujours. Pour les autres chaussées, leur reprise à l'époque médiévale constitue l'unique argument en faveur de leur pérennité d'utilisation et/ou de leur remise en service¹⁰.

3.2. Mise en œuvre des matériaux

Le choix et la provenance des matériaux utilisés dans les constructions tardives est rarement documenté. Des matériaux de remploi sont signalés dans la construction du rempart du Bas-Empire.

3.3. Architecture publique au Bas-Empire

a. Architecture monumentale héritée du Haut-Empire

Peu de témoignages assurant le fonctionnement ou la transformation des monuments du Haut-Empire nous sont parvenus¹¹. La découverte de couches renfermant du matériel du IV^e siècle sur les vestiges de l'amphithéâtre suggère que ce dernier était déjà ruiné. De même, dès la fin du II^e siècle, le théâtre est supplanté par une nouvelle construction publique¹².

⁶ GUILHOT/GOY 1989, p. 26 et pl. 5; hypothèse reprise dans CHOUQUER 1994, p. 373.

⁷ FREZOULS 1988, p. 128-129 ; voir également : DARTEVELLE et al. 1991, p. 176, fig. 30 et GUILHOT/GOY 1990.

⁸ GALLIA 1991, p. 7. D'autres propositions d'interprétation ont été formulées, comme celle d'un édifice thermal ou d'un temple, en raison du caractère monumental des structures.

⁹ JOUNIN 1994.

¹⁰ MOREL 1972, p. 426 (place Granvelle).

¹¹ GUILHOT/GOY 1990, p. 25-26: les auteurs s'appuient sur l'absence de commentaires dans la lettre de l'empereur Julien pour justifier l'idée d'un abandon total de la parure monumentale de la ville (Julien, *Lettres*, 38).

¹² GALLIA 1991, p. 7-8.

b. Renouveau de l'architecture publique

Le renouvellement de l'architecture monumentale est attesté en premier lieu par une construction thermale datée sans plus de précision du Bas-Empire, qui a été mise au jour rue Proudhon: les dimensions du bassin (15 m²) en suggèrent la destination publique¹³. La durée de fonctionnement des thermes et sa chronologie sont inconnues. Par ailleurs, les structures antiques découvertes place du Huit-Septembre, évoquées lors de la localisation du théâtre du Haut-Empire, pourraient faire partie d'une construction absidiale (plus en rapport avec ses dimensions réduites) interprétée comme une basilique cimétériale du IV^e siècle¹⁴.

Rue Thiémanté sur la rive droite du Doubs, dans le secteur de l'amphithéâtre, a été signalé un bâtiment tardif à fonction indéterminée, comprenant deux phases de construction datées du Bas-Empire, sans plus de précision¹⁵.

3.4. Architecture privée au Bas-Empire

L'architecture privée du Bas-Empire n'est pas documentée.

3.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

Aucune activité artisanale n'est assurée dans la ville du Bas-Empire.

3.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

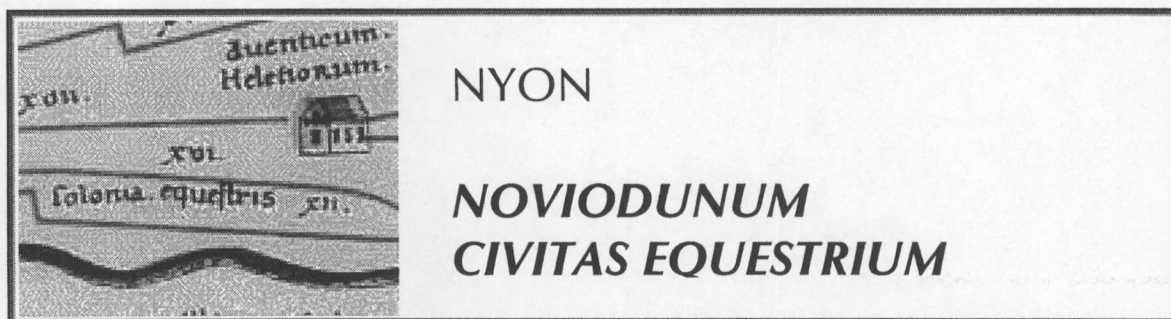
Aucune chronologie ne peut être proposée pour l'occupation tardive de Besançon. L'enceinte n'est pas datée, mais il est certain qu'elle existe au moins au milieu du IV^e siècle.

Hormis l'apparition de nouvelles constructions monumentales publiques, sans doute favorisée par la promotion de la ville au rang de capitale provinciale, l'occupation domestique du site n'est attestée que par du mobilier et une fosse sur le chantier de l'Hôtel de la Région. La survivance de deux quartiers de la ville antique est assurée: celui du Chapitre, ainsi que celui de la rive droite du Doubs.

¹³ GALLIA 1991, p. 10. Voir aussi : DARTEVELLE et al. 1991, p. 168-176 : piscine non chauffée datée du Bas-Empire faisant peut-être partie d'un édifice thermal public.

¹⁴ GUILHOT/GOY 1990, p. 26.

¹⁵ JOUNIN 1993.



Peu de témoignages nous sont parvenus sur le destin de la ville à partir de la fin du III^e siècle. La *Notitia Galliarum* la range dans la province de la *Maxima Sequanorum*. Elle conserve le titre de cité, ce qui permet de supposer qu'en toute logique, la ville de Nyon continue d'être habitée¹. Le démantèlement systématique des constructions monumentales, au profit de Genève notamment, est l'un des traits les plus caractéristiques de la ville tardive. Devenue en effet une immense carrière, elle est abandonnée, comme l'attestent les niveaux les plus tardifs enregistrés sur les deux sites majeurs de Bel-Air et du forum, dont la chronologie n'excède pas la seconde moitié du III^e siècle. Les seuls témoignages d'une réoccupation du site au IV^e siècle se limitent actuellement à un lot de monnaies hors contexte et à une sépulture établie sur les niveaux coiffant une occupation domestique du Haut-Empire. Aucune enceinte n'est attestée.

¹ NYON 1998, p. 58-62 ; sur la mention de *Noviodunus* dans la *Notitia Galliarum*, nous renvoyons à BEAUJRAD/PREVOT 2004, p. 23 et 30.



LANGRES

CIVITAS LINGONUM

1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

Les réformes de Dioclétien placent Langres dans la Lyonnaise première, après que la ville a été successivement transférée pendant le Haut-Empire à la Germanie Supérieure puis à la Lyonnaise¹. Langres conserve son titre de chef-lieu durant toute l'Antiquité tardive, et sa situation topographique originale, facile à défendre, a renforcé sa position stratégique durant cette période de troubles. La *Notitia Dignitatum* signale en effet que la ville devient le siège du préfet des Sarmates².

2. CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIE DU III^e SIÈCLE

On ne sait rien de cette période de transition à Langres, si ce n'est l'abandon du quartier de la place des Etats-Unis, tant des constructions privées que publiques. Les transformations des secteurs plus élevés du promontoire, à l'emplacement de la future enceinte, ne sont pas documentées.

3. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (fig. 301)

3.1. La formation du *castrum*

a. La construction de l'enceinte défensive

* Morphologie et tracé de l'enceinte

L'existence d'une enceinte durant le Bas-Empire à Langres est confirmée par les sources littéraires de l'Antiquité tardive³. Son tracé n'est que très partiellement connu, puisque seul celui de son flanc sud a pu être établi. Le développement d'une nécropole au pied de la courtine méridionale du rempart en assure également la localisation⁴. L'enceinte englobe ainsi uniquement le promontoire de la cité, dont la topographie naturelle était tout à fait propice à la fortification des installations existantes du chef-lieu. Les restitutions proposées pour les autres côtés de la muraille sont basées

¹ BEDON 2001, p. 183-184 ; WIGHTMAN 1977b.

² *Notitia Dignitatum*, Occ., XLII, 69.

³ Théophane, *chronique*, année 288 ; Eutrope, *Bréviaire*, IX, 23.

⁴ FREZOULS 1982a, p. 395, fig. 10. Une autre nécropole, étendue sur le front est du promontoire, constitue également un indice important dans la localisation de la muraille, qui, comme on s'y attendait, ne débord pas du plateau sommital de la ville.

LES VILLES DE LA LYONNAISE PREMIERE AU BAS-EMPIRE

sur l'hypothèse que le tracé de l'enceinte médiévale⁵ a repris celui de l'époque antique. Cependant, si la réutilisation de constructions antiques est assurée durant le Haut Moyen Age⁶, la superposition exacte des deux enceintes ne se vérifie pas archéologiquement.

Le tracé restitué de la fortification présente d'importantes irrégularités. La toponymie suggère sur le flanc ouest du rempart un accès ayant survécu sous le nom de « porte romaine »⁷, qui aurait maintenu une liaison directe entre la ville et la chaussée menant à Reims. La courtine sud aurait été pourvue par ailleurs de deux autres accès dont les portes « au Pain » et « Moab » conserveraient le souvenir⁸. Les fronts nord et est présentent de brusques changements de direction dont la restitution n'est argumentée que par l'intégration supposée des arcs honorifiques dans la muraille du Bas-Empire.

* Technique de construction

L'enceinte n'a pas fait l'objet d'une description technique précise, mais plusieurs remarques peuvent néanmoins être relevées, comme l'épaisseur relativement importante de la courtine (3,55 m). On sait que ses fondations ont été édifiées à l'aide de blocs de remploi, à caractère funéraire ou public, provenant des constructions monumentales du Haut-Empire.

* Chronologie de l'enceinte

L'argument datant principal de l'enceinte repose bien entendu sur les événements rapportés par Théophane, qui confirment son existence en 288 après J.-C.. Hormis cette référence, aucun élément matériel ne fournit d'indication sur sa chronologie.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

* Sur le plan topographique

Les modifications éventuelles de la topographie du site au Bas-Empire ne sont pas documentées.

* Réorganisation du réseau viaire

On ne sait rien des changements qui ont affecté la réorganisation de la voirie à l'intérieur du *castrum*. Les chaussées principales ont été certainement conservées, comme le suppose la survivance des arcs honorifiques, mais aucune précision ne peut être apportée sur les changements effectués sur l'organisation insulaire héritée du Haut-Empire à l'intérieur même du *castrum*.

* Rétraction de la superficie urbanisée

La surface enclose a été évaluée entre 20 et 21 ha si l'on admet le tracé de l'enceinte déterminé provisoirement. On ne peut mesurer à l'heure actuelle la densité d'occupation du site de Langres,

⁵ Voir CLAUDON 1955, pl. h-t ; FREZOULS 1982a, p. 388, fig. 7 et fig. 8 ; FREZOULS 1982b pour la restitution du tracé de l'enceinte. Le front sud de la fortification est encore représenté sur un plan du XVe siècle (CLAUDON 1955, p. 149).

⁶ THEVENARD 1992.

⁷ THEVENARD 1996, p. 79, fig. 31.

⁸ *Idem*, p. 387, fig. 7. Ces passages prolongeraient le tracé de deux *cardines* secondaires du quadrillage du Haut-Empire, alors que dans le même temps, la chaussée routière Lyon-Trèves ne communiquerait avec la fortification par aucun accès direct, comme au Haut-Empire.

que ce soit à l'intérieur du *castrum* que le long des voies routières. Le développement de secteurs funéraires en bordure immédiate de la fortification plaide en faveur d'un abandon généralisé des structures *extra muros*, comme le montre le secteur de constructions privées de la place des Etats-Unis⁹ ou de la rue du 8 mai 1945¹⁰.

3.2. Mise en œuvre des matériaux

On ne dispose d'aucun témoignage sur l'exploitation et la mise en œuvre des matériaux locaux dans la ville du Bas-Empire.

3.3. Architecture publique au Bas-Empire

Aucune construction publique tardive n'a été repérée dans la ville du Bas-Empire. Cependant, on a la certitude qu'une partie de la parure monumentale du Haut-Empire continue de fonctionner au I^{er} siècle; c'est le cas des thermes situés sous l'église Saint-Didier, qui ne seront abandonnés que vers le milieu du I^{er} siècle¹¹, et du sanctuaire dans la zone industrielle des "Franchises".

3.4. Architecture privée au Bas-Empire

L'architecture privée n'est pas documentée.

3.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

Aucun site de production ou de vente tardif n'a été repéré dans la ville du Bas-Empire.

3.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

Les difficultés d'établir une chronologie des transformations urbanistiques de la ville durant le Bas-Empire sont liées à l'absence de datation précise pour la construction de l'enceinte. Dans le domaine architectural, le Bas-Empire est davantage documenté par les phases d'abandon communes à l'ensemble des chantiers *extra muros*. *Intra muros*, les fouilles du cloître Saint-Mammès jouxtant la cathédrale ont abouti aux mêmes observations, selon lesquelles la continuité d'occupation du site est assurée uniquement entre les I^{er} et III^e siècles. La survie, durant le siècle suivant, d'une partie des gisements du Haut-Empire est assurée durant tout le I^{er} siècle, mais les modalités de ces occupations tardives ne peuvent être définies actuellement: sous le Marché couvert, Place du Centenaire¹²; dans le secteur est, dans le quartier de l'Hôpital¹³; sous l'église Saint-Didier¹⁴, et enfin, dans la zone périurbaine industrielle des Franchises abritant un ensemble religieux gallo-romain¹⁵.

⁹ FREZOULS 1983a, p. 392.

¹⁰ THEVENARD 1997 ; THEVENARD 1996, p. 240, fig. 212.

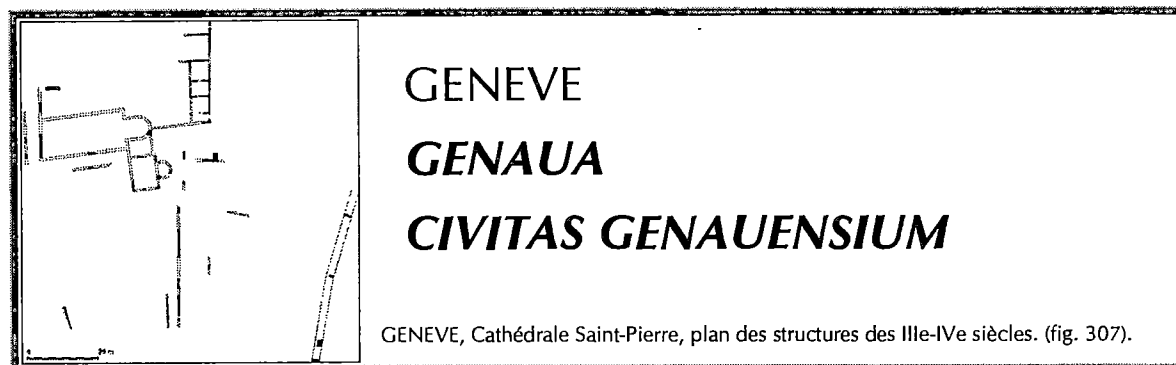
¹¹ THEVENARD 1995.

¹² THEVENARD 1989.

¹³ *Ibidem*.

¹⁴ THEVENARD 1995.

¹⁵ JOLY 2000.



1. STATUT DE LA VILLE AU BAS-EMPIRE

On estime que les réformes de Dioclétien élèvent désormais Genève, jusque-là simple mais important *vicus*, au statut de *civitas*¹. La ville, qui fait partie de la cité des Allobroges intégrée à la Gaule Narbonnaise sous la juridiction de la colonie de Vienne, n'est pourtant distante que d'une vingtaine de kilomètres de Nyon. Lors de la réorganisation des provinces gauloises, Genève est placée à la tête d'une cité, la *civitas Genavensium*, dépendante du district de Vienne², et dont les limites coïncident avec le passage du Rhône³.

2. HÉRITAGE URBANISTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DU HAUT-EMPIRE (fig. 302 et 303)⁴

2.1. Cadres géomorphologique et topographique

La ville de Genève a été établie au point de concentration du réseau hydrographique principal de la région lémanique en bordure du plateau suisse, à la fois sur les rives du lac Léman, mais aussi au point de confluence du Rhône avec son premier affluent secondaire, l'Arve⁵. Les recherches menées sur la zone portuaire et le groupe épiscopal en rive gauche, le secteur de Saint-Gervais en rive droite, permettent de restituer en partie la topographie et le réseau hydrographique tels qu'ils se présentaient avant le développement de la ville antique.

Le relief de la ville est marqué par une large plaine alluviale et marécageuse sur sa face occidentale, générée par le passage de l'Arve, qui se jette en de multiples bras secondaires dans le Rhône. Le relief est formé vers le sud par le plateau des Tranchées dominant le lac. Constitué de sables⁶ et de graviers morainiques⁷, ce plateau se prolonge vers le nord, au delà d'une légère dépression (le col du Bourg-de-Four), par un promontoire aux flancs escarpés juste à l'aplomb des

¹ NYON 1989, p. 20; BONNET 1993, p. 17.

² DEONNA 1942, p. 75.

³ MAIER 1976, p. 5; BONNET 1996, p. 34.

⁴ HALDIMANN/ROSSI 1994.

⁵ BONNET 1993, p. 12-13.

⁶ BLONDEL 1926b, p. 78.

⁷ HALDIMANN/RAMJOUE/SIMON 1991, p. 194. Sur les formations géologiques de la région, voir: BLONDEL 1927d.

LES VILLES DE LA PROVINCE DE VIENNE AU BAS-EMPIRE

berges du Léman: la colline Saint-Pierre⁸, culminant à 400 m d'altitude, soit environ 30 m au-dessus des rues marquant l'emplacement de l'ancienne grève naturelle. Au-delà de ce secteur, le paysage est marqué par le passage d'une série de ruisseaux alimentant ou non l'Arve, tels que le Jargonant, la Seime et le Foron⁹.

La topographie naturelle de la colline Saint-Pierre a été entièrement gommée par les transformations successives de son relief par les terrasses aménagées sur ses flancs. A l'origine, comme le suggère la profondeur des occupations antiques et du sol géologique sous-jacent¹⁰, qui varie suivant les endroits entre 0,40 m (sous la Grand'Rue) et 8 m (sous la rue de l'Evêché), les pentes de la colline présentaient un aspect extrêmement raide et contraignant pour le développement de l'urbanisation. Les recherches ont permis de restituer deux accidents importants dans ces dénivellations: celles menées à la cathédrale Saint-Pierre confirment vers le nord, le creusement d'un vallon à l'emplacement de la rue du Perron¹¹; celles effectuées sur la promenade Saint-Antoine ont mis en évidence l'existence d'un profond ravin, qui a été peut-être façonné par le parcours d'un ruisseau en direction de l'Arve¹².

Le recul de la limite de rive du lac¹³ et la modification de l'emplacement des berges du Rhône¹⁴ ont pu être mis en évidence grâce à la localisation des grèves naturelles¹⁵ et des structures portuaires les plus anciennes. Toute cette zone fut à l'origine recreusée par le vallon d'un ruisseau qui l'alimentait¹⁶, formant ainsi une baie. Durant la période laténienne finale, l'exhaussement du niveau des eaux du lac de 0,50 m a laissé d'importantes couches de fumier lacustre alternant avec des bancs de gravier et de sable. Le phénomène se poursuivra au début de la période romaine (0,40 m) avant de se stabiliser à partir du Moyen Âge¹⁷. Au Bas-Empire, l'ensellement des berges du lac a favorisé le redéveloppement des installations portuaires de la ville¹⁸.

En rapport avec l'évolution de l'Arve, on peut signaler la mention ancienne dans la région de Plainpalais (près du Bourg-de-Four), de l'existence d'un pont¹⁹ menant à Carouge. L. Blondel souligne les variations très importantes et successives de son lit et la formation associée de marécages. Le cours romain de l'Arve passait beaucoup plus à l'est de son tracé actuel, de la place des Augustins jusqu'à la place Neuve à peu près²⁰, et présentait déjà un décalage certain par

⁸ Le point actuellement le plus haut est la Taconnerie (402 m d'altitude).

⁹ BLONDEL 1928a, p. 37, fig. 2.

¹⁰ Nous renvoyons le lecteur au schéma dressé par L. Blondel entre la cour Saint-Pierre et la rue de la Madeleine, qui restitue le profil de la pente abrupte de la colline en direction du lac (BLONDEL 1953, p. 69 et 71, fig. 21). Le même phénomène a été observé à la Tour de Boël (-6 m) (BLONDEL 1948, p. 19).

¹¹ BLONDEL 1950, p. 26; BONNET 1992, p. 5.

¹² SAUTER/GALLAY 1963; BONNET 1994, p. 35.

¹³ BLONDEL 1936c, p. 42; BONNET 1992, p. 9-11.

¹⁴ BLONDEL 1932b, p. 53; BLONDEL 1933a, p. 29; BLONDEL 1938b, p. 118-119; BONNET/BUJART/HALDIMANN/PRIVATI/ZOLLER 1992, p. 215.

¹⁵ BONNET 1994, p. 39.

¹⁶ BONNET 1989, p. 3 (et fig. 3).

¹⁷ BONNET 1988, p. 43.

¹⁸ BONNET 1989, p. 8.

¹⁹ BLONDEL 1931b, p. 62-63; BONNET 1998, p. 22.

²⁰ Sur l'évolution du cours de l'Arve depuis l'époque protohistorique jusqu'au XXe siècle, voir en particulier: BLONDEL 1931b, p. 64-65, fig. 2.

rapport à la situation de la période protohistorique. Les recherches menées dans la plaine du Plainpalais suggèrent la division du cours du torrent en plusieurs bras²¹. Des aménagements de berges y ont été également reconnus²².

2.2. L'occupation préromaine

Genève existe déjà à la conquête romaine sous la forme d'un *oppidum*, *Genua*²³, mentionné par César dans la Guerre des Gaules²⁴. Et de fait, la densité d'occupation du site genevois durant l'époque laténienne est non seulement impressionnante mais prolonge aussi l'occupation du site dès l'âge du Bronze²⁵. La région immédiate unissant les deux rives du lac avec le Rhône et l'Arve, apparaît comme le centre d'une occupation à caractère proto-urbain déjà bien organisée, puisqu'elle dispose d'un port, d'un sanctuaire et qu'elle est desservie par un réseau routier protohistorique bien développé assurant le franchissement du lac à sa jonction avec le Rhône, mais aussi de l'Arve, non loin de Carouge²⁶.

Vestiges immobiliers en rive gauche du Rhône²⁷

L'*oppidum* fortifié fut évidemment la première structure recherchée dans les fouilles anciennes²⁸: sa localisation a été associée par L. Blondel à la découverte de fossés dans la partie sud-ouest du Bourg-de-Four²⁹, dont le mobilier, situé dans La Tène finale, a disparu en grande partie aujourd'hui³⁰. Le tracé des structures respecterait la topographie naturelle de l'appendice du plateau, la colline Saint-Pierre, selon un plan plus ou moins rectangulaire d'environ 160 m sur presque 400 m (environ 6 ha). L'*oppidum* occuperait donc une position intermédiaire sur le réseau routier de la région, qui, par le pont de Carouge, franchissait le Rhône à hauteur du quartier Saint-Gervais³¹.

A l'intérieur et à l'extérieur du périmètre de la fortification ont été reconnues à plusieurs reprises (Hôtel de Ville, rue du Vieux-Collège) les traces d'une occupation domestique permanente matérialisée par une stratification de sable rouge et de cailloux surmontant directement le sol sableux et graveleux naturel³². La nature très variable des aménagements préromains suggère

²¹ BLONDEL 1933a, p. 33.

²² Dans la région de Plainpalais mais aussi à la place d'Armes de Carouge. Voir: BLONDEL 1933a, p. 28.

²³ DEONNA 1941.

²⁴ CÉSAR, B.G., I, 1-29.

²⁵ HONEGGER/SIMON 1991 ; DEONNA 1942, p. 67-68.

²⁶ BONNET 1989, p. 2.

²⁷ BURNAND/HALDIMANN/PEILLEX/ZOLLER 1996, p. 247; HALDIMANN/ZOLLER 1999, p. 287-288; HALDIMANN/PEILLEX/ZOLLER 2000, p. 238.

²⁸ BLONDEL 1922; BLONDEL 1936b.

²⁹ BROISE 1974, pl. XXXV; BLONDEL 1934a, p. 43-45; SAUTER 1968, p. 96. Mais aussi peut-être du côté de la cour Saint-Pierre (BLONDEL 1953, p. 72) et près de la prison Saint-Antoine (BONNET 1988, p. 49-50).

³⁰ BROISE 1974, pl. XX.

³¹ GENEVE 1991, p. 170; sur le pont du Rhône: BROISE 1974, pl. XXXIV; BONNET 1988, p. 50.

³² BLONDEL 1926a, p. 102; BLONDEL 1935, p. 47-48 (fouilles sous l'ancien arsenal); BLONDEL 1940b, p. 32-33 (Taconnerie), p. 33 (rue du Soleil Levant); BLONDEL 1947, p. 17-19 (dans la Grand'Rue); BLONDEL 1950, p. 25 (rue Jean-Calvin); BLONDEL 1960, p. 45-46 (rue des Granges); SAUTER 1968, p. 79-82 (rue du Puits-Saint-Pierre, couche 2); SAUTER 1970, p. 8-12 (Taconnerie/Auditoire); BONNET 1990, p. 11 (rue de l'Hôtel de Ville); BONNET 1994, p. 35 (place de la Taconnerie); BONNET 1992, p. 5-6 (Cathédrale Saint-Pierre, où des céramiques de La Tène D2 ont été recueillies); BLONDEL 1946b, p. 16-17 (rue du Puits-Saint-Pierre, où une couche formée de cendres, cette fois, contenait des

LES VILLES DE LA PROVINCE DE VIENNE AU BAS-EMPIRE

l'existence de plusieurs états d'occupation³³. Ceux que L. Blondel situe dans le courant du I^{er} siècle avant J.-C., se signalent près de la Tour de Boël et à l'extérieur de l'*oppidum* par des constructions en clayonnage, un mur monté à sec et un foyer installé dans une cavité³⁴. Rue Jean-Calvin et rue du Vieux-Collège, sur les fronts nord interne et est externe de l'*oppidum*, les habitats préromains correspondent à des fonds de cabane circulaires alignés et creusés dans le sol naturel³⁵. Le même type de construction a été relevé dans les fouilles de la rue de l'Hôtel de Ville³⁶, et sur le site de l'observatoire, elles adoptaient un plan rectangulaire³⁷. Enfin, près de la Taconnerie, en bordure interne de l'*oppidum*, c'est tout un quartier d'habitat avec son réseau de rues qui a été dégagé: plusieurs plans complets de constructions sur poteaux et poutres datées de La Tène III ont ainsi été dressés³⁸. Les fouilles récentes du quartier cathédral ont permis de restituer une première ébauche de l'organisation proto urbaine du site, où les habitats de plan rectangulaire allongé s'alignent par leur long côté sur une voirie utilisée, moyennant des rechargements, probablement depuis le II^e siècle avant J.-C.³⁹. L'exercice d'activités artisanales en rapport direct avec l'habitat n'a été envisagé que sur le site de la rue du Vieux-Collège, sous l'observatoire, rue Toutes-Armes⁴⁰. Signalons également la découverte d'un large fossé de drainage de la colline, localisé rues du Marché et de la Rôtisserie, et débouchant sur le lac⁴¹.

Hormis ces vestiges, a été mis au jour sur le bord ouest du Plateau des Tranchées un autre creusement assimilé aussi à un fossé de La Tène finale. Son interprétation en tant que temenos délimitant l'emplacement d'un sanctuaire celtique en bordure de l'*oppidum*, demeure totalement hypothétique⁴². Il est fort possible que cette structure fasse partie d'un système avec palissade en matériaux périssables accentuant le caractère défensif de cette partie du site⁴³.

Un troisième aménagement a été mis en évidence sur les berges: il s'agit d'un port totalement édifié en bois en contrebas de l'*oppidum*, à hauteur de la rue de Rive et de la rue de la Croix d'Or actuelles⁴⁴. La stabilisation des berges par des pieux était complétée par la construction d'un ponton s'avancant dans le lac et de systèmes d'accostage. La remontée du niveau des eaux a imposé le réaménagement total du port, marqué par la reprise du plan d'implantation antérieur selon une technique différente, où les piquets, disposés en rangs plus serrés, vinrent doubler les

céramiques attribuées à La Tène III); BONNET 1988, p. 38 et BONNET 1996, p. 27 (matériel laténien recueilli sous la cathédrale Saint-Pierre).

³³ DEONNA 1942, p. 69-71.

³⁴ BLONDEL 1926a.

³⁵ BLONDEL 1926a, p. 111; BLONDEL 1932a, p. 55-65.

³⁶ BLONDEL 1935, p. 45-46; BLONDEL 1937c, p. 47-49. L'analyse stratigraphique des dépôts a permis de distinguer un deuxième état d'occupation sur ce dernier site.

³⁷ BLONDEL 1943, p. 32-33.

³⁸ BLONDEL 1941a, p. 98-105: les constructions feraient partie d'un retranchement plus ancien que l'*oppidum*, mais situé à l'intérieur de ce dernier.

³⁹ BONNET 1998, p. 11-14. Un four de potier situé à La Tène D2 devait exister à proximité (BONNET 1992, p. 5-6).

⁴⁰ Les pièces d'habitat ont été fouillées; seule la découverte de scories témoigne d'une activité artisanale sur ce site, dont l'atelier n'a pu être localisé. Voir également: BLONDEL 1940a, p. 34.

⁴¹ BONNET 1992, p. 10-11.

⁴² HALDIMANN/RAMJOU/SIMON 1991, p. 193.

⁴³ BONNET 1994, p. 35.

⁴⁴ BLONDEL 1925a. "Port de Longemalle". Voir également: BLONDEL 1930, p. 55-56 (rue du Marché); BLONDEL 1931b, p. 68-69 (rue Verdaine); BONNET 1988, p. 41-48; BONNET 1990, p. 8-9; BONNET 1990, p. 13; BONNET 1992, p. 9-10.

structures antérieures maintenues en place. Sur les berges, aucune construction privée n'a été dégagée; l'emplacement servait manifestement de quai de déchargement et de transbordement des marchandises.

Vestiges immobiliers en rive droite du Rhône

En rive droite, le quartier Saint-Gervais a livré d'autres vestiges composés d'une clôture montée à l'aide de pieux, puis détruite et remplacée par deux blocs de grande taille, selon une disposition analogue au sanctuaire de tradition indigène de Lausanne⁴⁵. Les structures voisinaient une route constituée de graviers et d'argile⁴⁶.

L'extension de l'occupation protohistorique comprend donc un territoire plus vaste que l'*oppidum* lui-même, comme l'avait déjà démontré P. Broise⁴⁷: la frange lacustre dominée par l'*oppidum*, ainsi que la partie occidentale du plateau des Tranchées (sous réserve de l'identification préromaine des vestiges découverts), auxquelles il faut ajouter désormais le quartier Saint-Gervais sur la rive opposée.

La multiplicité des découvertes préromaines sur le site genevois suggérait qu'une différenciation chronologique devait exister entre les différentes installations relevées. La dendrochronologie a permis de situer avec précision les périodes d'aménagement propres au port et au sanctuaire. En revanche, celles de l'*oppidum* restent imprécises en raison du contexte de sa mise au jour.

En rive gauche, la datation fournie à l'issue de l'examen des pieux permet de situer les premiers aménagements de rive vers 120 avant J.-C., aux alentours de la conquête de la Gaule transalpine. Les premières transformations interviennent dès 80 avant J.-C. et subsisteront tel quel jusqu'au début de la période romaine⁴⁸.

La chronologie de l'*oppidum* confirme par ailleurs son implantation quelques dizaines d'années après les installations portuaires⁴⁹. Il précède de peu la construction de l'enclos rituel du quartier Saint-Gervais, en rive droite. L'occupation a fait l'objet en effet de deux études mobilières, l'une sur le monnayage et l'autre, sur la céramique⁵⁰, qui permettent de la placer dans la période laténienne tardive (entre 40 et 20 avant J.-C.)⁵¹.

2.3. Les origines de l'agglomération

Les premiers témoignages d'une occupation romaine sur le site se concentrent sur les deux rives du lac, autour du pont sur le Rhône détruit en 58 avant J.-C. d'après le récit de César⁵².

⁴⁵ BONNET 1990, p. 14. Sur l'hypothèse d'un sanctuaire à l'emplacement de Saint-Gervais: REY-VODOZ 1994, p. 11.

⁴⁶ BONNET/PRIVATI 1991, p. 203.

⁴⁷ BROISE 1974, pl. XVII.

⁴⁸ BONNET 1988, p. 44-45.

⁴⁹ BONNET 1992, p. 8 (l'occupation de la colline remonterait aux années 80-50 avant J.-C.).

⁵⁰ GEISER/ROCHAT/SCHWARZ 1991 ; HALDIMANN 1991 ; BONNET/PRIVATI 1991, p. 203.

⁵¹ Auxquelles il faut rajouter le diagramme de BROISE 1974, pl. XXV.

⁵² CESAR, B.G., I, 6,3; BLONDEL 1930, p. 60-62; BONNET 1992, p. 9. Les piles de pont trouvées au quai Turretini (BLONDEL 1938a) et que L. Blondel avait attribuées au pont détruit par César sont en réalité celles d'un pont médiéval, dont la datation a été confirmée par dendrochronologie (BONNET 1998, p. 18).

LES VILLES DE LA PROVINCE DE VIENNE AU BAS-EMPIRE

En rive gauche, le fossé occidental du plateau des Tranchées est comblé entre 50 et 10 avant J.-C.⁵³. L'abandon des structures identifiées comme un hypothétique *fanum* celtique survient seulement dans le dernier tiers du 1er siècle. La mauvaise conservation des vestiges de l'occupation domestique succédant au *fanum* ne permet pas de restituer les plans des maisons, si ce n'est en se fondant sur celui des constructions en pierre ultérieures. Le mobilier permet de situer cette occupation seulement dans la première décennie avant J.-C.⁵⁴. D'autres traces d'habitats privés dont le premier état remonte à la période augustéenne ont été également individualisées sur le chantier de la rue des Chaudronniers⁵⁵, et dans le quartier cathédral, où les constructions s'alignent sur le réseau de voirie protohistorique.

En rive droite, le sanctuaire est remplacé, après nivellement partiel des blocs, par une première construction en matériaux légers dont l'ossature de poteaux repose sur une fondation légère formée par un réseau de sablières basses. La destination de ces structures bordant la chaussée préromaine est inconnue (habitat ? cour à ciel ouvert ? sanctuaire ?)⁵⁶. Leur période de fonctionnement est sans doute relativement courte puisqu'elles sont renouvelées dès le début de la période augustéenne par un bâtiment de plus grande taille, édifié selon les mêmes techniques de construction. La construction, organisée probablement autour d'une petite pièce centrale, dispose d'annexes et d'un local à l'avant, côté route.

2.4. Le développement de l'agglomération (1er-milieu du IIIe siècles après J.-C.) (fig. 303 et 306)

a. Aménagements topographiques du site⁵⁷

Le remodellement du site est caractérisé par plusieurs opérations dont la chronologie s'étend sur le 1er siècle après J.-C., et qui visent à effacer du paysage les structures de défense protohistoriques et à rectifier l'assiette naturelle en vue de son urbanisation. Le comblement des fossés de l'*oppidum* intervient par endroits dès le début du 1er siècle⁵⁸. Rue de la Rôtisserie, a été enregistrée la construction d'un mur de terrassement en bordure du lac, située à la période augustéenne⁵⁹. Le quartier domestique sous l'ancienne prison Saint-Antoine est entièrement reconstruit après la rectification de la pente du plateau grâce à l'aménagement de terrasses successives⁶⁰ dans le deuxième quart du 1er siècle. Ces aménagements interviendront après la seconde moitié du 1er siècle seulement dans le quartier situé sous la cathédrale⁶¹. D'autres travaux de terrassement similaires, dont la chronologie précise n'a pas été établie, ont été observés dans la rue de la

⁵³ BONNET 1994, p. 35.

⁵⁴ HALDIMANN/RAMJOUE/SIMON 1991, p. 195.

⁵⁵ Voir note 3 dans HALDIMANN/RAMJOUE/SIMON 1991, p. 195.

⁵⁶ La datation de la construction est imprécise en raison de la rareté du mobilier. Les structures sont calées en stratigraphie relative dans la période intermédiaire entre l'occupation laténienne tardive (40-20 avant J.-C.) et les constructions augustéennes (20-0 avant J.-C.). Voir: BONNET 1990, p. 14-16.

⁵⁷ Des dépôts naturels de gravier et de sable constatés entre les couches romaines et gauloises dans la rue du Vieux-Collège et rue Verdaine ont été interprétés comme des glissements de terrain. Voir: BLONDEL 1950, p. 21.

⁵⁸ BLONDEL 1934b, p. 47. Le comblement du fossé dans la rue du Soleil Levant n'est pas daté avec précision

⁵⁹ BONNET 1994, p. 39.

⁶⁰ HALDIMANN/RAMJOUE/SIMON 1991, p. 195.

⁶¹ BONNET 1996, p. 27.

Fontaine et des Barrières⁶², sous l'église de la Madeleine⁶³, et sur la rive opposée, dans le quartier Saint-Gervais⁶⁴.

La rénovation de la zone portuaire intervient seulement au milieu du I^{er} siècle⁶⁵: les anciennes installations en bois sont remplacées par une digue rocheuse stabilisée et renforcée par un réseau de pieux et de poutres. L'ouvrage qui mesurait 3 à 4 m d'épaisseur sur 2 m de hauteur, fut suivi sur 200 m de long⁶⁶. Le port⁶⁷ comportait trois bassins repérés à peu près en face de l'église de la Madeleine, destinés vraisemblablement à la réparation des bateaux, un mur de quai ainsi qu'une rampe repérés sous la rue du Vieux-Collège⁶⁸. L'évolution des installations portuaires entre le I^{er} et le II^e siècle indique une avancée des digues sur les rives protohistoriques d'environ 30 m⁶⁹. Plus à l'ouest, à proximité du pont à l'embouchure du Rhône, devaient également exister d'autres installations portuaires (port de Meyrins), que L. Blondel met en rapport avec la batellerie du Rhône, tandis que le port de Longemalle aurait été davantage réservé par sa situation aux activités du lac⁷⁰. Les rives du Rhône avaient également bénéficié de travaux d'aménagement de berge, qui furent observés en limite du quartier Saint-Gervais⁷¹.

L'occupation romaine réutilise les anciennes infrastructures routières protohistoriques et les développe⁷². Au départ du pont, que les fouilles de la place Saint-Gervais ont permis de mettre au jour face à l'île du Rhône⁷³, est aménagée sur la rive droite une chaussée routière ralliant principalement Nyon et Martigny⁷⁴, mais c'est sur la rive gauche, sur laquelle s'est développée l'agglomération romaine, que les chaussées se concentrent: l'une à l'est, en direction de Thonon et Annemasse, et l'autre vers le sud, empruntant le pont de Carouge, en direction de Vienne⁷⁵.

Le long de l'axe est-ouest de la ville ont été relevées plusieurs chaussées plus ou moins perpendiculaires et parallèles⁷⁶, non datées⁷⁷, mais l'existence d'un quadrillage urbain étendu à

⁶² BLONDEL 1940a, p. 37.

⁶³ BLONDEL 1926b, p. 72.

⁶⁴ BLONDEL 1938b, p. 118-119.

⁶⁵ Entre le période augusto-tibérienne et la seconde moitié du I^{er} siècle, une élévation du niveau des eaux de presque 2 m a été constatée grâce aux reconstructions successives des aménagements de la grève naturelle. TERRIER 2000, p. 174-175.

⁶⁶ BLONDEL 1925a, p. 86; BLONDEL 1926b, p. 76; BLONDEL 1930, p. 62; BLONDEL 1931b, p. 61-62 (place du Molard); BLONDEL 1932b, p. 43, 44, fig. 1 et p. 45 (rue du Marché); BONNET 1988, p. 44-45; BONNET 1990, p. 14 (Corraterie).

⁶⁷ BONNET 1988, p. 41-48; TERRIER 2000, p. 170-174.

⁶⁸ BLONDEL 1936c, p. 40-43.

⁶⁹ BONNET 1988, p. 45-46.

⁷⁰ BLONDEL 1925a, p. 99, fig. 4; BLONDEL 1926b, p. 79-80: découverte d'une inscription attestant de l'existence d'une corporation de nautes du lac Léman à la tour de Boël (BLONDEL 1948, p. 20).

⁷¹ BLONDEL 1938b, p. 118-120.

⁷² BLONDEL 1936b, p. 59; et surtout: BONNET 1992, p. 9 et BONNET 1998, p. 12, fig. 1.

⁷³ BLONDEL 1933a, p. 29-33. Le pont doté d'une structure mixte (piles en pierres, tablier de bois) daterait de la fin du II^e siècle, en remplacement d'un pont de bois plus ancien (celui détruit par César?). Sur la succession des différents ponts sur le Rhône, voir également: BLONDEL 1938a, p. 112-115; BLONDEL 1954, p. 205-209.

⁷⁴ BLONDEL 1936c, p. 40; BLONDEL 1937a; BLONDEL 1941b, p. 88 (château Banquet).

⁷⁵ BONNET 1993, p. 12-13; la chaussée à été recoupée au Bourg-de-Four et à la rue Chausse-Coq (BLONDEL 1934b, p. 40-41 et 49).

⁷⁶ La chaussée à été relevée place de la Taconnerie (BONNET 1994, p. 35). Son tracé doit être corrigé en direction de la Grand'Rue; BONNET/BUJART/HALDIMANN/PRIVATI/ZOLLER 1992, p. 214.

⁷⁷ Tronçons de voirie repérés: rue Chausse-Coq, près de la place du Bourg-de-Four (BLONDEL 1931b, p. 61-62); au Bourg-de-Four (BLONDEL 1932b, p. 46-47, fig. 3. Son attribution à la période antique demeure hypothétique car elle reposait sur une couche de remblais qui contenait trois monnaies romaines dont deux datent du Bas-Empire); rue Etienne Dumont (BLONDEL 1934b, p. 43); près de l'église de la Madeleine (BLONDEL 1926b, p. 69-70); dans la rue Jean-Calvin près de l'enceinte du Bas-Empire (BLONDEL 1938b, p. 117, fig. 1, et SAUTER 1968, p. 86-87. Identification hypothétique); rue

LES VILLES DE LA PROVINCE DE VIENNE AU BAS-EMPIRE

l'ensemble de l'occupation est difficilement envisageable à l'heure actuelle, malgré les restitutions publiées anciennement⁷⁸. La diversité des orientations des constructions connues sur la rive gauche, la reprise du tracé approximatif des voies protohistoriques générant une trame irrégulière, comme l'illustre l'îlot triangulaire du quartier de la cathédrale Saint-Pierre⁷⁹, ainsi que la nature accidentée du site le suggèrent également⁸⁰. Toutefois, l'existence du point de croisement de cette chaussée principale avec une voirie presque perpendiculaire a été déduite des résultats des fouilles de l'Hôtel de Ville⁸¹. La chaussée nord-sud empruntait l'axe de la rue du Perron actuelle. Par ailleurs, L. Blondel avait remarqué, au bord des installations portuaires, une première voie longeant le quai, et une seconde menant vers la colline⁸². L'organisation de la voirie dans le quartier cathédral témoigne de son évolution chronologique: la reprise du tracé des voies protohistoriques fixe les premières occupations romaines augustéennes⁸³, mais dès la seconde moitié du I^{er} siècle, l'axe des chaussées se modifie légèrement et servira de cadre à l'évolution de l'habitat durant toute l'occupation romaine⁸⁴.

Les recherches récentes ont permis pour la première fois de proposer une étude du parcellaire de la ville antique⁸⁵. Les habitats intégrés à l'îlot triangulaire reconnu dans l'environnement cathédral ne sont pas strictement perpendiculaires aux voies, et les reconstructions successives témoignent de l'évolution des constructions domestiques suivant des directions parfois divergentes les unes par rapport aux autres.

L'extension de la ville couvre à la fois l'ancien *oppidum* sur la colline Saint-Pierre et le flanc nord-ouest du plateau des Tranchées; en rive droite, elle se limite au quartier Saint-Gervais, soit une superficie totale d'environ 35 ha⁸⁶.

b. L'exploitation des ressources locales

L'exploitation des ressources locales n'est pratiquement pas documentée. L'identification des matériaux employés, fréquemment signalée dans les constructions antiques, témoigne de la diversité des types de pierres utilisées en construction⁸⁷. L. Blondel suppose que durant le I^{er} siècle,

Toutes-Armes (BLONDEL 1941b, p. 87), dans la Grand'Rue (BLONDEL 1947, p. 18); sous la cathédrale Saint-Pierre (BONNET 1996, p. 26-27); sous la cour Saint-Pierre (TERRIER 2000, p. 168); dans l'axe de la rue des Chaudronniers (TERRIER 2000, p. 190-191).

⁷⁸ Sauf peut-être dans le quartier de la Citadelle, selon L. Blondel. Voir: BONNET 1989, p. 3, fig. 2. Voir également: BROISE 1974, pl. XVII et XVIII.

⁷⁹ BONNET 1998, p. 12, fig. 1 et p. 13.

⁸⁰ Orientation légèrement nord-est/sud-ouest pour les constructions sous l'ancienne prison Saint-Antoine (HALDIMANN/RAMJOUÉ/SIMON 1991, p. 195, fig. 3.1 et 3.2); orientation nord-est/sud-ouest pour les constructions de la zone portuaire (BONNET 1989, p. 7, fig. 8).

⁸¹ BONNET 1996, p. 30, fig. 4.

⁸² BLONDEL 1925a, p. 89-90.

⁸³ TERRIER 2000, p. 168.

⁸⁴ BONNET 1996, p. 27, fig. 2.

⁸⁵ BONNET 1998, p. 11-14.

⁸⁶ BONNET 1989, p. 3, fig. 2. Le schéma d'organisation de la ville par quartiers, tel qu'il fut décrit par P. Guichonnet (GUICHONNET 1974, p. 41, fig. 7), considérant le port, l'*oppidum* sur la colline Saint-Pierre et le *suburbium* sur le plateau des Tranchées n'est plus réellement d'actualité, notamment en ce qui concerne l'appellation du dernier secteur (*suburbium*) alors qu'il constitue la partie la plus importante dans le développement de la ville romaine.

⁸⁷ Le péristyle pré-flavien sous l'ancienne prison Saint-Antoine comportait une colonnade édifiée en molasse (HALDIMANN/RAMJOUÉ/SIMON 1991, p. 196). Les solins de la construction monumentale du quartier Saint-Gervais

les pierres de mollasse utilisées en construction provenaient du lac⁸⁸. P. Broise signale néanmoins dans le périmètre de l'agglomération une série de sites d'exploitation de la pierre⁸⁹.

c. L'équipement public de l'agglomération

* L'équipement monumental de la voirie

Le ballast des chaussées est constitué matériaux variés: cailloutis et tuileau pour les rues situées au nord de la citadelle⁹⁰, gravier et argile pour celles du quartier Saint-Gervais sur la rive opposée⁹¹. La rue romaine fouillée près de l'église de la Madeleine se présentait comme un simple empierrement⁹², alors que celle repérée rue Chausse-Coq, formée d'une couche de gravier de 0,30 à 0,40 m d'épaisseur, disposait d'un revêtement de "pavés de petites dimensions"⁹³, comme ce fut le cas également d'une chaussée probablement antique relevée sous le Bourg-de-Four⁹⁴. La rue principale traversant le site d'ouest en est a été touchée à la place de la Taconnerie; son ballast était composé de tuiles, d'argile et de cailloutis⁹⁵.

La voie étudiée rue Toutes-Armes est la seule pour laquelle la présence d'un trottoir ait été repérée. Large de 2 m, il était légèrement surélevé par rapport à la zone de circulation, dont il était séparé par un muret, mais aucun élément de portique n'a été mis au jour à l'heure actuelle⁹⁶. D'ailleurs, l'évolution de l'organisation des habitats sur le quartier cathédral en démontre bien l'absence, bien que certaines constructions indépendantes les unes des autres comprennent vraisemblablement un portique de façade.

* Le réseau public d'adduction et d'évacuation des eaux⁹⁷

La ville de Genève était alimentée par un aqueduc dont le tracé, long de onze kilomètres, acheminait l'eau depuis la région de Canvres⁹⁸. Il a été repéré jusqu'à son entrée en ville, suivant en cela le parcours de la chaussée routière menant à Annemasse vers l'est, localité qu'il approvisionnait peut-être sur son passage⁹⁹. Les données concernant les modalités de distribution de l'eau dans l'agglomération restent plus hypothétiques. L'examen des mentions anciennes suggère l'existence entre la Boissière et le Jargonant, sur la route de Chêne, à l'est de la ville, d'un *castellum divisorum*, assimilé à une construction circulaire observée au XIXe siècle au bastion du

étaient réalisés à l'aide de pierres de rivière (BONNET/PRIVATI 1991, p. 206); la voûte de la conduite de l'aqueduc, à l'aide de tuf (BLONDEL 1961, p. 5). En plus de ces variétés, l'usage de la serpentine, d'amphibolite, de schiste et de grès est fréquemment attesté dans les chroniques archéologiques.

⁸⁸ BLONDEL 1938a, p. 112.

⁸⁹ BROISE 1974, pl. XXVI.

⁹⁰ Dans la Grand'Rue (BLONDEL 1947, p. 18); gravier pour celle relevée sous la cathédrale (BONNET 1996, p. 26-27).

⁹¹ BONNET 1994, p. 48.

⁹² BLONDEL 1926b, p. 69-70.

⁹³ BLONDEL 1931b, p. 61.

⁹⁴ BLONDEL 1932b, p. 46 (la chaussée mesurait seulement 0,20 m d'épaisseur); BLONDEL 1934b, p. 40-41 (double pavage, 0,25 m d'épaisseur, largeur de 4 m. La rue est considérée comme l'aboutissement de la chaussée venant de Lyon et Vienne en passant par Carouge); BLONDEL 1938b, p. 116-117 (dans la rue Jean-Calvin).

⁹⁵ BONNET 1994, p. 35.

⁹⁶ BLONDEL 1941b, p. 87.

⁹⁷ BLONDEL 1914-1923 ; BLONDEL 1928a.

⁹⁸ GUICHONNET 1974, p. 40; BLONDEL 1927c, p. 32. Voir surtout l'étude synthétique de BLONDEL 1928a.

⁹⁹ BROISE 1974, pl. XXXVII et carte générale de la cité de Genève dans l'Antiquité; BLONDEL 1936c, p. 32-33.

LES VILLES DE LA PROVINCE DE VIENNE AU BAS-EMPIRE

Pin. De là, l'aqueduc se diviserait en trois branches distinctes en direction du plateau, dont les points d'aboutissement se situeraient d'une part à la Grange aux Eaux Vives vers le nord; près de la rue de Villereuse à l'ouest et près de la rue des Vollandes au nord-ouest¹⁰⁰. Les différents tronçons reconnus assurent une bonne connaissance technique de la canalisation, tant du point de vue de ses parties aériennes (pont supposé au-dessus du Foron¹⁰¹ à Malportier, pont au-dessus de la Seimaz) que souterraines (entre le Foron et la Seime). La conduite était montée à l'aide d'un appareil régulier incluant différents types de pierres (calcaire, tuf, etc...), et recouverte d'une voûte en tuf en plein cintre. Le même soin avait été apporté à la construction du radier, formé d'un dallage de pierre supportant une couche de cailloux calcaire et enfin, une couche de béton. L'intérieur de la conduite était enduit de mortier rose. La datation de l'aqueduc n'est pas établie, cependant, son érection a été mise en rapport avec la découverte, dans la rue Calvin, d'une inscription d'époque claudienne relatant l'évergésie d'un haut personnage de la ville de Nyon concernant la construction de deux réservoirs d'eau à Genève¹⁰².

Du réseau secondaire de canalisations au départ de la conduite principale, ont été recueillis des tuyaux de terre cuite emboîtables¹⁰³. Cependant, d'autres canalisations secondaires identifiées comme un système de distribution et non d'évacuation, ont été mises au jour en plusieurs points de la ville: entre la rue des Fontaines et les Barrières¹⁰⁴, rue du Soleil Levant¹⁰⁵, et surtout rue Etienne-Dumont, où L. Blondel décrit un aqueduc maçonné de 1,52 m de hauteur¹⁰⁶.

Le système d'évacuation des eaux des chaussées demeure inconnu: aucun des tronçons fouillés n'a en effet livré de tels aménagements. Le réseau d'évacuation des eaux des habitats et constructions publiques n'est pas non plus documenté, hormis la découverte, rue du Vieux-Collège, d'un fossé ayant peut-être joué le rôle d'un collecteur principal¹⁰⁷, celle, rue Etienne-Dumont, d'un canal maçonné sur radier de *tegulae*¹⁰⁸, ainsi que d'un système d'écoulement utilisé aux IIe-IIIe siècles dans le quartier cathédral¹⁰⁹. On sait cependant que l'utilisation du grand fossé d'écoulement protohistorique repéré à la rue du Marché a été entravée par la création de la digue du port dans la première moitié du Ier siècle¹¹⁰.

d. Architectures publique et privée

¹⁰⁰ BLONDEL 1928a, p. 37, fig. 2; aqueduc de Montchoisy (BLONDEL 1932b, p. 45-46).

¹⁰¹ BLONDEL 1946b, p. 17-21.

¹⁰² MAIER 1976, p. 7, fig. 1 et p. 25-26 (description); HOWALD/MEYER 1940, p. 221, n° 93.

¹⁰³ BLONDEL 1928a, p. 53.

¹⁰⁴ BLONDEL 1940a, p. 37 (conduite en Y desservant un entrepôt. Radier en *tegulae* de 0,22 m de large et piédroits en pierres. Les substructions d'un réservoir ou d'un aqueduc y sont également signalés, p. 38).

¹⁰⁵ BLONDEL 1941a, p. 107-108 (Même technique de construction).

¹⁰⁶ BLONDEL 1961, p. 3-11. Le rapprochement de cette conduite avec l'aqueduc de Canvres reste hypothétique, de même que la présence et la localisation de réservoirs *intra muros*.

¹⁰⁷ BLONDEL 1950, p. 21.

¹⁰⁸ BONNET 1988, p. 48-49.

¹⁰⁹ TERRIER 2000, p. 165.

¹¹⁰ BONNET 1992, p. 10-11.

* Bâtiments publics¹¹¹

Les connaissances sur la parure monumentale de la ville du Haut-Empire se limitent à des trouvailles du début du XXe siècle, dont les plans sont partiellement connus, et l'interprétation douteuse, en l'absence de recherches complémentaires¹¹². Aucun édifice de loisir, tel que des thermes publics ou des bâtiments de spectacle, n'a été identifié à ce jour dans le périmètre urbain.

Basilique sous la rue du Vieux-Collège ?¹¹³

Les fouilles menées dans les rues du Vieux-Collège et rue Verdaine au nord-est du Bourg-de-Four, ont permis de dégager un ensemble de constructions attribuables à un édifice public doté d'un système de chauffage par hypocauste. Son plan permettrait de lui assigner, en toute hypothèse, la fonction d'une basilique de marché: de forme rectangulaire, il comportait une salle d'environ 18 m de long sur 10 m de large couverte d'une charpente. L. Blondel situe la construction du monument dans la première moitié du Ier siècle.

Marché ou basilique du Bourg de Four (fig. 305)¹¹⁴

Une construction vraisemblablement publique a été reconnue parallèlement à l'entrée de la chaussée venant de Lyon et Vienne à Genève. La restitution de l'édifice a conduit à proposer un plan en U, comprenant une galerie principale oblongue servant de cour et augmentée de deux retours divisés en plusieurs locaux, et reliés par un portique à colonnade. L'élévation de l'édifice, qui mesurait au moins 12 m par 23 ou 24 m, était constituée d'un parement en *opus vittatum mixtum* reposant sur une fondation de tuiles. Les sols en terre battue reposaient sur une fondation analogue. La chronologie de construction du monument n'est pas établie.

Temple sous l'Auditoire, rue Farel ?¹¹⁵

Les fouilles pratiquées en bordure de l'enceinte du Bas-Empire, sous l'ancienne église Notre-Dame-la-Neuve ont conduit à la découverte de substructions romaines interprétées par L. Blondel comme celle d'un temple (?).

Temple du quartier Saint-Gervais¹¹⁶

Les découvertes récentes dans le domaine illustrent l'aménagement d'un complexe de plus grande ampleur édifié dans la première moitié du Ier siècle¹¹⁷ et succédant au lieu de culte augustéen du quartier Saint-Gervais. La disposition de l'édifice ne peut être rapprochée d'aucun exemple similaire et se distingue totalement des structures antérieures: il s'agit d'une construction presque carrée, caractérisée par un plan en U encadrant la plus grande fosse de la période précédente; au centre de l'aile principale, sont aménagés deux piliers de soutien. La construction est englobée

¹¹¹ BROISE 1974, pl. XVIII.

¹¹² BROISE 1974, pl. XXXIII.

¹¹³ BLONDEL 1932a, p. 65-68; BLONDEL 1933a, p. 27.

¹¹⁴ BLONDEL 1934a, p. 50-55.

¹¹⁵ BLONDEL 1957 ; BLONDEL 1958, p. 229-230.

¹¹⁶ BONNET 1996, p. 34-39.

¹¹⁷ BONNET 1990, p. 14; BONNET/PRIVATI 1991, p. 203-206.

LES VILLES DE LA PROVINCE DE VIENNE AU BAS-EMPIRE

dans un plan plus vaste, reprenant l'aire occupée par les fosses plus anciennes, dans l'idée, peut-être, de marquer la pérennité des fonctions assumées par l'édifice antérieur (temple ?).

Plusieurs phases de rénovation seront entreprises sur le monument dont la durée d'utilisation s'étend sur tout le Haut-Empire. Le plan du bâtiment est transformé à deux reprises (dans la seconde moitié du I^{er} siècle et bien plus tard, au III^e siècle) pour aboutir à la suppression du renforcement entre les deux ailes latérales et celle d'un pilier intérieur, au profit d'un élargissement des maçonneries, dont la toiture repose désormais sur un pilier central.

Autres constructions à vocation publique

Les observations anciennes rapportent la découverte, dans le périmètre de l'église de la Madeleine, d'une dédicace attestant de l'existence, peut-être en face du port, d'un lieu de culte réservé à la déesse Maia¹¹⁸. Les maçonneries antiques imposantes dégagées sous l'église sont d'ailleurs attribuées à ce sanctuaire¹¹⁹. La superficie de l'édifice, au plan incomplet, couvrait au moins 160 m². La construction était exécutée en *opus vittatum* et *spicatum* et reposait sur un massif de tuiles destinées au drainage de la partie inférieure de la structure.

Les substructions massives Place de la Taconnerie ont été également interprétées comme celles d'une construction publique dont la fonction demeure indéfinie¹²⁰. Par ailleurs, une inscription dédiée à la déesse *Genaua Augusta*, deux autres à Mars recueillies sous la Tour Boël¹²¹, et à Apollon¹²², ainsi qu'un autel dédié à Mithra daté du début du III^e siècle¹²³, supposent la pratique de ces cultes sur le site genevois¹²⁴. Un socle de maçonnerie de plan carré, peut-être en relation avec l'aménagement d'une place au croisement des deux voies principales de la ville, a d'ailleurs été interprété comme le vestige d'un site sacré (peut-être dédié à Mercure?) de la seconde moitié du I^{er} siècle¹²⁵. Les transformations ultérieures de ce secteur, et notamment la construction très soignée d'un bassin en dur à la fin du premier siècle, n'infirmant pas cette hypothèse.

* Bâtiments privés¹²⁶

Les constructions augustéennes sont édifiées en matériaux organiques (torchis sur clayonnage) sur une fondation légère de sablières basses¹²⁷. Aucun plan complet d'habitat n'avait pu être dressé pour la période augustéenne avant les recherches menées sur le quartier cathédral¹²⁸: la

¹¹⁸ BLONDEL 1925a, p. 95.

¹¹⁹ BLONDEL 1926b, p. 68 sv..

¹²⁰ BLONDEL 1929c, p. 39; BLONDEL 1935, p. 46-47.

¹²¹ BLONDEL 1949, p. 19-20.

¹²² BONNET 1996, p. 31.

¹²³ MAIER 1976, p. 27; HOWALD/MEYER 1940, p. 227, n° 10.

¹²⁴ BONNET 1993, p. 13.

¹²⁵ BONNET 1996, p. 30-31; MAIER 1983, p. 34, n° 15.

¹²⁶ BLONDEL 1931a (cave rue des Tranchées).

¹²⁷ BLONDEL 1947, p. 19-20 (Grand'Rue). L. Blondel ne signale la précocité de ces constructions romaines qui somment les niveaux gaulois et renferment de la céramique laténienne; BONNET 1988, p. 38 et BONNET 1996, p. 27, fig. 2 (cathédrale Saint-Pierre, habitat daté de la période augustéenne et de la première moitié du I^{er} siècle. Les habitats reposaient sur des sablières basses et des pierres d'angle); BONNET 1992, p. 6 (*idem*); BONNET 1994, p. 38-39 (rue de la Rôtisserie, en ville basse: constructions en torchis du I^{er} siècle, sans plus de précision).

¹²⁸ TERRIER 2000, p. 165-168.

différenciation entre les constructions protohistoriques et augustéennes est clairement illustrée, puisque les maisons romaines précoces sont disposées en retrait, perpendiculairement et non parallèlement à la voirie. Les maisons, de plan quadrangulaire allongé, comprennent souvent des subdivisions internes. La superficie de l'un des habitats atteint 60 m² environ. L'usage de briques crues est également attesté dans les bâtiments du site de Saint-Gervais¹²⁹ dans la première moitié du I^{er} siècle et dans les transformations postérieures au II^e siècle, subies par la *domus* située sous la prison Saint-Antoine¹³⁰.

La plus ancienne *domus* découverte à Genève est datée d'entre 20 et 40 après J.-C.. Un péristyle de 400 m² a été en effet mis au jour sous l'ancienne prison Saint-Antoine¹³¹. Sa construction atteste de l'introduction dès cette période de la pierre dans l'architecture privée, du moins sous la forme de solins¹³², alors que les matériaux légers continueront d'être employés durant le Haut-Empire, au moins dans les constructions modestes¹³³. Le plan incomplet d'une seconde résidence de standing, avec péristyle, atrium et pièces chauffées, datée de la fin du I^{er} siècle, a été exploré sous la cathédrale Saint-Pierre et la rue du Soleil Levant¹³⁴. Une autre construction domestique luxueuse, non datée, s'était également établie sur les pentes du quartier Saint-Gervais¹³⁵, et peut-être dans la rue Henri-Fazy¹³⁶ au II^e siècle.

Le confort des maisons modestes est tout relatif, mais témoigne de l'introduction de modes romaines telles que les fresques sur les murs des maisons augustéennes (qui disposaient peut-être de planchers¹³⁷). Seules les *domi* ont livré les traces de systèmes de chauffage, jamais découverts jusqu'ici en relation avec des bains privés.

e. Les structures économiques

L'emplacement du port concentre naturellement une grande partie des activités artisanales du site, regroupées dans ce quartier à vocation industrielle¹³⁸. Lors de son exploration, ont été reconnus des vestiges mobiliers suggérant la présence d'ateliers métallurgiques¹³⁹, d'ateliers de tisserands¹⁴⁰, voire de meuniers¹⁴¹. Près de la Tour de Boel, la découverte de rebuts et de rejets de cuisson

¹²⁹ BONNET/PRIVATI 1987 ; HALDIMANN/RAMJOUE/SIMON 1991, p. 196; BONNET 1994, p. 48; voir également BROISE 1974, pl. XXVII et XXVIII; GENEVE 1989, p. 325.

¹³⁰ BONNET 1988, p. 50.

¹³¹ BONNET 1990, p. 9-11; BONNET 1992, p. 8; BONNET 1998, p. 19-20; GENEVE 1990, p. 208.

¹³² Le site de Saint-Gervais atteste également de l'emploi de solins dans la première moitié du I^{er} siècle, et de sablières basses après cette date. Voir: BONNET 1994, p. 48. Les solins supportaient parfois une sablière basse servant de base à l'élévation (TERRIER 2000, p. 165).

¹³³ BONNET 1996, p. 31; TERRIER 2000, p. 165 (constructions sur poteaux au I^{er} ou au II^e siècle).

¹³⁴ BLONDEL 1939c, p. 41-45; BONNET 1993, p. 14-17; BONNET 1996, p. 28: l'auteur attribue à ces structures une "fonction officielle et peut-être aussi religieuse", qui se perpétuera au Bas-Empire.

¹³⁵ BLONDEL 1938b, p. 118.

¹³⁶ BONNET 1996, p. 32.

¹³⁷ BONNET 1996, p. 30.

¹³⁸ BONNET 1994, p. 38.

¹³⁹ BLONDEL 1925a, p. 87 (découverte de deux creusets au port de Longemalle); BLONDEL 1932a, p. 62 (découverte de débris métalliques et de scories Rue du Vieux-Collège, au-dessus des habitats gaulois)

¹⁴⁰ BLONDEL 1925a, p. 96 (découverte de pesons au port de Longemalle). D'autres découvertes ponctuelles similaires ont été effectuées dans le quartier Saint-Gervais, en rive opposée, et sur la promenade Saint-Antoine (BLONDEL/SAUTER 1964, p. 11).

¹⁴¹ BLONDEL 1925a, p. 96 (découverte de pierres de meule destinées à la mouture du grain au port de Longemalle).

LES VILLES DE LA PROVINCE DE VIENNE AU BAS-EMPIRE

céramique indique la proximité d'un atelier de potier¹⁴², et Place Bel-Air, une couche gallo-romaine renfermait une grande quantité de cornes, trahissant probablement la présence d'une activité de tabletterie¹⁴³. Aucun repère chronologique n'a pu être fourni pour l'ensemble de ces trouvailles.

Une installation artisanale d'un autre type a été localisée dans le chantier de la promenade Saint-Antoine, sur la pente occidentale du plateau des Tranchées: il s'agit d'un four de verrier dont le fonctionnement est calé entre 60 et 80 après J.-C.¹⁴⁴. En rive opposée, le quartier Saint-Gervais accueillit également un atelier de tisserand à l'époque augustéenne¹⁴⁵.

Entre les rues de la Fontaine et des Barrières ont été mis au jour des vestiges interprétés comme ceux d'un entrepôt dont les constructions adjacentes demeurent inconnues. La présence d'amphores semble confirmer sa fonction de bâtiment de stockage¹⁴⁶.

2.5. Les phases chronologiques du développement de l'agglomération

L'agglomération de Genève dispose, dès l'époque césarienne, d'une infrastructure protohistorique exceptionnellement développée, sur laquelle vont venir se greffer les premières occupations augustéennes. La première moitié du I^{er} siècle apparaît comme une période de grandes transformations sur le plan urbanistique. Dès cette époque, l'agglomération change radicalement de visage: la suppression des ouvrages de fortification antérieurs, l'implantation de terrasses, l'apparition des premières maisons gallo-romaines et des premières *domi* à côté des habitats protohistoriques subsistants, les transformations des installations portuaires dues à la montée du niveau du lac et l'apparition des premiers édifices publics, confèrent à Genève l'image d'une petite ville romaine. Les lieux de cultes hérités de l'occupation indigène sont en effet entretenus, voire monumentalisés. Certains situeront déjà à cette période la construction de l'aqueduc qui alimentait l'agglomération, et de la basilique sous la rue du Vieux-Collège. L'habitat se développe le long d'une infrastructure routière et viaire renouvelée, à la fois sur la colline Saint-Pierre, mais également sur la zone portuaire qui focalisera les activités artisanales de l'agglomération, tout comme dans le quartier Saint-Gervais en rive opposée. L'évolution du quartier cathédral témoigne bien des multiples constructions et reconstructions qui se sont succédées, peu soucieuses d'une organisation stricte sur la voirie, dans un tissu relativement lâche. Mais dès le Haut-Empire, s'installe une luxueuse résidence dans cet îlot du centre urbain, dont la position dominante sur les installations portuaires et sur le lac, lui confère un statut très particulier.

L'évolution des constructions entre le I^{er} et le III^e siècle témoigne de l'essor de l'agglomération¹⁴⁷: les résidences luxueuses s'y multiplient; l'occupation se développe au plus tard dès la première moitié du I^{er} siècle sur les flancs du plateau des Tranchées, en relation avec le système routier qui

¹⁴² BLONDEL 1926b, p. 81.

¹⁴³ BLONDEL 1930, p. 61.

¹⁴⁴ BONNET 1994, p. 35; BONNET/TERRIER/ZOLLER 1994, p. 197.

¹⁴⁵ BONNET 1994, p. 48.

¹⁴⁶ BLONDEL 1940a, p. 35-37; BLONDEL 1941b, p. 86-87.

¹⁴⁷ GENEVE 1990, p. 208.

dessert la ville. Les datations dendrochronologiques effectuées sur les pieux des aménagements portuaires indiquent qu'il était régulièrement entretenu. Peu d'événements violents ponctuent l'histoire du site durant le Haut-Empire, hormis l'incendie violent qui cause la destruction de l'habitat sous l'ancienne prison Saint-Antoine dans les années 170 et qui a été rapproché, à titre d'hypothèse, des événements touchant la région sous le règne de Marc-Aurèle.

3. LA CRISE URBANISTIQUE DE LA SECONDE MOITIÉ DU III^e SIÈCLE

La crise urbanistique de la seconde moitié du III^e siècle est fortement ressentie dans les occupations du site genevois: les principaux monuments de l'agglomération témoignent des destructions violentes et multiples incendies qui ont marqué la seconde moitié du III^e siècle. L'importante résidence à l'emplacement du quartier cathédral est ruinée dès cette période¹⁴⁸. L'horizon de la seconde moitié du III^e siècle qui marque tous les chantiers (à l'exception des structures portuaires du lac), aussi bien de la colline que du plateau, atteste également de l'abandon des infrastructures privées du Haut-Empire¹⁴⁹.

4. VERS UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN (fig. 304)

4.1. Formation du *castrum*

a. Construction de l'enceinte défensive

D'après les recherches récentes, la ville du Bas-Empire disposerait de deux enceintes défensives en dur, l'une protégeant la ville haute¹⁵⁰, l'autre construite sur les rives du lac pour défendre les installations portuaires¹⁵¹. En bordure du quartier épiscopal (rue de la Fontaine, rue des Barrières), la découverte d'un tronçon de fossé suggère l'existence, au moins face au lac et sur une distance inconnue, d'un premier retranchement antérieur à la création du rempart de la ville haute¹⁵².

*** Morphologie et tracé des enceintes**

Le tracé de l'enceinte "de la ville basse" n'est connu que par deux tronçons de maçonnerie. Le premier reprend l'emplacement des installations du Haut-Empire sur les rives du lac, tandis que le second est implanté perpendiculairement sur la berge, prolongée par un comblement à l'intérieur de la rade¹⁵³.

¹⁴⁸ BONNET 1988, p. 39.

¹⁴⁹ Sous la cathédrale (TERRIER 2000, p. 165); dans la rue de l'Hôtel de Ville (BONNET 1988, p. 49; abandon plus tardif, fin III^e siècle/début IV^e siècle: BONNET 1994, p. 30); rue Etienne Dumont (BONNET 1988, p. 48); rue Terraillet (BONNET 1994, p. 38); dans la cour de la prison Saint-Antoine (BONNET 1988, p. 50; TERRIER 2000, p. 190).

¹⁵⁰ MAIER/MOTTIER 1976; BLONDEL 1924a, p. 116-118; BLONDEL 1940b, p. 47; BLONDEL 1943, p. 29-31.

¹⁵¹ BONNET 1989, p. 6-8.

¹⁵² BLONDEL 1940b, p. 41, fig. 8.

¹⁵³ BONNET 1988, p. 45-46.

LES VILLES DE LA PROVINCE DE VIENNE AU BAS-EMPIRE

Celle de la "ville haute" par contre a été suivie sur trois de ses côtés, le tronçon de courtine côté lac demeurant plus incertain¹⁵⁴. Son tracé totalement irrégulier, qui a été restitué sur base des observations archéologiques des trois siècles derniers, se justifie par la nature fortement accidentée du site: le front nord-ouest, relativement rectiligne, a été reconnu en particulier dans la rue de l'hôtel de ville¹⁵⁵. De là, le retour de maçonnerie, situé sous le château des comtes de Genevois, longeait les maisons de la Taconnerie en direction de la cathédrale Saint-Pierre, selon un tracé orienté nord-est/sud-ouest, passant à l'extérieur du chœur de l'édifice religieux. La face nord de l'enceinte amorçait alors un retour à hauteur de la rue de l'Evêché, en longeant la rue des Barrières, où un système de bastion à tours, amorce d'un second tronçon de courtine, a été reconnu¹⁵⁶. La poursuite du tracé coïncide ensuite probablement, en léger retrait, avec celui de la rue Jean-Calvin¹⁵⁷, dont la disposition parcellaire originale, fortement modifiée par la création de terrasses, s'alignerait sur le rempart. Enfin, le front occidental de l'enceinte a été suivi dans la rue de la Cité, juste à l'ouest de la rue de la Tour-de-Boel où le prolongement de l'enceinte formait une sorte de bastion quadrangulaire¹⁵⁸, dont le tracé rejoignait celui de la rue des Granges.

Aucune tour n'est signalée, à l'exception de celle de Boël, sur le parcours de la courtine. L. Blondel suppose que leur nombre restreint ou leur absence serait justifiée à nouveau par la caractère abrupt du relief, suffisant à la défense du site. Les mêmes raisons expliqueraient également l'absence de fossé¹⁵⁹. Les deux seules portes d'accès seraient localisées à hauteur du Bourg-de-Four¹⁶⁰ sur le coin sud-est et de la tour de Boel (porte de Buel ou du Marché)¹⁶¹ à l'angle nord-ouest. La reconstitution de l'état antique de la porte sud-est suggère un accès encadré de deux tours.

* Technique de construction

Les techniques de construction employées dans les deux enceintes sont similaires: elles reposent avant tout sur le remploi des matériaux spoliés de la capitale de Nyon, acheminés par voie d'eau jusqu'au port de Genève. Ils ont été interprétés comme des éléments architectoniques du I^{er} siècle, attribués entre-autres au forum de l'ancien chef-lieu du Haut-Empire.

L'enceinte de la ville haute est large de 2,50 à 2,75 m et son élévation conservée jusqu'à une hauteur de plus de 5 m à 7 m par endroits¹⁶². Les observations menées par L. Blondel sur le parement du rempart confirment l'usage d'un grand appareil monté à l'aide de blocs de remploi¹⁶³ ajustés tant bien que mal, incluant non seulement des blocs parallélépipédiques mais également des fûts de colonnes non retailés, les vides entre deux étant comblés à l'aide d'un *opus*

¹⁵⁴ BROISE 1974, pl. XXII; BLONDEL 1924a, p. 110, fig. 1 et p.111; BLONDEL 1953.

¹⁵⁵ BLONDEL 1937a, p. 48; BLONDEL 1957 (temple de l'Auditoire); BLONDEL 1958, p. 229-230 (idem); SAUTER 1970, p. 8-12 (Taconnerie/Auditoire).

¹⁵⁶ BLONDEL 1940b, p. 38-43.

¹⁵⁷ BLONDEL 1924a, p. 118, fig. 4; BLONDEL 1950, p. 26-27.

¹⁵⁸ BLONDEL 1948, p. 17-27; BLONDEL 1949, p. 19-20.

¹⁵⁹ BLONDEL 1929a, p. 136.

¹⁶⁰ BLONDEL 1937a, p. 49-51; BLONDEL 1941b, p. 85.

¹⁶¹ BLONDEL 1924a, p. 124-125.

¹⁶² 5 m à la Taconnerie notamment, voir: BLONDEL 1924a, p. 111; 7 m à l'hôtel de ville. L. Blondel pense que la partie supérieure du parement devait être exécutée en petit appareil (BLONDEL 1929a, p. 136).

¹⁶³ BLONDEL 1940b, p. 39 (rue Toutes Ames); BLONDEL 1924a, p. 112 (Bourg-de-Four).

caementicium formé de tout venant. Le parement du soubassement forme une série de ressauts de fondations irréguliers¹⁶⁴. Les fondations elles-mêmes sont constituées de cailloux et de tuiles liées à l'argile, sur une hauteur de 0,75 m¹⁶⁵. Les témoignages s'attachant à la description de l'état antique de la porte du Bourg-de-Four suggèrent une maçonnerie similaire, en gros blocs de récupération rapidement et grossièrement agencés.

* Chronologie des enceintes

La chronologie de construction précise de l'enceinte de la ville basse, postérieure aux invasions de la seconde moitié du III^e siècle, est inconnue. En revanche, l'analyse des fragments architectoniques sculptés de la muraille de la ville haute suggère une datation de la construction dans la seconde moitié du III^e siècle¹⁶⁶.

b. Les modifications de l'espace *intra muros*

* Sur le plan topographique

Les remaniements tardifs de la topographie du site genevois sont perceptibles au travers des réaménagements de la colline et de la zone portuaire. En effet, dès la fin du III^e siècle, de puissantes digues percées de chenaux accessibles aux bateaux sont réédifiées dans le port de Longemalle. Par ailleurs, la colline Saint-Pierre fait l'objet de travaux d'aménagement importants, visant à radicaliser l'assiette du site par une succession de terrasses¹⁶⁷, en vue d'y installer une résidence luxueuse¹⁶⁸.

* Réorganisation du réseau viaire

Le tracé du rempart intègre un seul axe essentiel, celui qui relie la ville au pont sur le Rhône et au quartier Saint-Gervais¹⁶⁹. Les fouilles du quartier cathédral ont démontré que la période d'utilisation de l'axe nord-sud s'étend jusqu'au IV^e siècle¹⁷⁰.

* Rétraction de la superficie urbanisée

Il est difficile de faire une proposition d'estimation de la superficie de la ville du Bas-Empire, étant donné que l'on ne connaît pas celle de l'enceinte portuaire. La ville "haute" quant à elle, reprend plus ou moins la surface présumée de l'ancien *oppidum*, soit 5,6 ha environ.

4.2. Mise en œuvre des matériaux

Une grande partie des matériaux utilisés dans les constructions tardives de Genève provient de la ville de Nyon, transformée en vaste carrière, et des monuments de l'agglomération du Haut-Empire

¹⁶⁴ Voir: BLONDEL 1948, p. 19.

¹⁶⁵ BLONDEL 1929a, p. 135.

¹⁶⁶ BLONDEL 1924a, p. 129: l'auteur met en relation la construction de l'enceinte avec le règne de Probus; BLONDEL 1940b, p. 41: le retranchement antérieur est placé à la fin du III^e siècle. BONNET 1993, p. 14, place la construction à la fin du III^e siècle, en raison de la découverte d'un dépôt votif.

¹⁶⁷ BLONDEL 1943, p. 28-29; BLONDEL 1953, p. 69-72.

¹⁶⁸ BONNET 1988, p. 39; BONNET 1991, p. 221.

¹⁶⁹ BONNET 1993, p. 20-21.

¹⁷⁰ BONNET 1998, p. 14.

LES VILLES DE LA PROVINCE DE VIENNE AU BAS-EMPIRE

elle-même. Les constructions privées utilisent des boulets et galets de rivière, dont la provenance n'est pas signalée.

4.3. Architecture publique au Bas-Empire

a. Architecture monumentale héritée du Haut-Empire

Hormis l'édifice du quartier Saint-Gervais, rénové au III^e siècle, qui reste en fonction jusqu'au IV^e siècle, les autres constructions monumentales connues sont abandonnées.

b. Renouveau de l'architecture publique

Le renouvellement de l'architecture publique au Bas-Empire n'est documenté que par les fouilles menées dans la rue du Soleil Levant, qui ont conduit à la découverte d'une construction romaine de plan carré, encadrée d'une galerie portique aux fondations compartimentées¹⁷¹. La proximité d'une adduction d'eau et la présence d'un tuyau en plomb suggèrent l'aménagement d'une fontaine au centre de ce bâtiment public, dans lequel L. Blondel a vu un second *macellum*. Accolée contre ce monument, une seconde construction présentant un plan également carré, accessible par un large escalier, a été interprétée comme un *fanum*. Ces édifices, datés de la fin du IV^e siècle, succédaient à d'autres structures du Haut-Empire non identifiées.

4.4. Architecture privée au Bas-Empire

L'architecture privée du Bas-Empire reste pratiquement méconnue. Dans l'angle nord-est du rempart de la colline Saint-Pierre, sous la cathédrale, est édifiée une grande construction résidentielle à étages, disposant de pièces chauffées. Son plan, très partiellement connu, ne peut être restitué (fig. 307)¹⁷². La maison succède à la *domus* édifiée à la fin du I^{er} siècle à cet endroit et détruite dans la seconde moitié du III^e siècle. La création de hangars et la présence de grandes quantités de céréales suggèrent que la nature des aménagements change du tout au tout et que les nouvelles structures répondent aussi à d'importants besoins quotidiens¹⁷³, qui confirment le caractère particulièrement officiel de cette résidence.

D'autres constructions d'époque tardive (IV^e siècle) ont été observées ponctuellement et partiellement en ville haute à la rue de l'Hôtel de Ville¹⁷⁴, place de la Taconnerie¹⁷⁵, rue Henri-Fazy¹⁷⁶; en ville basse, dans la rue de la Rôtisserie¹⁷⁷. Il s'agit d'habitats en dur, mais des structures plus légères ont été également reconnues au croisement des deux voies majeures de la ville¹⁷⁸.

¹⁷¹ BLONDEL 1939c, p. 41-45. L. Blondel suppose que le *macellum* aurait accueilli une boucherie. TERRIER 2000, p. 168 ; BLONDEL 1941a.

¹⁷² BONNET 1993, p. 17.

¹⁷³ L. Blondel a voulu y voir la transformation de l'ancienne *domus* en édifice public, plus particulièrement la création d'un *praetorium* (BLONDEL 1939c, p. 48-49; BLONDEL 1940a).

¹⁷⁴ BONNET 1990, p. 11.

¹⁷⁵ BLONDEL 1929c, p. 39-40; BONNET 1994, p. 35-37 (salle de plan carré de 4 m de côté, faisant partie d'une plus vaste construction puisqu'un foyer a été relevé à proximité).

¹⁷⁶ BONNET 1996, p. 32: il comprenait deux pièces incluses dans un plan quadrangulaire de 8 m sur 9 m, et d'un foyer extérieur.

¹⁷⁷ BONNET 1994, p. 38.

¹⁷⁸ BONNET 1996, p. 31.

4.5. Répartition des structures économiques dans la ville du Bas-Empire

Très peu de sites à vocation artisanale ont été repérés à ce jour dans la ville du Bas-Empire. Hormis un atelier relevé à proximité des habitats tardifs situés au croisement des deux voies principales et dont la production n'a pu être identifiée¹⁷⁹, les traces d'activités artisanales se concentrent dans la grande construction résidentielle au nord-est de l'enceinte de la colline Saint-Pierre, sous la cathédrale, où elles se trouvent toutes regroupées dans la partie ouest du bâtiment, supposant ainsi l'existence d'une zone de service attachée à l'habitat. Les installations découvertes illustrent le traitement et la conservation du blé par les traces de plusieurs silos à grains, d'un hangar en matériaux légers et de zones de séchage du blé, montées sur hypocaustes¹⁸⁰. Un four à chaux, sans doute lié aux travaux d'aménagements enregistrés dans la rue de la Fontaine et des Barrières a été également reconnu.

4.6. Chronologie des aménagements urbanistiques du Bas-Empire

La construction d'une enceinte sur la colline Saint-Pierre illustre le retranchement de la population, mais les nombreux chantiers de reconstruction observés à l'intérieur du *castrum* témoignent néanmoins d'une reprise de l'activité urbanistique dès la fin du III^e siècle. Le site de la cathédrale en particulier est profondément remanié: un nouveau système de terrasses modifie l'aspect du quartier, où est réimplantée une importante résidence, qui sera à l'origine, dès le Ve siècle, du développement du groupe cathédral ultérieur¹⁸¹. De nouveaux habitats en dur avec sols de tuileau et foyer¹⁸² prennent place sur les remblais de l'ensemble cultuel et de la place publique, détruits à la fin du III^e siècle ou au début du IV^e siècle et localisés le long de l'axe est-ouest principal du Haut-Empire, dont la liaison avec les portes de l'enceinte et la chronologie confirment l'utilisation du Bas-Empire¹⁸³.

L'édification d'une seconde enceinte dans le secteur d'habitat en contrebas et le réaménagement du port de Longemalle témoignent de la reprise également des activités portuaires. Rue de la Pélisserie, les traces d'une occupation tardive proche y ont été relevées¹⁸⁴. D'autres structures de la fin du III^e siècle sont également apparues dans la rue de la Rôtisserie¹⁸⁵. Ce dernier aspect a d'ailleurs été mis en rapport avec l'acheminement des matériaux provenant de Nyon, destinés à la construction de l'enceinte de la ville haute¹⁸⁶.

La construction de l'enceinte dont le tracé irrégulier s'adapte à la topographie, existante consacre l'abandon des maisons situées sur son parcours¹⁸⁷, tandis que dans les autres secteurs *extra muros*, l'habitat déserté fait place à l'implantation de sépultures dans le courant du IV^e siècle: c'est le cas

¹⁷⁹ BONNET 1996, p. 31.

¹⁸⁰ BONNET 1993, p. 17.

¹⁸¹ BONNET 1996, p. 28; TERRIER 2000, p. 165 et 168 (cour Saint-Pierre 4).

¹⁸² Place de la Taconnerie (BONNET 1994, p. 35-37) et dans la rue Fazy (BONNET 1996, p. 32).

¹⁸³ BONNET 1998, p. 14.

¹⁸⁴ BONNET 1992, p. 12.

¹⁸⁵ BONNET 1994, p. 38-39.

¹⁸⁶ BONNET 1993, p. 14.

¹⁸⁷ BONNET 1988, p. 49.

LES VILLES DE LA PROVINCE DE VIENNE AU BAS-EMPIRE

du site de l'ancienne prison Saint-Antoine sur le flanc du plateau des Tranchées, déserté après les invasions¹⁸⁸, mais aussi près du port¹⁸⁹. La survie des édifices publics du Haut-Empire, du moins ceux qui demeurent encore en fonction, est de courte durée: c'est en effet pendant le IV^e siècle que le monument du quartier Saint-Gervais est détruit par incendie.

¹⁸⁸ BONNET 1988, p. 49-50; BONNET 1990, p. 11; TERRIER 2000, p. 191.

¹⁸⁹ TERRIER 2000, p. 170 (rue Verdaine, d'Italie, de Rive et Vieux-Collège).